

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Loiseleur-Deslongchamps, Jean Louis A.. Histoire médicale des succédanées de l'ipecacuanha, du séné, du jalap, de l'opium, etc., ou recherches et observations sur quelques points de matière médicale indigène**

*Paris : J. B. Baillière, 1830.*

*Cote : Bibliothèque de Pharmacie 50036*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : [http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma\\_050036](http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?pharma_050036)

50.036

# HISTOIRE MÉDICALE

DES

## SUCCÉDANÉES

DE L'IPÉCACUANHA, DU SÉNÉ, DU JALAP,  
DE L'OPIUM, ETC.,

OU

## RECHERCHES

ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES POINTS

DE

## MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE;

PAR J. L. A. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de Médecine, de la Société de Médecine de la même ville; associé ou correspondant des Académies des Sciences de Toulouse, de Rouen, de Toulon; de la Société des Sciences physiques d'Orléans; de la Société phytographique de Gorenki en Russie, etc.



PARIS,

J.-B. BAILLIÈRE.

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

ET DU COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES,

Rue de l'École-de-Médecine, N° 13 bis.

LONDRES, MÊME MAISON, 219 REGENT STREET.

A BRUXELLES, AU DÉPÔT DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE.

1830.



---

*Nos nec Indiçarum Arabicarumque mercium, aut externi orbis attingimus medicinas. Non placent remediis tam longè nascentia: non nobis gignuntur.... salutem quidem sine his posse constare probabimus. PARS. Lib. II, cap. 24.*

---

IMPRIMERIE DE V<sup>e</sup>. THUAU,  
rue du Cloître-St.-Benoit, n. 4.

**HISTOIRE MÉDICALE**  
DES  
**SUCCÉDANÉES**  
DE L'IPÉCACUANHA, DU SÉNÉ, DU JALAP,  
DE L'OPIUM, ETC.,  
OU  
**RECHERCHES**  
ET OBSERVATIONS SUR QUELQUES POINTS  
DE  
**MATIÈRE MÉDICALE INDIGÈNE;**

PAR **J. L. A. LOISELEUR-DESLONGCHAMPS,**

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de Médecine, de la Société de Médecine de la même ville; associé ou correspondant des Académies des Sciences de Toulouse, de Rozen, de Toulon; de la Société des Sciences physiques d'Orléans; de la Société phytographique de Gorenki en Russie, etc.



PARIS,  
J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,  
ET DU COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES,  
Rue de l'École-de-Médecine, N° 13 bis.

LONDRES, MÊME MAISON, 219 REGENT STREET.

A BRUXELLES, AU DÉPÔT DE LA LIBRAIRIE MÉDICALE FRANÇAISE.

1850.



---

## AVANT-PROPOS.

---



LORSQUE je commençai l'étude de la médecine, m'étant livré en même temps, d'une manière toute particulière, à celle de la botanique, je fus bien surpris, en lisant nos livres de matière médicale les plus estimés, de voir les plantes de France y tenir si peu de place; mais au lieu d'en conclure, comme beaucoup d'autres, qu'elles étaient négligées parce qu'elles étaient sans vertus, je fus porté à croire qu'elles n'étaient si peu appréciées que parce qu'on les connaissait mal. Il me parut aussi que c'était une chose assez inutile et assez stérile pour un médecin de connaître simplement les noms des plantes, si leurs propriétés restaient toujours ignorées, et je formai dès lors la résolution de soumettre à une observation exacte toutes celles qu'il me serait possible d'expérimenter, afin de m'assurer par moi-même si c'était avec raison qu'elles étaient réprochées, ou si c'était par abus et par négligence. Je ne tardai pas à me convaincre de ce que j'avais soupçonné, que plusieurs de nos plantes avaient réellement des propriétés recommandables, jusque-là restées inconnues, ou le plus souvent vaguement indiquées sans avoir été jamais constatées comme elles devaient l'être.

Cette ignorance où l'on est resté si long-temps sur la propriété de nos plantes indigènes, provient, comme je l'ai dit ailleurs, de ce qu'elles ont été trop négligées pour les plantes exotiques. Je me suis proposé, au contraire, dans les Recherches et Observations que j'ai entreprises, de trouver, dans les premières, des

RECHERCHES, etc. a

substances médicamenteuses qui pussent nous mettre à même de nous passer du secours de toutes les espèces qui sont étrangères à notre sol. Les succès que j'ai obtenus dans le nombre d'expériences que j'ai pu achever jusqu'à présent, me donnent lieu d'espérer qu'on pourra un jour réaliser l'idée que j'ai toujours eue sur la possibilité de former une matière médicale toute composée de plantes françaises.

Pour parvenir à ce but désiré, il ne faudrait, ce me semble, que quelques médecins amis de leur pays, ayant des connaissances suffisantes en botanique, et qui voulussent bien s'occuper de soumettre, ainsi que je l'ai fait, une certaine quantité de nos plantes de France à des expériences régulières. En engageant les médecins à se livrer à ce genre de travail, qui me paraît d'un grand intérêt, j'insisterai sur la nécessité qu'il y a dans l'usage qu'on fera de telle ou telle plante, de n'employer jamais qu'une seule espèce à la fois, car c'est là le seul moyen de parvenir à la connaissance exacte des propriétés de nos plantes. En effet, dès qu'on mêle plusieurs espèces ensemble, il n'est plus possible de se rendre un compte positif des effets qu'on a obtenus, à moins que l'effet de chaque espèce en particulier ne soit déjà bien connu d'avance.

On devra se guider, dans ces expériences, d'après les premières indications fournies par la saveur de la plante, par les propriétés générales de la famille naturelle à laquelle elle appartient si elles sont connues; enfin par les notions plus ou moins précises, ou seulement vagues, de quelques cas dans lesquels elle a déjà été administrée.

On devra d'ailleurs avoir grand soin de n'employer qu'à de très-faibles doses les plantes réputées devoir être très-énergiques dans leur manière d'agir; et lorsqu'on aura commencé à en faire usage, il faudra s'en



servir successivement à des doses graduées, jusqu'à ce qu'on se soit assuré des effets qu'elles peuvent produire sur l'économie et dans différens cas de maladie, selon le besoin qu'on a d'agir dans tel ou tel sens. Quelques substances médicamenteuses, principalement les émétiques et les purgatifs, peuvent être essayées sur l'homme en état de santé, mais la plus grande partie des autres ne peut l'être que dans l'état de maladie.

En soumettant à des expériences de ce genre toutes nos plantes indigènes réputées utiles ou dangereuses, on parviendrait bientôt à s'assurer de leurs vertus réelles ou supposées. Pour ma part, il y a douze ans que je commençai les Mémoires que je donne aujourd'hui au public, et déjà même j'en ai fait connaître en partie plusieurs par des extraits publiés dans les journaux de médecine. J'avais espéré à cette époque recevoir des encouragemens de l'ancien Gouvernement, qui proclamait l'emploi exclusif des substances indigènes, et qui proscrivait toutes les denrées exotiques; mais après avoir travaillé pendant quatre ans à faire et à recueillir la presque totalité des expériences et observations rapportées dans les Mémoires que je publie, et dont plusieurs avaient alors reçu l'approbation, soit de l'Institut, soit de la Faculté de Médecine, soit de diverses Sociétés de Médecine, auxquels je les avais lus, lorsque je me présentai au Ministre de ce temps pour en obtenir l'impression aux frais du Gouvernement, et pour demander d'être placé, comme médecin, dans un des hôpitaux de Paris, afin de pouvoir y continuer et multiplier mes expériences et mes observations sur de nouvelles plantes indigènes, je ne reçus qu'une réponse négative, et qu'une recommandation vague et insignifiante pour l'administration des hospices, qui me fit répondre définitivement qu'il n'y avait pas de place vacante dans les hôpitaux; et lors-

que enfin deux ans plus tard, au décès de M. Mallet, mon beau-père, mort doyen des médecins de l'Hôtel-Dieu, à l'âge de quatre-vingt-un ans, je sollicitai sa place devenue vacante, je ne pus encore l'obtenir; il me fut dit à cette époque que les médecins étaient trop nombreux à l'Hôtel-Dieu, qu'il fallait en réduire le nombre; et on prit, pour opérer cette réduction, le moment où le gendre d'un homme qui avait exercé pendant trente-sept ans, demandait à lui succéder.

On me pardonnera, je l'espère, ces observations, que je fais beaucoup moins dans mon propre intérêt que dans celui de la science elle-même, qui eût sans doute retiré un grand avantage des applications plus multipliées que j'aurais pu faire, si on m'eût donné des moyens plus directs et plus faciles de continuer mes expériences et observations: tant il est souvent difficile à l'homme qui a réellement l'envie de faire le bien, de pouvoir l'exécuter.

PREMIER MÉMOIRE.

---

RECHERCHES ET OBSERVATIONS  
SUR LES PLANTES

QUI PEUVENT ÊTRE LES SUCCÉDANÉES DE L'IPÉCACUANHA

§. I. De l'*Ipécacuanha*.

DEUX substances sont presque les seules employées aujourd'hui dans la médecine pour provoquer le vomissement, l'une minérale, et il n'entre pas dans mon plan de travail d'en parler; c'est le tartre de potasse antimonié, naguère connu sous les noms de *tartre stibié*, *tartre antimonié*, *tartre émétique*, ou tout simplement *émétique*; l'autre est due aux racines d'une ou plusieurs plantes exotiques. La découverte de cette dernière n'est pas très-ancienne; ce n'est que vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle que l'*Ipécacuanha* fut introduit en Europe, et il fut peu en usage en France avant 1686, époque à laquelle son efficacité fut démontrée et prouvée par les nombreuses expériences d'Adrien Helvétius.

Les premiers auteurs qui en aient parlé, Marcgraff et Guillaume Pison, ne le firent connaître qu'imparfaitement, et laissèrent les naturalistes incertains sur la plante qui le fournissait. Linné croyant qu'il était dû à une plante du genre des Violettes, nomma cette espèce *Viola Ipécacuanha*. On a reconnu depuis que non-seulement plusieurs espèces de Violettes exotiques fournissaient des racines qui étaient émétiques, et se trouvaient souvent mêlées dans l'*Ipécacuanha*, mais encore que la plus grande partie de celui du commerce ne provenait pas des Violettes, mais de deux plantes de la famille des Rubiacées. Mutis a fait connaître l'une sous le nom de *Psychotria emetica*, et M. Brotero, l'autre sous celui de *Callicocca Ipécacuanha*: la

2<sup>e</sup> Partie.

A



première vient du Pérou, et suivant M. Mérat (1), qui vient de faire de nouvelles recherches sur ce sujet, elle donne l'Ipecacuanha noir ou strié; la seconde vient du Brésil, et c'est à elle qu'est dû l'Ipecacuanha gris. M. Decandolle, dans les recherches qu'il a faites il y a quelques années sur l'Ipecacuanha, avait déjà cru éclaircir ce fait; mais il est tombé dans l'erreur, selon M. Mérat, en attribuant l'Ipecacuanha noir, qu'il appelle brun, au *Callicocca*, et le gris au *Psychotria*. Quant à l'Ipecacuanha blanc, qui est la troisième espèce distinguée dans le commerce, M. Mérat croit qu'il n'est fourni que par le *Viola Ipecacuanha*, Lin.; M. Decandolle avait pensé qu'il était encore le produit de deux autres espèces, le *Viola Calceolaria*, Lin., et *Viola Diandra*, Lin.

Les recherches de M. Decandolle ont d'ailleurs fait connaître que les racines de quelques autres plantes se trouvaient quelquefois mêlées à celles dont il est parlé ci-dessus, et que, dans l'Inde, celles de plusieurs Apocinées et d'une espèce d'Euphorbe étaient employées aux mêmes usages que les Rubiacées dans l'Amérique méridionale. Voilà donc dix à douze plantes, et peut-être davantage, qui ont pu être confondues les unes avec les autres, que cependant nous avons reçues pendant long-temps sans examen, et que nous avons prescrites avec confiance, tandis que nous accusions celles de notre pays, qui peuvent jouir des mêmes propriétés, ou d'être dépourvues de toute vertu, ou d'être trop actives et dangereuses. Cependant ces différentes espèces d'Ipecacuanha sont bien loin d'avoir le même degré d'intensité dans leurs propriétés. Tel Ipecacuanha fait vomir à la dose de 18 à 24 grains, lorsqu'il en faut 1 gros ou 2 d'un autre, pour produire le même effet.

M. Alibert, dans ses Elémens de Thérapeutique, a fait connaître la cause principale qui déjà, avant l'époque qui vient de se passer, pendant laquelle l'Ipecacuanha avait subi une augmentation extraordinaire, avait fait hausser le prix de cette substance, et il a même fait craindre la destruction prochaine du *Callicocca Ipecacuanha*, qui fournit la plus grande partie de l'Ipecacuanha du commerce, ou

---

(1) Voyez Dictionnaire des Sciences médicales, vbl. 26, au mot *Ipecacuanha*.

L'Ipécacuanha gris, si on continuait d'en arracher tous les ans des quantités considérables, dans la saison la moins favorable pour la reproduction. Le docteur Alibert, pour remédier à cette destruction imminente de l'Ipécacuanha du Brésil, propose deux choses : 1° d'en faire la récolte dans un temps plus convenable, c'est-à-dire, lors de la maturité des graines, afin que celles-ci puissent être semées, ou au moins tomber naturellement, et ainsi reproduire la plante spontanément ; 2° de la cultiver. Ces vues sont sans doute fort bonnes ; mais comment les transmettre dans un autre hémisphère, et les faire adopter à ceux qui, en recueillant l'Ipécacuanha, ne pensent qu'à l'intérêt du moment, et qui, tant qu'ils trouveront la plante sauvage, ne consentiront jamais à prendre la peine de la multiplier par la culture ? Mais à quoi nous servirait que la plante fût très-commune au Brésil ? Elle serait toujours rare et chère en Europe, par la difficulté des communications, toutes les fois que la France se trouverait engagée dans une guerre maritime. Il serait bien plus convenable, ce me semble, de rechercher quels sont les végétaux de notre sol qui peuvent remplir les mêmes indications que l'Ipécacuanha.

Dans ces derniers temps, les recherches analytiques des chimistes nous ont appris que la propriété émétique de l'Ipécacuanha est due à un principe particulier qu'ils sont parvenus à en séparer, et à laquelle M. Pelletier (1), auteur de cette découverte, a donné le nom d'*Emetine*. Celle-ci provoque le vomissement à la dose de 1 à 4 grains. On pourrait croire, d'après cela, qu'il ne suffirait que d'analyser toutes les plantes soupçonnées émétiques pour y chercher et en isoler l'*Emetine* ; mais ici l'analyse chimique, comme cela arrive malheureusement trop souvent, cesse de nous être utile, car la nature n'emploie pas toujours le même moyen pour produire les mêmes effets, et ce qui le prouve évidemment, c'est que jusqu'à présent l'*Emetine* n'a point été retrouvée dans plusieurs de nos plantes indigènes, incontestablement douées de la propriété de provoquer le vomissement. L'*Emetine* d'ailleurs n'était point encore découverte

(1) Voyez Recherches chimiques et physiologiques sur l'Ipécacuanha, par MM. Magendie et Pelletier. Mémoire lu à l'Académie des Sciences, le 25 février 1817, et inséré dans le Journal de Pharmacie, vol. 3, p. 445.

à l'époque où je me suis livré aux recherches et aux observations qui font le sujet de ce Mémoire, et aujourd'hui encore, pour trouver des substances émétiques parmi nos plantes indigènes, nous sommes toujours obligés de nous livrer à des recherches autres que des analyses chimiques, c'est-à-dire, à des expériences positives, en essayant avec prudence les végétaux que nous soupçonnons pouvoir être employés pour provoquer le vomissement, dans le cas où cela peut être utile.

Pour parvenir à la connaissance de celles de nos plantes indigènes qui pouvaient devenir les succédanées de l'Ipécacuanha, j'ai commencé par examiner quels étaient les émétiques employés en Europe avant la découverte de celui que nous fournit maintenant l'Amérique; ensuite quels étaient ceux qui pouvaient nous être indiqués par analogie, depuis que nous connaissons les différentes plantes qui concourent à former l'Ipécacuanha du commerce.

Du temps de Fernel, vers le milieu du 16<sup>e</sup> siècle, on reconnaissait pour émétiques les racines et les semences d'une espèce de Rave ou de Raifort, les racines de l'Hellébore blanc et du Melon, les graines d'Ortie, les racines et les feuilles d'Asarum, l'écorce moyenne du Noyer et ses chatons, les fleurs et les semences d'une espèce de Genêt. Fernel parle aussi du Sureau, de l'Yèble, de l'Epurge et de l'Esule. Il paraît qu'on craignait à cette époque l'emploi des substances métalliques, et que le cuivre brûlé prescrit par les anciens, et l'antimoine dont on a fait depuis tant de préparations, étaient alors proscrits. On trouve encore dans quelques auteurs de ce temps et dans les anciens, les vomitifs suivants: le suc des racines de Mandragore et de Thapsie, celui des Euphorbes en général, les Oignons des Narcisses, les racines de Bétoine, les semences d'Anagyris, et plusieurs racines, graines ou autres parties dues à des plantes qui ne nous sont pas connues aujourd'hui. Depuis que nous avons l'Ipécacuanha, toutes ces substances ont été abandonnées; deux ou trois seulement sont encore connues des médecins, mais sans être employées; les autres sont tout-à-fait oubliées, et l'usage de plusieurs est même regardé comme dangereux.

Les recherches faites sur les différentes racines qui entrent dans l'Ipécacuanha du commerce nous ayant appris, comme il a été dit ci-dessus, qu'il était, pour la plus grande partie, composé par celles de deux espèces de Rubiacées, puis par

celles de plusieurs Violettes, et enfin par celles de quelques Apocinées et Euphorbes, pourquoi ne tenterait-on pas des expériences pour s'assurer jusqu'à quel point les espèces de ces familles, qui sont indigènes de la France, pourraient participer aux propriétés de celles qui lui sont étrangères? Déjà les observations qu'on a faites sur nos Violettes ont été couronnées de succès. Les essais commencés sur les Euphorbes ne sont pas assez exacts, et auraient besoin d'être répétés. Restent les Rubiacées et les Apocinées, sur lesquelles on n'a encore fait aucune recherche.

On voit, d'après cela, que le champ de l'observation est bien vaste, et combien sont nombreuses les espèces qu'on pourrait soumettre à l'expérience. J'ai tenté non de les examiner toutes, car la chose m'eût été impossible, et plusieurs années auraient à peine suffi pour traiter cette matière avec tous les détails dont elle est susceptible; j'ai seulement essayé de faire connaître assez de nos plantes émétiques indigènes, pour nous mettre à même de nous passer des vomitifs exotiques. J'ai particulièrement multiplié mes expériences sur les Euphorbes, parce que mes premiers essais sur les espèces de ce genre ayant été heureux, j'ai pensé qu'il serait d'autant plus utile de m'assurer, par de nombreuses observations, de l'innocuité et des propriétés de ces plantes, qu'elles sont très-communes dans les différentes contrées de l'Europe, et qu'il n'en est peut-être pas qu'on puisse se procurer avec plus de facilité.

#### §. II. Des Euphorbes.

Le genre des Euphorbes est un des plus nombreux du règne végétal. Il est répandu dans les quatre parties du monde; les ouvrages de botanique les plus modernes font mention de cent quatre-vingts espèces, et en France seulement on en compte plus de quarante. Ces plantes sont aussi connues sous le nom de *Tithymales*; c'est même sous cette dénomination qu'elles sont particulièrement désignées dans presque tous les auteurs qui ont écrit avant Linné. Fuchsius, Dodonæus, Lobel, Clusius, les Bauhins, Morisson, Rai, Tournefort, Vaillant, Barrelier et autres, ont tous adopté le mot *Tithymalus* comme nom générique. Haller même, contemporain du botaniste suédois, et M. de Lamarek, dans la première édition de sa Flore française,

ont conservé ce nom, qui est celui que les anciens avaient attribué aux espèces de ce genre qui leur étaient connues. On trouve le nom de Tithymale dans Hippocrate (1); Théophraste (2) en cite trois espèces; Dioscoride (3) et Plin (4) parlent de sept, parmi lesquelles ils ne comptent pas cinq autres plantes, auxquelles ils donnent des dénominations particulières, mais qu'ils reconnaissent comme voisines des premières, et qui paraissent en effet appartenir au même genre. Les anciens, au contraire, ne donnaient le nom d'Euphorbe qu'à une seule espèce qui croissait en Afrique, et qui n'est peut-être pas la même (5) que celle qui fournit le suc gomme-résineux, connu aujourd'hui dans les pharmacies sous le même nom, et qui, après avoir été long-temps célèbre, est à présent presque totalement hors d'usage, parce que son extrême âcreté l'a fait regarder comme un remède dangereux.

Plin attribue la découverte de l'Euphorbe à Juba, roi de Mauritanie, qui lui donna le nom de son médecin *Euphorbus*, et qui en fit l'objet d'un traité particulier (6). Linné, en consacrant le mot *Euphorbia* pour tout le genre des Tithymales, voulut sans doute faire revivre le nom du médecin de Juba, et lui élever un monument plus

(1) Hipp. *sect. 3. lib. de Superfœtatione. p. 265.*

(2) Theop. *lib. 9. cap. 12.*

(3) Diosc. *lib. 3. cap. 159.*

(4) Plin. *lib. 24. cap. 6 et 15. — lib. 26. cap. 8. — lib. 27. cap. 11 et 12.*

(5) Je regarde comme fort incertain que l'Euphorbe des boutiques soit l'*Euphorbium* de Dioscoride, car cet auteur ne dit pas un mot de ses propriétés purgatives, qui sont cependant trop développées et trop énergiques dans le suc que nous connaissons, puisque 5 à 10 grains suffisent pour purger très-fortement, pour qu'elles fussent restées ignorées des anciens, s'ils avaient connu la même plante que nous. Si on ajoute à ces considérations que Dioscoride compare la sienne à la Ferule (*Euphorbium Lybica arbor est, Ferulæ speciem habens...*), il ne sera pas même douteux que notre Euphorbe n'a aucun rapport avec celui des anciens, qui paraîtrait être une espèce d'Ombellifère, tandis que le nôtre a le port d'un *Cactus*, vulgairement Cierge.

(6) Plin. *lib. 25. cap. 7.*



durable que la statue d'airain (1) que le sénat romain fit ériger à Antonius Musa, frère d'Euphorbus (2) et médecin de l'empereur Auguste, pour avoir guéri ce prince d'une maladie grave (3). En effet, le nom *Euphorbia* a prévalu, il est généralement adopté aujourd'hui par tous les botanistes, et c'est maintenant que Linné pourrait dire : *Ubi jam Musæ statua? periit! evanuit! Euphorbiæ autem perdurat, perennat, nec unquam destrui potest* (4).

Les anciens avaient reconnu dans les Tithyales la propriété émétique et purgative, propriété qui est due à un suc propre laiteux, très-abondant, dont ils sont remplis, et qui coule à la moindre déchirure faite aux tiges, aux feuilles ou à toute autre partie. Ce suc est plus ou moins âcre, et même quelquefois caustique; on lui attribue la propriété de détruire les callosités, les cors, les verrues qui viennent sur la peau; mais ce moyen, que je n'ai pas essayé, doit être peu efficace ou au moins fort lent, car, en préparant plusieurs espèces de ces plantes, j'ai eu les mains couvertes de leur suc pendant quelques heures, et la simple ablution dans l'eau a suffi pour me les bien nettoyer, sans qu'il y restât aucune tache. Mais si ce suc fait peu d'effet sur les parties recouvertes par la peau, il agit avec beaucoup de violence sur celles qui ne sont revêtues que par les membranes muqueuses. Voulant connaître la saveur de ce suc, j'en portai deux gouttes sur ma langue, c'était celui de l'espèce appelée *Euphorbia sylvatica*; je ne ressentis rien dans le premier moment, mais au bout d'une à deux minutes, il se développa un sentiment d'ardeur brûlante qui se répandit non-seulement sur toute la langue, mais encore dans toute la bouche et jusque dans la gorge. L'eau fraîche, lorsque j'en tenais dans ma bouche, calmait un peu la douleur, mais la sensation brûlante recommençait aussitôt que je cessais de me gargariser. Cet état d'irritation et d'inflammation me fit beaucoup souffrir pendant deux heures, après lesquelles il diminua peu à peu et s'apaisa enfin tout-à-fait, sans qu'il résultât aucun autre accident de cette épreuve.

(1) Sueton. in Octavio Augusto. cap. 59.

(2) Plin. l. c.

(3) Plin. lib. 19. cap. 8. — Sueton. l. c. cap. 81.

(4) Lin. Crit. Bot. p. 86.

Dioscoride et Pline parlent de plusieurs préparations faites avec le suc, les racines, les feuilles ou les graines des Tithy-males, dont on se servait de leur temps, soit pour faire vomir, soit pour purger. Comme il serait impossible aujourd'hui de rapporter avec certitude les espèces dont ils ont fait mention à celles que nous connaissons, parce que les descriptions de ces auteurs, lorsqu'ils nous en ont laissé, sont trop vagues et trop incomplètes, j'ai cru qu'il serait superflu d'entrer à ce sujet dans des détails qui ne peuvent plus avoir aucune utilité pour nous. Il m'a paru plus simple de rechercher les propriétés des Euphorbes, comme si ces plantes n'eussent jamais été employées.

Lorsque quelques espèces étaient en usage, on ne croyait pas pouvoir les donner sans y joindre des correctifs pour tempérer l'acrimonie qu'on leur supposait. Schroder propose dans cette intention le mucilage de gomme adragant, de *Bdellium*, de *Psyllium*, et même la macération dans le vinaigre. Tournefort, Chomel, le traducteur et le continuateur de Geoffroy, conseillent aussi de faire macérer les Tithy-males dans le vinaigre ou dans quelque autre liqueur acide, et ce n'est qu'après les avoir préparés de cette manière, ou même après les avoir légèrement torréfiés, que MM. Coste et Willemet ont cru pouvoir les employer. Ces préparations m'ayant paru superflues, parce qu'elles empêchaient qu'on pût reconnaître les véritables propriétés de ces plantes, j'ai jugé convenable de répéter les expériences de ces deux derniers auteurs, ou plutôt d'en faire de plus exactes et de plus précises, les leurs m'ayant paru trop vagues et trop incertaines pour fixer l'opinion sur des végétaux que bien des médecins regardent comme vénéneux.

Pour connaître avec certitude la manière d'agir de chaque espèce, j'ai résolu de soumettre à l'observation toutes celles de France, l'une après l'autre, ou au moins toutes celles que je pourrais me procurer. Jusqu'à présent le temps ne m'a permis d'exécuter qu'une très-petite partie de ce projet, et je ne puis encore présenter de résultat que sur quatre espèces, et quelques aperçus sur deux autres; mais on pourra déjà juger, par les tableaux que j'ai dressés, que si tous les Euphorbes et leurs différentes parties peuvent être considérés comme ayant des propriétés analogues, ces propriétés varient en même temps beaucoup, quant à l'intensité, d'une espèce à l'autre.

MM. Coste et Willemet (1), au contraire, ont employé, confusément et indifféremment les unes pour les autres, huit espèces distinctes, savoir : *Euphorbia esula*? *E. helioscopia*, *E. peplus*, *E. exigua*, *E. dulcis*? *E. cyparissias*, *E. palustris* et *E. characias*. Non-seulement ils ont mêlé toutes ces espèces sans distinguer celles qui étaient annuelles, de celles qui étaient vivaces, mais encore ils n'ont pas séparé les racines d'avec les tiges et les feuilles. Il n'est personne cependant, pour peu qu'il ait de connaissance en matière médicale, qui ignore combien ces diverses parties diffèrent entre elles, soit par les vertus, soit par le degré d'intensité, lorsque les propriétés sont d'ailleurs à peu près les mêmes. Quant aux plantes annuelles et vivaces, on sait, en général, que les racines des premières sont bien moins énergiques que celles des dernières; il est même un temps où les unes ont perdu presque toutes les facultés qu'elles pouvaient avoir; à la fin de l'été, par exemple, lorsque leur sève s'est entièrement épuisée à nourrir les tiges, les feuilles, les fleurs et les fruits; tandis que la plupart des racines vivaces sont préférables récoltées en automne.

Les différens Euphorbes que j'ai employés n'étant pas en général connus des médecins, il m'a paru qu'il serait insuffisant de les désigner seulement par les noms que les botanistes leur donnent, et, pour en faciliter la connaissance aux praticiens, j'ai jugé convenable de décrire chaque espèce en particulier; ce qui d'ailleurs aura encore l'avantage de ne laisser aucun doute sur celles qui ont fait le sujet de mes expériences.

Toutes les plantes du genre Euphorbe ayant d'ailleurs des caractères communs, je vais les donner avant ceux de chaque espèce en particulier, afin d'abrégier la description de celles-ci. Tous les Euphorbes ont 1 calice d'une seule pièce, à 4 ou 5 divisions; 1 corolle formée de 4 à 5 pétales, un peu charnus, arrondis ou en croissant, insérés dans le haut du calice et alternes avec ses divisions; 12 à 15 étamines, rarement moins; 1 ovaire arrondi, trigone, pédiculé, surmonté de 5 styles bifides. Leur fruit est une capsule saillante hors du calice, à 3 coques contenant chacune 1 graine.

(1) Matière méd. indig. par MM. Coste et Willemet. 2<sup>e</sup> édit. p. 13, 15, 17, 18.

1. *Euphorbia Gerardiana*. Jacq. Flor. Aust. tab. 456.  
 — Willd. Spec. 2, p. 920. — Lois. Fl. Gall. p. 281.  
*Euphorbia linariæfolia*. Lam. Dict. 2. p. 457.  
*Tithymalus umbellâ, multifidâ, bifidâ, involucellis  
 triangulari-cordatis, foliis superioribus latioribus.*  
 Ger. Fl. Prov. 540.

L'Euphorbe de Gérard est une plante vivace, dont la racine, grosse au plus comme le petit doigt, est couverte d'une écorce brunâtre. Cette racine donne naissance à six ou huit et même à un plus grand nombre de tiges simples, hautes d'environ 1 pied. Les feuilles sont sessiles, éparses, assez rapprochées les unes des autres, linéaires-lancéolées, glauques, très-glabres et très-entières, longues de 8 à 12 lignes. Les fleurs sont portées sur des rameaux disposés en ombelle au sommet de la tige : ces rameaux ou rayons sont au nombre de 10 à 20, et chacun d'eux se bifurque deux à trois fois. Les folioles florales, qu'on trouve sous chaque bifurcation, sont presque rondes. Les pétales sont jaunâtres, arrondis ; les capsules glabres et lisses. Cette espèce croît dans une grande partie de la France ; elle n'est pas rare aux environs de Paris ; elle se trouve en Allemagne, en Autriche et en Italie. Je ne l'ai jamais rencontrée sur le bord des lacs et des rivières, où M. Willdenow l'indique, mais toujours dans les lieux secs ou sablonneux, et fréquemment au bord des bois. Lorsque cette plante n'est pas en fleur, elle a le port de la Linaire (*Antirrhinum Linaria*, Lin.) ; mais elle s'en distingue facilement par son suc laiteux. Je pense que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter ce vers très-connu :

*Esula lactescit sine lacte Linaria crescit ;*

parce que cet Euphorbe, plus qu'aucun autre, peut se confondre avec la Linaire ; et c'est, selon moi, fort mal à propos que Linné a transporté à une autre plante, qui lui ressemble beaucoup moins, le nom d'*Esula*, qui convenait bien mieux à celle-ci. Linné n'a pas connu l'espèce dont il est ici question, et c'est ce qui a causé son erreur. M. Jacquin a depuis appelé cette plante Euphorbe de Gérard (*Euphorbia Gerardiana*), du nom d'un célèbre botaniste, auteur de la Flore de Provence, qui l'avait décrit le premier dans cet ouvrage.

2. *Euphorbia Cyparissias*. Lin. Spec. 661. — Jacq. Fl. Aust. Tab. 455. — All. Fl. Ped. n° 1055. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 207. — Smith. Fl. Brit. 519. — Lois. Fl. Gall. 281.  
*Tithymalus Cyparissias*. Matth. Valgr. 1254.  
*Tithymalus Cyparissias repens*. Moris. Sect. 10. t. 2. f. 29.

La racine de l'Euphorbe cyprès n'est pas, comme celle de l'espèce précédente, simple et pivotante; elle se divise souvent en plusieurs branches un peu couchées, comme traçantes, dont l'écorce est d'un brun jaunâtre. De cette racine partent une ou plusieurs tiges, simples inférieurement, garnies supérieurement, et au-dessous des rayons de l'ombelle, de plusieurs rameaux stériles, souvent plus longs que celle-ci. Les feuilles, éparses sur les tiges et sur les rameaux, très-rapprochées les unes des autres sur ces derniers, sont étroites, linéaires, longues de 6 à 10 lignes. Les rayons de l'ombelle, au nombre de 8 à 15, ne se bifurquent qu'une fois; leurs folioles florales sont arrondies, ou presque en cœur. Les pétales sont jaunâtres, échancrées en croissant; les capsules glabres. Cette plante est commune dans les lieux secs et sablonneux en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Autriche, etc.; elle est beaucoup plus fréquente aux environs de Paris que la précédente.

5. *Euphorbia sylvatica*. Lin. Spec. 663. — Jacq. Fl. Aust. tab. 575? — All. Fl. Ped. n° 1045. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 206. — Bull. Herb. tab. 95. — Lois. Fl. Gall. 282.  
*Euphorbia Amygdaloïdes*. Willd. Spec. 2. p. 924?

La racine de l'Euphorbe des bois est presque simple, pivotante, petite pour la grandeur de la plante, recouverte d'une écorce brunâtre; elle donne naissance à 5 ou 4 tiges (quelquefois plus) redressées, cylindriques, plus ou moins velues, souvent nues dans leur partie inférieure, hautes de 2 pieds ou davantage, chargées, un peu plus bas que leur partie moyenne, d'un groupe de feuilles lancéolées, longues de 3 à 4 pouces, larges de 3 à 10 lignes. Ces feuilles sont presque glabres, rétrécies en pétiole à leur base, souvent rougeâtres en dessous. Les feuilles qui garnissent le

reste de la tige sont plus éloignées les unes des autres, tout-à-fait sessiles, sensiblement plus petites, n'ayant que 15 à 18 lignes de long. La partie supérieure des tiges est terminée par une ombelle à 6 ou 8 rayons, au-dessous de laquelle on trouve plusieurs rameaux axillaires une seule fois bifurqués : les rayons de l'ombelle le sont deux fois. Les bractées placées à la base de l'ombelle sont composées de folioles ovales ; celles qui sont sous les divisions des rayons sont réunies en une seule bractée, ou involucre orbiculaire. Les pétales sont rougeâtres, échancrés en croissant ; les capsules lisses et glabres. Cette plante est vivace ; elle se trouve dans les bois en France, en Italie, ainsi qu'en Allemagne et en Autriche ; elle n'est pas rare aux environs de Paris.

4. *Euphorbia Pithyusa*. Lin. Spec. 656. — All. Flor. Ped. n° 1041. — Lois. Fl. Gall. 280.

*Pityusa*. Matth. Valgr. 1258.

*Tithymalus maritimus juniperi folio*. Boc. Sic. 9. t. 5.

Quoique l'Euphorbe pithyuse s'élève moins que l'espèce précédente, sa racine est beaucoup plus grosse. Sa tige est rameuse, ligneuse inférieurement et revêtue d'une écorce brunâtre, sur laquelle on remarque des cicatrices nombreuses, restées après la chute des premières feuilles. Les rameaux, dans leur partie inférieure, sont garnis de petites feuilles sessiles, lancéolées, aiguës, imbriquées en sens contraire de la direction des tiges, et, dans leur partie supérieure, de feuilles éparses, glauques, longues de 8 à 9 lignes. L'ombelle est ordinairement à 5 rayons, et les folioles de son involucre sont ovales, aiguës ; les rayons sont simplement bifides ; les pétales entiers, presque arrondis ; et les capsules glabres. Cette plante est vivace ; elle croît dans les sables et sur les rochers des bords de la mer, dans le midi de la France, en Espagne, en Italie et en Illyrie.

5. *Euphorbia Lathyris*. Lin. Spec. 655. — All. Flor. Ped. n° 1056. — Roth. Fl. Germ. 1, p. 205. Bull.

Herb. tab. 105. — Lois. Fl. Gall. 278.

*Lathyris*. Fuchs. Hist. 454.

La racine de l'Euphorbe épurge est bisannuelle, pivotante, blanchâtre ; elle donne naissance à une tige droite, cylindrique, simple, haute de 2 à 3 pieds. Les feuilles sont

opposées, sessiles, oblongues, très-entières et d'une couleur glauque. L'ombelle qui termine la tige est à 4 rayons, qui se bifarquent plusieurs fois. Les folioles, placées sous chacune des bifurcations, sont presque triangulaires; les pétales fortement échancrés en croissant, et les capsules glabres. Cette plante se trouve dans les lieux cultivés et sur le bord des champs en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Autriche; on la rencontre çà et là aux environs de Paris. Les gens de la campagne se servent des graines pour se purger. Celles-ci, qui sont très-huileuses, ne sont pas désagréables à manger, si on a la précaution de ne les écraser que légèrement sous les dents; mais elles donnent des nausées qui fatiguent beaucoup, et causent souvent des évacuations copieuses, accompagnées de coliques, surtout lorsqu'on en a pris une dose trop forte. J'ai vu une jeune fille de 15 ans qui, ayant pris douze de ces graines, fut abondamment purgée, mais sans autre accident que beaucoup de nausées qui la tourmentèrent jusqu'à ce que les évacuations eussent commencé à avoir lieu par bas.

6. *Euphorbia Peplus*. Lin. Spec. 653. — Gmel. Sib. 2. p. 256. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 201. — All. Fl. Ped. n° 1055. — Smith. Fl. Brit. 514. — Bull. Herb. tab. 79. — Lois. Fl. Gall. 279.  
*Peplus*. Fuchs. Hist. 605. — Dod. Pempt. 575.

L'Euphorbe péplus est une petite plante annuelle, commune par toute l'Europe, dans les lieux cultivés et les jardins. Sa racine est fibreuse, très-menue. Sa tige, haute de 6 à 10 pouces, ordinairement simple à la base, se ramifie dans la partie supérieure. Ses feuilles sont éparses, assez écartées entre elles, ovales, très-entières, rétrécies en pétiole à leur base. L'ombelle n'a que trois rayons qui se bifarquent plusieurs fois. Les pétales sont d'un vert jaunâtre, échancrés en croissant, et les capsules glabres.

Le premier effet sensible par lequel les émétiques et les purgatifs manifestent leur action consistant en un certain nombre de vomissemens, ou d'évacuations alvines, j'ai cru qu'il serait possible de simplifier l'aperçu des observations faites sur ces substances, en en présentant le résultat dans des tableaux. J'ai essayé de rendre ceux que j'ai dressés

aussi clairs et aussi précis que possible, afin qu'on pût juger, d'un coup d'œil, en voyant chacun d'eux, du degré d'action du médicament qui en fait le sujet.

Pour qu'on puisse faire plus facilement la comparaison de l'action émétique des Euphorbes avec celle de l'Ipécacuanha, j'ai cru devoir joindre ici un tableau des effets de celui-ci sur vingt malades pris au hasard, et les premiers qui se sont présentés dans ma pratique, du moment où j'ai pensé à établir la comparaison entre ces plantes indigènes et cette drogue exotique. (*Voyez le 1<sup>er</sup> Tableau.*) L'inspection de ce tableau et des trois premiers des Euphorbes fera voir de suite la possibilité de remplacer l'Ipécacuanha par les racines de l'Euphorbe de Gérard, de l'Euphorbe cyprès et de l'Euphorbe des bois. En effet, en prenant soit chaque observation séparément, soit le terme moyen des trois premiers tableaux des Euphorbes, et en l'opposant à celui de l'Ipécacuanha, on voit que le résultat général est le même, ou à bien peu de chose près. Je m'abstiendrai de faire aucun raisonnement à ce sujet, parce qu'un regard attentif jeté sur chacun des tableaux cités vaudra mieux que plusieurs pages de dissertation.

Si on compare ensuite les Euphorbes entre eux, on verra qu'ils ne peuvent pas être pris indifféremment, et être donnés les uns pour les autres, ainsi que MM. Coste et Willemet l'ont cru; mais que, comme je l'ai déjà dit, les racines de certaines espèces, de celles qui sont vivaces par exemple, paraissent avoir plus d'énergie que celles qui sont annuelles ou bisannuelles, et que la différence est même assez grande. On verra encore que les uns, comme l'Euphorbe de Gérard, l'Euphorbe cyprès et l'Euphorbe des bois, sont plus décidément émétiques, tandis que les autres, au contraire, ainsi que l'Euphorbe pithyuse, l'Épurgé et le Péplus le sont beaucoup moins, et ne sont guère que purgatifs, surtout l'Euphorbe pithyuse, qui est le plus énergique de ces trois derniers. J'ajouterai encore que l'Euphorbe de Gérard et l'Euphorbe cyprès, donnés comme émétiques, ne me paraissent pas pouvoir être employés sans inconvénient l'un pour l'autre, et qu'ils doivent être distingués et séparés, le dernier étant plus actif que le premier, et les doses auxquelles on doit les prescrire étant un peu différentes. Je fixerai par exemple 18 grains comme une dose qu'il faudra rarement passer en donnant l'Euphorbe cyprès, excepté



N° 1. TABLEAU des effets de l'Ipécacuanha des boutiques.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médi- cament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Déjections alvines.	
1	Femme.....	34 <sup>ans.</sup>	Fièvre tierce.....	grains. 19	3	7	Les selles ont été précédées et accompagnées de quelques coliques.
2	Femme.....	59	Angine avec embarras gastrique.....	18	4	0	
3	Femme.....	54	Catarrhe.....	18	3	0	Quelques coliques ont accompagné les évacuations alvines.
4	Fille.....	27	Fièvre quotidienne..	18	1	7	
5	Homme.....	3½	Embarras gastrique...	18	4	3	Coliques un peu fortes.
6	Fille.....	3	Coqueluche.....	6	2	3	
7	Homme.....	29	Diarrhée.....	30	0	9	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement ; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
8	Fille.....	3½	Rougeole.....	6	2	2	
9	Fille.....	1	Coqueluche.....	3	2	6	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement ; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
10	Femme.....	63	Mal de gorge avec em- barras gastrique..	18	3	1	
11	Garçon.....	15	Fièvre.....	16	2	2	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement ; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
12	Femme.....	32	Pleurésie bilieuse...	15	4	15	
13	Fille.....	2½	Coqueluche.....	5	5	2	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement ; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
14	Garçon.....	1½	Coqueluche.....	4	0	1	
15	Homme.....	58	Dysenterie.....	24	1	15	Les évacuations alvines n'ont pas été comptées exactement ; mais la malade et sa garde m'ont assuré que leur nombre a plutôt été au-dessus qu'au-dessous de quinze.
16	Garçon.....	6	Fièvre.....	8	1	0	
17	Femme.....	63	Fièvre bilieuse.....	18	3	1	Quelques coliques.
18	Homme.....	27	<i>Idem</i> .....	18	3	2	
19	Femme.....	80	Diarrhée.....	18	4	4	Quelques coliques.
20	Homme.....	35	Fièvre bilieuse.....	18	3	10	

II<sup>e</sup> PARTIE, page 14.

N° 2. TABLEAU des effets produits par la partie corticale de la racine d'Euphorbe de Gérard, employée sous forme pulvérulente, et administrée de la même manière qu'on donne l'Ipécacuanha.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médi- cament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Déjections alvines.	
1	Homme.....	23 <sup>ans.</sup>	Fièvre tierce.....	18 <sup>grains.</sup>	3	3	<p>La manière dont je fais prendre toutes les poudres émétiques consiste, en général, à faire partager et délayer la dose prescrite dans trois tasses d'eau tiède, que l'on fait boire au malade, l'un après l'autre, et de demi-heure en demi-heure, parce que, par ce moyen, l'on est toujours à même de modérer les vomissemens autant que l'on veut, en ne donnant pas la deuxième ou la troisième portion du vomitif, lorsque la première ou la seconde ont produit assez d'effet.</p> <p>Les vomissemens, chez tous les malades, ont en général été faciles, et les déjections alvines ont été rarement accompagnées de coliques, ou celles-ci n'ont été que très-légères.</p> <p>Le lendemain du vomitif, les évacuations alvines furent bien diminuées, ainsi que les coliques, qui auparavant fatiguaient beaucoup le malade.</p>
2	Homme.....	34	Embarras gastrique..	24	3	4	
3	Fille.....	16	Pleurésie bilieuse....	18	6	1	
4	Garçon.....	6	Invasion de la variole.	8	6	0	
5	Garçon.....	17	Fièvre.....	18	0	8	
6	Femme.....	58	Fièvre tierce.....	18	1	8	
7	Garçon.....	13	Anorexie.....	15	2	2	
8	Femme.....	41	Fièvre bilieuse.....	18	3	8	
9	Femme.....	36	<i>Idem.</i> .....	20	5	0	
10	Homme.....	60	Diarrhée.....	24	0	6	
11	Garçon.....	5	Coqueluche.....	6	0	7	
12	Homme.....	39	Diarrhée.....	18	3	7	
13	Femme.....	34	Fièvre bilieuse.....	18	4	5 <sup>0</sup>	
14	Fille.....	10	Diarrhée.....	8	2	2	
15	Homme.....	63	Dysenterie.....	18	4	3	
16	Garçon.....	4	Coqueluche.....	6	2	1	
17	Femme.....	52	Fièvre quotidienne...	18	2	6	
18	Garçon.....	16	Embarras gastrique..	12	4	1	
19	Homme.....	35	Pleurésie bilieuse....	24	0	6	
20	Fille.....	5	Coqueluche.....	6	3	2	
21	Homme.....	28	Embarras gastrique..	15	5	8	
22	Femme.....	45	<i>Idem.</i> .....	18	7	3	

II PARTIE, page 14.



N° 3. TABLEAU des effets produits par la partie corticale des racines de l'Euphorbe cyprès, employée sous forme pulvérulente, et administrée de la même manière qu'on donne l'Ipécacuanha.

	SEXE. des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médi- cament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Déjections alvines.	
1	Femme.....	41 <sup>ans.</sup>	Embarras gastrique..	18 <sup>grains.</sup>	3	12	Les selles ont été accompagnées de coliques assez fortes qui n'ont d'ailleurs eu aucune suite fâcheuse. Deux heures après la dernière selle, la malade était fort bien. Point du tout de coliques.
2	Garçon.....	16	Fièvre bilieuse.....	15	4	2	
3	Garçon.....	7	Invasion de la variole.	6	4	0	Coliques nulles. Un peu d'ardeur dans la gorge pendant les vomissemens; elle se dissipe promptement après. Mieux très-sensible à la suite de ces évacuations, et guérison complétée par les purgatifs.
4	Homme.....	68	Paralysie.....	30	9	10	
5	Femme.....	24	Fièvre bilieuse.....	15	6	0	L'Émétique et l'Ipécacuanha n'ont jamais fait vomir ce malade. Quelques légères coliques.
6	Garçon.....	20	Fièvre tierce.....	16	0	7	
7	Femme.....	40	Embarras gastrique..	18	5	10	Point du tout de coliques.
8	Femme.....	59	<i>Idem</i> .....	15	4	7	
9	Fille.....	28	<i>Idem</i> .....	15	4	3	<i>Idem.</i>
10	Homme.....	26	Fièvre tierce.....	18	4	2	<i>Idem.</i>
11	Fille.....	3	Diarrhée.....	4	3	3	<i>Idem.</i>
12	Fille.....	3 $\frac{1}{4}$	<i>Idem</i> .....	5	4	0	Quelques coliques; la petite malade y est d'ailleurs sujette.
13	Fille.....	11	Fièvre.....	8	2	3	
14	Fille.....	8	Variole.....	8	7	0	Aucun émétique n'a encore pu faire vomir ce malade, et quoi- que la purgation ait été très-abondante chez lui, il n'a cependant ressenti aucune colique, ni aucun malaise.
15	Homme.....	37	Fièvre tierce.....	18	0	15	
16	Femme.....	40	Fièvre.....	15	1	10	Cette malade est très-difficile à émonvoir; elle prit un jour 3 grains d'émétique sans avoir aucune évacuation ni par haut ni par bas.
17	Femme.....	32	Angine gastrique....	30	4	6	
18	Garçon.....	6	Rougeole.....	6	2	1	
19	Homme.....	19	Angine avec embarras gastrique.....	18	8	1	
20	Femme.....	45	Catarrhe pulmonaire.	18	6	7	

11<sup>e</sup> PARTIE, page 14.

N° 4. TABLEAU des effets produits par la racine et les tiges de l'Euphorbe des bois, employées sous forme pulvérulente, et administrées de la même manière qu'on donne l'Ipecacuanha.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médi- cament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Déjections alvines.	
<i>Observations sur la partie corticale des racines.</i>							
1	Fille.....	19	Fièvre bilieuse.....	12	2	2	Ce malade a pris trois fois l'émétique dans le cours de sa vie, sans jamais vomir.
2	Femme.....	40	Embarras gastrique..	15	5	0	
3	Homme.....	77	Paralysie.....	18	0	10	
4	Fille.....	15	Fièvre.....	12	3	3	
5	Garçon.....	4	Coqueluche.....	4	1	1	Le vomissement n'a eu lieu que trois heures après avoir pris la poudre d'Euphorbe. Il faut des émétiques et des purgatifs très-forts pour agir sur cette malade, qui prit un jour 2 grains de tartre stibié sans avoir la moindre évacuation. C'est la malade n° 17 du troisième Tableau.
6	Femme.....	54	Angine avec embarras gastrique.....	18	2	0	
7	Femme.....	32	<i>Idem. idem.....</i>	20	1	0	
8	Homme.....	53	Pleurésie bilieuse,...	18	4	5	Le premier vomissement n'a eu lieu qu'une heure après que la dernière dose de la poudre eut été donnée, et lorsque déjà il y avait eu trois évacuations alvines.
<i>Expériences sur la partie corticale des tiges.</i>							
1	Femme.....	35	Maladie laiteuse.....	24	2	3	La poudre fut donnée en huit fois, chaque dose de 3 grains étant administrée de demi-heure en demi-heure. La malade n'a vomé qu'à la septième prise.
2	Femme.....	62	Fièvre gastrique.....	20	0	1	La poudre a été donnée en trois fois.
3	Garçon.....	16	Fièvre bilieuse.....	18	0	15	Le malade n'a pas même eu de nausées. Les nombreuses évacuations alvines ont eu lieu sans causer de coliques.



N<sup>o</sup>. 5. TABLEAU des effets produits par la partie corticale des racines de l'Euphorbe Pithyuse, employée sous forme pulvérulente.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSES du médi- cament employé.	NOMBRE DES ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Dejections alvines.	
1	Garçon.....	20	Fièvre quotidienne.....	15	1	5	La poudre a été donnée en trois fois, à demi-heure d'intervalle. Purgation très-facile et sans coliques. Jusqu' alors les médecines les plus fortes n'avaient fait que peu ou point du tout d'effet sur cette malade.
2	Homme.....	31	Fièvre tierce.....	20	0	7	
3	Femme.....	45	Fièvre catarrhale.....	24	0	12	
4	Femme.....	52	Fièvre gastrique.....	18	0	9	Pas du tout de nausées; quelques coliques légères.
5	Femme.....	48	Embarras gastrique.....	18	3	4	
6	Femme.....	60	Rhumatisme.....	18	0	15	Coliques assez fortes avant les deux premières selles; les autres évacuations faciles et non douloureuses.
7	Femme.....	54	Paralytie.....	18	0	12	
8	La même malade.....			15	0	8	Coliques légères avant les deux premières selles; les autres évacuations nullement douloureuses. Pas du tout de coliques.
9	Garçon.....	14	Rougeole.....	10	0	9	
10	Garçon.....	12	Rougeole.....	8	3	5	Cet enfant avait vomi deux médecines ordinaires, composées avec le Séné et la Rhubarbe, quelques jours avant de prendre l'Euphorbe pithyuse. Je lui avais fait préparer cette poudre en pilules, et ce ne fut qu'une heure après avoir pris celle-ci qu'il vomit aussitôt après avoir bu une tasse de bouillon aux herbes.
11	Homme.....	55	Somnolence, étourdissem.	12	0	6	
12	Le même malade.....			15	0	9	
13	Femme.....	62	Tumeur abdominale d'une nature obscure.....	18	0	5	La poudre a été délayée dans six tasses de bouillon aux herbes, et donnée en six fois, de demi-heure en demi-heure. La malade n'a eu ni nausées ni coliques.
14	La même malade.....			18	1	7	
15	Femme.....	50	Étourdissemens.....	12	0	6	La poudre a été prise en trois fois seulement. La poudre a été prise en six fois. La malade n'a eu ni nausées ni coliques.
16	Femme.....	67	Maladie entanée.....	13	2	0	
17	Fille.....	14	Dartres.....	8	0	9	Idem. idem.
18	Garçon.....	2	Rougeole.....	3	0	7	
19	Femme.....	43	Embarras gastrique.....	12	0	7	Idem. idem.
20	Fille.....	18	Dartres.....	15	1	5	
21	Homme.....	48	Pleurésie rhumatismale.....	12	0	11	Idem. idem.
22	Femme.....	40	Engorgement lacteux.....	15	3	3	
23	Fille.....	19	Epilepsie.....	12	0	4	Point de coliques. Point de nausées, point de coliques.
24	Femme.....	62	Ophthalmie.....	12	0	10	
25	Garçon.....	2	Rougeole.....	3	1	2	Idem. idem.
26	Femme.....	35	Embarras gastrique.....	12	0	8	
27	Garçon.....	2½	Rougeole.....	4	0	2	Idem. idem.
28	Homme.....	67	Paralytie.....	15	0	9	
29	L'enfant n <sup>o</sup> 27.....			6	0	2	Idem. idem.
30	La malade n <sup>o</sup> 26.....			12	0	9	
31	Homme.....	26	Fièvre biliense.....	18	0	8	Les purgatifs faibles n'agissent pas sur ce malade. Quelques légères coliques.
32	Homme.....	69	Paralytie.....	18	0	3	
33	Femme.....	34	Embarras gastrique.....	12	0	10	
34	La même malade.....			8	0	7	La purgation n'a eu lieu qu'au bout de vingt heures; la poudre avait été donnée sous forme pilulaire et en quatre doses. Ce malade est d'ailleurs dif- ficile à purger; 2 gros de Séné ne lui ont procuré aucune évacuation, et la même chose lui est arrivée après avoir pris 30 grains de racine d'Elaterium en poudre.
35	Garçon.....	14	Dartres.....	12	0	3	
36	Le même malade.....			18	0	8	

N<sup>o</sup> PARTIE, page 15.

N° 6. TABLEAU des effets produits par la partie corticale des racines et des tiges de l'Euphorbe Épurge, employées sous forme pulvérulente.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médi- cament employé.	NOMBRE des ÉVACUATIONS.		OBSERVATIONS.
					Vomisse- mens.	Déjections alvines.	
<i>Partie corticale des racines de l'Euphorbe Épurge.</i>							
1	Fille.....	21 <sup>ans.</sup>	Embarras gastrique..	18 <sup>grains.</sup>	1	2	
2	Homme.....	37	Fièvre tierce.....	18	0	12	
3	Fille.....	12	Embarras gastrique..	16	1	1	
4	Homme.....	52	<i>Idem.</i> .....	24	1	2	
5	Femme.....	55	Fièvre bilieuse.....	24	0	10	
6	Femme.....	51	<i>Idem.</i> .....	18	4	3	
<i>Partie corticale des tiges de l'Euphorbe Épurge.</i>							
1	Homme.....	69	Paralysie.....	24	3	0	
2	Homme.....	33	Embarras gastrique..	10	0	2	
3	Fille.....	18	Épilepsie.....	30	1	0	Cette malade est très-difficile à purger; il lui faut des purgatifs très-forts. Dans ces deux cas, la poudre d'Épurge a été donnée sous forme pilulaire et en quatre fois, à demi-heure d'intervalle. Le vomissement survenu lors de la seconde purgation peut être attribué au bouillon aux herbes, que le malade prit après avoir avalé sa première pilule; car, ayant bu du thé après les trois autres, il n'eut plus de vomissements. Lors de la première purgation, il n'avait pris que du thé.
4	Garçon.....	14	Dartres.....	24	0	6	
5	Garçon.....	Le même n° 4.....		24	1	7	
<i>TABLEAU des effets des racines de l'Euphorbe Peplus en poudre.</i>							
1	Femme.....	35 <sup>ans.</sup>	Fièvre tierce.....	20 <sup>grains.</sup>	0	3	Pas de nausées, pas de coliques.



dans des cas où l'on aura besoin de produire une violente secousse, comme dans ceux des malades n<sup>os</sup> 4 et 17. (*Voyez le 5<sup>e</sup> Tableau.*) Le plus souvent 12 à 15 grains devront suffire, et même beaucoup moins, si l'on n'a pas affaire à des adultes. Quand on voudra employer l'Euphorbe de Gérard, on pourra au contraire le prescrire avec assurance de 15 à 24 grains. J'ai moi-même pris cette dernière dose dans un embarras gastrique que j'eus dans les premiers jours du mois de juin de l'année 1808. Je fus alors le second (*voyez le 2<sup>e</sup> Tableau, n<sup>o</sup> 2.*) à faire l'essai de cette plante, et j'ai pu me convaincre que sa racine en poudre n'avait aucune saveur désagréable. Trois vomissemens faciles et copieux me furent procurés par ce vomitif, et ils furent suivis de quatre évacuations alvines, qui n'ont été accompagnées d'aucune colique; enfin, au bout de vingt-quatre heures, j'étais complètement guéri.

L'Euphorbe pithyuse, ainsi que l'Euphorbe épurge et l'Euphorbe péplus, si pour ce dernier on peut conclure d'une seule observation, ne doivent pas être employés comme émétiques; les deux derniers même ne peuvent guère être proposés pour aucun usage, à cause de leur action incertaine (*voyez le 6<sup>e</sup> Tableau*); mais le premier étant presque exclusivement purgatif, pourrait sans doute être employé dans cette seule indication. Effectivement, sur trente-six malades qui ont pris la racine de cette plante, huit seulement ont vomé, et ces huit malades réunis n'ont eu que quinze vomissemens, tandis que les trente-six malades ensemble ont eu deux cent quarante-quatre évacuations alvines. (*Voyez le 5<sup>e</sup> Tableau.*) Tous les praticiens savent qu'il n'est pas rare de voir les différens purgatifs agir quelquefois comme émétiques, et j'ai vu plusieurs fois le Jalap faire vomir: à la vérité cela n'est pas fréquent; mais l'on peut, sans exagération, dire que cela arrive à un douzième ou à un quinzième des malades. L'Euphorbe pithyuse diffère donc très-peu du Jalap sous ce rapport, et si on pouvait lui enlever le peu qu'il a de propriété émétique, il serait très-propre à remplacer cette drogue exotique. Peut-être parviendrait-on à annihiler la très-légère éméticité de l'Euphorbe pithyuse, en lui enlevant une partie de son principe résineux, par le moyen de quelque préparation alcoolique; mais le temps ne m'a pas permis de faire encore cette préparation, à laquelle j'ai pensé trop tard; je suis seulement parvenu à avoir un assez bon purgatif qui n'a pas fait vomir,

en mélangeant cet Euphorbe avec un autre purgatif indigène plus faible; c'est ce que j'expliquerai, lorsque je traiterai des Lisérons. Je dirai simplement ici qu'en délayant la poudre seule du Pithyuse dans cinq à six tasses de bouillon aux herbes ou bien d'eau sucrée, et en faisant prendre le tout dans l'espace de trois heures, il est rare que cela provoque le vomissement. Ce purgatif administré de cette manière, quoiqu'il soit fort énergique, n'agit pas avec violence. Très-peu de ceux qui en ont pris se sont plaint d'avoir ressenti des coliques, et elles ont été en général très-légères chez ceux qui en ont éprouvé. La dose que je fixe pour les adultes est de 12 à 18 grains.

Je conclus de ce qui vient d'être dit, que les racines de plusieurs Euphorbes de France peuvent complètement remplacer l'Ipécacuanha; que celles de ces plantes qu'on peut dès à présent mettre en usage, d'après mes expériences, sont l'Euphorbe de Gérard, l'Euphorbe cyprès et l'Euphorbe des bois; que l'Euphorbe pithyuse convenablement modifié, pourra très-bien suppléer le Jalap; que toutes ces plantes enfin, malgré ce qu'on en a dit, ne doivent pas être regardées comme dangereuses, et ne peuvent produire aucun mauvais effet, tant qu'on ne les emploiera, comme tous les médicamens énergiques, qu'à des doses convenables.

Quant à la manière dont j'ai préparé les racines des Euphorbes, elle est fort simple: après les avoir arrachées, au commencement de l'été, je les ai simplement exposées à l'air libre, où leur dessiccation s'est opérée en quinze à vingt jours, et lorsqu'elle a été complète, je les ai fait pulvériser (1). Dans cette opération, la partie corticale m'a paru facile à mettre en poussière, tandis que l'axe de la racine ou la partie ligneuse a été seulement brisée en fragmens plus ou moins menus, qui n'auraient pu être réduits en poudre qu'avec beaucoup de difficulté. J'ai rejeté cette dernière partie, et je ne me suis servi que de la première, excepté dans les racines d'Euphorbe Péplus, qui étant très-minces, ont été plus facilement et presque en entier réduites en poudre.

(1) Les Euphorbes, comme toutes les autres plantes que j'ai fait réduire en poudre pour les employer sous cette forme, ont été soumis à une pulvérisation très-exacte, et passés par un tamis de soie très-serré.



§. III. *Des Narcisses et du Lis-Narcisse.*

Les Narcisses sont assez connus par leurs charmantes fleurs qui, dans les premiers jours du printemps, font un des plus beaux ornemens de nos jardins; mais, quant aux propriétés, ces mêmes plantes sont très-négligées depuis long-temps. Cependant Dioscorides et Pline ont parlé de la vertu émétique des bulbes de l'espèce que nous nommons Narcisse des poètes (*Narcissus poeticus*. Lin.), et Clusius dit que les racines ou oignons de tous les Narcisses provoquent le vomissement, ce qu'il assure avoir souvent éprouvé, sans désigner d'ailleurs les espèces qu'il a employées, ni la manière de les mettre en usage. Il paraît que les anciens, lorsqu'ils se servaient du Narcisse pour exciter le vomissement, faisaient cuire son oignon et le mangeaient ainsi préparé, ou buvaient l'eau dans laquelle on l'avait fait bouillir; c'est au moins ce que l'on peut présumer d'après ce que dit Dioscorides: *Radix (Narcissi) cocta, sive estur sive bibitur, vomitoria est.* Lib. 4, cap. 155.

Je n'ai fait usage d'aucune de ces deux manières; j'ai préféré faire sécher les oignons pour les employer sous forme pulvérulente. Jusqu'à présent je n'ai encore soumis à mes observations que trois espèces de Narcisse, sur lesquelles une seule m'a présenté, comme émétique, des résultats assez satisfaisans. (*Voyez la partie supérieure du Tableau ci-joint.*) Je décrirai cette espèce qui est le Narcisse odorant, et je ne ferai qu'indiquer les deux autres qui sont le Narcisse Tazette (*N. Tazetta*, Lin.), et le Narcisse Perillon (*N. Pseudo-Narcissus*, Lin.). (*Voyez la 2<sup>e</sup> partie du Tableau cité.*)

*Narcissus odoratus*. Lin. Spec. 416. — Curt. Bot. Mag. tab. 76. — Red. Mil. tab. 157. — Lois. Fl. Gall. 191.  
*N. juncifolius primus*, amplo calice. Clus. Hist. 158.

Le Narcisse odorant a ses feuilles demi-cylindriques, canaliculées, et d'un vert foncé. Sa tige est parfaitement cylindrique; elle porte à son sommet depuis 1 jusqu'à 4 et 5 fleurs d'un beau jaune et d'une odeur très-suave, dont le nectaire est en cloche, moitié plus court que les pétales, et divisé sur son bord en 6 lobes arrondis. Cette espèce croît naturellement dans les champs et les lieux incultes en Provence; on la cultive dans les jardins, sous le nom de *grande Jonquille*.

II<sup>e</sup> PARTIE.

B

TAB. LEAU des observations faites sur l'emploi des racines de *Narcisse odorant*, données sous forme pulvérisée.

Sexe des Malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	Doses du médicament administré.	ÉVACUATIONS produites.		OBSERVATIONS.
				Vomissements.	Déjections alvines.	
1	Fille..... 15 ans.	Embarras gastrique.....	18 grains.	6	0	La malade avait beaucoup de disposition à vomir; elle avait vomis la veille spontanément.  C'est le même malade qu'à N <sup>o</sup> 1 <sup>er</sup> du Pancratiel.
2	Femme..... 30	<i>Idem</i> .....	24	4	0	
3	Fille..... 18	Fievre bilieuse.....	36	2	0	
4	Homme..... 50	Catarrhe pulmonaire et embarras gastrique.....	50	7	0	
5	Femme..... 26	Fievre terce.....	50	4	0	
6	Homme..... 54	<i>Idem</i> .....	50	0	0	
7	Femme..... 48	Embarras gastrique.....	50	3	0	
<p>TAB. LEAU des observations faites sur la poudre des racines de <i>Narcisse tazette</i> et de <i>Narcisse portillon</i> mêlées ensemble.</p>						
1	Fille..... 28 ans.	Pierre quotidienne.....	24 grains.	1	0	Le vomissement a été peu considérable.  <i>Idem.</i>  Les vomissements n'ont eu lieu que trois heures après que le malade eut pris la poudre, et dans l'interalle il but au moins deux pintes d'eau tiède. Cette eau, buë en grande quantité, est-elle seule déterminée les vomissements, ou sont-ils dus à la poudre de <i>Narcisse</i> ?
2	Femme..... 63	Paralysie.....	24	1	0	
3	Homme..... 30	Pleurésie bilieuse.....	20	1	1	
4	Homme..... 42	Rhumatisme.....	36	5	0	
5	Femme..... 32	Anorexie.....	36	0	0	

La propriété que les bulbes des Narcisses ont de provoquer le vomissement n'est pas bornée aux seules espèces de ce genre; elle paroît appartenir à une grande partie des autres plantes de la même famille. La bulbe du Lis-Narcisse ou Pancratier maritime et celle de la Perce-neige, ont aussi cette faculté. Je n'ai pu me procurer assez de bulbes de cette dernière plante pour la soumettre à mes observations; mais celles que j'ai faites sur la première sont entièrement en sa faveur; je dois seulement regretter que les essais n'en aient pas été plus multipliés.

L'oignon du Lis-Narcisse (*Pancratium maritimum*, Lin.) est peu connu comme émétique, quoiqu'il suffise, selon Lobel, de le goûter pour avoir des nausées. Le continuateur de la matière médicale de Geoffroy appelle cette plante *petite Scille*, *Squille blanche*, et dit qu'elle passe pour avoir les mêmes vertus que l'oignon de Scille ordinaire; il ajoute qu'elle peut lui être substituée, mais qu'elle n'a pas autant de force. Elle croît dans les sables sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée, où elle est assez commune pour qu'il soit facile et peut-être utile d'en essayer l'usage; car jusqu'à présent je ne crois pas qu'il y ait rien de positif sur son emploi. Pour m'assurer de ses véritables propriétés, j'ai fait venir de ses oignons, de Provence; je les ai fait sécher, réduire en poudre, et j'ai commencé à les soumettre à l'observation; mais jusqu'à présent je n'ai eu le temps que de faire deux expériences, et j'en présente ici le résultat d'après lequel on peut espérer de n'être pas trompé en employant cette plante comme émétique.

TABLEAU des observations faites sur l'emploi des Oignons du Lis-Narcisse ou Pancratier maritime en poudre.

Sexe des malades.	Age.	NATURE de la maladie.	Dose du médica- ment ad- ministré.	EVACUATIONS produites.		OBSERVATIONS.
				Vomisse- mens.	Dejections alvines.	
1 Homme.	ans. 54	Fièvre tierce.	grains. 40	5	0	La poudre a été donnée en deux fois, par doses de 20 grains. Ce médicament ordinairement peu sensible à l'action des émétiques.
2 Homme.	59	Erysipèle....	60	3	2	

## §. IV. De l'Asaret.

*Asarum Europæum.* Lin. Spec. 276. — Bull. Herb. tab. 69. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 202. — All. Fl. Ped. n° 2069. — Lois. Fl. Gall. 276.

*Asarum.* Matth. Valgr. 56. — Fuchs. Hist. 10. — J. Bauh. Hist. 5. p. 548. — Fl. Dan. t. 655.

*Asarum foliis reniformibus, subhirsutis.* Hall. Helv. n° 1547.

L'Asaret, nommé vulgairement *Rondelle*, *Cabaret*, ou *Oreille-d'homme*, est une plante vivace, dont la racine est brunâtre, horizontale, garnie de beaucoup de fibres plus menues, qui s'implantent dans la terre. Cette racine donne çà et là naissance à des tiges très-courtes, qui portent deux feuilles pétiolées, réniformes, luisantes, d'un vert obscur, presque glabres, un peu velues en leur pétiole. De la bifurcation de ces deux feuilles sort un pédoncule long de 6 lignes, ou environ, portant, à son extrémité, une seule fleur de couleur pourpre foncée, ou noirâtre, ayant un calice campanulé, d'une seule pièce, trifide; point de corolle; 12 étamines; 1 ovaire à style court, terminé par 1 stigmate à 6 rayons. Le fruit est 1 capsule à 6 loges et à plusieurs graines. Cette plante croit en Europe, dans les bois à l'ombre; il est des cantons de la France où elle est très-commune, mais elle est assez rare aux environs de Paris.

Les propriétés qu'on a attribuées à l'Asaret, sont d'être diurétique, sudorifique, sternutatoire, etc.; mais une faculté qu'il possède d'une manière plus positive et plus constante, est celle de provoquer le vomissement et la purgation. Il y a long-temps que les anciens lui ont reconnu cette faculté, et avant la découverte de l'Ipécacuanha, il était assez généralement employé comme vomitif; mais bientôt cette drogue exotique l'a fait oublier. D'après l'autorité et les observations de plusieurs auteurs recommandables, ainsi que d'après les expériences que j'ai faites, l'oubli dans lequel est tombé l'Asaret n'est pas du tout mérité; et la préférence qu'on a donnée à la racine du Brésil n'a eu d'autre motif qu'une passion aveugle qui porte en général les Européens à ne trouver bon que ce qui ne vient pas chez eux, et que ce qui est rare et cher; passion qui, comme je l'ai dit ailleurs, a

peut-être régné et règne encore en médecine plus que dans toute autre chose.

Linné et Cullen avaient déjà proposé de revenir à l'Asaret, et le dernier s'était assuré, par des expériences, que la plante indigène pouvait convenir dans les mêmes circonstances où l'on employait la racine étrangère. MM. Coste et Willemet, par de nouvelles expériences, n'ont laissé aucun doute à ce sujet; ces deux derniers ont donné la racine d'Asaret de deux manières: en poudre, à la dose de 24 à 40 grains, dans du bouillon, ou autre véhicule; et en infusion, depuis 1 jusqu'à 2 gros. Ils ont aussi employé les feuilles en infusion, au nombre de 4 à 12. De ces trois manières d'administrer l'Asaret, quelle qu'ait été celle employée, elle a constamment fait vomir trois à quatre fois, sans violence, et procuré des évacuations alvines qui n'ont été accompagnées ni suivies d'aucun accident.

On a reproché à l'Asaret de n'être pas un émétique sûr, et de purger souvent sans faire vomir, comme aussi de causer trop d'irritation, d'agir avec trop de violence, et enfin trop faiblement. Tous ces reproches ne sont nullement fondés, mais paraissent tenir aux mauvaises manières mises en usages pour le préparer, et aux doses trop considérables, ou trop faibles, auxquelles il a été donné. On trouve, dans les auteurs, l'Asaret prescrit depuis 6 grains jusqu'à 1 demi-once et même 6 gros. Dioscorides dit qu'à cette dernière dose, il purge de même que l'Hellébore. N'est-on pas fondé à attribuer à cette énorme disproportion dans les doses tout ce qu'on a dit contre l'Asaret, qui, par son action vomitive toujours certaine, lorsqu'il sera bien préparé et donné à dose convenable, paraît très-propre à remplacer l'Ipécacuanha? J'ajouterai même, d'après les observations qui me sont propres, que les feuilles de cette plante indigène, réduites en poudre très-fine, ont une propriété émétique particulière, telle que je ne connais aucune autre substance, soit minérale, soit végétale, qu'on puisse leur comparer. Un coup d'œil jeté sur le Tableau qu'on trouvera un peu plus bas, fera sentir cela beaucoup mieux que je ne le dirais.

Je regrette bien d'avoir commencé trop tard mes expériences sur les feuilles d'Asaret, et que le temps ne m'ait pas permis de les multiplier ou de les varier davantage, pour voir à quoi pouvait tenir leur éméticité constante, et s'il

faudrait seulement l'attribuer à ce que je n'ai employé que des feuilles réduites en poudre très-fine, tandis que ceux qui ont obtenu à peu près en égale quantité des évacuations par haut et par bas, s'étaient servis de l'Asaret en poudre plus grossière. C'est au moins ce que je puis conjecturer d'après Matthiolo et Linné, qui ont dit que les racines de cette plante en poudre très-fine faisaient vomir, et qu'en poudre grossière elles lâchaient seulement le ventre.

Selon Geoffroy et Murray, la décoction aqueuse de l'Asaret n'a pas la propriété émétique que possèdent au contraire l'infusion et la décoction vineuse; ce qui paraît tenir à un principe résineux qui n'est pas soluble dans l'eau, mais dans le vin.

Les auteurs qui, avant moi, avaient recommandé l'Asaret, conseillent de le laisser sécher à l'air libre pendant six mois avant de l'employer, et de ne pas s'en servir quand il a plus de deux ans, parce que, disent-ils, ses propriétés paraissent diminuer et se perdre avec le temps. Toutes les substances médicamenteuses sont dans ce cas, mais je crois qu'on a trop borné le temps pendant lequel la plante en question peut conserver son activité; les feuilles que j'ai employées étaient recueillies depuis plus de dix-huit mois, et leur usage m'a prouvé qu'elles étaient dans toute leur force. Quant à l'espace à mettre entre la récolte de la plante et le moment de s'en servir, je crois encore qu'il suffit qu'on lui ait donné le temps de sécher, et alors cela dépend uniquement de la chaleur de la saison. Ceux qui avaient supposé trop de violence à l'Asaret prescrivaient de le faire macérer dans le vinaigre pour modérer son action; mais MM. Coste et Willemet l'ayant fait, la plante a perdu sa faculté émétique.

DE L'IPÉCACUANHA.

25

TABIEAU des effets produits par les feuilles d'Asaret d'Europe, réduites en poudre et employées à la place de l'ipécacuanha.

N <sup>o</sup>	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations.		OBSERVATIONS.
					Vomissements.	Diarrhées.	
1	Femme...	55 ans.	Embaras gastrique...	20 grains.	8	0	La poudre d'Asaret a été donnée à tous les malades en trois ou quatre fois, délayée et étendue dans trois à quatre verres d'eau tiède.
2	Femme...	47	Idem.	24	6	5	
3	Homme...	69	Idem.	24	7	0	Le malade n'a commenté à vomir qu'un très-petit verre à moitié une fois que l'impulsion fut commandée à l'estomac; les vomissements se succédèrent à peu d'intervalles les uns des autres, et sans cause de fatigue sensible.
4	Homme...	40	Fievre quotidienne...	36	8	1	
5	Fille...	18	Leucorrhée...	40	4	0	
6	Homme...	25	Catarrhe pulmonaire et embarras gastrique...	40	4	1	
7	Femme...	30	Fievre quotidienne...	40	15	0	Vomissements abondants de matières blanches pendant cinq heures.
8	Homme...	25	Fievre bilieuse...	30	8	0	
9	Femme...	32	Catarrhe pulmonaire...	50	15	0	Quelques symptômes gastriques étant venus compliquer le catarrhe pulmonaire, on administra l'opium à la dose de quatre grains par jour. La maladie a suivi son cours habituel, et s'est trouvée guérie après.
10	Homme...	20	Embaras gastrique...	50	8	0	
11	Fille...	8	Diarrhée...	20	10	0	Assez. L'administration de l'Asaret, il y a eu de la diarrhée à quinze heures par jour; la poudre émétique a diminué le nombre des évacuations.
12	Garçon...	6	Fievre bilieuse...	10	12	5	

1. L'estomac, que l'on fait à ce dessein vomir pendant sept heures de suite, se qui est pendant n° pas beaucoup fatigué; il est dans la situation le lendemain du vomissement, et il n'a rien senti de remarquable.

B 4

§. V. *De la Dentelaire et de la Bétoine.*

Ayant fait quelques expériences sur la Dentelaire d'Europe et sur la Bétoine officinale, je terminerai par ces deux plantes l'exposé de mes observations sur les succédanées de l'Ipécacuanha.

*Plumbago Europæa.* Lin. Spec. 215. — Lois Fl. Gall. 118. — *Plumbago quorundam.* Clus. Hist. CXXIII.

La plupart des livres de matière médicale ne disent rien de la Dentelaire. Toutes ses parties sont âcres et caustiques. Depuis quelque temps on l'a employée extérieurement, avec beaucoup de succès, contre la gale; mais ce n'a pas été sous ce rapport que je l'ai examinée, ce n'a été que comme émétique ou comme purgative que je m'en suis occupé. Wedelius a dit qu'on pourrait substituer sa racine à l'Ipécacuanha; mais son âcreté m'ayant fait craindre de l'employer sans précaution, j'ai perdu beaucoup de temps pour l'essayer à de petites doses, comme on le verra dans le Tableau ci-joint. Mes observations m'ont prouvé que cette plante était bien moins énergique qu'on ne l'avait cru, et qu'elle n'était qu'un émétique très-incertain.

*Betonica officinalis.* Lin. Spec. 810. — All. Fl. Ped. n° 128. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 252. — Bull. Herb. tab. 41. — Lois. Fl. Gall. 553.

*Betonica purpurea.* Fl. Dan. tab. 726.

Ayant trouvé dans quelques auteurs anciens que la décoction d'une poignée de racines de Bétoine excitait des vomissemens et la purgation, j'ai voulu essayer cette plante pour vérifier si les propriétés qu'on lui attribuait étaient certaines, et j'ai commencé les expériences suivantes, en employant ses racines en poudre. Jusqu'à présent je n'ai encore rien obtenu qui pût me faire croire à la vertu émétique de cette plante, ou parce que je ne suis pas encore arrivé à la dose où elle pourrait provoquer le vomissement, ou peut-être parce qu'elle n'a réellement pas cette faculté. La Bétoine est une plante très-commune dans tous nos bois, et en général répandue dans presque toute l'Europe.



DE L'IPÉCACUANHA.

52 TABLEAU des observations faites sur les racines de la Dentelaire d'Europe, réduites en poudre et employées dans l'intention de remplacer l'ipécacuanha.

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	POUDRE composée de		NOMBRE des évacuations.		OBSERVATIONS.
			Dentelaire.	Ipécacuanha.	Vomissements.	Déjections aqueuses.	
Premières observations dans lesquelles la Dentelaire a été donnée pour essayer avec l'ipécacuanha, en augmentant graduellement la dose de la première, et en diminuant celle du second.							
1	Femme...	26	2	12	6	2	} La plupart des évacuations qui ont eu lieu dans ces sept observations, doivent être plutôt attribuées à l'action de l'ipécacuanha qu'à celle de la Dentelaire.
2	Homme...	69	4	8	0	2	
3	Homme...	57	6	10	2	9	
4	Femme...	64	6	6	0	0	
5	Femme...	37	8	6	3	4	
6	Homme...	67	12	8	3	0	
7	Homme...	34	10	6	0	8	
Suite des observations dans lesquelles la Dentelaire a été employée seule.							
8	Garçon...	11	10	0	4	5	
9	Homme...	15	15	0	0	0	
10	Fille...	18	18	0	6	0	
11	Femme...	53	18	0	0	0	
12	Garçon...	6	12	0	1	0	
13	Homme...	36	30	0	0	1	

DES SUCCÉDANÉES

TABIEAU des observations faites sur les racines de la Bêtoine officinale, réduites en poudre et employées comme émétiques.

Sexe des malades.	Age.	NATURE de la maladie.	POUDRE composée de		NOMBRE des évacuations.		OBSERVATIONS.	
			Bêtoine.	Ipecacuanha.	Vomitive.	Dijection alvine.		
<p><i>Premières observations dans lesquelles la Bêtoine a été donnée, pour en faire l'essai, avec l'Ipecacuanha, en augmentant graduellement la dose de la première, et en diminuant celle du second.</i></p>								
1	Fille.....	24	Embarras gastrique.....	4	10	6	3	<p>Dans la plupart de ces observations, les évacuations qui ont eu lieu doivent être reconnues pour cause de l'Ipecacuanha plutôt que la Bêtoine.</p>
2	Homme...	47	Diarrhée.....	8	8	2	2	
3	Garçon...	11	Rougeole.....	8	6	1	1	
4	Femme...	41	Embarras gastrique.....	12	12	0	5	
<p><i>Observations dans lesquelles la Bêtoine a été seule employée.</i></p>								
5	Homme...	38	Diarrhée.....	24	0	0	4	<p>Les évacuations alvines ont probablement été déterminées plutôt par la nature de la maladie, que par la Bêtoine.</p>
6	Le même malade.....			24	0	0	1	

## RÉSUMÉ.

Les expériences que j'ai entreprises et que j'ai rapportées dans les tableaux qui forment la plus grande partie de la substance de ce Mémoire, avaient pour but de trouver dans nos plantes indigènes des succédanées à l'Ipécacuanha. Dans ces expériences, j'ai soumis à une observation exacte et positive, treize de ces plantes, savoir, les racines de six Euphorbes, celles de quatre Narcisses, les feuilles d'Asaret, les racines de la Dentelairé et celles de la Bétoine. Les résultats que j'ai obtenus ont été très-satisfaisans pour plusieurs de ces substances. Les faits d'après lesquels on pourrait conclure sur la propriété des autres, ne sont pas encore assez multipliés; quelques-unes enfin ne paraissent pas avoir une qualité émétique assez prononcée pour mériter d'être employées sous ce rapport.

Les espèces dans lesquelles j'ai reconnu la faculté de provoquer d'abord le vomissement et ensuite la purgation, de la même manière qu'agit ordinairement l'Ipécacuanha, sont les racines de l'Euphorbe de Gérard, de l'Euphorbe cyprès et de l'Euphorbe des bois. La première peut se prescrire à des adultes, à la dose de 18 à 24 grains, et les deux autres à celle de 12 à 18 ou 20 grains au plus. Des trois autres Euphorbes, l'un, l'Euphorbe Pythyuse, est peu émétique et beaucoup plus purgatif; il serait très-bon, sous le second rapport, si on pouvait lui enlever le peu qu'il a d'éméticité. Quant aux deux derniers, l'Epurge est aussi plus purgatif qu'émétique, et il ne m'a pas paru agir d'une manière constante; le Péplus n'a été observé qu'une seule fois, ce qui ne suffit pas pour conclure à son égard.

Les racines des Narcisses paraissent être douées d'une propriété émétique particulière. Sur douze malades qui en ont pris (voyez le Tableau page 18), neuf n'ont eu que des vomissemens, un dixième a eu un vomissement et une évacuation alvine en même temps; enfin deux autres n'ont eu aucune évacuation ni par haut ni par bas. Des trois racines de ce genre que j'ai soumises à mes observations, celles du Narcisse odorant méritent seules d'ailleurs d'être employées comme succédanées de l'Ipécacuanha, puisqu'à la dose de 18 à 50 grains elles ont, chez six malades, constamment produit deux à sept vomissemens; et l'on ne doit pas être surpris de voir que, chez un septième, elles n'en

aient occasionné aucun ; l'ipécacuanha manquant aussi quelquefois son effet émétique. (*Voyez* le Tableau de l'ipécacuanha, page 14.) Les racines du Tazette et du Porillon ont une action plus faible, plus incertaine, et je n'en conseille pas l'usage.

Le Lis-Narcisse, donné seulement deux fois, a constamment produit des vomissemens, et l'une des deux fois il s'en est suivi deux déjections alvines. (*Voyez* le Tableau page 19.) Si j'avais un plus grand nombre de faits semblables, je n'hésiterais pas à voir dans les racines de cette plante, données à la dose de 40 à 60 grains, un bon succédané de l'ipécacuanha ; mais deux observations sont insuffisantes pour cela, et je ne les présente que comme des aperçus qui peuvent mettre sur la voie des véritables propriétés de cette plante.

Les feuilles de l'Asaret sont encore plus décidément émétiques que toutes les racines dont j'ai déjà parlé ; car, données à douze malades différens, elles ont constamment provoqué quatre à quinze vomissemens. (*Voyez* le Tableau page 25.) Quatre fois seulement elles ont produit en même temps la purgation, laquelle a toujours été légère, ne s'étant manifestée chez deux personnes que par une seule évacuation, et les deux autres n'en ayant eu que trois chacune. Les feuilles de cette plante peuvent donc, avec raison, être considérées comme un des meilleurs émétiques que nous fournisse le règne végétal, puisque leur action presque toute entière paraît se passer dans l'estomac, et qu'il est fort rare que le mode d'excitation qu'elles ont imprimé à cet organe se transmette jusqu'au canal intestinal, comme le fait le plus souvent l'ipécacuanha. La dose des feuilles de l'Asaret, en poudre très-fine, est de 20 à 40 grains pour un adulte.

Quant à la Dentelaire et à la Bétoine, qui sont les dernières plantes sur lesquelles j'ai fait des expériences, elles sont aussi les dernières dans l'ordre des propriétés. L'une et l'autre ne peuvent être regardées que comme des émétiques très-incertains ; car, dans le plus grand nombre des cas, elles ont manqué leur effet sous ce rapport (*voyez* le Tableau sur la Dentelaire, page 25, et celui sur la Bétoine, page 26), et je crois qu'il suffira du petit nombre d'expériences que j'ai faites à leur sujet pour prouver le peu de valeur dont elles sont comme émétiques.

## SECOND MÉMOIRE.

### RECHERCHES

#### SUR LES SUCCÉDANÉES DU SÉNÉ.

##### §. I. *Du Séné.*

UNE substance généralement employée en médecine, c'est le Séné; cependant il est peu, ou, pour mieux dire, il n'est pas de drogue aussi désagréable à prendre, de quelque manière qu'on l'ait préparé, soit qu'on ait fait usage de ses feuilles, soit qu'on ait préféré ses fruits, vulgairement connus sous le nom de *follicules*. Dans une décoction de Séné, odeur, saveur, couleur, tout est fait pour dégoûter. Pourquoi ce médicament est-il en possession, depuis plusieurs siècles, d'entrer dans presque toutes les formules lorsqu'il est question de purger? Est-il donc doué de vertus particulières et exclusives? Je ne sache pas qu'on lui ait rien reconnu d'extraordinaire en ce genre, et je crois l'apprécier à sa juste valeur, en disant que c'est un purgatif assez sûr, qui agit avec énergie; mais aussi je ne pense pas que personne se refuse à convenir avec moi que ses préparations répugnent à presque tous les malades, et qu'elles sont sujettes à donner des coliques.

Le Séné, qu'on trouve dans le commerce, est dû à deux plantes du genre *Cassia*, l'une est le *Cassia Senna*, Lin., et l'autre le *Cassia acutifolia*, Lamarck. Celui qui provient de cette dernière espèce est plus estimé que l'autre; il est connu sous le nom de *Séné de la Palthe*; mais il est rare qu'on le trouve uniquement composé des feuilles de cette plante; il est presque toujours altéré, et surtout la première espèce, par une quantité plus ou moins grande de feuilles étrangères au genre *Cassia*, et qui appartiennent, au contraire, à une espèce de *Cynanchum* et à un *Bagnandier* (*Colutsa*).

Aux autres désagrémens dont j'ai déjà parlé, et qui

accompagnent l'usage du Séné, voilà encore un inconvénient fort grave à ajouter, c'est que souvent il est falsifié; ce qui détruit le seul avantage que cette drogue pourrait offrir, celui d'être un purgatif assuré. Toutes ces considérations auraient dû, ce me semble, déterminer depuis long-temps les médecins à remplacer le Séné par une autre substance; et comme les plantes qui peuvent avoir des propriétés analogues sont en grand nombre, je suis porté à croire que cela n'eût pas été difficile. Sur quatre-vingts plantes indiquées, et même davantage, que j'ai trouvées vaguement indiquées, comme purgatives, par différens auteurs, je n'ai encore pu en expérimenter que sept, et dans ce nombre infiniment petit, comparativement à ce qui reste à examiner, j'ai déjà trouvé une plante qui jouit des propriétés purgatives du Séné, sans en avoir la saveur insupportable, et qui, sous ce rapport, lui est infiniment préférable. Cette plante est la Globulaire turbith dont je vais faire l'histoire détaillée. Je ferai aussi celle de l'Anagyris, de trois espèces de Garous, et de la Camelée à trois coques, quoique je n'aie pas trouvé, dans ces derniers, des purgatifs aussi certains; mais les expériences que j'ai faites sur ces plantes prouvent au moins qu'on peut les donner sans inconvénient à l'intérieur, et peut-être pourra-t-on par la suite les employer avec avantage dans quelques cas particuliers.

#### §. II. De la Globulaire Turbith.

*Globularia Alypum.* Lin. Spec. 159. — Lois. Fl. Gall. 75. — Lois. in Duham. Arb. ed. 2<sup>e</sup> vol. 5. pag. 138. tab. 41. fig. 1.

*Hyppoglossum valentinum.* Clus. Hist. 90.

*Alypum montis Ceti Narbonensium, Herba terribilis vulgò.* Lob. Adv. 158. Observ. 201.

*Alypum Penæ.* Dalech. Hist. 1680, et *Empetron phacoides.* Ibidem. 1671.

*Alypum Monspelianum, sive Frutex terribilis.* J. Bauh. Hist. 1. lib. V. pag. 598. — Nissole, Act. Acad. Paris. 1712. pag. 556. tab. 18.

*B. Globularia fruticosa, myrti folio, tridentato.* Tournef. Inst. 467. — Garid. Pl. de Prov. 210. tab. 42.

La Globulaire turbith est un petit arbrisseau de 2 à 5 pieds

de haut, dont les rameaux sont grêles, redressés, recouverts dans leur jeunesse d'une écorce brunâtre, qui devient cendrée en vieillissant. Ses feuilles sont alternes, lancéolées, rétrécies en pétiole à leur base, longues d'un pouce ou un peu moins, très-entières ou munies d'une à deux dents vers leur sommet, qui est très-aigu; elles persistent pendant l'hiver, et leur consistance est dure, sèche et coriace. Ses fleurs sont bleuâtres, réunies au sommet des rameaux dans un calice commun, et forment une petite tête qui a l'aspect d'une Scabieuse ou d'une Composée. Ces têtes sont ordinairement solitaires et terminales, quelquefois aussi il y en a deux ou trois de placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Cet arbrisseau croît naturellement dans les parties méridionales de l'Europe, sur les collines exposées au soleil; il est assez commun en Languedoc et en Provence.

L'espèce que je viens de décrire est absolument bannie de nos matières médicales; ce qu'un praticien en a dit il y a vingt et quelques années est resté dans l'oubli (1), et ce n'est guère que dans les auteurs du 16<sup>e</sup> siècle ou dans les botanistes qu'on trouve quelque chose sur la Globulaire turbith. Parmi les premiers, les uns n'ont fait aucune difficulté de la rapporter à l'Alypum de Dioscorides, quoique la description de la plante à laquelle cet auteur donne ce nom, ne convienne en aucune manière à celle que nous connaissons aujourd'hui. Les autres, en lui conservant le nom de Dioscorides, qu'elle a toujours retenu depuis, sont convenus cependant qu'ils ne connaissaient aucune plante à laquelle on pût rapporter l'Alypum des anciens; mais qu'on pouvait seulement présumer qu'il appartenait à quelque espèce de Férule ou de Thapsie. D'autres, enfin, se rangeant de l'avis de quelques savans qui ont cru que les Arabes appelaient *Turbith* tout phlegmagogue fort, disent que nulle plante ne mérite mieux ce nom que l'Alypum, auquel on donne, en Languedoc, un nom d'aussi mauvais présage, celui d'*Herbe terrible*. Lobel et J. Bauhin l'ap-

---

(1) Lorsque j'ai fait mes expériences, j'ignorais absolument que Murray, dans son *Apparatus medicaminum*, eût parlé de cette espèce de Globulaire, d'après le docteur Ramel, qui, comme je le dirai plus bas, a publié, en 1784, un Mémoire sur les propriétés de cette plante.

pellent effectivement *Herba terribilis*, *Frutex terribilis*, et ils l'accusent de purger avec une grande violence; mais ils ne font en cela que répéter ce qu'ils ont ouï dire, car aucun des deux n'affirme en avoir fait usage dans sa pratique.

Clusius n'adoptant pas le nom des anciens qui ne convenait pas à sa plante, lui a donné celui d'*Hippoglossum valentinum*, et il en a laissé une figure qui la représente assez bien. Cet auteur l'avait observée en Espagne et en Portugal, où elle est commune. Le nom vulgaire qu'elle porte dans ce dernier pays (*Coronilla de Frayles*, petite Couronne des Frères), a été dérivé de la forme de ses fleurs, qu'on a comparées à la tonsure orbiculaire des moines. Au rapport du même auteur, les charlatans donnaient, en Portugal, la décoction des feuilles aux malades atteints du mal vénérien, et ils se vantaient de le faire avec un grand succès.

J'avais lieu de soupçonner la véracité des auteurs qui accusaient la Globulaire turbith d'être un purgatif violent et dangereux, parce qu'aucun n'en parlait d'après sa propre expérience; et quoique l'autorité de Clusius fût, je l'avoue, de peu de poids, parce qu'il ne citait que des empiriques et des charlatans, il me parut cependant qu'on ne pouvait révoquer en doute l'emploi fréquent de cette plante sans aucun accident. Je fus confirmé dans mon opinion par Garidel, qui s'exprime ainsi à son sujet, dans son *Histoire des plantes de Provence*: « J'ai connu des paysans qui en » ont pris la poudre au poids d'un gros, sans en être pour- » tant fort incommodés. Feu M. Pitton, très-savant méde- » cin, m'a assuré qu'il avait vu prendre l'infusion de 2 » gros, dans un verre et demi d'eau, à plusieurs paysans, » sans que pourtant ils en ressentissent aucune superpur- » gation ». Un peu rassuré par ce passage, je crus pouvoir faire sans danger de nouvelles observations, pour constater les véritables propriétés de la Globulaire turbith; mais comme je n'employai d'abord que des doses très-faibles, je n'obtins aucun résultat, et les premiers malades auxquels je fis prendre seulement 1 demi-gros, 1 gros, et jusqu'à 1 gros et demi de ses feuilles en décoction, n'éprouvèrent pas le plus petit dérangement dans leurs fonctions ordinaires. Enfin, un homme de trente ans fut le premier sur lequel je pus observer les effets sensibles de mon purgatif;



N° 1. TABLEAU des observations faites pour constater la propriété purgative des feuilles de la Globulaire Turbith.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du pur- gatif.	NOMBRE des déjections alvines.	OBSERVATIONS.
1	Homme.....	30 <sup>ans.</sup>	Gale.....	2 <sup>gros.</sup>	3	<p><i>N. B.</i> Les feuilles de Globulaire Turbith ont été préparées par décoction dans 5 à 6 onces d'eau, auxquelles on a ajouté seulement 1 demi-once à 1 once de miel.</p> <p>Les évacuations ont été un peu tardives; la première selle n'a eu lieu que cinq heures après que la médecine eut été prise.</p> <p>La purgation fut un peu lente à se manifester; la médecine prise à six heures du matin, ne commença à agir qu'à onze heures; La médecine ne commença à agir qu'au bout de neuf heures; il y eut quelques coliques, mais elles furent légères. Ces deux médecines furent faites chacune dans une demi-pinte d'eau, et données en trois verres, d'heure en heure.</p> <p>Les deux premières médecines prises par le même malade avaient agi au bout de deux à trois heures; celle-ci ne commença à faire effet qu'au bout de douze heures.</p>
2	Le même malade.....			3	6	
3	Homme.....	71	Paralysie.....	3	4	
4	Femme.....	70	Hydropisie.....	2	3	
5	La même malade.....			3	5	
6	La même malade.....			3	4	
7	Femme.....	55	Fièvre catarrhale.....	2	2	
8	Femme.....	62	<i>Idem.</i> .....	2	0	
9	Femme.....	48	<i>Idem.</i> .....	3	5	
10	Homme.....	55	Mal vénérien.....	4	4	
11	Femme.....	40	Dartres.....	4	3	
12	Homme.....	34	Mal vénérien.....	5	6	
13	Fille.....	36	Embarras gastrique....	4	8	
14	Fille.....	71	Érysipèle.....	8	7	
15	Fille.....	21	Fièvre tierce.....	8	6	
16	Fille.....	10	Gale.....	3	6	
17	Homme.....	45	Rhumatisme.....	6	7	
18	Le même malade.....			6	6	
19	Le même malade.....			6	2	
20	Femme.....	57	Fièvre bilieuse.....	6	10	
21	Femme.....	26	Embarras gastrique....	4	3	
22	Homme.....	39	Rhumatisme.....	6	8	
23	Femme.....	64	Hydropisie.....	6	5	
24	Fille.....	17	Fièvre tierce.....	5	1	

11<sup>e</sup> PARTIE, page 55.

ce malade avait pris la décoction de 2 gros des feuilles dans un verre d'eau, avec 1 once de miel; il eut trois évacuations alvines qui ne furent accompagnées d'aucune colique.

Il s'agissait bien moins de reconnaître, par des expériences, les propriétés purgatives de la Globulaire Turbith, que de s'assurer que l'emploi de cette plante ne pouvait être dangereux. Mes premières expériences m'ayant démontré le contraire, j'en continuai de nouvelles, toujours avec le même succès, comme le prouvent toutes les observations qui font le sujet du Tableau ci-joint, n° 1. Dans toutes ces observations, les feuilles de la Globulaire Turbith ont été préparées par décoction, dans une à trois tasses d'eau, avec 1 demi-once à 1 once de miel ou de sucre, et toutes les potions purgatives ainsi préparées, au lieu d'agir avec violence, et de causer des superpurgations accompagnées de coliques atroces, comme Pena et Lobel l'avaient dit, et comme Dalechamp et J. Bauhin l'avaient répété, toutes ces potions, dis-je, ont opéré tellement doucement, que tous mes malades en ont été ou ne peut pas plus satisfaits, et que plusieurs m'ont assuré n'avoir jamais été purgés avec si peu de fatigue. Aucun d'eux ne s'est plaint d'avoir éprouvé le moindre malaise, ou d'avoir eu des nausées après avoir avalé sa médecine; excepté un ou deux, ils n'eurent aucunes coliques, ou elles furent très-légères chez ceux qui en ressentirent; enfin la plupart ne trouvèrent à la décoction aucun goût désagréable, surtout ceux auxquels l'amertume ne déplait pas, car je dois convenir qu'elle est assez amère. Elle est d'ailleurs claire et légèrement verdâtre, bien loin de cette couleur brune ou noirâtre des infusions de Séné, et surtout de cette odeur et de ce goût nauséabondes qui soulèvent le cœur non seulement des malades, mais de ceux même qui ne font que les préparations de cette dernière drogue.

Les vingt-quatre observations mentionnées dans le Tableau n° 1 qu'on vient de voir, sont sans doute suffisantes pour prouver l'avantage que l'on peut tirer de la Globulaire Turbith en la substituant au Séné. Cependant, pour ajouter s'il est possible aux premières preuves que j'ai données de l'innocuité de cette plante, et pour montrer combien sa manière d'agir est préférable à celle du purgatif exotique que je viens de nommer, j'ai fait comparativement de nouvelles observations sur l'emploi de la Globulaire et du Séné chez les mêmes malades. Un coup d'œil jeté sur le 2° Ta-

II<sup>e</sup> PARTIE.

C

bleau ci-joint, fera facilement juger que, quant à l'effet purgatif principal, il a été le même avec double dose de Globulaire, et que, quant aux circonstances accessoires, elles ont presque toujours été en faveur du purgatif indigène.

D'après ce qui vient d'être exposé, je crois pouvoir assurer que les reproches qu'on a faits à la Globulaire Turbith ne sont nullement fondés, et qu'il doit être suffisamment prouvé que loin de rester confondue avec les Drastiques, elle doit être assimilée aux Cathartiques les plus doux. J'ajouterai qu'il serait très-utile d'introduire l'usage de cette plante dans la pratique. On peut la substituer avec assurance, pour toutes les purgations ordinaires, au Séné, sur lequel elle a beaucoup d'avantages, et même aux follicules, auxquelles je la crois aussi préférable. C'est ainsi que, depuis les observations dont j'ai donné le Tableau, j'ai prescrit plus de deux cents fois peut-être, les feuilles de la Globulaire Turbith, soit seules, soit associées à d'autres purgatifs; ce qui a presque toujours procuré à mes malades des évacuations faciles, et qui n'ont été accompagnées ni suivies d'aucun accident (1). Je dois dire seulement que quelques malades ont vomi leur médecine peu après l'avoir prise; mais ceci n'est arrivé que très-rarement, et tout au plus à deux ou trois sur cent: combien plus souvent les malades ne vomissent-ils pas les potions composées avec le Séné?

(1) Quatre gros de Globulaire avec 2 onces de Manne, telles ont été les doses de la plupart de mes médecines pour des adultes; rarement ai-je été obligé d'associer un plus grand nombre de purgatifs: quelquefois cependant j'ai ajouté 2 à 3 gros de sulfate de soude pour des malades difficiles à purger. Si quelques potions purgatives ainsi préparées ont manqué leur effet, cela a été très-rare, et on ne doit pas le remarquer pour accuser la Globulaire de n'être pas un purgatif sûr; mais il faut chercher la cause de cette différente manière d'agir du même médicament, chez divers sujets, dans l'idiosyncrasie de chaque individu. J'ai eu un malade auquel 4 gros de Séné n'ont pas procuré une seule selle, tandis que, chez un autre, 4 gros de Globulaire, en décoction dans une pinte d'eau, ont produit dix-sept évacuations alvines. J'ai vu une malade n'avoir qu'une seule selle, quoiqu'elle eût pris 30 grains de Jalap, 3 grains de gomme-gutte et 1 once et demie de sirop de fleurs de Pêcher. Tel individu ne vomit pas par 4 à 5 grains d'émétique, et tel autre a plusieurs vomissemens par un huitième de grain.

N<sup>o</sup>. 2 TABLEAU des observations comparatives sur l'effet purgatif des feuilles de Globulaire Turbith et de Séné.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE de la Globulaire.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.	DOSE du SÉNÉ.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		gros.			gros.		
1	Homme..	30	Épilepsie.....	6	7	Point de coliques.	3	10	Les évacuations ont été accompa- gnées de coliques.
2	Femme..	35	Fièvre catarrhale....	6	6	Point de coliques. La malade a trouvé la médecine très-amère.	3	4	Les évacuations ont été accompa- gnées de coliques. La médecine de Séné n'a pas paru plus agréable que celle de Globulaire.
3	Fille....	12	Variole.....	4	8	Point de coliques.	2	2	Les évacuations ont été accompa- gnées de coliques.
4	Homme..	48	Fièvre catarrhale....	6	6	<i>Idem.</i>	3	8	Pas de coliques. La médecine de Séné a été trouvée très-mauvaise.
5	Femme..	59	<i>Idem</i> .....	6	1	<i>Idem.</i>	3	4	Pas de coliques.
6	Fille....	15	Fièvre tierce.....	5	7	La malade a trouvé la mé- decine très-mauvaise; elle a eu des coliques.	2 $\frac{1}{2}$	3	La médecine de Séné a été trouvée encore plus mauvaise que celle de Globulaire; il y a eu des nausées peu après quelle a été prise, et un vomis- sement au bout d'une demi-heure.
7	Homme..	44	Catarrhe pulmonaire.	6	8	Point de coliques.	3	9	Des coliques assez fortes.
8	Homme..	49	Hydropisie.....	6	1		3	2	Ce malade étant difficile à purger, je lui ai fait prendre pour troisième médecine, 20 grains d'Euphorbe Pi- thynse, ce qui a produit 10 selles.
9	Le malade n <sup>o</sup> 1.....			6	11	Point de coliques.	3	9	Des coliques assez fortes.
10	Homme..	40	Catarrhe pulmonaire.	8	5	Légères coliques.	3	4	Des coliques assez fortes.

II<sup>e</sup> PARTIE, page 54.

La dose des feuilles sèches de la Globulaire turbith, lorsqu'on voudra les donner seules à des adultes, devra être de  $\frac{1}{4}$  à 6 gros, et même d'une once; et de 3 à 4 gros, lorsqu'on les associera à quelque autre purgatif. On observera que, pour les préparer, il faut les laisser bouillir pendant huit à dix minutes, car elles ne communiqueraient que peu ou point de propriétés à l'eau, par une simple infusion, ou par une décoction qui n'aurait pas duré assez long-temps.

Sans donner les détails des procédés que j'ai employés pour préparer un extrait aqueux des feuilles de Globulaire Turbith, il me suffira de dire que, par la décoction de 4 livres de ces feuilles sèches, j'ai obtenu 1 livre 10 onces d'extrait. J'en ai donné, à titre de purgatif, depuis 48 jusqu'à 100 grains, et je crois qu'on pourrait encore aller au-delà de cette dose. J'en ai pris moi-même (n° 9 du Tableau) 72 grains qui m'ont procuré trois selles copieuses, accompagnées de quelques coliques. On pourra voir, dans le Tableau ci-dessous, quels effets cet extrait a produits chez sept autres malades qui, comme moi, l'ont pris en pilules. Au reste, la simple décoction des feuilles dans l'eau est préférable à l'extrait; elle m'a paru agir d'une manière plus sûre, et être beaucoup moins sujette à donner des coliques.

TABLEAU des effets produits par l'extrait de Globulaire turbith.

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médi- cament.	NOMBRE des déjections solides.	OBSERVATIONS.
1 Homme.	5 $\frac{1}{4}$ ans.	Hydropisie.....	48 grains.	7	Le malade a ressenti quelques coliques. Pas du tout de coliques.
2 Femme.	63	Catarrhe.....	48	8	
3 Fille...	22	Dartres.....	72	3	La purgation n'a eu lieu que huit heures après que les pilules eurent été prises.
4 Femme.	31	Mal vénérien.....	60	0	
5 La même malade.....			96	1	Cette seule évacuation n'a eu lieu que six heures après les pilules prises, et elle a été précédée d'une forte colique.
6 Homme.	38	Mal vénérien.....	48	0	
7 Femme.	32	Idem.....	60	3	Purgation un peu tardive; la première selle est lieu quatre heures après que les pilules eurent été prises. Les évacuations furent précédées de quelques légères coliques.
8 Homme.	35	Fièvre bilieuse.....	100	7	
9 Homme.	34	.....	72	3	

Depuis que j'ai fait toutes ces observations, j'ai trouvé dans le Journal de Médecine, année 1734, un Mémoire sur les vertus de la *Globularia alypum*. L'auteur du Mémoire, le docteur Ramel, avait fait dès lors plusieurs expériences par lesquelles il avait constaté les propriétés purgatives de cette plante. Ce praticien assure qu'il a vu les personnes les plus délicates l'employer pour se purger, sans en être le plus légèrement incommodées; et lui-même, en la prescrivant, en a souvent porté la dose jusqu'à 1 once. Il assure, d'ailleurs, l'avoir employée avec avantage dans les diarrhées excitées par l'embarras des premières voies, dans les hydropisies causées par le relâchement des solides; mais c'est surtout dans les fièvres intermittentes qu'il en vante l'usage; et il va même jusqu'à la proposer pour remplacer le Quinquina. Quant à ce dernier article, je ne crois pas du tout que la Globulaire turbith puisse être assimilée à cette écorce précieuse; ses feuilles peuvent être fébrifuges à raison de leur amertume assez forte, et parce que les purgatifs conviennent souvent dans les fièvres intermittentes, surtout quand elles reconnaissent pour cause un embarras gastrique; mais leur propriété purgative très-prononcée ne permettant pas de les donner seules comme fébrifuges, à une dose un peu forte sans exciter la purgation, cette plante ne sera jamais qu'un anti-fébril du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> ordre.

Avant de terminer cet article, je parlerai brièvement de la Globulaire vulgaire, petite plante herbacée qui croît sur les montagnes et les collines, en France, en Suisse, en Allemagne, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. Je n'ai presque rien trouvé sur cette espèce dans les auteurs; Lemery la dit vulnéraire, résolutive, etc. Quelques expériences m'ont appris qu'elle était purgative; mais n'ayant pu me procurer qu'une petite quantité de feuilles de cette plante, il m'a été impossible de faire jusqu'à présent un assez grand nombre d'observations pour prononcer si ses propriétés sont aussi certaines que celles de la Globulaire Turbith. Je me propose de poursuivre mes recherches sur cette plante et sur trois autres espèces du même genre, qui croissent aussi spontanément en France; mais, en attendant, j'offre ici dans un Tableau, selon ma méthode ordinaire, le résultat des effets que j'ai obtenus de l'emploi des feuilles de la Globulaire vulgaire, en décoction édulcorée avec un peu de miel, sans addition d'aucun autre purgatif.

TABLEAU des effets produits par les feuilles de la *Globulaire vulgaire*.

SEXES des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	Dose du médi- cament.	NOMBRE des évacua- tions al- vines.	OBSERVATIONS.
1 Garçon .	16	Fièvre.....	4	7	Les médecines ont été trouvées très-amères par les malades ; mais elles ne leur ont causé ni nausées, ni coliques.
2 Fille . . .	16	Pleurésie bilieuse..	4	2	
3 La même malade . . . . .			6	4	
4 Femme .	41	Embarras gastrique.	4	1	

§. III. De l'*Anagyre*.

*Anagyris foetida*. Lin. Spec. 554. — Bauh. Pin. 591.

— Lois. Fl. Gall. 235. — Lois. in Duham. Arb. ed. 2.  
vol. 5. p. 141. tab. 42.

*Anagyris*. Matth. Valgr. 950. — Clus. Hist. 95. — Lob.  
Advers. 589.

*Anagyris vera foetida*. J. Bauh. Hist. 1. lib. XI. p. 564.

L'*Anagyre*, vulgairement appelé *Bois-puant*, est un arbrisseau de 4 à 6 pieds de haut, dont la tige est droite, rameuse, recouverte d'une écorce verdâtre ou comme cendrée; ses feuilles sont alternes, pétiolées, composées de 3 folioles ovales-oblongues. Les fleurs forment de petites grappes droites, qui naissent immédiatement le long des rameaux; elles sont composées d'un calice à 5 dents, deux fois plus court que les pétales, et couvert de poils courts et soyeux; d'une corolle papilionacée, formée de 5 pétales d'une couleur jaune: l'étendard est beaucoup plus court que les ailes et la carène, et marqué d'une tache d'un violet foncé; de 10 étamines ayant tous leurs filets libres, distincts et disposés autour du pistil. Les fruits sont des gousses de 5 à 6 pouces de longueur, dans lesquelles il y a 5 à 8 semences réniformes, bleuâtres. On ne connaît qu'une seule espèce de ce genre; elle croit sur les collines et dans les lieux pierreux du Languedoc et de la Provence.

La matière médicale de Peyrilhe est la seule, parmi les ouvrages modernes, dans laquelle on trouve quelque chose sur l'*Anagyre*; encore cet auteur se contente-t-il de dire que les feuilles et les semences de cet arbrisseau sont émé-

tiques et purgatives, sans en déterminer la dose. Dioscorides et Pline attribuent aux semences la propriété de provoquer de violens vomissemens; quant aux feuilles, ils ne parlent aucunement de leur vertu purgative; mais, selon ces auteurs, ces feuilles fraîches, pilées et appliquées en cataplasme, résolvent les tumeurs; prises dans du vin, à la dose d'un drachme, elles facilitent l'accouchement laborieux, provoquent l'écoulement des lochies et des règles. Ils les conseillent encore, l'un contre la morsure des araignées, l'autre pour guérir les douleurs de tête, etc. etc. Je ne m'arrêterai pas à toutes ces propriétés fort incertaines et très-suspectes, mon but n'ayant été que de rechercher si les feuilles de l'Anagyre étaient purgatives. Ces feuilles, lorsqu'elles sont fraîches, ont une odeur très-fétide, qui a sans doute valu à cet arbrisseau son nom français *Bois-puant*, et qui avait donné lieu, chez les anciens, à l'adage *Anagyris ne moveas*, ne touchez pas à l'Anagyre, pour dire, n'irritez pas ceux qui peuvent vous nuire. Ayant observé qu'elles perdaient, par la dessiccation, cette odeur fétide qu'on leur reproche lorsqu'elles sont vertes, et surtout après m'être assuré qu'elles ne la reprenaient pas par la décoction dans l'eau, je me suis décidé à en essayer l'usage.

N'ayant pas d'idée de la dose à laquelle il convenait de prescrire les feuilles d'Anagyre, j'ai commencé par en donner seulement 2 gros en décoction dans une pinte d'eau. Cette décoction, après qu'elle fut préparée, était d'une couleur verdâtre peu chargée; elle avait, étant bien chaude, une odeur qui n'avait rien de désagréable; sa saveur était un peu amère, mais elle n'affectait pas le goût d'une manière trop sensible, et elle n'avait rien de nauséabonde. La malade qui prit cette espèce de tisane, dans laquelle on ajouta seulement un peu de miel, eut trois évacuations alvines, qui ne furent ni précédées ni accompagnées de coliques. Dès lors je pus prescrire mon nouveau purgatif avec plus d'assurance; et, comme on le verra par le tableau de mes expériences, j'en augmentai successivement la dose jusqu'à 6 gros. Les huit premières expériences, excepté la troisième, m'avaient bien réussi; mais à cette dernière dose de 6 gros, l'Anagyre, donné trois fois de suite, a constamment causé des vomissemens assez considérables. Pour éviter à cet inconvénient, mon intention était d'en diminuer la dose, et de lui associer quelque autre cathartique, pour



affaiblir d'une part et lui enlever même sa propriété émétique, et de l'autre, pour ajouter à sa faculté purgative; mais je n'ai pas eu le temps de faire ces nouvelles expériences. Ayant seulement donné une certaine quantité de ma plante à MM. Bertin et de Jaer, médecins de l'hospice Cochin, ils m'ont communiqué les observations 12, 13 et 14, qui n'ont fait que confirmer sa propriété émétique lorsqu'elle est donnée à une dose un peu forte.

Je conclus donc par dire que si les feuilles sèches de l'Anagyre peuvent être employées comme purgatives, ce n'est qu'à la dose de 2 à 4 gros au plus; mais qu'il est préférable de ne les donner que de 2 à 5 gros, en les associant à quelque autre purgatif. De cette dernière manière, elles pourront peut-être suppléer le Séné, sur lequel elles ont, comme la Globulaire, l'avantage d'offrir une décoction d'une couleur claire et transparente, qui, par son odeur et sa saveur, n'a rien qui puisse dégoûter les malades. Au reste, je ne présente pas ici l'Anagyre avec la même certitude que la Globulaire Turbith, et je ne le regarde encore que comme un purgatif incertain, sur lequel il faudrait faire de nouvelles expériences; j'observerai seulement que ce qui pourrait confirmer les propriétés analogues de l'Anagyre et du Séné, c'est que ces deux végétaux sont très-voisins l'un de l'autre par leurs caractères botaniques: tous les deux sont de la famille des Légumineuses dans la méthode naturelle de M. de Jussieu, et ils sont aussi, dans le système de Linné, réunis dans la même classe et le même ordre, *Décandrie-Monogynie*.

DES SUCCÉDANÉES

TABLEAU des observations faites sur les familles de l'Angyre.

	SEXE des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
1	Femme.....	40 ans.	Péritonéonite.....	2 gros.	3	Détoction des feuilles d'Angyre faite dans une pinte d'eau, et diluée avec 2 onces de miel.
2	Homme.....	20	Gale.....	3	6	Détoction faite dans un verre d'eau, et édulcorée avec 1 once de miel.
3	Femme.....	63	Paralysie.....	3	0	<i>Idem. Idem.</i>
4	La même malade.....			5	6	<i>Idem. Idem.</i>
5	Homme.....	57	Embarras gastrique.....	4	3	Les observations n'avaient lieu que huit heures après que la médecine eut été prise.
6	Homme (n° 2).....	20	Gale.....	4	10	La détoction faite dans une chopine d'eau a été donnée en trois fois, sans interruption entre chaque dose. Tout a été rendu par haut ; il y a eu cinq vomissements.
7	Homme.....	54	Frétre catarrhale.....	4	4	Même mode d'administration ; trois vomissements.
8	Homme.....	41	<i>Idem.</i> .....	4	7	Même mode d'administration ; deux vomissements.
9	Femme.....	83	Paralysie.....	6	0	Même mode d'administration ; deux vomissements.
10	Femme.....	57	Fièvre bilieuse.....	6	0	Deux jours après, cette malade prit de même sans aucun effet, deux onces d'huile de Ricin.
11	Femme.....	31	Fièvre tierce.....	6	5	Deux vomissements deux heures après avoir pris la médecine.
12	Fille.....	23	Embarras gastrique.....	6	0	Cette malade avait été bien purgée quelques jours avant par une médecine enduite avec le Soud ; cinq à six heures après avoir pris celle d'Angyre, elle éprouva des nausées et ces plusieurs vomissements.
13	Homme.....	22	Courbature.....	6	0	
14	Femme.....	50	Lombago.....	6	0	

§. IV. *Des Garous.*

L'usage de l'écorce des Garous, pour pratiquer des exutoires, est assez connu et assez répandu ; mais l'emploi des différentes parties des Garous à l'intérieur est, on peut le dire, tout-à-fait inusité aujourd'hui par les médecins français, et il n'y a guère que les gens de la campagne qui osent les employer de cette manière, en se purgeant avec les feuilles de quelques espèces de ces plantes auxquelles on reproche, en général, une très-grande âcreté, et qu'on accuse de causer des superpurgations dangereuses, accompagnées de violentes tranchées. Cependant la connaissance des propriétés des Garous et leur usage à l'intérieur sont de la plus haute antiquité, si les baies cniidiennes (*Cocca Gnidia* sea *Grana Gnidia*), dont parlent Hippocrate et les anciens Grecs, sont, comme on le croit aujourd'hui, les fruits d'une espèce de Garou (*Daphne Gnidium*, Lin.). Ces baies, après avoir été très-employées dans les premiers temps de la médecine, sont depuis long-temps tombées en désuétude. Celles du Bois-gentil (*Daphne mezereum*, Lin.) passent pour être vénéneuses, et douze de ces baies ont suffi, au rapport de Linné, pour donner la mort à une jeune fille. Plusieurs oiseaux cependant, et surtout les grives, les mangent avidement et impunément. Rai pense que c'est la graine seule de ces fruits qui est dangereuse, tandis que la pulpe ne l'est pas ; mais cette opinion a besoin d'être vérifiée par l'expérience. Quoi qu'il en soit, plusieurs médecins anglais, et Russel le premier, ont employé avec succès la décoction de l'écorce du Bois-gentil dans les maladies vénériennes anciennes et rebelles, surtout dans celles qui avaient attaqué les os, et dans des cas où les préparations de mercure, administrées à l'intérieur et à l'extérieur, avaient échoué. Je n'ai pas eu occasion de vérifier ces faits ; mais ne m'en étant pas rapporté à ce que les auteurs modernes avaient dit sur les propriétés des Garous, j'ai voulu vérifier par moi-même, à quel degré ils avaient la faculté purgative. L'observation m'a appris que ces plantes étaient mal connues, et encore plus mal appréciées. Jusqu'à présent je n'ai pu soumettre à mes expériences que trois espèces ; mais j'ai dû être surpris de leur manière d'agir, lorsqu'au lieu de drastiques extrêmement violens, je n'ai rencontré, dans

les deux premières, que des cathartiques des plus doux, qui, quoique donnés en grande quantité à la fois, n'ont souvent déterminé aucune évacuation. La troisième espèce, à la vérité, m'a offert une plante ayant assez d'âcreté, mais pouvant cependant être donnée à l'intérieur, et à assez haute dose, sans produire aucun mauvais effet.

N° 1. *Daphne Thymelæa*. Lin. Spec. 509. — Lois. Flor. Gall. 226.

*Daphne floribus sessilibus, axillaribus, foliis lanceolatis, caulibus simplicibus*. Ger. Fl. Prov. 442. tab. 17. fig. 2.

La première de ces espèces, la Thymelée, est un sous-arbrisseau qui n'a quelquefois que 5 à 4 pouces, et qui s'élève rarement au-delà de 8 à 9. Sa racine est brunâtre, pivotante, grosse comme le petit doigt; elle donne naissance à un grand nombre de tiges ou de rameaux simples, droits, grêles : ces rameaux périssent chaque année, et il n'y a que le tronc et la base des plus gros qui persistent. Les feuilles sont alternes, sessiles, lancéolées, glabres, ou chargées de quelques poils, surtout en leurs bords. Les fleurs sont jaunâtres, sessiles, solitaires ou réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles. Ce sous-arbrisseau se trouve dans les lieux pierreux et montueux de nos départemens méridionaux, surtout en Languedoc et en Provence.

Les paysans du royaume d'Aragon et de la Catalogne, suivant Mycon, médecin espagnol, cité par Dalechamp, J. Bauhin et Garidel, se purgent avec demi-drachme de la poudre des feuilles de la Thymelée, qu'ils prennent dans un peu de vin ou de bouillon. Ce purgatif, d'après le témoignage des mêmes auteurs, agit avec beaucoup de violence et cause de cruelles tranchées. La description que Clusius a donnée de son *Sanamunda prima*, me paraît bien mieux convenir à l'espèce qui nous occupe qu'au *Tarton-raira*, auquel la plupart des auteurs l'ont rapportée. A la vérité, la figure donnée par Clusius convient assez bien à cette dernière espèce; mais je préfère m'en rapporter à la description, et croire que la planche a été transposée. En suivant cette opinion, la Thymelée est un arbrisseau commun dans les royaumes de Grenade et de Valence, où les herboristes lui donnaient, du temps de Clusius, le nom

de *Sanamunda*, et les paysans celui de *Mierda-cruz*, à cause de sa propriété purgative. Cet auteur ajoute que les derniers l'emploient très-fréquemment, et il ne dit pas, comme Mycon, qu'il en résultât de violentes purgations.

D'après cela, je crus pouvoir faire l'essai de la Thymelée, et je commençai par en donner 1 gros en infusion pour une potion purgative ordinaire, destinée à une femme difficile à purger. Cela n'ayant produit aucun effet, je continuai mes observations en augmentant la dose de ma plante, que je portai successivement jusqu'à 5 gros. On verra, par le Tableau que j'ai dressé, que la Thymelée, loin d'être un purgatif violent, est au contraire très-faible et très-incertaine dans sa manière d'agir, puisque deux fois de suite elle a échoué complètement et n'a pas produit une seule évacuation, à la dose de 5 gros, quoique, dans d'autres circonstances, elle eût agi suffisamment à moitié et aux deux tiers de cette dose. Les parties de la Thymelée dont je me suis servi, sont les rameaux entiers chargés de feuilles et de fleurs; et c'est par une décoction dans l'eau, pendant six à huit minutes, que je les ai fait préparer. La quantité d'eau employée pour faire cette décoction a varié de 6 à 16 onces, et je la faisais édulcorer avec 1 ou 2 onces de miel. Les malades n'ont en général trouvé aucun mauvais goût à cette préparation, et tous ceux qui en ont été purgés, l'ont été très-doucement et sans éprouver de coliques.

TABLEAU des observations faites sur l'emploi des feuilles de Thymelée.

N <sup>o</sup>	SEXES		NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
	des malades.	ÂGE.				
		ans.		gros.		
1	Femme.	64	Paralyse . . . . .	1	0	Les évacuations furent très-tardives; elles n'eurent lieu que sept ou huit heures après que la médecine eut été prise.
2	Homme.	33	Fièvre catarrhale . . . . .	3	4	
3	Homme.	33	Pleurésie bilieuse . . . . .	3	5	
4	Homme.	30	Idem . . . . .	3	3	
5	Femme.	80	Paralyse . . . . .	2	1	
6	Garçon.	5	Rougeole . . . . .	1	0	
7	Femme.	55	Gale . . . . .	3	0	
8	Femme.	31	Fièvre tierce . . . . .	3	2	
9	Femme.	37	Dartrès . . . . .	4	1	
10	Fille.	11	Colique bilieuse . . . . .	5	0	
11	Homme.	30	Mal vénérien . . . . .	5	0	

N° 2. *Daphne Tarton-raira*, Lin. Spec. 510. — Lois. Fl. Gall. 227.

*Tarton-raire Galloprovinciæ Marsiliensium*, Lob. Ic. 571. — *Sanamunda argentea latifolia*, Barr. Ic. 221.

La seconde espèce de Garou, dont j'ai observé les effets, est le Tarton-raire, petit arbrisseau de 1 à 2 pieds de haut, dont les rameaux sont couverts, pendant leur jeunesse, d'un duvet court et serré : l'écorce de ces rameaux perd une grande partie de ce duvet en vieillissant, et elle devient grisâtre. Les feuilles sont éparses, sessiles, lancéolées, longues de 6 à 8 lignes, entièrement recouvertes, sur leurs deux faces, de poils courts et soyeux qui leur donnent un aspect brillant et argenté. Les fleurs sont sessiles, solitaires ou réunies plusieurs ensemble dans les aisselles des feuilles, ou même à nu sur les rameaux : elles sont très-petites, recouvertes extérieurement d'un duvet assez semblable à celui qui revêt les jeunes rameaux, et munies à leur base de petites écailles roussâtres. Cet arbuste est indigène du midi de l'Europe; on le trouve en France, aux environs de Marseille, dans l'île de Corse et les îles d'Hières. Il est connu des Provençaux sous les noms de Tarton-raire, Gros-Retombet, Malherbe.

Pena et Lobel disent que le nom de Tarton-raire lui a été donné par les Provençaux et les Marseillais à cause de sa propriété purgative; mais ils l'accusent de purger d'une manière dangereuse, de causer des flux de ventre immodérés, surtout si on le fait prendre en nature, soit en poudre, soit autrement. Dalechamp dit à peu près la même chose, et il ajoute que cette plante a un goût tellement âcre et piquant, qu'elle laisse dans la gorge une impression brûlante si vive et si durable, que l'ardeur qu'elle cause ne peut se dissiper de long-temps, quelque moyen qu'on mette en usage pour en diminuer les effets. J. Bauhin accuse aussi notre plante, ou, pour mieux dire, il ne fait que copier Pena, Lobel et Dalechamp.

Ce que je viens de rapporter sur le Tarton-raire a sans doute éloigné bien des médecins d'en faire usage; mais les observations que j'avais déjà recueillies sur la Thymelée, m'avaient appris à douter de ce que l'on trouvait dans les livres qui traitent de l'histoire des plantes; aussi je ne craignis pas de prescrire le Tarton-raire. J'y fus d'ailleurs en-

couragé par ce que je trouvai dans Clusius et dans Garidel. Au rapport du premier, les Maures du royaume de Grenade se purgeaient souvent avec cette plante, et il paraît que ses purgations n'avaient aucune suite fâcheuse, puisque Clusius n'en parle pas. Quant à Garidel, il dit positivement « que M. Pitton, botaniste et savant médecin, qui, de son » temps, exerçait la médecine, lui avait assuré que plusieurs » paysans se purgeaient avec ce remède, et sans danger ».

Par prudence, cependant, la première fois que je donnai le Tarton-raire, je fis faire une décoction de 4 gros de ses feuilles dans une pinte d'eau édulcorée avec du miel. Cette tisane fut prise en quatre fois et en deux jours, en laissant trois heures d'intervalle entre la première dose et la seconde, afin d'être à même de modérer l'action de ce purgatif, si elle était trop forte; mais toute précaution était bien inutile; les quatre verres de décoction, pris successivement, ne produisirent aucun effet sensible: dans les deux jours il n'y eut qu'une selle qui doit être regardée comme naturelle, et non comme la suite du purgatif. Depuis cette observation, j'ai employé douze fois les feuilles de la même plante, et je n'ai pas craint d'en porter la dose de 2 à 12 gros. J'ai même été obligé d'ajouter à la décoction, lorsqu'elle n'était que de 3 à 4 gros, afin d'assurer son effet purgatif, 1 once de sirop de feuilles de Pêcher et 2 gros de sel d'Epsom (sulfate de magnésie). Ces médecines n'ont produit, en général, que des évacuations très-modérées, sans qu'aucun des malades se soit plaint d'avoir éprouvé ou des envies de vomir ou des coliques, et ils ont tous trouvé qu'elles n'avaient nul goût âcre ou désagréable qui les rendit difficiles à boire. Il en a été de même dans les trois dernières observations, où le Tarton-raire a été donné seul, deux fois à 8 gros et l'autre à 12. Dans ces trois cas, il a encore agi avec si peu de violence, qu'à 12 gros il n'a produit que cinq évacuations, et que sur deux fois qu'il a été donné à la dose de 8 gros, il y en a une où il n'en a causé aucune.

TABLEAU des observations faites sur l'emploi des feuilles de Tarton-raire.

Sexe des malades.	Âge.	NATURE de la maladie.	Dose du médi- cament.	Nombre des évacua- tions al- vines.	OBSERVATIONS.
1 Femme.	ans. 47	Fièvre catarrhale...	1	0	Addition, dans la décoction, d'une once de sirop de Pêcher et de 2 gros de sel d'Épauon.
2 Femme.	54	Fièvre bilieuse....	3	9	
3	La même malade.....		3	8	Même addition.
4 Homme.	ans. 26	Fièvre tierce.....	2	2	Même addition.
5 Femme.	66	Fièvre.....	3	3	Idem.
6	La même malade.....		3	4	Idem.
7 Femme.	54	Gale.....	4	1	Sans aucune addition.
8 Fille..	12	Idem.....	3	6	Idem.
9 Homme.	40	Embarras gastrique.	3	6	Addition du sirop et du sel.
10 Homme.	34	Mâl vénérien.....	8	3	Sans aucune addition. Prépara- tion du Tarton-raire dans 16 onces d'eau.
11 Femme.	43	Erysipèle.....	8	0	Idem. Idem.
12 Femme.	33	Engorgem. isitieux..	12	5	Idem. Idem.

Ayant employé à de très-fortes doses la Thymelée et le Tarton-raire, sans qu'il en soit jamais résulté le moindre accident, je crois pouvoir en conclure que l'usage de ces deux Garous ne peut être nuisible à l'intérieur, pourvu qu'ils ne soient pas donnés en nature, et que leurs feuilles doivent être rangées parmi les cathartiques les plus doux, en attendant que des observations ultérieures déterminent exactement leurs autres propriétés.

N° 5. *Daphne Gnidium*. Lin. Spec. 511. — Lois. Fl. Gall. 227.

*Thymelæa*. Clus. Hist. 87. — Dod. Pempt. 364.

*Thymelæa Monspeliaca*. J. Bauh. Hist. 1. lib. 5. p. 591.

Le Garou proprement dit, nommé vulgairement *Sain-Bois*, est un petit arbrisseau de 2 pieds de haut ou environ, à rameaux redressés, reconverts d'une écorce brunâtre, dont les supérieurs sont chargés, dans toute leur étendue, de feuilles éparses, rapprochées les unes des autres, sessiles, linéaires lancéolées, longues d'un pouce ou un peu plus, très-glabres, chargées en leur face postérieure d'une nervure très-saillante, et terminées par une pointe aiguë. Les fleurs sont disposées, au sommet des rameaux et dans les aisselles



des feuilles supérieures, en petites grappes serrées, formant par leur réunion une espèce de panicule. Ces fleurs sont petites, d'un blanc sale, toutes couvertes à l'extérieur, ainsi que leurs pédoncules, de poils très-courts et très-serrés qui ressemblent à une sorte de duvet. Il leur succède de petites baies peu charnues, rougeâtres. Cet arbrisseau croît dans les lieux secs et arides des parties méridionales de l'Europe; on le trouve en Espagne, en France, en Italie.

La propriété que la partie intérieure de l'écorce du Garou a de former vésicatoire lorsqu'elle est appliquée immédiatement sur la peau, est assez connue et assez employée; mais c'est à cette seule application externe que se borne tout l'usage qu'on fait aujourd'hui de cette plante en médecine. Les anciens ne craignaient pas de prendre à l'intérieur la partie pulpeuse de ses fruits, qu'ils appelaient *Cocca* ou *Grana Gnidia*; mais pour que la gorge ne fût pas blessée par leur saveur brûlante, ils avaient la précaution de les envelopper dans de la farine, du pain, des grains de raisin ou du miel. C'est ce que Dioscorides et Pline nous apprennent, et le premier fixe à vingt de ces grains la dose ordinaire pour purger.

N'ayant encore aucune observation particulière sur les fruits des Garous, je n'ai pas osé commencer à en faire l'essai par ceux de l'espèce dont il est maintenant question; mais ayant déjà employé les feuilles de deux autres espèces sans qu'il en fût résulté le plus léger accident, j'ai cru pouvoir de même, faire usage de celles de Sain-Bois. Cependant, ayant observé que, par la décoction, celles-ci communiquaient à l'eau une saveur âcre et piquante qui laissait dans la gorge un sentiment d'ardeur et une impression brûlante assez durables, j'ai fait préparer dans une plus grande quantité d'eau (dans une pinte) toutes les doses de feuilles que j'ai administrées, et j'ai choisi des malades sur lesquels cela ne pût produire rien de fâcheux. Effectivement, toutes ces médecines données en lavage n'ont causé aucun accident, et la plupart des malades, qui en ont pris, étant des gens du peuple, accoutumés à l'eau-de-vie et aux liqueurs fortes, ne se sont pas même plaints de la saveur âcre et piquante que j'avais très-bien sentie, et qui a de même été très-sensible à d'autres malades qui n'avaient pris que des doses moitié moindres que celles qui sont portées sur le tableau de mes observations. Cette âcreté des feuilles du Garou s'op-

posant à ce qu'on puisse les donner à une dose un peu élevée, ou dans une décoction rapprochée, et encore moins en nature, il ne sera jamais possible de les employer comme purgatives, surtout si l'on veut observer, comme on pourra le voir dans le Tableau ci-dessous, que malgré leur âcreté elles n'agissent que peu ou point comme purgatives; puisque deux paralytiques en ont pris chacun la décoction d'une once dans l'espace de cinq à six heures, sans avoir eu aucune évacuation.

TABLEAU des observations faites sur l'emploi des feuilles de Garou  
(Daphne gnidium)

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médi- cament.	Nombre des évacua- tions al- vines.	OBSERVATIONS.
1 Homme.	67 <sup>ans.</sup>	Paralytic.....	6 <sup>gros.</sup>	3	Il y a eu deux vomissemens. Il y a eu un vomissement, une heure après la médecine prise. Les cinq évacuations alvines ont été très-peu considérables. La médecine n'a commencé à agir que sept heures après avoir été prise.
3 Femme.	19	Mal vénérien....	6	5	
3 Femme.	58	Hydropisie.....	6	5	Un vomissement.
4 Homme.	32	Mal vénérien....	6	6	
5 Homme.	75	Paralytic.....	6	0	
6 Fille...	20	Gale.....	6	0	
7 Femme.	39	Mal vénérien....	6	2	
8 Homme.	63	Paralytic.....	6	0	

Après avoir renoncé à employer les feuilles du Garou comme purgatives, je les ai données dans des maladies cutanées, principalement dans des affections dartreuses, et je l'ai fait avec beaucoup de succès chez quatre malades qui ont été complètement guéris; mais ces observations sur cette nouvelle matière sont encore trop peu nombreuses pour que je puisse conclure affirmativement en faveur de ce nouveau moyen de guérison, dont j'ai d'ailleurs fait usage conjointement avec d'autres remèdes. Pour m'assurer de son efficacité, je l'ai depuis employé seul chez plusieurs malades, et ce n'a guère été alors que dans la proportion d'un tiers ou d'un quart que j'ai obtenu des guérisons. Dans cette dernière intention, je ne donnais les feuilles de Garou qu'à 2 gros en décoction légère dans 1 pinte d'eau.

## §. V. De la Camelée.

*Cneorum tricoccon*. Lin. Sp. 49. — Lam. Illustr. tab. 27.

— Lois. Fl. Gall. 24.

*Chamelæa tricoccos*. Clus. Hist. 87. — J. Bauh. Hist. 1. lib. 5. pag. 584.

*Chamælea*. Dod. Pempt. 563.

La Camelée est un arbrisseau très-rameux, qui s'élève peu au-delà de 2 pieds, dont les feuilles, toujours vertes, sont oblongues, entières, alternes, sessiles, rétrécies à leur base, un peu élargies à leur sommet, glabres et luisantes. Les fleurs sont axillaires, portées sur des pédoncules cinq à six fois plus courts que les feuilles; elles sont composées d'un calice à trois dents, de trois pétales de couleur jauné, de trois étamines et d'un pistil. Les fruits qui leur succèdent sont des baies sèches à trois coques monospermes. Cet arbrisseau croît dans les lieux secs, arides et pierreux, en Espagne, dans le midi de la France et en Italie.

J. Bauhin dit que de son temps on faisait un grand usage, surtout à Montpellier, du *Chamelæa tricoccos*, et que les pharmaciens de cette ville en conservaient le suc exprimé et desséché. Il ajoute qu'il a souvent employé avec succès ce suc récent, à la dose d'un à deux gros, ou seul ou mêlé à d'autres hydragogues, et qu'il agit doucement sans causer ni vomissemens, ni tranchées, ni autres accidens, comme font la Lauréole et le Bois-gentil (1). Dodonæus, cependant, a accusé la Camelée de purger avec une grande violence, et conseille de s'en abstenir; mais cet auteur paraît avoir confondu cette plante avec les Garous, et avoir copié ce que Dioscorides et les Arabes ont dit d'une de ces plantes; car il n'assure pas, comme J. Bauhin, en avoir fait usage dans sa pratique. Quoi qu'il en soit, j'ai voulu, d'après le

(1) Les expériences que j'ai faites sur la Thymelée, le Tartonraire, le Garou proprement dit, et que j'ai rapportées plus haut, prouvent assez que ces plantes ne sont pas aussi à craindre qu'on l'avait dit; la dernière seule demande à être employée avec ménagement. La Lauréole et le Bois-gentil peuvent être dans le même cas; mais il est très-douteux qu'ils aient plus d'acreté.

témoignage de ce dernier, essayer de nouveau la Camelée, et je me suis servi pour cela des feuilles sèches en décoction. Six onces d'eau, dans lesquelles ces feuilles avaient bouilli cinq à six minutes, étaient légèrement teintes d'une couleur jaune-verdâtre; leur saveur était amère, et leur odeur peu sensible.

Il résulte de mes observations, que les feuilles de la Camelée ne sont que très-faiblement purgatives, puisque sur huit fois qu'elles ont été données, elles ont trois fois totalement manqué d'agir, et qu'elles ne paraissent avoir eu d'action dans deux autres cas, que parce que je leur avais associé d'autres cathartiques. Il en résulte encore que ces mêmes feuilles peuvent être données sans inconvénient à une dose assez forte, puisqu'elles l'ont été deux fois à 8 gros sans qu'il soit arrivé le moindre accident aux malades.

TABLEAU des observations faites sur les feuilles de Camelée, employées comme purgatives.

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médi- cament.	NOMBRE des éva- cuations salines.	OBSERVATIONS.
1 Femme.	47 ans.	Dartres.....	3 gros.	6	Décoction des feuilles de Camelée faite dans 6 onces d'eau, avec addition d'une once de sirop de Pêcheur et de 2 gros de sel d'Épsum. Même préparation, même addition. Le malade a trouvé à la médecine un goût désagréable; mais elle ne lui a causé ni nausées ni coliques.
2 Homme.	40	Fièvre catarrhale..	3	6	
3 Homme.	34	Mal vénérien....	3	2	Point d'addition d'autres purgatifs.
4 Fille. .	20	Maladie cutanée...	3	0	Idem. La maladie est difficile à purger; les médecines les plus fortes ne lui procurent que deux ou trois évacuations.
5 Femme.	20	Fièvre gastrique..	4	0	Décoction préparée dans 10 onces d'eau. Deux vomissemens une heure après avoir pris la médecine. Quelques légères coliques.
6 Homme.	24	Idem.....	6	4	
7 Femme.	40	Fièvre.....	8	0	
8 Femme.	22	Fièvre irrégulière..	8	4	

#### RÉSUMÉ.

Sur sept plantes que j'ai soumises à des observations positives, la Globulaire Turbith, la Globulaire vulgaire, l'Anagyris, la Thymelée, le Tarton-raire, le Garou et la

Caméléé, dans l'intention de trouver dans leurs feuilles un succédané à celles du Séné; les expériences plus ou moins nombreuses dont elles ont été le sujet, m'ont prouvé que trois d'entre elles avaient des propriétés purgatives très-prononcées, et qu'on pouvait les employer à la place du purgatif exotique. Parmi ces trois plantes auxquelles j'ai reconnu une vertu purgative analogue à celle que possède le Séné, la Globulaire Turbith doit être placée au premier rang. Employée à double dose, elle agit absolument comme celui-ci, et elle a sur lui l'avantage de présenter un médicament d'une odeur et d'une saveur beaucoup moins désagréables, et dont les effets sont bien moins souvent accompagnés de coliques. Il ne faut, pour se convaincre de ce que j'avance ici, que jeter un coup d'œil sur le Tableau n° 2, page 54, qui contient les observations comparatives des effets des feuilles de la Globulaire Turbith et de celles du Séné; on y verra que dix malades qui ont pris l'un et l'autre purgatif, ont eu à peu près un même nombre d'évacuations alvines, en prenant double dose de Globulaire que de Séné, puisque le total de ces évacuations pour les dix malades a été de soixante par la Globulaire, et de cinquante-cinq par le Séné. Quant aux circonstances qui ont accompagné toutes ces purgations, les deux colonnes d'observations prouvent évidemment que l'avantage est du côté de la Globulaire, puisque, sur les mêmes malades, deux seulement sur dix ont eu de légères coliques par l'effet du purgatif indigène, tandis que, dans ce même nombre, six en ont éprouvé par le purgatif exotique.

La seconde plante, la Globulaire vulgaire, paraît aussi pouvoir être proposée pour remplacer le Séné; mais quatre observations ne sont pas suffisantes pour que je puisse l'indiquer avec la même certitude que la Globulaire Turbith.

La troisième, l'Anagyre, est incontestablement purgative; mais elle joint à cette propriété, celle d'être en même temps émétique; dès qu'on en élève un peu la dose; ainsi, sur huit malades qui n'ont pris que 2 à 4 gros de ses feuilles, sept ont été fort bien purgés; mais sur six autres qui en ont tous pris 6 gros, un seul a eu cinq évacuations alvines, et en même temps deux vomissemens, tandis que les cinq autres n'ont eu que des vomissemens et pas une seule évacuation par le bas. Cette faculté qu'ont les feuilles de l'Anagyre de provoquer le vomissement, lorsqu'on les administre à

une dose un peu élevée, rend leur manière d'agir trop incertaine pour qu'on puisse les employer comme purgatif habituel, si ce n'est en leur associant quelques autres cathartiques, comme des sels neutres et de la manne. Mais en ne les donnant que de cette manière et à la dose de 2 à 5 gros, les feuilles de l'Anagyris me paraissent pouvoir être placées immédiatement après la Globulaire Turbith, comme une des substances indigènes les plus capables d'être substituées au Séné.

Quant aux feuilles de Thymelée, de Tarton-raire, de Garou et de Camélé, je leur ai bien reconnu à toutes la faculté de provoquer la purgation; mais la première et la dernière manquent trop souvent leur effet; la seconde a aussi le même inconvénient, et de plus celui d'exiger d'être préparée à forte dose; enfin la troisième, avec les mêmes inconvénients, présente encore celui de communiquer à l'eau dans laquelle on en fait la décoction, une saveur âcre qui pourrait ne pas convenir à un grand nombre de malades.

Au reste, la décoction des feuilles de toutes ces plantes peut, aux doses que j'ai indiquées, être donnée sans aucun inconvénient. C'est à tort que Pena, Lobel, Dalechamp, J. Bauhin, etc. ont accusé plusieurs d'entre elles d'avoir une âcreté extrême, d'agir avec une grande violence, et de causer des superpurgations accompagnées de tranchées très-douleuruses. Je les ai toutes données à un grand nombre de malades sans qu'il en soit jamais arrivé le moindre accident; j'en ai pris moi-même de plusieurs, ou j'en ai au moins goûté, et je puis assurer que leur saveur, sans être agréable au goût, y répugne d'ailleurs beaucoup moins que bien d'autres médicamens pharmaceutiques, et particulièrement le Séné. En nature et en poudre, il est possible que plusieurs espèces aient une âcreté capable de causer des accidens quelconques; les Garous sont surtout dans ce cas; mais, je le répète, la décoction de ceux-ci même, à des doses modérées, n'est nullement dangereuse.

---

## TROISIÈME MÉMOIRE.

---

### DU JALAP,

ET DES PLANTES QUI PEUVENT ÊTRE EMPLOYÉES COMME  
SES SUCCÉDANÉES.

---

#### §. I.

L'INTRODUCTION du Jalap dans la matière médicale ne date que de deux cents et quelques années. C'est au commencement du 17<sup>e</sup> siècle, vers 1610, que ce médicament fut apporté, pour la première fois, du nouveau continent dans l'ancien. Les Européens apprirent des Mexicains à le connaître et à s'en servir, et le nom qu'ils lui donnèrent vient de Xalappa, ville du Mexique, aux environs de laquelle la plante qui produit le Jalap est fort commune. Il paraît que la nouvelle substance médicamenteuse se répandit d'abord en France par la voie du commerce que faisaient les Marseillais avec le Nouveau-Monde; mais ceux qui nous apportèrent alors, et long-temps après ceux qui continuèrent à nous apporter la racine de Jalap, ne pensèrent nullement à se procurer en même temps des renseignements suffisans sur l'espèce de plante à laquelle elle pouvait appartenir. De là, la plus grande obscurité enveloppa pendant bien des années, et presque jusqu'à la fin du siècle dernier, l'histoire naturelle du Jalap.

Quelques analogies de propriétés, et quelques apparences de formes, quoique assez éloignées, firent que G. Bauhin et J. Bauhin rangèrent cette racine avec les Bryones. Des motifs, à peu près les mêmes, firent penser à quelques auteurs allemands, que le Jalap était une espèce de rhubarbe, et ils le désignèrent sous le nom de *Rhubarbe noire*, tandis qu'ils donnaient à la vraie, le nom de *Rhubarbe jaune*. On prenait aussi dans ce temps pour une Rhubarbe, et on appelait Rhubarbe blanche, le Méchoacan, autre racine purgative, apportée d'Amérique quelque temps avant le Jalap,

et dont on ignorait également à quelle espèce de plante elle appartenait.

Simon Paulli et quelques autres, distinguant le Méchoacan de la Rhubarbe, prirent le Jalap pour une sorte de la première drogue, et ils l'appelèrent Méchoacan noir ou mâle, laissant au vrai Méchoacan le nom de blanc. Cette manière de voir était très-près de la vérité, puisque le Jalap et le Méchoacan ont été reconnus depuis appartenir au même genre qui est celui des Liserons. L'Ecluse et Dodonée avaient déjà d'ailleurs indiqué, avant Simon Paulli, les rapports du Méchoacan avec les Liserons, ou avec la Scammonée qui n'en est qu'une espèce.

Après Simon Paulli, ceux qui parlèrent du Jalap s'écartèrent beaucoup du rapprochement que cet auteur avait fait; pensant encore moins à consulter l'Ecluse et Dodonée, loin d'éclaircir l'histoire naturelle du Jalap, ils l'embrouillèrent de plus en plus, et, par la suite, l'ignorance où l'on était de la véritable nature de ce médicament, loin de se dissiper, augmenta encore davantage, et jusque très-avant dans le dix-huitième siècle, les plus illustres botanistes et les plus célèbres médecins ne purent éclaircir cette matière, où restèrent partagés d'opinion sur la plante à laquelle on devait le Jalap.

Samuel Clossceus, médecin de Metz et savant érudit, avait déjà dit que le Jalap était la racine d'une plante nommée *Mirabilis Peruviana*, lorsque le P. Plumier, qui avait voyagé en Amérique, le confirma à Tournefort. D'après cela, l'illustre auteur des *Institutiones rei Herbariae* nomma cette plante du Pérou : *Jalapa officinarum fructu rugoso*. Linné, en adoptant cette opinion, changea seulement le nom générique de cette plante, ou, pour mieux dire, il lui redonna celui de *Mirabilis*, qu'elle avait déjà porté, et il ne lui conserva la dénomination de *Jalapa*, que comme nom spécifique, qu'elle a toujours conservé depuis.

Un peu plus tard, cependant, Linné ayant cru trouver beaucoup de ressemblance entre l'écorce, la texture et la grandeur des racines de la Belle-de-nuit à longues fleurs (*Mirabilis longiflora*) et celles du Jalap, il pensa qu'elles pouvaient bien être les mêmes, et il consigna ses nouvelles idées à ce sujet, dans ses *Aménités académiques*, vol. 7, p. 308. Enfin Bergius, ayant appris, par des expériences



particulières, que la racine de la Belle-de-nuit dichotome (*Mirabilis dichotoma*) avait des propriétés purgatives beaucoup plus prononcées que les deux autres espèces dont il vient d'être parlé, la Belle-de-nuit dichotome fut considérée par lui comme le véritable Jalap, et cette opinion fut adoptée par les rédacteurs de la Pharmacopée de Suède.

Cependant Rai, Houston, Sloane et Miller avaient déjà considéré le Jalap comme une espèce de Liseron; Linné lui-même, dans son *Mantissa*, publié à la suite du *Système nature*, avait embrassé cette opinion; et, dans la seconde édition de sa Matière médicale, il place le Jalap parmi les Liserons, sous le nom de *Convolvulus Jalapa*. Houston, qui avait voyagé dans la partie de l'Amérique espagnole où le Jalap croit spontanément, y avait observé cette plante vivante; et, plus qu'un autre, il put éclaircir son histoire. A son retour en Angleterre, il montra des échantillons de la plante desséchée à Bernard de Jussieu, qui était alors à Londres, et ce célèbre botaniste reconnut que c'était une espèce de Liseron.

Thiery de Menonville, botaniste et voyageur français, qui a été à Xalappa et à la Vera-Cruz, où il a observé le Jalap vivant, a pleinement confirmé le sentiment de Rai, de Houston, de Sloane, de Miller, de Bernard de Jussieu, et la description qu'il adressa pendant son voyage à M. A. L. de Jussieu ne laisse aucun doute sur l'espèce de plante et sur la nature du genre auquel appartient le Jalap.

Enfin, en 1802, M. Michaux fils a rapporté d'Amérique en France, un pied vivant de Jalap, que son père avait trouvé, quelques années auparavant, dans les Florides, et qu'il avait transporté à Charles-Town. Ce pied de Jalap ne vécut que deux années dans les serres du jardin des Plantes de Paris; mais M. Desfontaines, professeur de botanique dans cet établissement, a profité de ce temps pour décrire, avec une exactitude extrême, cette plante qui, pendant si long-temps, était restée incertaine, et pour donner en même temps beaucoup de notions sur son histoire.

M. Desfontaines fait observer avec raison, dans son Mémoire (1), que si les auteurs qui ont rapporté la racine du Jalap à celles de trois espèces de Belle-de-nuit dont il a été

(1) Mémoire sur le Jalap, par M. Desfontaines, Annales du Muséum d'Hist. nat., vol. 2, p. 120.

question plus haut, avaient eu occasion de comparer des racines fraîches et entières du Jalap avec celles de ces trois plantes, ils n'auraient pas commis de semblables erreurs, parce qu'elles leur auraient offert des différences extrêmement remarquables.

On cultive encore aujourd'hui le Jalap au Jardin du Roi, à Paris, mais on n'y en possède qu'un petit nombre de pieds, qui ne fleurissent pas, parce qu'ils sont trop jeunes, et qu'il paraît nécessaire que les racines de cette plante aient acquis une certaine grosseur pour fleurir et fructifier. Le Jalap ne peut d'ailleurs, sous le climat de Paris, se cultiver qu'en serre, ce qui ne rend pas probable qu'il soit jamais possible de le multiplier pour les besoins qu'on en a en médecine, à moins qu'on ne puisse l'acclimater dans les départemens les plus chauds du midi de la France, comme ceux du Var, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, etc.

Mais, quoiqu'on puisse regarder comme constant aujourd'hui que le vrai Jalap soit la racine du Liseron, nommé par Linné *Convolvulus Jalapa*, il paraîtrait qu'on trouve encore en Amérique d'autres Liserons dont les racines sont non-seulement purgatives, mais encore assez semblables à celles du véritable Jalap, pour que dans les pays où ces espèces de Liserons se trouvent, on les prenne pour le Jalap, et pour qu'on les introduise dans le commerce sous son nom, quoiqu'elles soient essentiellement différentes, si on quant aux propriétés, au moins parce qu'elles ne sont pas dues à la même espèce. C'est ainsi que M. le professeur Richard a vu, dans l'île de Sainte-Croix, un Liseron regardé comme véritable espèce de Jalap, dont les racines avaient été achetées à Sainte-Marthe, et de là transportées à Sainte-Croix, afin d'y être cultivées en grand pour le commerce; et cependant ce Liseron était différent du Jalap décrit par Thiery de Menonville et par M. Desfontaines.

Voulant trouver des succédanées au Jalap, et le genre de plantes auquel est dû cette substance médicamenteuse étant bien connu aujourd'hui, j'ai été naturellement conduit à les chercher d'abord dans les autres espèces de Liseron qui sont indigènes en France; et j'avais d'autant plus d'espérance de réussir, qu'outre le Jalap, le Méchoacan et cette troisième espèce de l'île de Sainte-Croix, qui sont dus au nouveau continent, la Scammonée et le Turbith, qui sont deux espèces de l'ancien, sont doués de propriétés purga-

tives bien reconnues de tous les praticiens, et que déjà nos espèces de France sont indiquées comme étant aussi purgatives; de sorte qu'il paraissait qu'on pouvait dire, sans courir le risque de se tromper, que presque tous les Liserons avaient des propriétés analogues, et que s'ils différaient un peu dans leur manière d'agir, ce ne pouvait être que du plus au moins.

Le Jalap réunit des qualités précieuses comme médicament; modicité dans le prix, saveur peu prononcée, qui rend son administration facile, action bien certaine comme purgatif. On lui a cependant reproché de ne pas toujours agir d'une manière parfaitement uniforme, parce que sa propriété essentielle réside dans le principe résineux qu'il contient, et que celui-ci peut varier en quantité, selon la qualité des racines; mais ce reproche n'est pas plus fondé pour le Jalap que pour tous les autres médicaments. Il n'est point en effet de substance médicamenteuse qui, lorsqu'elle n'est pas de bonne qualité, ne puisse présenter des différences dans sa manière d'agir sur notre économie. C'est à tort aussi qu'on a reproché au Jalap d'être un purgatif violent, pouvant produire divers accidens: cela n'a jamais lieu lorsqu'il n'est pas donné à contre-temps ou à trop haute dose.

Si j'ai cherché des Succédanées au Jalap, ce n'est donc pas que je ne le regarde comme un excellent médicament; je ne lui reproche qu'une chose, c'est d'être étranger. J'avoue d'ailleurs que les bonnes qualités qu'il possède le rendent bien plus difficile à remplacer, et d'après mes propres observations, les deux racines indigènes qu'il serait le plus avantageux de lui substituer, parce qu'elles sont grosses et fort communes, ont l'inconvénient de présenter au goût une saveur très-amère, ce qui rend un peu désagréable leur administration en nature. D'un autre côté, nos Liserons indigènes auxquels j'ai reconnu les mêmes propriétés qu'au Jalap, et qui, comme lui, n'ont pas de saveur bien marquée, n'offrent que des racines fibreuses assez grêles, de sorte qu'il en faut une certaine quantité de pieds pour former la dose nécessaire à une seule purgation. Cependant, comme ces Liserons sont communs dans le midi de la France, je crois que leurs racines pourront être dans tous les temps d'un prix égal et même inférieur au Jalap.

Raynal estimait, il y a quarante ans, qu'il s'employait en Europe 7,500 quintaux de Jalap, et le prix de celui-ci est

à Xalappa de 120 à 150 francs le quintal. A Paris on le paye communément deux fois et demi ou trois fois davantage ; mais il y a quelques années, lorsque la guerre maritime rendait le commerce si difficile, on l'a vu valoir cinq à six fois plus cher qu'il ne coûte en Amérique. Si nous avons en France des plantes qui jouissent des mêmes propriétés que le Jalap, pourquoi ne les emploierions-nous pas, et pourquoi continuerions-nous à porter à des étrangers un argent qui pourrait faire naître et alimenter chez nous une petite branche de commerce, dans ceux de nos départemens où croissent les Succédanées du Jalap ?

Je pourrais encore parler des sophistications qu'on fait éprouver à cette racine exotique. En Amérique on la mêle avec celle des Belles-de-nuit, qui sont beaucoup moins purgatives, et en Europe, avec celle de la Bryone, qui le sont au contraire davantage. Cette seconde sophistication est plus facile à reconnaître, parce que la Bryone a une saveur très-amère, et qu'elle est d'ailleurs plus blanche et plus légère ; les racines de Belles-de-nuit se reconnaissent à ce qu'elles sont moins ridées et moins résineuses. Une troisième altération, plus répréhensible encore que les substitutions dont il vient d'être question, est celle pratiquée par des marchands qui ont l'insigne mauvaise foi de retirer tout ce qu'ils peuvent de résine de leur Jalap, en le faisant infuser dans l'esprit-de-vin avant de le vendre. Lorsque ce médicament est ainsi altéré, il devient léger, presque sans odeur, et il ne purge plus que fort peu et même point du tout.

#### §. II. Des Liserons.

Les Liserons doivent leurs propriétés purgatives au suc laiteux contenu dans leurs différentes parties, et principalement dans leurs racines. Les facultés plus ou moins énergiques des différentes espèces tiennent aux proportions variables de résine contenue dans ce suc, et ces facultés sont d'autant plus développées, que les proportions de cette résine sont en même temps plus abondantes, et moins tempérées par quelque autre substance de nature différente, capable de les affaiblir ou de les détruire. Comme on a reconnu en général, dans nos Liserons indigènes, les mêmes principes que dans les exotiques, j'ai cru que, sans sortir de

1<sup>er</sup> TABLEAU des observations faites pour constater la propriété purgative des racines de Soldanelle.

	SEXE des MALADES.	AGE.	NATURE de LA MALADIE.	DOSE du médicament.	NOMBRE des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
1	Fille.....	8 $\frac{1}{2}$	Apoplexie.....	24	3	<p>Aux 24 grains de racine de Soldanelle en poudre, on avait ajouté pareille dose de Jalap; le tout fut délayé dans 6 onces d'eau sucrée et donné dans l'espace de six heures. Les trois évacuations qui ont eu lieu sont donc dues aux deux purgatifs réunis.</p> <p>Les 20 grains de Soldanelle furent ajoutés dans une potion purgative, composée de 2 gros de Globulaire et d'une once de sirop de feuilles de Pêcher.</p> <p>Le petit malade était l'enfant de la femme n° 2. On avait ajouté à la Soldanelle 1 gros de Globulaire et demi-once de sirop de Pêcher.</p> <p>La poudre de Soldanelle a été délayée dans une tasse d'eau, à laquelle on n'a ajouté qu'une once de sirop de Pêcher.</p> <p><i>Idem. Idem.</i></p> <p>Addition d'une demi-once de sirop de Pêcher.</p> <p>Même addition; purgation très-facile; point de coliques.</p> <p>La poudre de Soldanelle a été donnée dans un demi-verre d'eau sucrée, sans addition d'aucun autre purgatif.</p> <p>Soldanelle donnée de même, ainsi que dans toutes les observations suivantes; on a seulement augmenté la quantité d'eau sucrée en raison de la dose plus considérable de la poudre.</p> <p>Il y a eu trois vomissemens qui ont précédé et accompagné les évacuations alvines.</p> <p>Cette malade est très-difficile à purger; je n'ai encore pu le faire qu'avec l'Euphorbe Pithyuse.</p>
2	Femme.....	36	Mal vénérien.....	20	4	
3	Garçon.....	6	<i>Idem</i> .....	10	3	
4	Femme.....	34	Embarras gastrique..	36	9	
5	Homme.....	52	Hydropisie.....	36	8	
6	Garçon.....	6	Fièvre.....	12	4	
7	Femme.....	36	Embarras gastrique..	24	5	
8	Garçon.....	2	Variole.....	10	2	
9	Femme.....	32	Embarras gastrique..	50	12	
10	Garçon.....	4	Variole.....	15	8	
11	Femme.....	56	Érysipèle.....	40	0	
12	Garçon.....	6	Fièvre bilieuse.....	15	7	
13	Garçon.....	3 $\frac{1}{2}$	Rougeole.....	15	1	
14	La malade n° 2.....			36	2	
15	Garçon.....	5	Érysipèle.....	15	0	
16	Garçon.....	3 $\frac{1}{2}$	Rougeole (n° 13)...	24	7	
17	Femme.....	41	Maladie laiteuse.....	50	3	
18	Femme.....	33	Fièvre tierce.....	48	2	
19	La même malade n° 18.....			60	4	
20	Fille.....	19	Épilepsie.....	72	0	
21	Femme.....	42	Fièvre gastrique.....	60	3	
22	La même malade n° 21.....			72	5	
23	Garçon.....	3	Variole.....	20	4	
24	Fille.....	3 $\frac{1}{2}$	<i>Idem</i> .....	24	5	

II<sup>e</sup> PARTIE, page 58.

ce genre, je pourrais trouver, parmi les premiers, une ou plusieurs plantes capables de remplacer le Jalap.

La grande affinité du Liseron des haies (*Convolvulus sepium*, Lin.) avec la Scammonée, a fait présumer qu'il participait plus ou moins aux vertus de cette dernière. En effet, il y a long-temps que Mesuë a reconnu qu'il était lactescent et purgatif. Son suc laiteux, épaissi jusqu'à consistance d'extrait, égale en propriété la Scammonée, selon Haller, et peut être donné à sa place à la dose de 20 à 30 grains. MM. Coste et Willemet l'ont employé avec succès chez quatre hydropiques. M. Bodard, qui en a fait l'objet d'essais multipliés sur des individus de tout âge, de tout sexe, assure que ce purgatif a, sur la Scammonée, l'avantage de ne point produire sur les intestins une irritation aussi forte, quoique son effet ne soit pas moins certain. D'autres praticiens ont donné demi-once des feuilles et des fleurs en infusion ou en décoction, et cela a agi comme doux purgatif. Le grand Liseron croît partout dans les haies : pourquoi, malgré ces témoignages avantageux, est-il encore abandonné des médecins, et même oublié dans la plupart des livres de matière médicale ?

Les propriétés de cette espèce étant déjà assez constatées, j'ai préféré faire mes expériences sur la Soldanelle, qui est moins connue, et qui m'a paru mériter de l'être davantage ; j'en ai aussi fait quelques-unes sur le Liseron à feuilles de Guimauve.

N° 1. *Convolvulus Soldanella*. Lin. Spec. 226.—Regnault.

Bot. tab. 402. — Lois. Flor. Gall. 119.

*Soldanella*. Dod. Pempt. 595.

*Brassica marina*. Matth. Valgr. 469.

*Brassica marina sive Soldanella*. J. Bauh. Hist. 2. lib. 15. p. 166.

La Soldanelle ou Chou-marin est une plante herbacée, vivace, dont la racine fibreuse, rampante, blanchâtre, donne naissance à plusieurs tiges faibles et couchées. Les feuilles sont alternes, pédonculées, arrondies ou réniformes, échancrées en cœur à leur base, un peu charnues et très-glabres. Les pédoncules, plus longs que les feuilles, sont axillaires et uniflores. La corolle est en forme de cloche, grande, d'une belle couleur rose, rayée de blanc. Cette plante est com-

mune dans les sables au bord de l'Océan et de la Méditerranée, depuis Bayonne jusqu'à Dunkerque, et depuis Antibes jusqu'à Perpignan.

Les auteurs qui ont parlé de la Soldanelle disent tous qu'elle purge fortement; mais ils sont peu d'accord sur les doses, soit qu'ils la prescrivent en poudre ou en décoction, soit qu'ils conseillent le suc extrait de la plante fraîche. Quant à moi, j'ai commencé par donner les feuilles sèches en décoction dans l'eau, à la dose d'une demi-once, et sur quatre malades auxquels je les ai fait administrer de cette manière, deux ont été très-bien purgés, deux autres ne l'ont pas été du tout. De ces observations que je n'ai pas continuées, parce que c'était plutôt les racines en poudre que je préférais expérimenter, j'ai seulement pu conclure que la Soldanelle n'était pas un purgatif aussi fort que quelques auteurs l'avaient dit, et que d'autres l'avaient répété sans examen. Pour ce qui est des racines données en nature et en poudre, les vingt-quatre observations dont je donne ici le Tableau (voyez le Tableau n° 1), m'ont prouvé que ces racines étaient un bon purgatif, et qu'elles pouvaient bien remplacer le Jalap. Elles sont seulement moins énergiques, et il est nécessaire qu'elles soient données à une dose un peu plus considérable pour agir de la même manière que la drogue exotique; mais cet inconvénient ne m'a pas paru bien grave, parce que la poudre de Soldanelle n'a pas de saveur désagréable, et que les malades m'ont paru en prendre 50 à 72 grains avec autant de facilité que 40. Pour remédier à cela, j'avais d'abord pensé à mêler avec la Soldanelle une poudre beaucoup plus énergique, et qui, en lui donnant plus d'activité, pût permettre de l'employer sous un plus petit volume. Cette poudre, dont j'ai fait usage avec assez d'avantage, est celle de la racine d'Euphorbe pithyuse, dans la proportion d'une partie de cette dernière, contre six parties de Soldanelle. Cette poudre composée m'a en général bien réussi à la dose de 50 à 48 grains, comme on pourra le voir dans le Tableau n° 2, et je la crois très-propre à suppléer le Jalap. On pourrait, d'ailleurs, la rendre encore plus énergique en la composant de deux parties de Pithyuse et de cinq de Soldanelle. Au reste, je renvoie au Tableau des expériences faites sur cet Euphorbe, et à ce que j'en ai déjà dit dans mon premier Mémoire sur les succédanées de l'Ipecacuanha.

N° 2. TABLEAU des effets purgatifs d'une poudre composée de six parties de Soldanelle et d'une partie d'Euphorbe pithyuse.

Sexe des malades.	Âge.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
1 Garçon . .	12 ans.	Embarras gastrique.	grains. 24	8	Cette malade avait pris la veille, de même sans aucun effet, une médecine avec 2 onces de Cassia et 3 onces de Manna.
2 Femme . .	22	Douleurs vagues . . .	30	0	
3 Homme . .	53	Douleurs rhumatismales . . . . .	30	4	Quelques légères coliques.
4 Femme . .	27	Couvalescence de couches . . . . .	30	3	Pas du tout de coliques.
5 Homme . .	35	Fièv. intermittente.	48	4	<i>Item.</i>
6 Homme . .	22	Coarcture . . . . .	48	15	Le malade n'a éprouvé que de très-légères coliques, et les nombreuses évacuations qu'il a eues ne l'ont nullement fatigué.
7 Fille . . .	23	Embarras gastrique.	48	1	Aucun purgatif n'a encore pu agir sur cette malade; elle a habituellement le ventre dur et jonit d'une bonne constitution; elle a éprouvé quelques coliques trois heures après l'administration de la Soldanelle, et n'a eu qu'une seule évacuation de matières solides.
Femme . .	40	Aménorrhée . . . . .	48	8	Cette femme est très-sensible à l'action des purgatifs; elle a d'abord éprouvé des coliques assez vives, qui se sont dissipées quand les évacuations se sont manifestées, c'est-à-dire trois heures après avoir pris la poudre purgative.

Après avoir essayé de donner plus de force à la Soldanelle en lui incorporant une certaine quantité d'un purgatif plus énergique (*Euphorbe Pithyuse*), j'ai pensé qu'il serait également possible d'augmenter la faculté purgative de la Soldanelle, sans emprunter le secours d'aucune substance étrangère; mais en concentrant ses propriétés, ce qui pouvait se faire en retirant séparément la partie résineuse de cette plante; partie qui est la seule dans laquelle résident les propriétés purgatives. Pour y parvenir, j'ai mis infuser, pendant huit jours, 2 onces de racine de Soldanelle en poudre dans 16 onces d'esprit-de-vin. Au bout du temps indiqué, j'ai filtré la liqueur qui m'a donné une teinture très-peu colorée, mais tenant la partie résineuse de la plante en



dissolution. C'est cette teinture que j'ai employée dans les observations dont le Tableau suit :

N<sup>o</sup>. 5. TABLEAU des observations faites sur l'emploi de la teinture de Soldanelle.

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSSE du médi- cament.	Nombre des évacua- tions alvines.	OBSERVATIONS.
1	Fille... 13 ans.	Vaccinè (1).....	8 gros	10	Purgation facile et sans coliques.
2	La même malade.....		8	9	
3	Fille... 7	Vaccinè.....	6	9	Chaque médecine n'a commencé à agir que cinq à six heures après avoir été prise. Ces médecines n'ont pas d'ailleurs causé de coliques. Cette malade est difficile à purger; elle vomissait ordinairement toutes ses médecines.
4	La même malade.....		6	7	
5	Fille... 8	Vaccinè.....	6	7	Aucun de ces malades ne s'est plaint d'avoir éprouvé le moindre malaise après avoir pris sa médecine; si deux ou trois ont eu quelques coliques, elles ont été très légères.
6	Femme... 25	Ophthalmic.....	10	12	
7	La même malade.....		8	7	
8	Homme... 36	Mal vénérien.....	10	7	
9	Fille... 49	Embarras gastrique.....	8	4	
10	Fille... 15	Fièvre miliaire.....	6	5	
11	Fille... 15	Mal vénérien.....	8	4	
12	Gargouze... 2	Vaccinè.....	3	3	
13	Femme... 33	Dartres.....	10	6	

(1) Lorsqu'il n'arrive de purger avant ou après la vaccinè, ce n'est pas que je le croie nécessaire; mais plusieurs personnes ayant eues des préventions contre cette médecine découverte, et se persuadant qu'il faut purger pour obtenir le genre de prétendus humeurs, le médecin pour que certains parents consentent à faire vacciner leur enfant, est souvent obligé de donner à ceux-ci une ou deux purgations.

Les effets produits par la teinture de Soldanelle ont, en général, été très-satisfaisans, comme il est facile de s'en convaincre par l'inspection du Tableau dans lequel sont rapportées treize observations, toutes en faveur de ce moyen; mais cette teinture ayant l'inconvénient d'employer une assez grande quantité d'esprit-de-vin, et voulant d'ailleurs connaître au juste en quelle quantité la résine était contenue dans la Soldanelle, j'ai pris de nouveau 4 onces de ses racines en poudre, et je les ai mises infuser, pendant huit jours, dans 4 livres d'alcool à 55 degrés, ayant le soin d'agiter le flacon au moins deux fois par jour. Après le temps indiqué, j'ai filtré la liqueur alcoolique qui était toujours limpide et transparente, mais qui avait pris une teinte jaunâtre. Au lieu de 4 livres d'esprit-de-vin que j'avais employées, je

ne trouvai que 5 livres 12 onces de teinture. Des 4 onces qui manquaient, une s'était perdue par l'évaporation et par l'imbibition du filtre; les trois autres avaient été absorbées par la Soldanelle, dont le résidu pesait 7 onces, tandis que la poudre sèche n'en avait pesé que 4. Les 5 livres 12 onces de teinture alcoolique ayant été mises dans un appareil convenable pour les distiller, j'obtins, en procédant à cette opération, un alcool qui me parut très-pur: il était parfaitement incolore, et pesait 55 degrés et demi. Lorsque j'en eus retiré 5 livres 6 onces 4 gros, j'arrêtai la distillation. Ce qui restait au fond de la cucurbitte de l'alambic avait pris une couleur roussâtre très-foncée, et on apercevait quelques globules, encore plus colorés et comme verdâtres, nageant à la surface du liquide; ce résidu ne pesait plus que 4 onces 7 gros et demi; il y avait en par conséquent 4 gros et demi d'alcool perdus pendant la distillation. Cette perte n'aurait probablement pas lieu avec des vaisseaux mieux lutés que n'étaient les miens, et si d'ailleurs la distillation était faite par des mains plus exercées que les miennes ne le sont à ces sortes d'opérations. J'aurais peut-être pu aussi pousser la distillation plus loin et avoir moins de résidu. Quoi qu'il en soit, j'achevai de faire évaporer celui-ci dans une capsule de verre, et bientôt les globules de couleur plus foncée, ayant l'apparence d'un corps gras ou huileux, augmentèrent à sa surface; ils finirent même par se réunir en plaques larges comme un liard et davantage. Je jugeai que ce corps était la résine qui se séparait, parce que ce qui restait de liqueur alcoolique était en trop petite quantité, et n'avait plus assez de force pour la tenir en dissolution. Je recueillis et mis à part tout ce qui se présenta de cette matière, qui se conserva un peu liquide tant qu'elle fut chaude, et prit plus de consistance, mais resta molle après qu'elle fut refroidie. Désirant la réduire, s'il était possible, à l'état de résine sèche, je l'exposai, pendant quelques jours, à une douce chaleur, dans une soucoupe de porcelaine, sur la tablette d'un poêle, où elle prit effectivement assez de consistance pour être formée en un petit pain dur, friable et offrant, dans sa cassure, l'aspect vitreux et brillant qui est propre aux résines. Elle ne paraissait pas cependant encore assez privée de toute humidité; car la surface était légèrement gluante, et s'attachait un peu aux doigts quand on y touchait, sans cependant y rester adh-

rente. C'est avec cette résine dissoute dans suffisante quantité d'esprit-de-vin, et dans la proportion d'un gros de cette liqueur pour 5 à 6 grains de résine, que j'ai fait les expériences rapportées dans le Tableau n° 4. Quant au dernier résidu resté dans la capsule après en avoir séparé toute la résine, il y en eut environ une cuillerée qui ne put être évaporée, mais qui prit la consistance d'un sirop très-épais et même d'un extrait. Ce résidu était dû probablement à ce que l'esprit-de-vin que j'avais employé n'était pas parfaitement rectifié; il avait une saveur douceâtre, comme sucrée, ne contenait pas du tout de résine; et il put se dissoudre en entier dans l'eau tiède, qui en fut légèrement colorée d'une teinte jaune-clair, mais sans en être troublée, comme cela fût arrivé, s'il eût encore contenu quelques parties résineuses en dissolution.

N° 4. TABLEAU des observations faites sur la résine de Soldanelle en dissolution dans l'alcool.

Sexe des malades,	Âge.	Nature de la maladie.	Dose du médi- cament.	Nombre des évacua- tions alvines.	OBSERVATIONS.
1	Fille... 4 et demi.	Variole.....	4	3	Toutes les purgations ont été très-faciles; un seul malade a eu quelques coliques, et encore celles-ci ont été légères.
2	Homme... 54	Fièvre catarrhale...	15	2	
3	Homme... 43	Embarras gastrique...	30	6	
4	Le même malade.....	.....	30	8	
5	Fille... 22	Fièvre bilieuse.....	18	4	
6	Fille... 21	Ophthalmie.....	24	7	
7	Femme... 29	Convalesc. de couch.....	20	6	
8	La même malade.....	.....	24	7	
9	Femme... 21	Convalesc. de couch.....	20	11	
10	La même malade.....	.....	18	8	

Les dix observations rapportées dans le Tableau ci-dessus me paraissent suffisantes pour juger du degré de la propriété purgative de la résine de Soldanelle, et pour établir d'une manière exacte à quelle dose elle doit être prescrite. Je crois qu'on peut fixer cette dose à 18 ou 24 grains pour un adulte, et même à 50 grains, quand on a besoin de purger un peu fortement. Cette quantité de résine, dissoute dans 4 à 6 gros d'esprit-de-vin, est un bon purgatif qui offre l'avantage de présenter, étant mêlé à six ou douze fois son poids d'eau sucrée ou miellée, une médecine qui, loin d'être re-

poussante, soit par l'odeur, soit par la saveur, est au contraire assez agréable pour plaire à certaines personnes, surtout si on y mêle un peu d'eau de fleur d'orange. Cette résine ainsi préparée offre un moyen facile de purger les enfans, qui répugnent souvent à la plupart des médecines. La dose doit d'ailleurs être plus faible et proportionnée à leur âge.

N° 2. *Convolvulus althæoides*. Lin. Sp. 222. — Willd. Sp. 1. pag. 862. — Lois. Fl. Gall. 118.  
*Convolvulus althææ folio*. Clus. Hist. XLIX.

Le Liseron à feuilles de Guimauve est une plante commune dans les contrées méridionales de l'Europe; on le trouve en Espagne, en Portugal, en Italie; il se rencontre assez fréquemment en France, dans le Languedoc et la Provence. J'ai pensé que cette espèce aurait les mêmes propriétés que ses congénères; et j'ai préparé, avec ses racines réduites en poudre, une teinture à l'esprit-de-vin, de la même manière que celle que j'ai faite avec la Soldanelle. L'inspection du Tableau ci-dessous prouvera que le Liseron à feuilles de Guimauve a les mêmes propriétés que la Soldanelle, et qu'il peut, avec cette dernière, concourir à remplacer le Jalap. Toutes les purgations obtenues par le moyen de la racine de ce Liseron ont en général été très-faciles et exemptes de coliques. Sa teinture a de même été donnée dans 6 à 8 onces d'eau miellée ou sucrée.

TABLEAU des observations faites sur l'emploi de la teinture alcoolique des racines de Liseron à feuilles de Guimauve.

SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médicament.	NOMBR des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
1 Garçon.	10 ans.	Vaccine .....	6 gros.	8	Pas de coliques; purgation des plus faciles. <i>Idem. Idem.</i>
2 Fille...	8	Vaccine .....	4	6	
3 Le même enfant, n° 1.			6	7	
4 La même petite fille, n° 2.			4	6	
5 Garçon.	11	Vaccine .....	6	3	L'enfant s'est un peu enivré après avoir bu la teinture. Le lendemain il a pris une nouvelle médecine composée avec 2 gros de Séné, 2 onces de sirop de Pêcher, et il n'a eu de même aucune évacuation.
6 Le même, n° 5.			10	6	

II<sup>e</sup> PARTIE.

E

Après avoir donné le résultat de mes expériences pratiques sur les Liserons indigènes, j'ai cru qu'il ne serait pas sans intérêt pour le lecteur, de trouver ici un Essai d'analyse chimique de l'une de ces plantes, la Soldanelle, sur laquelle mes observations ont été le plus multipliées. On pourra voir, dans cet Essai, que je dois à la complaisance de M. Planche, pharmacien distingué par ses connaissances dans toutes les parties de son art, que la racine de Soldanelle est composée des mêmes principes que le Jalap, et que ces principes y sont combinés à peu près dans les mêmes proportions que dans cette racine exotique.

*Essai d'analyse de la racine de Soldanelle.*

4 onces de racine sèche de Soldanelle ont été mises en macération dans 2 litres d'eau distillée froide.

La liqueur, après douze heures, avait acquis une couleur rouge-brune; trois autres macérations faites successivement avec l'eau distillée, ont fourni des liqueurs de moins en moins colorées, la dernière même ne l'était pas sensiblement, et n'avait aucune saveur. Toutes ces liqueurs réunies et filtrées ont été évaporées au bain-marie dans un vase d'argent. Il en est résulté un extrait brun, déliquescent, d'une saveur d'abord douceâtre, puis légèrement salée.

Cet extrait, traité par l'alcool à 40° et bouillant, n'a rien abandonné à ce menstrue, preuve qu'il ne contenait pas de résine; mais l'alcool à 56°, bouilli sur le même extrait de Soldanelle, s'est coloré en jaune sale. Décanté dans une capsule, il a déposé, par le refroidissement, des cristaux de muriate et de sulfate de potasse.

L'alcool absolu, versé dans une solution concentrée d'extrait de Soldanelle, a donné lieu à la formation de flocons d'un blanc sale, qui, traités par l'acide nitrique, ont déposé une poudre blanche ayant les caractères de l'acide mucique, preuve de l'existence de gomme dans cet extrait.

La racine épuisée par l'eau froide a été pilée dans un mortier de marbre, et la masse étendue d'eau, dans l'intention d'en séparer s'il était possible, par ce procédé, la résine, dont l'existence ne paraissait pas douteuse, d'après les essais de M. le docteur Deslongchamps. Mais je n'ai pu réussir à en extraire par ce moyen. On a coulé le tout à travers un linge neuf, et l'on a fortement exprimé le marc

à la presse. Le liquide était d'un blanc laiteux; il a déposé après quelques heures une quantité notable d'une poudre blanche un peu grisâtre, laquelle s'est colorée en bleu en la triturant avec l'Iode. Cet amidon, car c'en est véritablement, était plus blanc que celui qu'on obtient de la racine du Jalap soumis à la même opération. Le marc qui était resté sur le linge après l'expression, s'agglutinait sensiblement par la pression entre les doigts, et je ne doutai pas d'y trouver de la résine. Après donc l'avoir desséché à l'étuve, à une chaleur modérée, j'ai fait bouillir dessus, à plusieurs reprises, de l'alcool à 40°, jusqu'à ce que cet agent ait cessé de se colorer et de blanchir par l'eau.

Les *decoctums* alcooliques réunis, filtrés, puis distillés au bain-marie, de manière à en retirer les  $\frac{11}{12}$ , on a versé, sur le résidu liquide et chaud, de l'eau distillée. Le mélange a blanchi par l'agitation; il s'en est séparé une matière verte, filante, laquelle, bien lavée dans l'eau distillée, a conservé sa couleur. Cette matière est tout-à-fait insoluble dans l'eau à toute température; elle se dissout complètement dans l'alcool à froid, ainsi que dans l'éther et dans les huiles; elle présente tous les caractères d'une résine pure.

La dissolution de la résine de Soldanelle dans l'éther, étant abandonnée à l'air chaud dans une capsule de verre, forme une couche transparente de couleur vert pomme.

La racine de Soldanelle pulvérisée et traitée directement, soit avec l'alcool à 40°, soit avec l'éther sulfurique, fournit également de la résine, mais moins pure que celle qu'on obtient après avoir dépouillé la racine de tout ce qu'elle contient de soluble dans l'eau.

La racine de Soldanelle distillée avec l'eau ne fournit pas d'huile volatile.

Le *decoctum* provenant de cette distillation se prend en gelée par le refroidissement, ce qui confirme l'existence de l'amidon.

Après avoir subi la double action de l'eau froide et de l'alcool, la racine de Soldanelle a été soumise à celle de l'eau bouillante, à laquelle elle a abandonné encore un peu de gomme. Le marc de la décoction ne présentait plus qu'une matière fibreuse, insipide, ayant les apparences et les propriétés du *ligneux*.

J'ai fait brûler et incinérer ces substances dans un creuset de platine; l'analyse des cendres a prouvé qu'elles étaient

formées d'un peu de sous-carbonate de potasse, de sulfate et de muriate de potasse, de sulfate, de phosphate de chaux et de silice.

Parmi les produits de la Soldanelle, la résine devait fixer particulièrement mon attention; aussi me suis-je appliqué à en déterminer exactement la quantité.

Les autres produits peu importans sous le rapport pharmaceutique, figureront par approximation dans le Tableau suivant. Je prévien d'ailleurs que je n'ai pas eu la prétention de présenter une analyse rigoureuse.

*Substances obtenues de 4 onces de racine de Soldanelle.*

	onces.	gros.	grains.
Extrait gommeux. . . . .		4	56
Résine verte. . . . .		1	24
Amidon. . . . .		5	36
Matière ligneuse ou ligneux. . . . .	2	2	
Sous-carbonate de potasse. . . . .			
Muriate de potasse. . . . .			
Sulfate de potasse. . . . .			
Sulfate de chaux. . . . .			24
Phosphate de chaux. . . . .			
Silice. . . . .			
Eau et perte. . . . .		4	

TOTAL. . . . 4 onces.

### §. III. De la Bryone.

*Bryonia dioica.* Jacq. Fl. Aust. tab. 199. — Roth. Germ. 1. pag. 412. — Lois. Fl. Gall. 666.

*Bryonia alba.* Bull. Herb. tab. 55. (*non Linnæi*).

*Vitis alba sive Bryonia.* Matth. Valgr. 1285.

La Bryone ou Couleuvrée, appelée encore par les gens de la campagne *Navet-du-Diable*, *Navet galant*, est une plante dont la racine vivace, tubéreuse, est souvent aussi grosse et aussi longue que le bras d'un homme, et égale même quelquefois, quand elle a acquis un certain âge, la grosseur de la cuisse. Cette racine est blanchâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, d'un goût amer, âcre et piquant; elle donne naissance à plusieurs tiges faibles, longues de 6 à 12 pieds, s'attachant et se soutenant sur les corps environ-

naus, au moyen de vrilles qui partent de la base des feuilles. Ces dernières sont alternes, pétiolées, rudes au toucher, palmées, divisées en cinq lobes, et échancrées en cœur à leur base. Les fleurs forment des grappes disposées dans les aisselles des feuilles; les mâles et les femelles étant séparées sur des pieds différens. Les grappes des fleurs mâles sont ordinairement plus longues que les feuilles; les petits bouquets des femelles, au contraire, sont toujours beaucoup plus courts. Les fruits sont des petites baies rouges, grosses comme un grain de Groseille (*Ribes rubrum*, Linné). Cette plante croît en Europe, dans les bois et les buissons; elle est très-commune en France. Il faut la distinguer d'une autre espèce du même genre (*Bryonia alba*. Lin.), dont les fleurs ne sont pas dioïques, et dont les fruits sont noirs. Probablement que les deux plantes ont des propriétés analogues; mais leurs facultés peuvent différer quant à l'intensité, et être plus développées dans l'une que dans l'autre. Peut-être même qu'il faut attribuer à cette différence les variations qu'on trouve dans les auteurs au sujet de la Bryone, parce que la plupart des médecins ne se seront pas entendus; les uns auront parlé de la Bryone blanche, et les autres de la Bryone dioïque.

La Bryone est un purgatif très-ancien, dont Hippocrate a fait mention. Dioscorides en a aussi parlé; parmi un grand nombre de propriétés qu'il lui attribue, il dit qu'elle provoque les urines et la purgation. Il y a cent et deux cents ans, la racine de Bryone était encore souvent employée comme purgative; mais elle n'est plus que très-peu usitée maintenant dans la pratique ordinaire de la médecine, et surtout dans les villes. Beaucoup de médecins l'ont abandonnée sous divers prétextes, et on a voulu la faire passer pour un remède violent et dangereux. D'autres praticiens recommandables assurent, au contraire, que son usage ne peut être aucunement nuisible, et qu'on peut très-bien se servir de cette plante pour remplacer le Jalap et la Scammonée. Ces derniers conseillent la racine de Bryone en poudre, depuis 10 grains jusqu'à 1 demi-gros. Plusieurs autres préparations ont été en usage, comme l'infusion ou la décoction de demi-once à 2 onces de cette racine. On a recommandé particulièrement contre l'hydropisie, le suc des racines de Bryone, retiré de la manière suivante : Au commencement du printemps, on coupe transversalement la tête d'une de ces



racines; on creuse la partie qui est restée dans la terre, et on la recouvre avec la pièce que l'on a coupée. Le lendemain on trouve cette cavité remplie d'un suc laiteux qui se donne à la dose d'une, deux ou trois cuillerées, tous les jours le matin à jeun; il purge, dit-on, doucement, évacue les eaux des hydropiques et résout les obstructions des viscères. On a aussi conseillé le suc tiré par contusion et par expression, quand la racine est fraîche, à la dose de 2 gros à demi-once; Ettmüller va jusqu'à 5 onces. Doit-on s'étonner qu'à cette dernière dose, la Bryone ait causé des accidens plus ou moins fâcheux? et ne faut-il pas plutôt les attribuer à la mauvaise manière d'administrer le médicament, qu'au médicament lui-même? Dans quelques provinces, les gens de la campagne versent du vin ou de la bière dans un morceau de la racine qu'ils ont creusé, y laissent la liqueur pendant toute la nuit, et la boivent le lendemain pour se purger.

La diversité des opinions qui existent sur la Bryone m'a engagé à faire de nouvelles expériences, pour constater, d'une manière positive, les propriétés utiles ou dangereuses de cette plante. Les dix observations dont je présente ici le Tableau, m'ont prouvé qu'elle était un bon purgatif, exempt de toute espèce de danger, et qu'elle était une des meilleures substances indigènes qu'on pût substituer au Jalap. J'ai seulement remarqué qu'elle est un peu lente à agir; rarement elle détermine la purgation avant trois à quatre heures, et souvent ce n'est que six à huit heures, et même plus, après qu'elle a été prise, que la première évacuation a lieu.

Un médecin avait voulu présenter la Bryone comme propre à remplacer l'Ipécacuanha, mais c'est à tort, car elle n'est pas du tout émétique, au moins elle n'a pas déterminé un seul vomissement chez les dix malades auxquels je l'ai administrée; et si elle en a produit chez d'autres, c'est qu'elle était donnée avec 1 grain de tartre stibié: il n'est pas alors difficile de juger pourquoi ce purgatif composé faisait vomir. La dose de la racine de Bryone, en nature et en poudre, est de 20 à 56 grains délayés dans un ou deux verres d'eau; cela n'a qu'un désagrément, c'est d'être très-amer; mais on peut jusqu'à un certain point corriger cette saveur avec du sucre, du sirop ou du miel, et c'est ce que j'ai toujours fait pour les malades dont je rapporte les observations.

TABLEAU des expériences faites sur l'emploi de la racine de Bryone.

Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médicament.	Nombre des évacuations alvines.	OBSERVATIONS.
	ans.		grains.		
1 Homme.	67	Paralytie.....	15	3	Les évacuations n'ont eu lieu que deux heures après la prise du purgatif.
2 Homme.	52	Hydropisie.....	30	3	Les évacuations ont eu lieu quatre heures après la prise du purgatif.
3 Homme.	45	Hydropisie.....	30	10	La poudre purgative a été trouvée très-amère par les deux malades.
4	Le même malade que le n° 1.....		30	3	
5 Homme.	48	Dartres.....	30	8	Poudre trouvée très-amère. La première selle a eu lieu au bout de quatre heures. Pas du tout de coliques.
6 Femme.	62	Tumeur dans l'abdomen.....	30	7	L'évacuation fut copieuse, mais elle n'eut lieu que deux heures après que le purgatif eut été pris. Dans l'intervalle, le malade rendit une très-grande quantité d'urines, trois à quatre fois plus considérable que les liquides qu'elle avait bus.
7 Femme.	53	Embarras gastrique.	30	5	Point de nausées, point de coliques.
8 Femme.	54	Paralytie.....	36	3	<i>Idem. Idem.</i>
9 Homme.	84	Paralytie.....	36	4	<i>Idem. Idem.</i> La poudre purgative a commencé à agir cinq heures après avoir été prise.
10 Homme.	43	Dartres.....	36	8	Pas de coliques. La médecine a commencé à agir quatre heures après avoir été prise.

## §. IV. De l'Elatérium ou Concombre sauvage.

*Momordica Elaterium*. Lin. Spec. 1434. — Bull. Herb. tab. 81. — Lois. Fl. Gall. 665.

*Cucumis sylvestris*. Fuchs. Hist. 705.

*Cucumer sylvestris*. Matth. Valgr. 1228.

La racine d'Elatérium ou Concombre sauvage est peu différente, d'après les fragmens secs que j'ai vus, de celle de la Bryone; mais elle est moins dure et plus facile à pulvériser. Les tiges sont sarmentuses, couchées sur la terre, couvertes, ainsi que le reste de la plante, d'aspérités qui les rendent rudes au toucher. Les feuilles sont alternes, pétiolées, cordiformes, crénelées et quelquefois un peu lobées. Les fleurs mâles et les fleurs femelles sont séparées sur le

même individu. Les premières sont disposées en espèce de grappes, sur des pédoncules axillaires aussi longs que les feuilles. Les secondes sont pareillement axillaires, mais solitaires sur leur pédoncule; il leur succède une baie ovale, oblongue, laquelle, lors de sa maturité, s'ouvre avec élasticité et lance ses graines à quelque distance. Le Concombre sauvage croît spontanément dans les lieux pierreux et chauds des parties méridionales de l'Europe; en France, il est assez commun dans tous les départemens qui avoisinent le bassin de la Méditerranée.

Les médecins grecs avaient donné au suc épaissi du Concombre sauvage, le nom d'*Elatérion*, et ils désignaient par là non-seulement ce suc, mais tout purgatif fort. Pline a consacré un Chapitre entier au Concombre sauvage, dans lequel il traite de ses propriétés et de la manière d'extraire le suc de ses fruits. Selon cet auteur, la saison convenable pour préparer l'*Elatérion* est l'automne, et il n'y a point de drogue qui se conserve plus long-temps, car plus il est vieux, meilleur il est. Théophraste dit la même chose, et cite des exemples d'*Elatérion* conservé pendant deux cents ans. Au reste, le naturaliste latin attribue de nombreuses vertus à l'*Elatérion*, comme celles de guérir la faiblesse de la vue et les autres maladies des yeux; appliqué extérieurement, d'être bon pour la goutte et d'apaiser le mal de dents. La racine desséchée guérissait aussi les dartres, la gale, les tumeurs, les parotides; le suc versé goutte à goutte dans l'oreille était bon pour la surdité, etc. etc.

Sans croire à toutes ces vertus merveilleuses, Sydenham, parmi les modernes, faisait un grand cas de l'*Elatérium*; il le regardait comme spécifique dans l'hydropisie. Lister, autre médecin anglais, a aussi vanté les vertus de ce médicament dans la même maladie. Malgré ces recommandations, il est peu employé de nos jours, parce que d'autres praticiens l'ont représenté comme un purgatif trop énergique et trop violent. Dioscorides en fixe la dose à 6 grains; Pline à 12, en avertissant qu'une plus grande quantité peut donner la mort. Des médecins modernes, avant qu'il fût tombé en désuétude, l'ont prescrit jusqu'à 50 grains; aujourd'hui on ne le conseille que de demi-grain à 2 grains, mêlé à d'autres purgatifs pour augmenter leur action.

Il est bon d'observer qu'on doit distinguer l'*Elatérium* blanc et le noir. Le premier se prépare en sacrifiant les fruits

lorsqu'ils approchent de leur maturité; le suc qui en découle se sèche au soleil : celui-ci est le plus puissant. Le second est tiré par la contusion et l'expression de la pulpe des fruits, et se prépare comme tous les extraits : il a moins de force et peut être donné à une dose beaucoup plus considérable. Il y a aussi une différence notable entre le Concombre sauvage venu naturellement dans le midi, et celui cultivé dans le nord; le premier est bien plus énergique que le second, et c'est à cela sans doute qu'il faut attribuer cette contradiction qu'on trouve dans les auteurs relativement aux quantités à prescrire.

Je n'avais vu, dans aucun auteur, la racine d'Elatérium indiquée comme ayant été donnée en nature à l'intérieur, et cela m'avait engagé à faire les expériences que je rapporterai plus bas; mais peu après que je les en terminées, je trouvai, dans la Matière médicale de Vogel, la poudre de la racine de Concombre sauvage prescrite à la dose de 15 à 50 grains. Mes expériences m'ont appris que de pareilles doses étaient très-insuffisantes. La racine d'Elatérium que j'ai employée a été recueillie dans les parties les plus chaudes de la Provence, et elle devait par conséquent être assez énergique; cependant on pourra voir, dans le Tableau que j'ai dressé, qu'à la dose de 50 grains elle n'a eu, deux fois, aucun effet purgatif, et qu'à celle de 36 elle a aussi échoué. A la vérité, elle purge à ces mêmes doses, mais faiblement ou médiocrement; de sorte que j'estime que la racine d'Elatérium peut être hardiment donnée à un adulte, à la dose de 40 à 60 grains : elle est moins énergique que la Bryone, et elle l'est peut-être un peu plus que la Soldanelle. Cette racine purge d'ailleurs doucement et sans donner de coliques; le seul désagrément qu'elle ait, c'est d'être amère; mais j'ai pensé qu'on lui ferait peut-être perdre facilement cette saveur en la traitant par l'alcool, soit pour en faire une teinture, soit pour en retirer séparément la partie résineuse. Une préparation de cette nature offrirait encore l'avantage de rapprocher, sous un plus petit volume, les propriétés purgatives de la plante. J'avais commencé cette préparation d'après la manière indiquée par Baumé, pour extraire la résine du Jalap; mais je n'ai pas réussi à faire précipiter la résine d'Elatérium par ce moyen, et il me faudra recommencer cette opération par un autre procédé.

TABLEAU des expériences faites sur l'emploi de la racine d'Elatérium.

	Sexe des malades.	Age.	Nature de la maladie.	Dose du médi- cament.	Nombre des évacua- tions alvines.	OBSERVATIONS.
		ans.		grains.		
1	Homme.	69	Hydropisie.....	8	0	
2	Homme.	35	Fièvre intermittente.	15	1	
3	Homme.	53	Douleurs rhumatismales.	16	0	
4	Femme.	23	Catarrhe pulmonaire.	24	4	
5	Femme.	28	Embarras gastrique.	30	0	
6	Homme.	42	Erysipèle.....	24	2	
7	Homme.	26	Dartres.....	30	6	La purgation a été un peu tardive; elle n'a eu lieu que huit ou dix heures après la prise du purgatif.
8	Garçon.	14	Dartres.....	30	0	Ce malade est difficile à évacuer; 2 gros de Séné ne le purgent pas du tout.
9	Fille.	5	Rougeole.....	15	8	
10	Garçon.	3	Rougeole.....	10	6	
11	Femme.	25	Céphalée.....	36	4	
12	Homme.	25	Fièvre bilieuse.....	40	2	
13	Femme.	53	Maladie cutanée.....	36	0	
14	Homme.	24	Fièvre tierce.....	48	7	

## §. V. Des Roses.

*Rosa canina*. Lin. Spec. 704. — Fl. Dan. tab. 555. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 218. — All. Fl. Ped. n° 1799. — Smith. Fl. Brit. 540. — Lois. Fl. Gall. 297.

Le genre des Roses est nombreux en espèces et en variétés. La difficulté de les bien distinguer a fait que, parmi les auteurs de Matière médicale, les uns rapportent les fleurs dites officinales, à une espèce, les autres à une autre; mais tous sont généralement d'accord que les pétales de plusieurs espèces ont des propriétés purgatives. Parmi ces espèces, on cite la Rose musquée (*Rosa moschata*, Willd.), la Rose bifère (*R. bifera*, Pers.), la Rose canine (*R. canina*, L.), et la Rose blanche (*R. alba*, Lin.); mais les doses auxquelles les pétales de ces Roses pourraient purger, sont encore trop vaguement déterminées pour qu'on puisse les employer avec assurance. Quelques auteurs ont dit que la Rose musquée était la plus énergique. Dans la Provence et le Languedoc, selon Lemery, trois ou quatre de ces Roses, prises en conserve ou en infusion, suffisent pour purger vigoureusement. Venel le confirme en disant qu'il a purgé une

femme avec quinze pétales de Rose musquée en infusion, et qu'il s'est servi quatre fois du même remède avec succès. Ces Roses sont moins énergiques dans le climat de Paris.

J'avais le dessein de faire un certain nombre d'observations sur plusieurs espèces de ce genre ; mais les personnes que j'avais chargées de me recueillir des fleurs, ne m'en ayant pas fourni, je n'ai pu exécuter ce que je me proposais, et j'ai été obligé de le remettre à une autre année : j'ai seulement fait trois observations avec les pétales de Rose canine que j'avais ramassés moi-même. Un si petit nombre de faits ne permet pas de conclure affirmativement en faveur des pétales de cette Rose ; mais cela peut laisser entrevoir qu'à une dose plus élevée que celle que j'ai employée, c'est-à-dire de 50 à 80 grains, ils pourraient être employés à titre de purgatif. Ces fleurs, réduites en poudre et données dans une tasse d'eau sucrée, n'ont aucun goût désagréable. La Rose canine est la fleur d'un arbrisseau qui croît dans une grande partie de l'Europe, dans les haies et les buissons ; elle est très-commune en France : je n'en ai pas donné la description, parce qu'elle est assez connue.

TABLEAU des expériences faites sur l'emploi des pétales de la Rose canine.

SEXES des malades.	AGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du mé- dicament.	NOMBRE des ex- écutions alvines.	OBSERVATIONS.
1 Homme.	45 ans.	Hydropisie.....	20 grains.	6	La poudre des pétales de Rose a été délayée dans une tasse d'eau sucrée, dans laquelle on a ajouté 2 onces et demie d'oximel scillitique.
2 Homme.	69	Paralytic.....	40	1	Poudre de Rose donnée sans aucune addition d'autres purgatifs : ceux-ci agissent peu sur ce malade, à moins qu'ils ne soient très-forts.
3 Homme.	32	Fièvre tierce.....	48	3	Poudre de Rose donnée sans aucune addition d'autres purgatifs. La purgation a été douce et facile.

§. VI. De la Thapsie velue, de l'Eupatoire et de l'Anthérique à feuilles planes.

Quoique je n'aie obtenu aucun résultat favorable de l'emploi de trois autres plantes indigènes sur lesquelles j'ai com-

mencé quelques expériences, je crois cependant devoir les rapporter ici, parce que cela peut toujours mettre sur la voie les médecins qui seraient tentés de faire de nouvelles expériences pour constater si ces plantes n'auraient pas d'autres propriétés que celles de provoquer la purgation. On ne doit pas d'ailleurs regarder comme une chose superflue de rapporter des expériences qui ont été faites avec beaucoup d'exactitude, quand elles prouvent négativement pour les propriétés de plantes auxquelles, pendant plus ou moins long-temps, on avait attribué des vertus positives. La matière médicale serait plus avancée qu'elle n'est, si l'on avait toujours soumis, une à une, toutes les plantes à une observation rigoureuse.

N° 1. *Thapsia villosa*. Lin. Spec. 375. — Lois. Fl. Gall. 175. — Regnault, Bot. tab. 383.  
*Thapsia*. Clus. Hist. CXII.

La Thapsie velue, appelée vulgairement *Malherbe*, croît spontanément dans les parties méridionales de la France et de l'Europe, et elle ne se trouve dans aucun livre moderne de matière médicale. Les anciens avaient une plante de ce nom qui leur fournissait un de leurs plus forts purgatifs. Dioscorides, Pline et Galien parlent des précautions qu'il faut prendre lorsqu'on veut recueillir le suc de la Thapsie, afin de n'en être pas incommodé. Selon le premier, 48 grains de la racine ou 12 grains du suc laiteux qui en découle par incision, sont des doses qu'il serait dangereux d'outré-passer. Théophraste, en parlant de la Thapsie comme émétique, dit qu'elle croît dans l'Attique; que les troupeaux de ce pays n'en broutent pas les feuilles, mais que les bestiaux étrangers les mangent, et qu'elle les purge ou leur donne la mort. J'ai commencé avec précaution des expériences, pour m'assurer si on trouverait dans notre Thapsie les mêmes propriétés que dans celle des anciens; mais je n'ai pas eu le temps de les poursuivre assez loin pour décider cette question. Tout ce que mes observations peuvent apprendre, c'est que si la Thapsie est purgative, ce n'est qu'à une forte dose; puisque 48 grains de sa racine en poudre n'ont produit aucune évacuation.

TABLEAU des expériences faites sur l'emploi des racines de la Thapsie.

SEXES	AGE.	NATURE	DOSE	NOMBRE	OBSERVATIONS.
des		de	du médi-	des évacua-	
malades.		la maladie.	cament.	tions	
				alvines.	
<i>Premières expériences dans lesquelles la Thapsie a été donnée pour essayer, avec une substance purgative qui n'était bien connue, 12 grains de la racine d'Euphorbe pithyuse en poudre.</i>					
1	Femme . . . . .	34	Embarras gastrique.	4	} Toutes les évacuations qui ont eu lieu dans ces trois expériences doivent être attribuées à la Pithyuse, puisque la Thapsie donnée seule dans les observations suivantes n'a produit aucun effet.
2	La même malade . . . . .		.....	6	
3	Homme . . . . .	26	Fièvre bilieuse . . . . .	12	
<i>Racine de Thapsie donnée seule.</i>					
4	Femme . . . . .	55	Colique . . . . .	24	0
5	Homme . . . . .	26	Rhumatisme . . . . .	36	0
6	Femme . . . . .	42	Fièvre irrégulière . . . . .	48	0

N° 2. *Eupatorium cannabinum*. Lin. Spec. 1175. — Fl.

Dan. tab. 745. — Lois. Fl. Gall. 549.

*Eupatorium adulterinum*. Fuchs. Hist. 265.

Quelques anciens auteurs parlent de l'Eupatoire comme d'une plante purgative qui peut même devenir émétique, si elle est donnée à forte dose. Gesner attribue principalement la première propriété aux racines, et il dit les avoir éprouvées sur lui-même. Deux auteurs modernes, M. Chambon de Montaux et M. Boudet, l'ont confirmé par de nouvelles expériences; le premier a déterminé chez lui-même plusieurs évacuations alvines par l'infusion dans 4 onces de vin, d'une once de la racine fraîche de cette plante; et le second a été également purgé par une petite dose de la solution alcoolique d'un extrait qu'il en avait préparé. L'Eupatoire étant commun au bord des eaux et dans les lieux humides, j'ai voulu l'essayer; mais, jusqu'à présent, mes expériences n'ont pas confirmé les propriétés purgatives qui lui ont été attribuées. La plus forte dose à laquelle je l'ai donnée a été 60 grains de ses racines, en poudre et délayés dans une tasse d'eau sucrée; ce qui n'a pas produit chez les malades le plus léger dérangement. On peut conclure de cela, que si l'Eupatoire est purgatif, ce n'est qu'à forte dose, dose qu'il ne serait pas facile de donner en nature.



TABLEAU des expériences faites sur l'emploi des racines d'Eupatoire.

	SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médi- cament.	NOMBRE des évacua- tions alvines.	OBSERVATIONS.
1	Homme.	45	Hydropisie.....	15	0	
2	Le même malade.....			30	0	
3	Homme.]	69	Paralytie.....	60	0	

N° 3. *Anthericum planifolium*. Lin. Mant. 442. — Lois.

Fl. Gall. 205.

*Anthericum bicolor*. Desf. Fl. Atl. 1: pag. 304. t. 90.

L'Anthérique à feuilles planes croît spontanément en France, dans la Bretagne, le Maine, la Provence, et surtout dans la Guienne et la Gascogne : il est probable qu'il se trouve aussi en Espagne et en Portugal. Les habitans des Landes de Bordeaux sont, dit-on, dans l'usage de se purger avec la décoction des racines de cette plante; et, selon le rapport d'un médecin de ce pays, cela les purge fortement. J'ai voulu tenter l'emploi de la poudre de ces racines; mais je n'ai encore pu faire que cinq observations qui n'ont eu aucun succès, quoique, dans la dernière, j'eusse porté la quantité de cette poudre à 60 grains; ce qui me fait douter qu'elle puisse être employée en nature. Peut-être que la décoction de 5 à 4 gros produirait plus d'effet.

TABLEAU des expériences faites sur l'emploi des racines d'Anthérique.

	SEXES des malades.	ÂGE.	NATURE de la maladie.	DOSE du médi- cament.	NOMBRE des évacua- tions alvines.	OBSERVATIONS.
1	Femme.]	75	Paralytie.....	8	0	
2	La même malade.....			12	0	
3	La même malade.....			24	0	
4	Homme.]	34	Rhumatisme.....	36	0	
5	Homme.]	69	Paralytie.....	60	0	

## RÉSUMÉ.

J'ai essayé huit plantes comme succédanées du Jalap, savoir : les racines du Liseron Soldanelle, celles du Liseron à feuilles de Guimauve, de la Bryone dioïque, du Concombre sauvage, de la Thapsie velue, de l'Eupatoire, de l'Anthérique à feuilles planes, et les pétales de la Rose canine.

La première espèce sur laquelle j'ai beaucoup plus varié mes expériences, est aussi celle qui me paraît la plus propre à remplacer le Jalap. Elle agit absolument comme celui-ci, en la donnant à une dose plus forte, à celle d'un tiers en sus. Sa racine contient de même une résine qui a toutes les propriétés de celle du Jalap. On peut d'ailleurs augmenter l'énergie de cette racine donnée en poudre, en lui associant la sixième partie de son poids, d'une autre poudre plus fortement purgative, celle de la racine d'Euphorbe Pithyuse, dont j'ai parlé dans mon Mémoire sur les Succédanées de l'Ipécacuanha.

D'après cinq observations dans lesquelles la teinture alcoolique des racines de Liseron à feuilles de Guimauve ont constamment agi comme purgatives, je crois encore que cette seconde espèce peut et doit être assimilée à la Soldanelle, laquelle, comme je viens de le dire, possède les mêmes propriétés que le Jalap.

Dix observations faites avec exactitude sur la racine de Bryone en poudre, ne doivent point laisser de doute sur la manière dont agit cette troisième plante, et l'on peut, je pense, la regarder, administrée de cette manière, et à la dose de 20 à 56 grains, comme un bon purgatif, propre, comme les deux premières, à remplacer le Jalap, dont elle diffère cependant par une amertume bien prononcée, et parce que la purgation qu'elle détermine est toujours plus tardive.

Je ne place qu'au quatrième rang la racine de Concombre sauvage; car, quoiqu'elle ait été le sujet de quatorze observations, celles-ci ne présentent point dans leur résultat une action purgative aussi positive que la Soldanelle, le Liseron-Guimauve, et particulièrement que la Bryone, avec laquelle elle a un rapport plus marqué, appartenant, comme elle, à la même famille, celle des Cucurbitacées, et ayant

aussi, comme elle, un principe très-amer joint à ses autres parties constituantes. En effet, le Concombre sauvage, qui a plusieurs fois déterminé la purgation, étant donné aux mêmes doses que la Bryone, n'a pas, d'autres fois, produit une seule évacuation alvine, et cela est arrivé cinq fois sur quatorze qu'il a été employé. On doit, à la vérité, admettre que, sur les cinq fois que le Concombre sauvage n'a pas du tout agi comme purgatif, il a manqué deux fois de produire cet effet, parce qu'il était donné à de trop faibles doses, comme à 8 et à 16 grains. Mais, dans les trois autres cas, on ne peut attribuer son insuffisance à la même cause, puisqu'il a alors été administré deux fois à 30 grains, et une fois à 36, c'est-à-dire aux plus fortes doses qu'ait été donnée la Bryone. Il demeure donc pour constant que la racine de Concombre sauvage est un purgatif plus faible que cette dernière, et qu'il paraît que, pour en obtenir un effet assuré, il faudrait l'employer à une dose plus forte, c'est-à-dire à 40 ou 60 grains.

Le petit nombre d'observations faites sur les quatre autres plantes ne me permet guère que d'en tirer des conséquences négatives, excepté cependant pour les pétales de la Rose canine, qui paraissent pouvoir déterminer la purgation à la dose de 48 à 80 grains; mais il faut encore de nouvelles observations pour le constater.

Quant aux racines de Thapsie, d'Eupatoire et d'Anthérique, celles d'entre elles qui sont purgatives ne le sont, sans doute, qu'à de fortes doses, puisque la poudre de la première à 48 grains, et celle de la seconde et de la troisième à 60 grains, n'ont pas déterminé le moindre effet purgatif. Ces trois dernières racines ne sont donc, en aucune manière, propres à remplacer le Jalap, quand bien même, ce qui n'est pas encore prouvé, elles pourraient agir comme purgatives à la dose de 2 à 5 gros, parce qu'alors le mode de les administrer serait incommode et désagréable.

# QUATRIÈME MÉMOIRE.

## DES SUCCÉDANÉES DE L'OPIMUM.

*Et profectò non híc mihi tempero, quin gratulabundus animadvertam, Deum omnipotentem non aliud remediùm, quod vel pluribus malis debellandis par sit, vel eadem efficacius extirpet, humano generi, in miseriarum solamen, concessisse, quam sunt Opiata, medicamenta scilicet ab aliquâ Papaverum specie desumpta.*

SYDENHAM. Coest. Epid. an. 1669 ad 1672. Dysenteria.

### PREMIÈRE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LA POSSIBILITÉ DE RETIRER DU PAVOT SOMNIFÈRE CULTIVÉ EN FRANCE, SOIT DE VÉRITABLE OPIUM EN LARMES, SOIT DIFFÉRENS EXTRAITS, PROPRES A REMPLACER L'OPIUM THÉBAÏQUE, *Opium Thebaïcum*. Pharm.

#### CHAPITRE PREMIER.

*Du Pavot somnifere et de l'Opium en général.*

*Papaver somniferum*. Lin. Spec. 726. — Wild. Sp. 2. p. 1147. — Bull. Herb. tab. 57. — Roth. Fl. Germ. 1. p. 227. — Decand. Flor. Fr. n. 4091. — Lois. Flor. Gall. 310.

*Papaver sativum*. Fuchs. Hist. 518.

α. *Papaver hortense semine albo*. Bauh. Pin. 170. — Pavot blanc.

β. *Papaver hortense semine nigro*. Bauh. Pin. 170. — Pavot noir.

LE Pavot somnifère est trop connu pour qu'il soit nécessaire de s'arrêter à le décrire. Cette plante est originaire des contrées chaudes de l'Asie; mais elle est depuis long-temps si bien acclimatée dans toutes les parties tempérées de l'Eu-

II<sup>e</sup> PARTIE.

F

rope, qu'on peut la compter au nombre des végétaux indigènes. Le Pavot est une des plantes les plus fécondes, et le nombre prodigieux de ses semences a quelquefois servi de comparaison aux poètes anciens :

*Quotque soporiferum grana Papaver habet.*

OVID. Trist. V, El. 1.

On a calculé qu'un seul pied peut en donner jusqu'à 52,000. Une fois qu'elles ont été répandues, soit à dessein, soit par le hasard, dans un terrain cultivé, on y voit, tous les ans, un nombre considérable de jeunes plantes croître et s'élever sans qu'on soit obligé d'en avoir aucun soin, et souvent même malgré toute la peine qu'on prend pour les détruire. Si le pavot se propage dans nos jardins et dans nos champs avec tant de facilité; s'il y végète avec autant de vigueur que dans son pays natal, où il fournit l'Opium, pourquoi n'en retirerions-nous pas cette substance précieuse, qu'on n'a pu jusqu'à présent remplacer, ou qui ne l'a été que très-imparfaitement par les autres végétaux narcotiques?

La culture du Pavot remonte à la plus haute antiquité; chez les Grecs, Homère (Iliad. VIII, v. 506) en parle comme d'une plante généralement cultivée dans les jardins. Elle n'était pas moins commune dans ceux des Romains et dans leurs champs.

Le Pavot se cultive en grand, en Europe, pour extraire l'huile de ses semences, et dans l'Orient, pour retirer l'Opium de ses capsules encore vertes. C'est d'Allemagne que la culture des Pavots, en grand, a passé en Flandre, et de là dans nos autres provinces septentrionales.

Un sol profond, un peu humide, des engrais bien consommés, sont nécessaires à cette culture. Le terrain doit en outre être parfaitement ameubli. On le rend tel par un double labour, après lequel on y passe d'abord la herse et ensuite un fagot d'épines. Le semis doit être fait avant l'hiver. On mêle la graine avec un quart de terreau bien sec, deux parties de cendres, et on sème à la volée. Il faut, au plus, 5 livres de semence pour un arpent. Un léger binage avant l'hiver, deux autres à la saison suivante, en éclaircissant chaque fois de manière à laisser enfin environ 1 pied d'intervalle d'une plante à l'autre, sont les soins qu'on donne ordinairement aux Pavots.

A la fin de juillet ou dans le courant d'août, selon que

le printemps et l'été ont eu plus ou moins de chaleur, arrive le temps de la récolte. Avant d'arracher les pieds ou de couper seulement les têtes, il est bon de les secouer sur des draps pour recevoir la graine qui tombe d'elle-même. Il faut au moins, en les recueillant, éviter de les incliner, et les mettre aussitôt dans des sacs. On les expose ensuite à l'air pendant quelques jours pour en achever la dessiccation. La graine, après qu'on l'a séparée de tout corps étranger par le vannage et le criblage, doit être conservée dans un lieu sec et sans feu.

Dans nos départemens méridionaux, on cultive de la même manière, dans la campagne, le Pavot blanc à grosse tête oblongue, pour l'usage pharmaceutique. Les têtes recueillies un peu avant la maturité parfaite, pour que les semences ne s'en échappent pas, et pour qu'elles contiennent plus de ce suc laiteux dans lequel résident toutes leurs propriétés médicinales, ensuite séchées à l'ombre, puis mises en caisse, se vendent à la foire de Beaucaire comme têtes de Pavots blancs du Levant, et elles y sont l'objet d'un commerce de quelque importance.

Les épithètes de *vescum* de *cereale*, souvent données au Pavot par les Latins, celle de *Τροφιμον*, que lui donne Hippocrate (de Vict. Rat. lib. II), nous indiquent qu'on le mettait dans l'antiquité au nombre des plantes alimentaires. Ses graines, torréfiées, pétries avec le miel ou diversement préparées, servaient, chez les Romains, à faire plusieurs espèces de gâteaux et autres friandises. Des gâteaux à peu près semblables sont en usage aux environs de Saint-Quentin, et M. Bosc (Dict. d'Agric.) en vante la bonté. Les graines du Pavot sont encore employées aujourd'hui pour différens mets dans tout l'Orient, en Pologne, en Hongrie, etc. en Italie, et surtout à Gènes, on en fait de petites dragées que les femmes aiment beaucoup.

On a long-temps cru, à tort, que la semence du Pavot et l'huile qu'on en retire participaient aux qualités narcotiques du suc de cette plante. L'usage de cette huile dans les alimens fut même défendu en France. Rozier éclaira enfin le gouvernement sur cet objet important; c'est à son zèle qu'on doit la fabrication et la vente de l'huile d'Éillette (1). Cette

(1) Ce mot paraît une légère altération d'Olivette, petite huile d'Olive.

huile est d'une belle couleur blonde et d'une saveur agréable. Elle peut se garder aussi long temps que celle d'Olive, et ne se coagule que difficilement par le froid. Elle reste liquide à 10 degrés au-dessous de 0 du thermomètre de Réaumur. Après l'huile d'Olive fine, elle mérite la préférence pour tous les usages alimentaires. Les Flamands et les Allemands s'en servent presque exclusivement, et les Hollandais la mêlent ordinairement à l'huile d'Olive qu'ils portent aux habitans du nord. Une grande partie de l'huile d'Olive qui se consomme à Paris est ainsi mêlée, malgré les réglemens de police qui existent à cet égard.

Je ne donnerai pas ici les procédés par lesquels on extrait l'huile des graines du Pavot, cela m'éloignerait trop de mon sujet, dans lequel je dois principalement considérer le Pavot sous le rapport de ses propriétés en médecine, et comme pouvant fournir un Opium indigène qui nous dispense de nous servir de l'Opium exotique.

Aucun autre végétal n'occupe dans la matière médicale une place plus importante que le Pavot. Il fournit à la médecine un de ses moyens les plus puissans, le plus précieux de tous peut-être, l'Opium.

De tous les médicamens narcotiques, l'Opium est le plus énergique, c'est du moins celui dont les effets sont le mieux connus, dont l'emploi par conséquent est le plus sûr. Aucune substance ne paraît douée d'une action plus spéciale sur les propriétés vitales du cerveau et des nerfs, et son utilité médicale est en raison de l'importance extrême de ces organes dans l'économie animale.

Que ne lui doit pas le malade dont il charme en quelque sorte les douleurs, comme par un pouvoir magique, quand rien ne peut lui rendre la santé? Que ne lui doit pas le médecin qui jouit encore du plaisir d'être utile à l'infortuné dont la maladie échappe à son art? Le remède qui guérit souvent, qui soulage du moins presque toujours, est sans doute un des bienfaits dont l'homme doit le plus rendre grâce à la nature.

L'Opium, connu dans les pharmacies sous le nom d'*Opium Thebaicum*, est le suc propre épaissi du Pavot, recueilli dans l'Inde, la Perse, l'Arabie, et les autres contrées chaudes de l'Orient. Le meilleur se tirait autrefois de la Thébaïde, où le Pavot se cultivait alors très en grand. Il est depuis devenu assez rare en Egypte, et, selon les rela-

tions les plus modernes, la très-petite quantité qu'on récolte encore dans un canton de la Haute-Egypte, est d'assez mauvaise qualité, et reste dans cette province pour l'usage des habitans.

Les Orientaux emploient deux manières différentes pour le retirer du Pavot. D'après Belon, Chardin, Kæmpfer et Olivier, le premier moyen, et celui en même temps par lequel on se procure le plus recherché et le plus estimé, l'Opium en larmes, qu'on désigne aussi sous le nom d'*Affion*, consiste à pratiquer, le soir, avec des couteaux à plusieurs lames parallèles, des incisions longitudinales ou en sautoir sur la surface des capsules vertes et tendres du Pavot. Aussitôt que ces espèces de scarifications sont faites, il s'en échappe un suc laiteux qui augmente pendant la nuit, et qui se condense pendant le jour, surtout par la chaleur du soleil. Ce suc, lorsqu'il a acquis assez de consistance, ce qui arrive à la fin de chaque journée, est enlevé, mis en masse, et on continue, chaque soir, de nouvelles incisions sur les capsules, tant que celles-ci fournissent du suc. Par le second procédé, au moyen de la contusion et de l'expression des têtes de Pavot, et en faisant évaporer ou réduire sur le feu et au soleil, la liqueur qu'on en a retirée, jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'un extrait, on obtient une seconde espèce d'Opium, nommée *Meconium*. Cette seconde espèce, au rapport de Tournefort, est beaucoup plus commune dans le commerce que la première, parce qu'on en prépare une bien plus grande quantité; et c'est principalement elle qu'on nous envoie en Europe. Celle qu'on a obtenue par incision étant plus chère et plus précieuse, reste en grande partie dans le pays, pour l'usage des grands et des riches. Enfin, la décoction en donne encore une troisième espèce, la moins estimée de toutes, qu'on appelle *Poust*.

L'Opium que nous recevons par la voie du commerce, s'il n'est pas le meilleur, n'est pas non plus du *Meconium* seulement. On nous l'apporte en masses arrondies ou aplaties du poids d'une livre au plus, enveloppées de feuilles de tabac et d'autres végétaux, et couvertes de différentes poudres ou menues graines pour empêcher qu'elles n'adhèrent ensemble.

Mais souvent l'Opium est diversement altéré avant d'arriver jusqu'à nous. Dioscorides nous apprend que de son



temps on le falsifiait déjà avec le suc de la Laitue sauvage ; celui du *Glaucium* a servi au même usage. La fiente de vache même a, dit-on, été employée à cette sophistication.

Ces altérations, plus ou moins considérables, que les marchands étrangers ne font que trop souvent subir à l'Opium avant de nous le livrer, étaient déjà des motifs très-puissans pour chercher à le préparer chez nous ; mais le prix élevé auquel il était monté il y a quelques années, a été une raison de plus qui m'a porté à m'occuper des moyens d'y parvenir.

Déjà, avant moi, plusieurs médecins et pharmaciens ont essayé, en France, en Allemagne, en Italie, et dans plusieurs autres contrées de l'Europe tempérée, de retirer l'Opium de la même plante dont on l'extrait dans l'Orient, et leurs tentatives ont toujours eu plus ou moins de succès ; mais leurs expériences sur ce sujet sont trop peu connues, et les observations relatives à l'administration de l'Opium indigène, n'ont jamais été assez multipliées pour qu'on pût porter un jugement certain sur les propriétés de cette substance comparée avec celle qui nous est apportée du Levant. Sans m'arrêter à ce qui avait été fait avant moi, et n'ayant même emprunté la manière de faire de personne, j'ai cherché à m'éclairer par de nouvelles expériences, et j'ai varié de plusieurs manières différentes, les procédés que j'ai mis en usage, soit pour retirer de l'Opium en larmes, soit pour me procurer, au moyen de la contusion et de l'expression des différentes parties du Pavot, des extraits qui pussent suppléer à l'insuffisance du premier, dont il m'a paru qu'on ne pourrait jamais retirer une grande quantité dans tous les pays qui sont dans la même température que Paris, et même dans les parties méridionales de la France, à moins de consacrer à sa récolte un nombre considérable d'ouvriers, ce qui nécessairement le rendrait d'un prix trop élevé pour soutenir la concurrence avec celui du commerce.

On distingue, dans le Pavot somnifère, deux variétés principales : l'une à capsules ovoïdes et à semences blanchâtres, c'est le Pavot blanc ; l'autre à capsules globuleuses et à semences noirâtres ou brunâtres, c'est le Pavot noir. La première variété est, selon les auteurs, la seule qu'on cultive dans l'Orient, pour en récolter l'Opium. La seconde, dont les fleurs doublent facilement, a produit, par la culture, plusieurs sous-variétés qu'on distingue par la couleur et la forme des pétales, et dont les plus belles servent à l'or-

nement des jardins. On n'est pas dans l'usage d'employer en médecine le Pavot noir, ce sont les têtes sèches du Pavot blanc qui servent dans les préparations pharmaceutiques. La préférence accordée au Pavot blanc n'a pas sans doute d'autre motif que la grosseur de sa capsule, qui doit produire une plus grande quantité de suc que celle du noir, qui, en général, est plus petite. Quant aux propriétés, tout portait à croire qu'elles étaient les mêmes dans l'une et l'autre variété; mais, pour m'en assurer et le prouver, j'ai cherché à extraire de l'Opium de toutes les deux; j'ai même multiplié mes opérations sur la dernière, parce que jusqu'ici elle avait été moins examinée.

## CHAPITRE II.

### *Procédés employés pour obtenir l'Opium indigène, ou différens extraits de Pavot.*

J'ai mis en usage quatre procédés différens pour retirer l'Opium contenu dans le Pavot noir : 1°. les incisions faites à la surface des capsules et sur les pédoncules; 2°. la contusion, l'expression des capsules ou têtes, et la conversion de leur suc en extrait; 3°. la même opération appliquée aux tiges et aux feuilles; 4°. enfin, la décoction des têtes vertes et tendres dans l'eau. C'est à la fin de juin et au commencement de juillet 1808 que j'ai fait ces quatre opérations, dont je vais donner le détail.

1°. En pratiquant des scarifications à la surface des têtes du Pavot noir, j'en ai vu sortir aussitôt un suc laiteux qui suintait par gouttes. Ce suc, en se condensant, par la chaleur du soleil, était, au bout de vingt-quatre heures, d'un brun noirâtre. Il m'eût été facile d'en recueillir quelques grains, si j'eusse pu me transporter tous les jours dans le jardin où étaient les pieds de Pavot; mais cela m'ayant été impossible, les larmes d'Opium se desséchèrent à la surface des capsules, et huit ou dix jours après, celles-ci étant elles-mêmes entièrement sèches, il était devenu fort difficile et presque impossible d'en détacher l'Opium. Malgré cela, je crus dès lors avoir acquis la preuve de la possibilité d'en récolter, dans le climat que j'habitais, c'est-à-dire à Paris, par la voie des incisions et des scarifications. Il me parut seulement que la quantité qu'on obtiendrait ne pourrait pas être très-considérable, et que probablement elle ne serait pas suffi-

sante pour dédommager du temps et du travail qu'il faudrait y employer. Les nouvelles tentatives que j'ai faites en 1810, m'ont convaincu de tout cela; mais pour procéder par ordre, je dois, avant d'en parler, rapporter les autres moyens que je mis en usage dès 1808, pour me procurer un extrait qui pût remplacer l'Opium en larmes.

2°. Ce moyen consiste dans la contusion des têtes, pour en exprimer le suc et le réduire en extrait; il me paraît beaucoup plus facile à mettre en pratique et bien préférable, quant à l'économie du temps et de la dépense. Voici de quelle manière je l'ai mis en usage: J'ai pris 9 livres des têtes vertes du Pavot noir, dans lesquelles j'ai laissé la graine, parce qu'il eût été trop long de chercher à la séparer, et les ayant fait piler dans un mortier de marbre, elles rendirent, en les soumettant à la presse, 5 livres 12 onces de suc. Ayant observé précédemment que le suc laiteux du Pavot était miscible à l'eau, je fis verser deux fois sur le marc sorti de la presse, 3 pintes d'eau, et le fis piler de nouveau, afin d'obtenir, en le faisant presser une seconde et une troisième fois, tout ce qui serait possible du suc propre de la plante. Ces 6 pintes d'eau ainsi chargées de ce qui pouvait être resté de parties extractives, furent mêlées avec le premier suc, et le tout fut laissé en repos pendant vingt-quatre heures. Durant ce temps il se précipita au fond du vase une substance jaune-brunâtre, que je crois être de la fécule, et qui, pour la consistance, ressemblait à de la bouillie. En remuant un peu ce précipité avec le bout du doigt, il s'y formait des veines ou stries blanchâtres, qui paraissaient être une partie du suc laiteux de la plante. J'ai fait sécher à part cette espèce de fécule, qui, par la dessiccation, est devenue friable et facile à réduire en poudre: elle pesait alors 1 once 50 grains, et n'avait pas de saveur bien décidée. Quant à la liqueur séparée de son précipité, elle fut passée au papier, et elle laissa sur les filtres une couche de fécule que je négligeai de ramasser, et qui était semblable à la première. Cette liqueur, après avoir été filtrée, était d'un brun-clair et assez limpide; ce qui ne l'empêcha pas de donner beaucoup d'écume quand je la fis bouillir pour la faire évaporer et réduire. Lorsqu'elle eut acquis la consistance d'un sirop très-épais, elle fut retirée du feu, distribuée dans des capsules de verre, et exposée à l'ardeur du soleil. Au bout d'environ dix jours, elle se trouva, par

ce dernier moyen, avoir acquis la consistance qu'on donne aux extraits. Son poids en cet état était de 6 onces 2 gros, et sa couleur d'un brun noirâtre.

3°. J'ai traité à peu près de la même manière 50 livres de tiges et de feuilles de Pavot noir, qui m'ont d'abord fourni, après avoir été pilées et pressées, 11 livres 12 onces de suc vert, duquel s'est précipité, pendant vingt-quatre heures de repos, une fécule très-abondante et également d'un beau vert. La liqueur décantée était brunâtre; elle fut mise sur le feu après avoir été filtrée; et lorsque, par l'évaporation, elle fut réduite à peu près à la consistance du miel quand il est liquéfié par la chaleur de l'été, je l'exposai aux rayons du soleil, pour achever de la rapprocher. La quantité d'extrait que j'obtins fut peu considérable; elle ne se monta qu'à 4 onces 5 gros. La fécule qui s'était précipitée était en proportion beaucoup plus considérable; car, lorsqu'elle fut entièrement sèche, il y en avait 5 onces 1 gros, quoique j'en eusse perdu plus de moitié, qui fut laissée sur les filtres, sans être ramassée; sa couleur était d'un vert noirâtre. Les propriétés de cette fécule et de celle qui m'a été fournie par les capsules, me sont encore inconnues; mais je me propose de faire des expériences pour les connaître.

Le marc des tiges et des feuilles, après être sorti de la presse, me paraissant contenir encore quelques principes de la plante, je le mis macérer dans 12 pintes d'eau pendant vingt-quatre heures, et la liqueur que j'en fis exprimer fut convertie en un nouvel extrait, dont j'eus 5 onces. Avant de terminer ce qui a rapport aux tiges et aux feuilles du Pavot noir, je ne passerai pas sous silence une observation que j'ai faite sur la quantité de suc propre qu'elles contiennent. D'abord, elles en fournissent, en général, bien moins que les capsules; secondement, celui qu'elles donnent est d'autant moins abondant, que les parties qui le contiennent sont plus rapprochées des racines, car celles-ci n'en renferment presque pas, et lorsqu'on coupe horizontalement la tige dans sa partie inférieure, on voit à peine quelques gouttelettes de suc laiteux suinter lentement à la circonférence et au voisinage de l'écorce, tandis que si l'on coupe la tige immédiatement sous la capsule, ou même 2 à 5 pouces au-dessous, lorsque celle-ci est encore jeune, il s'échappe à l'instant, de la plaie faite au pédoncule, une grosse goutte de ce suc. La même chose arrive, si l'on coupe le pédoncule,

lorsque la plante est en fleur; il arrive même souvent dans ce cas, que le pédoncule, coupé à 5 ou 6 pouces au-dessous de la fleur, fournit encore une très-grosse goutte de suc. Je crois pouvoir conclure de cette observation, que les feuilles et la plus grande partie des tiges ne fournissent qu'une très-petite quantité de suc blanc, ce n'est pas de ces parties qu'il faut chercher à en retirer; tandis que les pédoncules des fleurs et ceux des capsules, tant que celles-ci sont jeunes et tendres, pouvant en donner davantage, et autant que les capsules elles-mêmes, doivent être préférés avec ces dernières pour la récolte de l'Opium.

4°. Pour dernière opération sur le Pavot noir, j'ai pris 4 livres de ses têtes vertes et récentes, je les ai fait bouillir dans 12 pintes d'eau, jusqu'à ce que la décoction fût réduite aux deux tiers; alors j'ai passé la liqueur pour en retirer les têtes, et j'ai fait presser celles-ci aussi fortement qu'il a été possible, pour en retirer tout ce qu'elles pouvaient contenir de suc. Après cela, la décoction tirée à clair a été remise sur le feu, j'ai continué à la faire évaporer, et enfin j'ai achevé de lui donner la consistance d'un extrait en l'exposant à la chaleur des rayons du soleil. Quand mon opération fut entièrement terminée, j'eus 2 onces 1 gros d'extrait, et celui-ci avait beaucoup plus de consistance que ceux que j'avais obtenus par la contusion et l'expression, soit des capsules, soit des tiges et des feuilles.

Après avoir parlé des différentes manières dont j'ai traité les diverses parties du Pavot noir, il me resterait à rapporter la seule opération que je fis, à la même époque, sur les capsules du Pavot blanc; mais comme j'employai exactement les mêmes procédés que dans ma seconde opération sur le Pavot noir, je ne détaillerai pas celle-ci; il me suffira de dire que le suc, tiré par expression de 6 livres de capsules vertes du Pavot blanc, m'a donné 5 onces 5 gros d'extrait.

Les différentes préparations que j'avais faites avec les diverses parties du Pavot noir et du Pavot blanc, m'avaient fourni quatre extraits distincts : 1°. celui obtenu par contusion et expression des capsules du Pavot noir; 2°. celui fourni par les tiges et les feuilles de la même plante; 3°. celui provenant de la décoction des têtes vertes du même Pavot; 4°. enfin, l'extrait par contusion et expression des têtes du Pavot blanc.

Après avoir préparé ces quatre extraits, je n'avais rempli

que la moitié de ma tâche ; la plus importante et la plus difficile me restait encore à achever ; il me fallait vérifier , par un nombre suffisant d'observations , quelles étaient les propriétés de chacun de ces extraits en particulier , à quelles doses ils pouvaient être employés et remplacer l'Opium , en supposant qu'ils eussent les mêmes vertus que cette drogue exotique. Les succès constans que j'eus bientôt en substituant , dans la pratique , mes différens extraits de Pavot à l'Opium , ne tardèrent pas à me convaincre qu'ils avaient , quant au fond , absolument les mêmes propriétés , mais qu'ils différaient seulement parce que leur action était moins énergique , et qu'ils demandaient à être donnés à de plus fortes doses. J'établirai par la suite , et après avoir rapporté les principales observations que j'ai faites , quel est leur différent degré d'intensité quant aux propriétés , et à quelles doses ils doivent et peuvent remplacer l'Opium ; mais à présent , et avant même de citer aucune de mes observations pratiques , je crois devoir donner les détails de deux nouvelles opérations que j'ai faites postérieurement ; la première , pour me procurer de véritable Opium en larmes , et la seconde , pour avoir un nouvel extrait tiré des têtes sèches du Pavot blanc.

J'avais observé , en 1808 , qu'il débulait une assez grande quantité de suc laiteux des incisions faites à la surface des capsules du Pavot somnifère , cultivé dans les jardins ; mais , à cette époque , je n'eus pas la facilité de tirer un plus grand avantage de cette observation. Au mois de juin de l'année 1810 , je résolus de mettre à profit ce que j'avais remarqué précédemment. J'avais semé exprès , dans un terrain que j'avais fait préparer à l'automne de 1809 , des graines des deux variétés du Pavot somnifère. Je ne sais à quoi attribuer la perte de celles du Pavot blanc , à moins que ce ne soit au froid assez rigoureux qu'on éprouva vers le milieu de l'hiver ; mais le pavot noir fut le seul qui réussit ; je n'eus qu'un seul pied du blanc , qui ne donna que trois capsules , ce qui ne vaut pas la peine d'être compté. Au mois de juin 1810 , du 15 au 25 , je pratiquai donc des incisions et des scarifications à la surface des têtes de mes Pavots noirs. Je faisais d'abord mes incisions le soir , et je retournais le lendemain recueillir les gouttes du suc laiteux , qui s'étaient condensées par la chaleur de la journée , et qui , à demi desséchées à la surface des capsules , avaient

acquis la consistance d'une cire un peu molle, et étaient d'une couleur brunâtre. Mais ayant observé que les gouttes du suc laiteux, qui suintaient de toutes les scarifications faites aux têtes des Pavots, n'augmentaient pas de volume pendant la nuit, et que l'épanchement du suc, qui avait lieu à l'extérieur au moment de l'incision, se faisait tout entier en trois ou quatre minutes au plus, je crus qu'on pourrait se dispenser de laisser le suc se condenser sur les capsules mêmes, et qu'on en obtiendrait peut-être une plus grande quantité en le ramassant tout de suite, parce qu'on ne serait pas exposé à perdre celui qui souvent s'écoulait et tombait à terre, lorsque les tiges de Pavot étaient agitées par le vent, tandis que ce suc était encore liquide et non condensé. Cela me conduisit à me procurer de l'Opium par une autre opération plus abrégée. Comme j'avais déjà remarqué que le pédoncule de la capsule fournissait beaucoup de suc laiteux, lorsqu'on le coupait horizontalement pendant qu'il était encore tendre, je crus pouvoir recueillir de l'Opium des pédoncules aussi-bien que des têtes. Effectivement, la première fois que je m'occupai de nouveau de cette récolte, après avoir épuisé les têtes de tout le suc qu'elles pouvaient contenir, je les coupai toutes à 2 lignes au-dessous de leur insertion, et il sortit aussitôt du sommet de chaque pédoncule, une grosse goutte de nouveau suc. Je recueillis, au bout de deux à trois minutes, ces gouttes comme j'avais fait celles des capsules, en les ramassant avec la lame mince d'un couteau que je tenais de la main droite, et en les mettant tout de suite dans un très-petit pot, que je tenais de la main gauche, et qui était tel, qu'il pouvait encore me laisser l'usage de cette main, pour assurer et saisir le pédoncule au moment où je ramassais le suc laiteux, et lorsqu'aussitôt après je faisais une nouvelle coupe horizontale. Je continuai ainsi le même travail pendant deux heures, pratiquant sur les pédoncules des coupes horizontales et successives à 5 ou 4 lignes les unes au-dessous des autres. J'avais une douzaine de pieds de Pavot sur lesquels j'opérais l'un après l'autre, et chaque pied avait 3 à 4 pédoncules en état d'être coupés en même temps. La goutte de suc se formait sur la coupe horizontale pendant que j'allais de l'un à l'autre, c'est-à-dire, qu'après avoir ramassé une goutte, je faisais une nouvelle incision à 3 lignes au-dessous de la première, puis je passais à un autre pédoncule, puis à un autre pied, et enfin

jusqu'au dernier, pour revenir ensuite au premier. La plupart des pédoncules, en général, me fournirent du suc, à huit ou dix coupes successives, quelques-uns même m'en donnèrent encore à la douzième et à la treizième, mais cela fut rare. Je dois observer que les gouttes qui sortaient des dernières incisions étaient plus petites, et qu'elles suintaient beaucoup plus lentement que celles qui paraissaient à la suite des premières. J'exposai au soleil tout le suc que j'avais recueilli par ce travail, en ayant soin de le remuer deux à trois fois par jour. Il devint d'abord jaunâtre, puis tout-à-fait brun; en deux jours il était suffisamment condensé, et avait acquis toute la consistance que doit avoir l'Opium. Le poids de tout celui que j'avais obtenu en deux heures de travail était d'un gros et 7 grains; et je trouvai que, comparativement, j'en avais récolté davantage par l'incision des capsules et des pédoncules réunis, et en le ramassant en suc, qu'en ne le recueillant que sur les capsules, et en attendant qu'il se fût condensé à leur surface; car, par ce dernier procédé, trois heures de travail, en trois jours différens, ne m'avaient donné que 66 grains d'Opium. Je continuai donc la récolte de l'Opium sur les pédoncules et sur les têtes en même temps, suivant le procédé que je viens d'indiquer, et trois jours après je recueillis de nouveau, en deux heures de temps, assez de suc pour avoir encore, quand il fut condensé, 1 gros et 2 grains d'Opium. Ce fut là que se borna mon travail pour récolter de l'Opium indigène, ne pouvant pas consacrer à cette occupation un temps plus considérable. Ce que j'avais obtenu me suffisait pour m'assurer de la possibilité d'en recueillir une plus grande quantité quand on le voudrait, et j'en avais d'ailleurs suffisamment pour l'employer à quelques observations d'après lesquelles je pusse juger si ses propriétés étaient égales ou inférieures à l'Opium du commerce.

Il me restait à exécuter une dernière opération que je m'étais proposée depuis long-temps; c'était de tirer un extrait des têtes sèches du Pavot. Dans plusieurs départemens du nord de la France, et surtout dans l'ancienne province de Flandre et dans la Belgique, on cultive une grande quantité de Pavot blanc, pour en avoir la graine, dont on retire de l'huile; mais après qu'on a vidé les capsules de toute la graine qu'elles contiennent, on n'en fait d'autre usage que de les brûler. Je pensai à faire de ces capsules un



emploi plus avantageux, en retirant un extrait qui pût être utile à la médecine, et remplacer diverses préparations d'Opium, dans les cas où il n'est pas nécessaire d'en employer qui aient beaucoup d'énergie. Je pris donc 1 livre et demie des têtes sèches du Pavot blanc, je les mis, brisées par morceaux, macérer, pendant vingt-quatre heures, dans suffisante quantité d'eau; au bout de ce temps, je les fis bouillir pendant deux heures, et quand l'eau me parut chargée, autant que possible, de toutes les parties extractives de la plante, je la fis passer à travers un linge d'un tissu serré. La liqueur, séparée par ce moyen du résidu des têtes, était brunâtre; elle fut remise sur le feu pour continuer à la faire évaporer, et quand elle eut acquis à peu près la consistance sirupeuse; elle fut retirée, distribuée dans des capsules de verre, et exposée aux rayons du soleil, pour achever de lui donner le degré de condensation nécessaire. En ce dernier état, et rapproché même à la consistance pilulaire, l'extrait, que j'obtins, pesait 5 onces 4 gros.\*

### CHAPITRE III.

*Observations sur l'emploi de l'Opium indigène, ou des différens extraits du Pavot de France, en remplacement de l'Opium thébaïque.*

§. I. *Emploi de l'extrait des têtes vertes du Pavot noir, préparées par contusion, expression et évaporation.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Une femme de 65 ans, tourmentée, depuis plus de deux mois, par des douleurs rhumatismales qui la privaient du sommeil, avait été soulagée, et avait obtenu du repos par le moyen d'un grain d'extrait aqueux de l'Opium des boutiques, donné le soir. Après avoir employé pendant dix à douze jours le même moyen, je mis cette malade à l'usage d'une pilule de 2 grains d'extrait des têtes de Pavot noir. La première et la seconde fois qu'elle prit ce nouveau calmant, le sommeil fut plus long que de coutume, il dura pendant toute la nuit, et non-seulement la continuation de pareilles pilules le ramena habituellement, mais encore les douleurs générales ne tardèrent pas à se calmer, et la malade recouvra entièrement la santé.

2<sup>e</sup> OBS. Une femme de 57 ans, ayant depuis plusieurs jours des douleurs rhumatismales qui la privaient du repos,

fit, pendant tout le jour, des fomentations sur les parties douloureuses, avec des flanelles trempées dans la dissolution d'un gros d'extrait des têtes de Pavot noir, dans de l'eau chaude. Ces moyens amenèrent un doux sommeil qui calma les douleurs, et le lendemain la malade était très-soulagée. De nouvelles fomentations avec pareille dose, lui procurèrent encore une bonne nuit, et le jour suivant elle était fort bien.

5<sup>e</sup> OBS. Une femme de 58 ans, ayant depuis plus de huit jours une insomnie causée par des douleurs de tête, eut, après avoir pris 10 gouttes de teinture (1) de l'extrait des têtes de Pavot noir, deux heures de sommeil et du repos pendant le reste de la nuit.

4<sup>e</sup> OBS. Une femme de 23 ans était tourmentée d'une migraine qui l'avait privée de tout repos la nuit précédente, et qui, étant dans toute sa force, ne pouvait que faire présager une seconde nuit aussi mauvaise que la première; je lui fis prendre, à huit heures du soir, la moitié d'un verre d'eau sucrée, dans lequel j'avais mis vingt gouttes de ma teinture de Pavot. Un quart d'heure après, la malade s'endormit tranquillement, et s'étant éveillée au milieu de la nuit, elle se sentit presque débarrassée de son mal de tête. Le reste de la teinture, qu'elle prit alors, la fit encore dormir jusqu'au matin, et, à son réveil, elle était entièrement guérie.

5<sup>e</sup> OBS. Un enfant de 12 ans, ayant dans une oreille un abcès dont il souffrait beaucoup, et qui l'empêchait même de dormir depuis plusieurs nuits, reposa très-bien après avoir pris 15 gouttes de la teinture d'extrait des têtes de Pavot noir, dans un peu d'eau sucrée. Le lendemain, lorsqu'il s'éveilla, ses douleurs étaient un peu calmées; mais n'ayant pas pris la préparation de Pavot avant la nuit suivante, celle-ci fut très-mauvaise. Pour la troisième nuit, je fis prendre la dose de Pavot déjà prescrite, et l'enfant goûta les douceurs du sommeil.

6<sup>e</sup> OBS. Une jeune femme de 20 ans avait, depuis vingt-quatre heures, un mal de tête cruel; elle n'avait pas fermé l'œil la nuit précédente, et à sept heures du soir, tout an-

---

(1) Voici la composition de cette teinture :

℥ Extrait des têtes de Pavot noir, 2 onces.

Faites fondre dans du vin muscat de France, 12 onces

nonçait une mauvaise nuit, lorsque je prescrivis 36 gouttes de ma teinture de Pavot dans un verre d'eau sucrée. La malade en prit la moitié à la fois, et s'endormit une heure après : s'étant éveillée dans la nuit, elle prit l'autre moitié, ce qui la fit dormir de nouveau jusqu'au matin. Le mal de tête était alors entièrement calmé.

7° OBS. Une femme de 36 ans avait une insomnie totale depuis plus de quinze jours; je lui prescrivis 60 gouttes de ma teinture de Pavot noir, à prendre en plusieurs fois: elle prit tout dans l'espace de quatre heures, ce qui la fit dormir pendant sept ou huit. Mais n'ayant pas eu la précaution de prendre le somnifère, avant la nuit suivante, elle ne dormit pas un seul instant.

8° OBS. Une femme de 57 ans avait depuis quatre à cinq mois une insomnie qui la privait presque de tout repos; elle ne s'endormait que pour une heure ou deux, et seulement vers le matin; je lui fis prendre 60 gouttes de la teinture de l'extrait des têtes de Pavot noir, préparée comme je l'ai expliqué ci-dessus: cela lui procura dix heures de sommeil non interrompu. Par une pareille dose, elle dormit encore très-bien la nuit suivante.

9° OBS. 36 gouttes de teinture de Pavot, mêlées à pareille dose d'Ether sulfurique, et données dans une tasse d'infusion de Camomille romaine, deux heures avant un accès de fièvre tierce, prévinrent cet accès. Le précédent avait duré six heures; le malade était un homme de 55 ans.

10° OBS. La fièvre fut aussi arrêtée, sans retour, au douzième accès, par 72 gouttes de chacune des deux liqueurs ci-dessus désignées, qui furent données dans une tasse d'eau sucrée, deux heures avant le paroxysme. Le dernier avait duré treize heures; le malade était un homme de 45 ans.

11° OBS. 50 gouttes de la teinture d'extrait de Pavot, données, sans autre chose, dans une demi-tasse d'eau sucrée, à un enfant de 5 ans, qui avait une fièvre quotidienne depuis dix jours, empêchèrent le onzième accès de se faire sentir. Dans ce cas, comme dans les deux précédens, la fièvre fut radicalement guérie.

12° OBS. Un vomissement, qui, en vingt-quatre heures, était revenu dix à douze fois, fut totalement arrêté par 60 gouttes de ma teinture de Pavot administrée dans un verre d'eau sucrée.

13° OBS. Un homme de 54 ans, qui avait eu une fièvre

tière, éprouvait un certain malaise, et surtout une céphalalgie, qui le privait du sommeil pendant une partie de la nuit. Je lui prescrivis, dans une potion, 60 gouttes de la teinture ci-dessus désignée; lui conseillant de prendre cela en deux jours et en plusieurs fois. Le malade crut se guérir plus promptement en prenant une plus grande quantité de la potion, et il l'avalait toute entière en une seule fois. Deux heures après il eut une telle envie de dormir, que le sommeil le surprit sur sa chaise, à une heure où il n'avait jamais l'habitude de s'y livrer; il était cinq heures après midi. Il dormit ainsi quelque temps, et sa femme l'ayant fait coucher, il reposa encore du plus profond sommeil pendant toute la nuit; mais ce qu'il y a de particulier, c'est que, le lendemain, il était guéri de sa fièvre, et que dès ce moment il continua à se bien porter.

14<sup>e</sup> Obs. Une femme de 54 ans, ayant une fluxion très-douloureuse, qui la privait du sommeil depuis sept à huit jours, je lui donnai 60 gouttes de ma teinture de Pavot dans une tasse d'eau sucrée, en lui conseillant d'en prendre la moitié dans la soirée. La première dose n'ayant pas amené de repos, la malade prit la seconde trois heures après, ce qui ne lui procura pas plus de calme; mais au bout de vingt-quatre heures, elle eut beaucoup d'envie de dormir, et elle dormit effectivement pendant une très-grande partie de cette seconde nuit. J'avais déjà vu l'Opium n'agir qu'après un temps assez long, et les auteurs en rapportent plusieurs exemples.

15<sup>e</sup> Obs. Une dame de 52 ans avait, depuis plus d'un mois, une insomnie qui lui permettait à peine de dormir deux à trois heures par nuit; 50 gouttes de la teinture mentionnée ci-dessus, ne lui firent pas goûter beaucoup plus de repos; mais le double de cette dose lui procura huit heures de sommeil, et elle dormit également bien les nuits suivantes. Au bout de quinze jours cependant, il y eut encore de l'insomnie; une nouvelle dose de 60 gouttes rappela tout-à-fait le sommeil.

16<sup>e</sup> Obs. Mademoiselle P\*\*\*, âgée de 18 ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, avait éprouvé, depuis un an, beaucoup de chagrin, et déjà, au mois de juin 1808, elle avait été attaquée de convulsions qui avaient eu peu de durée et d'intensité, lorsque le 21 septembre suivant, elle eut de nouvelles convulsions qui durèrent d'un quart d'heure à

une demi-heure, et dont les attaques revinrent sept à huit fois dans le jour. Le lendemain 22, second jour de la maladie, un médecin appelé prescrivit l'Ipécacuanha, ce qui fit vomir deux fois, et il survint de nouvelles convulsions. Le troisième et le quatrième de l'invasion de la maladie, convulsions à peu près les mêmes; on ordonna alors une infusion de fleurs de Tilleul pour boisson, et une potion antispasmodique, dans laquelle entrain une demi-once de sirop de Diacode. Le 5, augmentation dans la durée et dans l'intensité des convulsions; elles devinrent presque continuelles, et on n'y oppose que les mêmes moyens. Le 6, point d'intervalle entre les convulsions; elles sont portées au plus haut degré, c'est alors qu'ayant été appelé à sept heures du soir, je trouvai la malade dans l'état suivant : perte totale de connaissance depuis quarante huit heures, pouls difficile à juger, à cause de l'agitation universelle; muscles de la face dans un état convulsif des plus violens; dents serrées avec impossibilité de faire ouvrir la bouche; yeux tournés de manière qu'on n'en voyait que le blanc; mouvemens brusques et désordonnés des membres, que trois hommes forts avaient peine à contenir, ou par intervalle, roideur universelle du tronc et des extrémités qui se courbaient en arc et en avant. Tous ces symptômes me parurent des plus graves, surtout à cause du serrement tétanique des mâchoires, qui sembloit s'opposer à ce qu'on pût faire prendre la moindre chose; cependant, je prescrivis cent gouttes de teinture de Pavot dans un demi-verre d'eau sucrée. Pour faire prendre cette potion, je parvins à interposer une cuiller entre les dents, dans un moment où la bouche s'était entrouverte pendant que j'avais pincé le nez, et par ce moyen je fis successivement couler tout le liquide dans l'espace de deux à trois minutes. La déglutition se fit assez bien, il n'y eut pas plus d'un quart de la liqueur qui se perdit par les côtés de la bouche. A onze heures du soir, ne trouvant pas d'amélioration, je prescrivis une nouvelle potion avec 500 gouttes de la même teinture, et je fis mettre sur l'épigastre un emplâtre large comme la main, et composé avec une demi-once d'extrait des têtes de Pavot noir. Trois heures après avoir employé ces moyens, c'était au commencement du septième jour, deux heures après minuit, il y eut un peu de calme, et la malade resta assoupie jusqu'à six heures du matin. Le délire succéda alors au repos, et il alterna peu-

dant quatre heures avec les convulsions, mais celles-ci avaient moins d'intensité que la veille. A dix heures la malade reprit ses sens, elle demanda à manger; elle était d'ailleurs abattue, consternée. Je prescrivis 60 fleurs de Narcisse sauvage (*Narcissus pseudo-Narcissus*. L.) en infusion dans une demi-pinte d'eau, à donner d'heure en heure, par deux ou trois cuillerées à la fois. La jouissance de toutes les facultés ne dura que quelques minutes, et le reste du jour il y eut des convulsions, du délire, mais avec des intervalles de calme. Le soir, les yeux seuls étaient dans un état convulsif, les dents n'étaient pas serrées, le pouls était naturel, il y avait eu un léger vomissement, provoqué peut-être par l'eau de Narcisse. Je prescrivis une nouvelle potion avec 120 gouttes de teinture de Pavot, et la nuit fut tranquille; il y eut dix heures de sommeil ou au moins de repos. Le huitième jour, la malade, à son réveil, avait toute sa connaissance; elle se trouvait bien: cela dura plus de deux heures, pendant lesquelles elle prit un bouillon et mangea quelques grains de raisin. La journée ne fut pas tout-à-fait aussi bonne que la matinée, il y eut plusieurs convulsions et un peu de délire, mais tout cela fut léger, et les momens de calme pendant lesquels la malade put jouir de toutes ses facultés morales, furent comparativement de bien plus longue durée. 120 gouttes de la teinture déjà prescrite, le furent de nouveau pour la soirée, et la nuit fut très-calme. Le 9, tous les accidens étant encore plus modérés que le jour précédent, on put donner quelques alimens, en continuant toujours la teinture de Pavot et les fleurs de Narcisse aux mêmes doses. Le 10 et le 11 se passèrent assez bien, il n'y eut dans ces deux jours que trois convulsions, dont la plus forte ne dura qu'un quart d'heure. La dose du Pavot fut réduite à 50 gouttes, et les fleurs de Narcisse au nombre de 50: Le 12, il y eut un léger mouvement convulsif dans la face et les yeux, mais les membres ne furent pas sensiblement agités. Le 13 fut exempt de tout accident. Le 14, la malade parut assez bien pour cesser l'usage des médicamens, et le 16 elle sortit pour se promener; elle était entièrement rétablie.

§. II. *Emploi de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Un enfant de 2 ans, tombé dans le marasme le plus complet, avait depuis quatre jours une insomnie absolue; il était dans une anxiété continuelle, ses cris et ses gémissimens n'avaient aucune cesse : 56 gouttes d'une teinture préparée avec l'extrait des tiges et des feuilles du Pavot noir, calmèrent tous les accidens pendant dix heures, et procurèrent un doux sommeil qui dura toute la nuit. De nouvelles doses de Pavot eurent, pendant trois jours, le même succès; mais la maladie était portée à un tel degré lorsque je fus appelé, qu'il ne paraissait y avoir aucun espoir de guérison : calmer les cris, soulager les douleurs du petit malade, et rendre son agonie moins pénible, était tout ce qu'il semblait possible de faire. Cependant, l'état de souffrance dans lequel j'avais trouvé cet enfant s'étant d'abord calmé dès le premier jour qu'il fit usage de la préparation de Pavot ci-dessus indiquée, et son état général s'étant même sensiblement amélioré après dix jours de continuation du même médicament, je pus concevoir quelque espérance de le ramener à la vie. Effectivement, j'eus la satisfaction de voir le malade se rétablir complètement au bout de deux mois, rien que par l'usage d'un bon régime, et la continuation de la teinture de Pavot (1), qu'on lui donna tous les jours pendant ce temps.

2<sup>e</sup> OBS. Une femme de 35 ans avait, depuis trois jours, des coliques violentes, accompagnées d'une diarrhée considérable; il y avait 15 selles et plus dans les vingt-quatre heures. Tous ces accidens furent promptement calmés avec 56 grains d'extrait de Pavot délayés dans suffisante quantité d'eau, et donnés en quatre demi-lavemens, de six heures en six heures.

3<sup>e</sup> OBS. Une femme de 57 ans avait depuis trente-six

(1) La teinture de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir, que j'ai employée dans cette observation, a été faite dans les mêmes proportions que celle de l'extrait des têtes, dont j'ai donné la recette plus haut, c'est-à-dire, 2 onces d'extrait pour 12 onces de vin; et il en est de même de toutes les autres teintures différens extraits de Pavot, dont je parlerai par la suite.



heures un vomissement considérable, qui était revenu au moins douze à quinze fois; la malade ne pouvait prendre le moindre aliment solide ou la plus petite quantité de liquide sans rendre le tout peu d'instans après. 50 gouttes de teinture de Pavot dans un verre d'infusion aromatique sucrée, arrêtrèrent complètement ce vomissement, et il le fut dès la première dose. Le médicament fut administré en quatre fois, et de deux heures en deux heures.

4<sup>e</sup> OBS. Une femme de 29 ans, qui était dans le dernier degré de la phthisie pulmonaire, avait depuis douze jours, et au moment où je fus appelé pour la première fois, une cephalée des plus violentes. Aucun moyen n'avait pu jusque alors réussir à calmer les douleurs qui augmentaient d'intensité tous les jours, et qui étaient devenues intolérables. La malade ne pouvait jouir d'un seul moment de repos pendant le jour, et elle n'avait pas du tout de sommeil pendant la nuit. 100 gouttes ou environ 1 gros et demi de la teinture des feuilles et des tiges de Pavot noir, données dans une tasse d'eau sucrée, en quatre fois dans l'espace de six heures, calmèrent les douleurs, et elles le furent peu d'instans après avoir pris la première dose. Il y eut alors seize heures de calme, absence de toute douleur et un léger assoupissement, mais point de véritable sommeil. Le lendemain le mal se fit sentir de nouveau; 200 gouttes de la même teinture furent données par 50 à la fois, de six heures en six heures, et cela calma encore les douleurs pendant tout le jour et le suivant; il y eut même quatre à cinq heures de sommeil; mais aussitôt que l'action du Pavot fut passée, le mal de tête revint. Voulant alors voir quels seraient sur ma malade les effets de l'Opium ordinaire comparativement à l'extrait de Pavot dont je venais de faire usage, je prescrivis 50 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, ce qui fit dormir la malade pendant deux à trois heures, mais ne calma pas autant ses douleurs que ma teinture de Pavot l'avait fait. Je repris donc bientôt l'usage de celle-ci, et je le continuai pendant quelques jours, en augmentant même la dose et en la portant jusqu'à 500 gouttes, c'est-à-dire à environ une demi-once, ce qui non-seulement prévint toutes les douleurs, mais encore, au bout de huit jours, parut les calmer tout-à-fait. Cependant elles ne furent entièrement suspendues que pendant quatre jours, et comme l'emploi de l'extrait de Pavot l'avait aussi été pendant ces



quatre jours, le cinquième, la céphalée se fit de nouveau sentir plus cruelle que jamais. Je changeai alors l'espèce d'extrait de Pavot que je faisais prendre à la malade, et à la place de celui des tiges et des feuilles de Pavot noir, je lui prescrivis celui des têtes de Pavot blanc. Voyez à cet article la 1<sup>re</sup> Observation, page 107.

5<sup>e</sup> OBS. Une dame de 54 ans, ayant depuis quelques jours un mal de dents violent, je lui fis mettre dans la bouche environ un gros de teinture de Pavot, et elle réitéra ce moyen trois à quatre fois en une heure de temps, gardant chaque fois la liqueur dans sa bouche pendant cinq à six minutes. Par ce moyen le mal de dents fut calmé pour le moment; mais l'odontalgie s'étant fait sentir de nouveau vingt quatre heures après, elle fut encore arrêtée par le même moyen, et enfin guérie pour long-temps, par la précaution que la personne eut tous les jours, pendant quelques semaines, de se gargariser la bouche avec la teinture en question.

6<sup>e</sup> OBS. Ayant eu quelques succès en employant les fleurs de Narcisse sauvage (*Narcissus pseudo-Narcissus*. L.) pour la guérison des fièvres intermittentes, et ayant un malade âgé de 45 ans, qui avait eu sept accès d'une fièvre tierce, dont les paroxysmes duraient huit heures, je lui fis prendre, en quatre fois, la première dose six heures avant l'accès, et la dernière seulement une heure avant, une potion composée avec 8 onces d'eau de fontaine, 2 onces d'eau distillée de Menthe-poivrée, 2 onces de sirop de sucre et 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, délayées convenablement. Cela n'ayant produit aucun effet, et ayant été répété deux fois inutilement, j'ajoutai, dans une troisième potion, destinée à être donnée avant le dixième accès, 200 gouttes de teinture de Pavot. Ce nouveau moyen prévint presque tout-à-fait le paroxysme; le frisson, qui auparavant durait deux heures, ne se fit pas du tout sentir; un léger malaise, d'une heure au plus, caractérisa seulement le temps pendant lequel la fièvre aurait dû avoir lieu. Deux jours après, la même dose de Pavot ne permit pas à la fièvre de se manifester en aucune manière. Au reste, le Narcisse n'est pas à négliger comme fébrifuge, car dans une autre circonstance, une fièvre tierce résista trois fois à l'administration du Pavot, et la première fois que je joignis le Narcisse à celui-ci, elle fut complètement guérie.

7<sup>e</sup> OBS. Un homme de 53 ans était malade depuis un

an, par cause d'un énorme abcès, qui avait occupé toute la partie inférieure de la cuisse, et pour lequel des chirurgiens avaient été d'avis de faire l'amputation; mais le malade s'y étant refusé dans le temps convenable, et s'étant abandonné à la nature, l'abcès se fit jour de lui-même par une ouverture assez large. Il s'en écoula d'abord deux à trois pintes de matières purulentes mêlées avec du sang noirâtre, le tout d'une odeur très-fétide, et, pendant les quinze premiers jours, il sortit ainsi à chaque pansement, près d'une demi-pinte de matières sanieuses de la même nature. Ce fut après ces quinze jours que je fus consulté pour ce malade. Il me parut dans l'état le plus fâcheux et le plus désespéré. Un chirurgien appelé en même temps que moi, le jugea de même, et ne voyant rien à faire pour sa guérison, nous ne pensâmes qu'à soulager ses souffrances. Il éprouvait des douleurs violentes, et n'avait pas du tout de sommeil depuis long-temps; je conseillai, pour remédier à cela, s'il était possible, 4 grains d'extrait de Pavot à donner le soir. Cette dose n'ayant produit aucun effet, je la fis doubler le lendemain, et le malade eut un peu de calme et deux à trois heures de sommeil. 12 grains administrés le troisième soir calmèrent les douleurs pendant toute la nuit, et si le sommeil ne fut pas continu, au moins le repos fut bon. Pendant deux jours pareille dose fut encore donnée avec le même avantage; puis je la fis porter à 16 grains, et après trois jours de l'usage du Pavot à cette dose, je prescrivis l'extrait aqueux de l'Opium du commerce. La première fois que je fis ce changement, le malade se trouva moins bien, parce que je n'avais donné que 2 grains de cette dernière substance, et il fallut la porter à 5 et à 4 grains pour obtenir des effets aussi heureux que ceux que j'avais eus par 12 et 16 grains de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir.

8<sup>e</sup> OBS. Un jeune homme de 18 ans, avait depuis douze jours, et à la suite d'une petite-vérole confluyente, une diarrhée considérable, accompagnée de coliques violentes; celles-ci étaient presque continuelles, et il y avait chaque jour quinze à vingt selles. Le malade, lorsque je le vis pour la première fois, me parut dans le premier degré du marasme, et je craignis de le perdre en peu de temps, si je ne réussissais pas à arrêter des évacuations aussi nombreuses, ayant tous les caractères d'un dévoiement colliquatif; en conséquence, je crus devoir prescrire 12 grains d'extrait de

Pavot à prendre en 6 pilules. Cela n'ayant produit que peu d'effet, j'ordonnai le lendemain une potion composée avec 6 onces d'eau de fontaine, 2 onces d'eau distillée de Menthe-poivrée, 2 gros de teinture de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir, 1 once et demie de sirop simple. Cette potion, prise dans l'espace de dix-huit heures, arrêta complètement le dévoiement, et il fut suspendu pendant deux jours; mais le malade ayant négligé de continuer l'usage de la même potion, ainsi que je le lui avais prescrit, la diarrhée revint le troisième jour. Au lieu de continuer l'emploi de la teinture de Pavot, dont je venais d'éprouver l'efficacité, je voulus alors essayer celle de Coquelicot, avec laquelle, dans d'autres circonstances, j'avais déjà eu quelques succès. L'usage plus long-temps continué de ce nouveau médicament rétablit complètement le malade.

9<sup>e</sup> OBS. Un homme de 27 ans avait depuis douze à quinze heures un dévoiement considérable; il avait eu au moins vingt évacuations pendant ce peu de temps, et chaque selle était accompagnée de tranchées violentes. Je fis prendre à ce malade 5 gros de teinture de Pavot dans une potion sucrée simple. Le tout fut administré dans l'espace de trente-six heures, et 2 gros de la teinture furent à peu près donnés dans les douze premières. Cela suffit pour arrêter d'une manière complète et simultanée tous les accidens.

§. III. *Emploi de l'extrait des têtes de Pavot noir, obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. M. D\*\*\*, âgé de 58 ans, avait depuis plus de deux mois un rhume considérable; la toux était fréquente, souvent très-violente, elle troublait le repos de la nuit, et quelquefois ne laissait pas une heure de sommeil. Je prescrivis à ce malade de prendre, le soir avant de se coucher, 4 grains d'extrait des têtes de Pavot noir, obtenu par simple décoction, et délayés dans une tasse d'eau sucrée. Cette dose, trop faible, ne produisit aucun effet sensible; mais 6 grains, donnés le lendemain de la même manière, procurèrent un peu de calme et quatre heures de sommeil. Enfin je fis prendre 3 grains du même extrait, et le malade dormit bien toute la nuit. La même dose, répétée tous les

soirs pendant cinq autres jours, eut le même effet. Après ces six nuits de repos, M. D\*\*\* essaya de ne rien prendre pour la septième, et il n'eut pas du tout de sommeil; il lui fallut revenir à mon extrait qu'il prit encore pendant quelque temps, et qui, je le crois, contribua pour beaucoup à son entier rétablissement. Pendant que M. D\*\*\* faisait usage de l'extrait par décoction des têtes de Pavot, je voulus connaître à quelle dose d'Opium ordinaire pouvait répondre celle de l'extrait de Pavot que mon malade prenait habituellement. 2 grains d'extrait aqueux d'Opium ne produisirent pas autant d'effet que les 3 grains de Pavot, et il fallut 5 grains du premier pour obtenir le même résultat.

2<sup>e</sup> Obs. 12 grains de l'extrait de Pavot en question, donnés dans l'espace d'une journée, à une jeune fille qui était dans le dernier degré de la phthisie pulmonaire, et qui ressentait des coliques violentes, avec perte totale de sommeil, 12 grains, dis-je, modérèrent beaucoup les douleurs et procurèrent un peu de repos.

5<sup>e</sup> Obs. 6 grains du même extrait donnés dans la convalescence d'un catarrhe pulmonaire, à une femme de 62 ans, qui ne pouvait dormir à cause d'une toux presque continuelle, produisirent un peu de calme et diminuèrent la fréquence de la toux, sans procurer un sommeil parfait. 12 grains, donnés le lendemain soir à la même malade, la firent dormir pendant sept à huit heures de suite, et une pareille dose lui procura encore du sommeil pendant toute la nuit suivante; mais la malade n'ayant rien pris pour la quatrième nuit, elle toussa de nouveau et dormit beaucoup moins. Son état cependant était sensiblement amélioré, et de nouvelles doses de 12 grains, données pendant quelques jours, finirent par ramener complètement le sommeil et la santé.

4<sup>e</sup> Obs. Une femme de 63 ans, attequée d'un catarrhe pulmonaire, ne dormant pas du tout depuis plusieurs nuits, à cause de la violence et des accès réitérés de la toux, prit 10 grains du même extrait de Pavot; cela lui procura du sommeil pendant toute la nuit; mais ce sommeil fut accompagné de rêvasseries. Une seconde dose donnée le lendemain du jour suivant, amena un sommeil parfaitement tranquille, et le matin la malade se trouvait en général beaucoup mieux. Pour la troisième nuit, on ne lui donna rien, et elle ne dormit pas. Dans la soirée qui précéda la quatrième, on

lui fit prendre une nouvelle dose de 10 grains, et elle eut un bon sommeil.

5<sup>e</sup> Obs. Une demoiselle de 25 ans, très-sujette à des migraines dont les accès duraient ordinairement vingt-quatre à trente-six heures, et qui la rendaient très-malade, m'ayant consulté un jour que depuis près d'une heure elle commençait à sentir son mal de tête ; je lui fis prendre 16 grains de mon extrait, délayés dans un demi-verre d'eau sucrée. Une demi-heure après avoir pris cette dose, que je donnai un peu forte, parce que précédemment une moindre quantité n'avait produit aucun effet, la malade eut une grande envie de dormir ; elle fut même obligée de succomber au sommeil pendant cinquante à soixante minutes, et quand elle se réveilla, sa migraine était entièrement dissipée.

6. Obs. Une femme de 62 ans avait depuis deux mois une insomnie presque absolue ; à peine si elle dormait une heure par nuit ; quelquefois même les accès d'une toux violente ne lui laissaient pas un instant de sommeil : elle prit 10 grains de l'extrait de Pavot, dont il a déjà été question dans les cinq observations précédentes ; cela calma beaucoup sa toux, et la fit dormir quatre heures. Le lendemain, 15 grains donnés à la même personne, lui procurèrent, pendant toute la nuit, un sommeil très-tranquille et l'usage du même extrait continué pendant quinze jours, la rétablit en parfaite santé.

7. Obs. Une femme de 57 ans avait depuis six semaines une diarrhée considérable ; elle comptait chaque jour dix à douze évacuations. Lorsqu'elle vint me consulter pour la première fois, elle était beaucoup amaigrie du corps et des extrémités supérieures, tandis que les jambes et les cuisses étaient augmentées de volume, à cause d'un commencement d'infiltration dans ces parties ; l'appétit, d'ailleurs, était presque perdu, ainsi que le sommeil. Une potion, qui m'avait réussi plusieurs fois dans des cas analogues, et qui était composée, pour principale chose, de 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, ayant paru, dans cette circonstance, augmenter au contraire les accidens, puisque, pendant deux jours que la malade en fit usage, il y eut jusqu'à vingt selles en vingt-quatre heures, et que le troisième jour, lorsqu'elle vint chez moi à neuf heures du matin, il y avait déjà eu dix évacuations ; je suspendis tout

autre espèce de médicament, et je donnai 56 grains de mon extrait de Pavot par décoction, divisés en 8 pilules, pour prendre le tout en deux jours. Du moment où la malade commença l'usage de ces pilules, il n'y eut plus que trois selles dans le reste de la journée, et le lendemain il n'y en eut que deux. La première nuit qui suivit le commencement de l'administration du Pavot, la malade ne dormit pas du tout; mais la nuit suivante elle dormit très-bien. Tout parut dès lors faire croire que la maladie allait prendre un caractère plus heureux; effectivement une nouvelle dose de 56 grains, donnée pour les deux jours suivans, acheva d'arrêter complètement le dévoïement. Il n'y eut qu'une seule selle dans cet espace de temps, et elle eut lieu à la fin du second jour: elle était de matières solides. Des poudres toniques et amères, composées de Gentiane et de Cachou, achevèrent, en moins de quinze jours, l'entier rétablissement d'une malade qui m'avait donné de l'inquiétude quand je la vis pour la première fois.

§. IV. *Emploi de l'extrait des têtes du Pavot blanc, obtenu par contusion et expression.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. La femme phthisique, âgée de 29 ans (§. II, n° 4 des Observations sur l'extrait des feuilles et des tiges du Pavot noir, p. 101), ayant été reprise de ses maux de tête et d'autres douleurs très-violentes qui avaient leur siège dans les extrémités inférieures, et surtout dans les cuisses et les lombes; je lui fis prendre en quatre fois, de six heures en six heures, une potion composée avec 6 onces d'eau sucrée et 200 gouttes de la teinture de Pavot blanc. La composition de cette teinture étant dans les mêmes proportions que celles que j'ai données pour les autres extraits, et 200 gouttes pesant environ 3 gros, ou très-peu de chose de moins. Dès que la malade eut pris la première dose, elle sentit peu d'instans après ses souffrances se calmer, et elle dormit trois à quatre heures dans la nuit; mais au bout de vingt-quatre heures, quelques douleurs de tête commencèrent de nouveau à se faire sentir; avant qu'elles fussent devenues violentes, je les calmai par une potion pareille à la première. J'avais déjà essayé, chez cette malade, de comparer les effets de l'Opium avec ceux de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir; je renouvelai encore cet essai, en donnant, au bout de quelques jours,

1 gros et demi de Laudanum liquide de Sydenham, au lieu de 5 gros de la teinture de Pavot blanc. Cela produisit à peu près le même effet, quant à la suspension des douleurs; mais le sommeil fut moins calme et accompagné de rêves. Pendant un mois que la malade vécut encore, je lui continuai la potion calmante, dans laquelle je fus obligé d'augmenter successivement la dose de la teinture de Pavot, jusqu'à 6 gros, et enfin jusqu'à 1 once en vingt-quatre heures. Je donnais aussi de temps en temps le Laudanum liquide, et celui-ci fut porté par jour jusqu'à 4 gros. Toutes les fois que la malade ne prenait ni l'une ni l'autre de ces préparations, ce qui n'arriva que trois fois dans l'espace d'un mois, les douleurs se faisaient sentir avec une violence insupportable. Aussitôt, au contraire, qu'elle reprenait l'usage de la teinture du Pavot ou du Laudanum liquide, les douleurs cessaient, le calme et le repos revenaient, et, malgré les fortes doses qui furent données, la malade n'eut jamais plus de sept à huit heures de sommeil dans les vingt-quatre heures. Quant au calme et au sommeil que la teinture de Pavot procurait, ils furent toujours exempts d'une espèce d'ivresse et de rêvasseries qui accompagnaient l'administration du Laudanum liquide. Au reste, je puis dire que, sans les préparations de Pavot et d'Opium que je fis prendre à cette malade, elle eût été réduite au désespoir dans la longue et pénible agonie qui termina sa malheureuse existence, car c'est ainsi que je crois devoir appeler les deux derniers mois de sa vie, pendant lesquels je lui donnai des soins. Peut-être aussi que si je n'eusse pas calmé les cruelles souffrances qu'elle endurait, ses forces se fussent épuisées beaucoup plus tôt, et qu'elle eût succombé bien plus promptement.

2<sup>e</sup> Obs. Le 19 août 1808, on vint me chercher à deux heures du matin, pour un enfant attaqué d'un *cholera*; il avait depuis quatre heures, me dit-on, un vomissement abondant, accompagné d'évacuations alvines qui se succédaient à si peu d'intervalle les unes des autres, que déjà on en comptait dix à douze. Je me rendis aussitôt auprès du petit malade, qui était un garçon de deux ans. Je le trouvai dans les bras de sa mère; il était très-affaibli par les nombreuses évacuations qu'il avait eues, et à la dernière, il était tombé en défaillance. On ne lui avait donné jusque alors que de l'eau et du vin sacrés; mais à peine avait-il pris un

peu de cette boisson, qu'il la rendait presque aussitôt par le vomissement. Les évacuations alvines étaient, comme celles du haut, aqueuses, glaireuses et simultanées avec celles-ci. Il me parut, dans cette circonstance, qu'il était urgent d'employer des moyens énergiques. Je fis donc prendre tout de suite le quart d'une potion que je composai à l'instant même, avec environ 6 onces d'eau sucrée, 50 gouttes de teinture de Pavot blanc et 50 gouttes d'Ether sulfurique; ayant apporté par précaution ces deux liqueurs avec moi. Dès que la quantité indiquée de la potion eut été administrée, le vomissement cessa instantanément, et pendant deux heures que je passai auprès du petit malade, je continuai à lui faire prendre le reste de la potion, en lui en donnant une cuillerée de demi-heure en demi-heure. A cinq heures du matin, voyant tous les accidens calmés, et l'enfant me paraissant hors de danger, je le quittai, en recommandant de lui donner ce qui restait du mélange avec la teinture de Pavot, comme on m'avait vu faire; mais comme d'ailleurs il demandait beaucoup à boire, je conseillai d'étendre de temps en temps une cuillerée de la potion dans cinq à six cuillerées d'eau sucrée, afin de calmer la soif. Cela réussit comme je l'espérais, et à dix heures du matin, lorsque je retournai voir mon petit malade, je trouvai sa situation considérablement améliorée. Comme il avait fini sa potion, j'en composai une autre à moitié dose seulement: elle fut donnée à des intervalles plus éloignés, et deux jours après l'enfant était parfaitement rétabli.

Quoiqu'il y ait déjà long-temps que Sydenham ait fait connaître l'utilité de l'Opium dans le traitement du *cholera*, et le succès assuré qu'on obtenait toujours par le moyen de ce précieux médicament, comme la méthode de cet illustre médecin ne paraît pas encore généralement adoptée par tous les praticiens, je vais rapporter trois autres observations sur le même sujet, qui feront connaître combien il est urgent, surtout chez les enfans en bas âge, de donner le remède convenable en pareille circonstance, et combien il peut être dangereux de trop attendre sans rien faire, ou, ce qui est la même chose, de donner de simples boissons délayantes, telles que l'eau de poulet, celle de veau, le petit-lait, la limonade, ainsi qu'on le trouve encore conseillé dans plusieurs livres de médecine assez modernes.

Au mois d'août 1806, dans la nuit, mon fils unique,



qui n'avait alors qu'un an, fut sur le point de périr d'un *cholera* qui avait commencé à onze heures du soir, et qui, pendant trois heures, avait continué avec la plus grande violence; mais m'étant décidé à donner en une seule fois 5 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, mêlées avec autant d'Éther sulfurique, dans deux cuillerées d'eau sucrée, tous les accidens cessèrent à l'instant même, et l'enfant ayant pris, jusqu'à huit heures du matin, 15 autres gouttes de Laudanum liquide, qui furent données les unes après les autres, et chaque fois dans le quart d'une tasse d'eau sucrée, pour calmer la soif qui, pendant quatre ou cinq heures, fut pour ainsi dire inextinguible, l'enfant, dis-je, passa très-bien le reste de la journée; il dormit sept à huit heures de suite, et le lendemain il paraissait à peine avoir été malade.

Par opposition à ce traitement heureux, un enfant de 15 mois, confié tous les soirs aux soins d'une domestique, ayant été pris vers minuit d'un violent *cholera*, et les vomissemens et les selles ayant continué toute la nuit, sans que la domestique ait pensé à demander du secours, s'étant contentée de donner seulement de l'eau sucrée, quoique l'enfant la vomît à mesure qu'il la prenait. A huit heures du matin, lorsque je fus appelé, je le trouvai froid, sans mouvement, ne poussant plus qu'un cri faible et plaintif, près d'expirer enfin. Rien ne fut alors capable de le ranimer, il mourut peu d'instans après, environ neuf heures après l'invasion de la maladie.

La négligence et l'ignorance d'une mère la privèrent de même de son enfant: cette femme l'avait gardé pendant un jour et une nuit, ayant des vomissemens fréquens, et un dévoiement considérable, sans lui donner autre chose que de l'eau et du vin sucrés. Quand elle m'apporta cet enfant, au bout de vingt-quatre heures, il était sans ressource, et il expira effectivement avant qu'on eût le temps de lui faire prendre ce que j'avais conseillé.

5<sup>e</sup> OBS. 40 gouttes de teinture de Pavot blanc ont calmé en moins d'une heure les coliques d'une dame qui était sujette à en éprouver toutes les fois qu'elle devait avoir ses règles, et chez laquelle ces coliques duraient ordinairement vingt-quatre à trente-six heures.

4<sup>e</sup> OBS. Une fille de 13 ans était au treizième jour d'une fièvre maligne; la langue était noire, sèche; les dents étaient couvertes d'un enduit fuligineux; il y avait un léger délire

pendant la journée, et toutes les nuits le délire était furieux, sans qu'il y eût un seul instant de sommeil; quant au pouls, il n'avait aucun caractère qui fût en rapport avec la gravité des autres symptômes. Tel était l'état de la malade, et les amers, la limonade, les lavemens avec la Gentiane et la Valériane, les potions avec l'Ether sulfurique et le Camphre n'avaient produit aucun mieux; lorsque tout à coup elle se mit à refuser tous les médicamens, et s'obstina à ne vouloir plus prendre que de l'eau avec un peu de vin. Ne voulant pas abandonner ma malade aux seules forces de la nature, parce que le danger me parut imminent, je fis ajouter à son usu 20 gouttes de teinture de Pavot blanc dans chaque verre de sa boisson. La malade en prit cinq dans le courant de la journée, et par conséquent 190 gouttes de teinture. Le soir le redoublement fut moins sensible, il y eut peu de délire, il fut au contraire remplacé pendant une partie de la nuit par un sommeil qui dura trois heures. Le quatorzième jour, je continuai le Pavot à la même dose, et il y en eut même jusqu'à 120 gouttes de données: la fièvre ce jour-là fut très modérée; le soir il n'y eut pas du tout de redoublement et pas de délire; la nuit fut calme, il y eut cinq à six heures de sommeil. Le 15, par la continuation des mêmes moyens, tout se passa encore mieux que le 14. Le 16 les dents étaient tout-à-fait nettoyyées, la langue était humectée, peu chargée. Le 17, la malade eut le désir de prendre des alimens; ceux qu'on lui donna passèrent bien. Dès lors je la regardai comme en convalescence, je diminuai la dose de la teinture de Pavot; deux jours après je la supprimai même entièrement, et la santé fut complètement rétablie vers le vingt-cinquième jour.

5<sup>e</sup> OBS. Un homme âgé de 50 ans, avait depuis trois semaines une diarrhée qui, dans les quatre derniers jours, avait pris un caractère assez grave; les selles, accompagnées de violentes tranchées, étaient au nombre de vingt et plus en vingt-quatre heures. Lorsque le malade vint me consulter, il n'avait encore rien employé pour remédier à sa maladie. Je lui donnai 1 gros de teinture de Pavot, en lui disant de la mêler dans un verre d'eau sucrée, et de prendre le tout dans la journée. Le lendemain matin, il vint me dire que ses coliques étaient calmées, qu'il avait bien dormi toute la nuit, ce qui ne lui était pas arrivé depuis long-temps, qu'il n'avait pas eu d'évacuations depuis la veille deux heures

après midi, et que du moment où il avait pris ce que je lui avais prescrit, il n'en avait eu que trois. Je lui donnai de quoi continuer, pendant les deux jours suivans, un moyen qui paraissait lui réussir si bien, et au bout de ce temps, il vint me remercier : il était guéri, et n'avait eu dans ces deux jours qu'une selle naturelle.

§. V. *Emploi de l'Opium indigène obtenu par incision des têtes et des pédoncules du Pavot noir.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Une femme de 52 ans, avait depuis long-temps des coliques habituelles, accompagnées de beaucoup de flatuosités; mais les douleurs étant devenues plus aiguës depuis quelques jours, et le sommeil s'étant tout-à-fait perdu, la malade vint me consulter. Je lui conseillai pour boisson une infusion de Camomille romaine, et lui donnai 6 pilules d'Opium indigène, d'un grain chaque, pour en prendre 3 par jour, en trois différentes fois, et dans l'intervalle de six à sept heures. Au bout de deux jours, la malade vint me dire que mes pilules avaient beaucoup diminué ses douleurs, et qu'elle avait dormi pendant une grande partie des deux dernières nuits. Je lui prescrivis alors 1 gros de Laudanum liquide de Sydenham dans un verre d'eau sucrée, pour prendre en deux jours, comme elle avait fait de mon Opium. Le Laudanum calma et procura du sommeil, mais la malade m'assura s'être mieux trouvée, en général, de l'effet des pilules que de celui du Laudanum.

2<sup>e</sup> OBS. Une femme de 34 ans, ayant un ulcère de la matrice, et ne pouvant avoir aucun repos la nuit, à cause des cruelles douleurs qu'elle éprouvait, je lui fis prendre chaque soir, pendant deux jours, une pilule de 2 grains d'Opium indigène. Une demi-heure environ après qu'elle eut pris chaque pilule, et surtout après la première, elle fut pendant quelques instans comme enivrée; au reste les douleurs furent calmées pendant toute la nuit, il y eut même plusieurs heures de sommeil, et au dire de la malade, elle ne s'était pas trouvée aussi bien depuis six mois.

5<sup>e</sup> OBS. Le 15 juillet 1810, à huit heures du soir, on vint me prier d'aller voir un garçon maçon qui, depuis sept heures du matin, me dit-on, ne faisait que vomir et aller à la selle, sans qu'il y eût presque aucune interruption dans les évacuations, et qui, à la suite des derniers vomissemens,

était tombé deux fois en défaillance. Ayant reconnu à ces symptômes un *cholera*, je me transportai aussitôt auprès du malade, qui demeurait à quelques pas de chez moi. C'était un jeune homme de 22 ans; il eut, pendant que j'étais auprès de lui, un vomissement simultané avec une évacuation par bas, et quand il voulut remonter dans son lit, dont il était descendu, il tomba à la renverse et sans connaissance. Jusques alors on ne lui avait encore donné que du thé; je fis cesser cette boisson. Quelques gouttes d'Ether sulfurique, dans un peu d'eau sucrée, ranimèrent le malade: la prostration et la syncope avaient duré deux minutes. Le danger me paraissant évident, je composai tout de suite une potion avec 40 gouttes d'Ether, la dissolution de 6 grains d'Opium indigène que j'avais eu la précaution d'apporter avec moi, et 5 à 6 onces d'eau sucrée. Aussitôt que le mélange fut fait, j'en fis prendre le quart au malade, et je prescrivis de lui donner le reste par cuillerée de demi-heure en demi-heure; outre cela, je recommandai, en le quittant, qu'on revînt me chercher si tous les accidens ne se dissipaient pas promptement; mais on n'eut pas besoin d'avoir de nouveau recours à moi, car dès l'instant que la première dose de la potion eut été administrée, les évacuations cessèrent tout-à-fait. Le lendemain, quand je revis le malade, il était encore très-faible, mais il avait dormi tranquillement une grande partie de la nuit. Je lui fis continuer les mêmes moyens à des doses plus faibles, lui permis quelques alimens, et lui conseillai de se reposer jusqu'à ce qu'il sentît que ses forces et sa bonne santé fussent bien rétablies. Trois jours après il vint me remercier, paraissant aussi bien portant que s'il ne lui fût rien arrivé.

4<sup>e</sup> OBS. Une demoiselle de 52 ans avait depuis longtemps une insomnie opiniâtre, qui n'avait pu être calmée par différens moyens, entre autres par 15 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham; je lui donnai une pilule de 5 grains d'Opium indigène, et elle dormit une partie de la nuit. Le lendemain, s'étant abstenue de l'Opium, il y eut beaucoup moins de sommeil: mais une seconde pilule, donnée le troisième jour, eut le même effet que la première.

5<sup>e</sup> OBS. Ayant essayé sur la malade qui fait le sujet de la 2<sup>e</sup> observation de ce paragraphe, l'usage de l'extrait de Laitue vireuse (*Lactuca virosa*. Lin.), et n'ayant, par ce moyen, réussi ni à calmer ses douleurs, ni à lui procurer du sommeil, je revins à l'Opium indigène, et lui en donnai tous

les soirs, pendant quatre jours de suite, une pilule de 5 grains, ce qui eut encore plus de succès que la première fois, parce que l'Opium avait été porté à 5 grains au lieu de 2.

§. VI. *Emploi de l'extrait retiré par décoction des têtes sèches du Pavot blanc.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Une femme de 47 ans ayant tous les signes d'un squirrhe de l'utérus, éprouvait depuis assez long-temps des douleurs violentes, que l'Opium seul pouvait soulager. J'avais commencé par lui donner 1 grain de son extrait aqueux, et j'avais été obligé d'augmenter la dose jusqu'à 5 grains. Par ce moyen, les souffrances de la malade étaient un peu calmées, et elle avait cinq à six heures de sommeil toutes les nuits. Voulant essayer de substituer à l'Opium l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, 12 grains de ce dernier, donnés en une seule fois, ne produisirent presque pas d'effet; la malade dormit fort peu et souffrit beaucoup. Le lendemain je doublai la dose, en la portant à 24 grains. La diminution des douleurs et le sommeil furent alors à peu près les mêmes que par le moyen des 5 grains d'Opium. La même dose de 24 grains fut continuée quatre autres fois avec le même succès, ce qui put me faire juger que l'action de l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, comparée à celle de l'extrait aqueux d'Opium, était à peu près dans la proportion d'un à huit, c'est-à-dire, qu'il fallait 8 grains de cet extrait pour en remplacer 1 de celui d'Opium.

2<sup>e</sup> OBS. Un jeune homme, âgé de 21 ans, avait depuis quatre jours une diarrhée accompagnée de coliques. Les selles étaient fréquentes pendant le jour, la nuit elles l'étaient moins, mais il n'y avait cependant que très-peu de sommeil. Je donnai au malade 30 grains d'extrait des têtes sèches du Pavot blanc, en 8 pilules, lui recommandant d'en prendre une de deux heures en deux heures. Le lendemain il vint me dire que du moment où il s'était mis à l'usage des pilules, il n'avait pas eu de coliques, et qu'au lieu de douze selles, comme les jours précédens, il n'en avait eu que deux dans la journée, et deux autres en se levant, avant de venir chez moi; qu'au reste, il avait bien dormi pendant toute la nuit. D'après cette amélioration marquée dans la situation du malade, je lui donnai 60 grains de Pavot pour deux jours,

et au bout de ce temps, il revint me dire qu'il était bien guéri: il n'avait eu, depuis la dernière fois que je l'avais vu, qu'une seule évacuation de matières solides.

5<sup>e</sup> Obs. Un enfant de 12 ans avait depuis trois jours une dysenterie accompagnée de coliques et de ténésme; il avait neuf ou dix évacuations alvines dans la journée, autant pendant la nuit, et presque pas de sommeil. 24 grains de mon extrait de Pavot, pris en vingt-quatre heures, modérèrent les évacuations (il n'y en eut que quatre), calmèrent les coliques, et procurèrent pendant la nuit un sommeil tranquille, qui ne fut troublé par aucun besoin. 48 grains du même extrait, donnés pour deux autres jours, achevèrent la guérison.

4<sup>e</sup> Obs. Le 4 septembre 1810, à neuf heures du matin, on m'apporta un enfant de 9 mois qui, depuis deux jours, avait vomé plusieurs fois spontanément, et qui avait un dévoiement qui le faisait aller neuf à dix fois par jour; je donnai à la mère 1 demi-gros de l'extrait de Pavot ci-dessus désigné, en lui enseignant la manière de le délayer dans une tasse contenant environ 8 onces d'eau sucrée, et en lui prescrivant de donner une cuillerée de cette préparation de temps en temps, en rapprochant les doses, si les accidens ne diminuaient pas, et en les éloignant au contraire, s'ils se calmaient. Au lieu d'exécuter tout cela comme je l'avais prescrit, et au lieu de donner la dissolution par cuillerée, la mère, après avoir fait fondre l'extrait que je lui avais donné dans un grand gobelet d'argent, fit boire son enfant à même, et comme il avait soif, il but, d'après ce que la mère m'a avoué depuis, environ un tiers de la liqueur. Une heure après avoir pris cette forte dose, l'enfant s'endormit, et passa au moins huit heures dans un profond sommeil. La mère, inquiète alors de voir que son enfant ne s'éveillait pas, me l'apporta de nouveau: il était huit heures du soir. L'enfant effectivement paraissait très-engourdi; mais l'ayant un peu agité, il fit de lui-même quelques mouvemens, ouvrit les yeux, suivit de vue une lumière qu'on changea de place; enfin, lui ayant fait donner le sein, il le prit bien, et teta pendant deux à trois minutes. Cela suffit pour calmer les craintes de la mère; elle remporta son enfant, et quand elle revint le lendemain, il était en très-bon état, mais il avait encore dormi jusqu'à trois heures après minuit; au reste, il n'avait pas vomé depuis la

veille au matin, et depuis la même époque il n'avait eu qu'une selle.

5<sup>e</sup> OBS. Une dame âgée, ayant un mal de tête assez violent, je lui donnai, pour calmer les douleurs qu'elle éprouvait, 16 grains de l'extrait des têtes sèches de Pavot délayés dans un demi-verre d'eau sucrée. Cela ne calma que médiocrement ses douleurs, mais deux heures après, cette personne eut une si grande envie de dormir, qu'elle fut obligée de se coucher, quoiqu'il ne fût que neuf heures du matin, et elle dormit d'un profond sommeil pendant près de cinq heures. Quand elle s'éveilla, elle sentait encore un peu de malaise, les douleurs de tête n'étaient pas totalement calmées; mais ce qu'il y a de plus particulier, c'est que la personne dont il est question n'avait jamais ressenti le moindre soulagement quand il lui était arrivé de prendre de l'Opium ordinaire, et que loin de la faire dormir, il la mettait dans une agitation extrême. Un des effets surtout qu'elle avait constamment ressenti lorsqu'elle avait fait usage de cette substance, était de croire entendre des coups de fusil qu'on lui tirait aux oreilles, et d'en être réveillée en sursaut à chaque fois qu'elle commençait à s'assoupir. L'extrait de Pavot, au contraire, ne lui fit rien éprouver de pareil, et pendant tout le temps de son sommeil, elle goûta le repos le plus parfait.

6<sup>e</sup> OBS. Un jeune homme de 21 ans était dans le troisième degré de la phthisie pulmonaire; à la fièvre lente hectique, au marasme complet s'était joint un dévoiement colliquatif qui, par des évacuations fréquentes, affaiblissait encore le malade, et le conduisait rapidement vers sa fin. On n'avait rien opposé à ce dévoiement, et l'on n'avait pas même tenté d'apporter aucun soulagement à la maladie en général, par la persuasion où étaient les parens qu'il n'y avait pas de guérison à espérer. Je fus enfin consulté lorsque le malade paraissait toucher au terme de sa carrière; alors, dans l'intention seulement de modérer les évacuations et de procurer du sommeil pendant la nuit, je donnai une demi-once d'extrait des têtes sèches de Pavot en dissolution dans 5 onces d'eau-de-vie ordinaire, recommandant d'en donner trois à quatre fois par jour 60 à 80 gouttes dans une tasse d'infusion aromatique de Véronique et de Serpolet. Deux jours après que le malade eut fait usage de cette teinture, le dévoiement s'arrêta et si complètement, qu'il n'y eut aucune évacuation pendant quatre jours. En huit jours le malade

acheva de prendre toute la dissolution de Pavot; ce qui porte la dose de chaque journée à 56 grains. Pendant tout ce temps le sommeil fut très-bon toutes les nuits; et dans le jour, il n'y eut qu'une somnolence légère, plutôt la suite peut-être de ce que le malade restait toujours couché, que des doses de Pavot qu'il prenait.

7<sup>e</sup> OBS. Un jeune homme, âgé de 27 ans, éprouvait depuis sept années des coliques habituelles, et depuis huit jours surtout, elles étaient devenues plus fréquentes; elles le prenaient ordinairement à une heure ou deux après midi, se faisaient sentir pendant trois à quatre heures, reprenaient encore le soir, et duraient toute la nuit, en empêchant le sommeil. Pendant ces douleurs, le malade vomissait souvent, ou cela se terminait par un dévoiement. Quatre cuillerées à café de teinture de Pavot, prises en quatre fois, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après midi, prévinrent entièrement le retour des douleurs; et durant cinq jours que le malade prit la même dose, il ne ressentit pas la moindre atteinte du mal dont il était tourmenté auparavant; enfin il dormit bien toutes les nuits, au lieu d'être privé du sommeil.

§. VII. *Considérations générales sur les doses auxquelles doivent être donnés les différens extraits de Pavot, comparativement à l'Opium; sur la manière la plus économique de les préparer, etc.*

Il n'a pas dépendu de moi de faire l'essai des diverses préparations que j'ai retirées du Pavot somnifère, dans tous les cas où l'Opium a été employé et conseillé, et dans tous ceux où il a été reconnu être utile; je n'ai pu faire l'application de mes Succédanées que dans les cas qui se sont présentés dans ma pratique. Cependant je crois que les observations que je présente sont assez variées et assez nombreuses pour pouvoir en conclure que tous les extraits que j'ai retirés du Pavot somnifère cultivé en France, peuvent, en proportionnant les doses, remplacer complètement l'Opium, qu'on est dans l'usage de tirer du Levant, par la voie du commerce. Si d'ailleurs, comme je viens de le dire, je n'ai pu présenter des exemples de toutes les maladies dans lesquelles l'Opium est employé, je crois que les succès con-



stans obtenus dans plusieurs cas remarquables où l'Opium est un médicament indispensable, doivent faire juger, par analogie, que si des extraits de Pavot ont alors complètement remplacé ce précieux remède, ils pourront également lui être substitués dans tous les cas possibles.

Je n'ai plus maintenant qu'à établir à quelles doses on doit employer chacun des différens extraits qu'on peut, en France et dans les autres régions tempérées de l'Europe, retirer du Pavot somnifère, et à ajouter quelques considérations sur la manière la plus économique de les préparer.

1°. L'Opium indigène, retiré, dans le climat de Paris, par l'incision des capsules et des pédoncules, me paraît égal en vertu l'Opium tel qu'on le prépare dans les pharmacies de Paris, sous le nom d'*extrait gommeux* ou *aqueux*, et pouvoir par conséquent être donné aux mêmes doses que celui-ci. Cet Opium indigène a parfaitement l'odeur vireuse de l'Opium du commerce; cependant je crois qu'il serait moins énergique que ce dernier, si celui-ci nous arrivait pur et non altéré, et s'il était véritablement l'Opium en larmes, tel qu'on le recueille en Perse. Mais, comme je l'ai déjà dit plus haut, au lieu de ce dernier, on ne trouve souvent dans le commerce qu'un extrait fait par expression et par évaporation, auquel on a ajouté seulement une petite partie de véritable Opium en larmes, pour lui donner l'odeur propre à ce dernier. Je crois d'ailleurs que dans les contrées méridionales de l'Europe, comme en Espagne, en Portugal, en Italie, dans la Dalmatie, la Grèce; et en France, dans le Languedoc, la Provence, on récolterait un Opium en larmes, qui égalerait tout-à-fait celui qu'on recueille en Orient. Mais la longueur du travail nécessaire pour recueillir l'Opium par incision des têtes du Pavot, rendra toujours d'un prix élevé cette substance ainsi préparée; car, en supposant même qu'on n'employât à ce travail que des femmes et des enfans, comme chaque individu n'en pourrait guère ramasser plus d'une demi-once par jour dans le climat de Paris, et tout au plus 1 once dans le midi de l'Europe, en supposant que la chaleur du climat fit couler, des Pavots, une double quantité de suc; ce qui n'est pas certain, la livre d'Opium en larmes, qui serait le produit de trente-deux journées de travail, ou tout au moins de seize, sans compter les frais de culture, la valeur du terrain et quel-

ques menues dépenses de main-d'œuvre, la livre d'Opium, dis-je, ne pourrait pas être livrée au commerce à moins de 24 à 46 francs.

2°. L'extrait obtenu par contusion et expression des capsules et des pédoncules verts et récents du Pavot noir ou blanc indistinctement, serait bien plus économique ; je crois qu'en le préparant en grand, il ne reviendrait pas à plus de 6 francs la livre, surtout si, aux moyens que j'ai été forcé d'employer, et que j'ai détaillés au commencement de ce Mémoire, on en substituait d'autres qui conviendraient bien davantage pour une fabrication un peu étendue. Par exemple, je pense qu'au lieu de faire broyer, à force de bras, les capsules et les pédoncules, dans des mortiers de marbre, il serait bien plus expéditif et bien plus économique de les faire écraser sous des meules de pierre, telles que celles qui sont en usage pour broyer les olives, dans les pays où l'on fait de l'huile, et les pommes, dans les pays à cidre. Le marc, au sortir de dessous les meules, serait porté sous un pressoir tel que ceux qui servent à l'huile ou au vin, et par le moyen d'une forte pression, on obtiendrait tout le suc qu'il pourrait contenir. Ce suc serait ensuite versé dans de grandes chaumières, où on le ferait écumer, et lorsqu'il l'aurait été suffisamment, on le passerait à travers un drap de laine un peu serré pour en retirer toutes les matières étrangères, ou partie de marc qui auraient pu y résister. Après cela, on le remettrait sur le feu pour commencer à faire évaporer, et quand la liqneur le serait aux trois quarts, on pourrait, si l'on avait alors un temps sec et chaud, la retirer du feu pour la distribuer dans de grandes capsules de faïence, où l'on acheverait de la condenser par la chaleur du soleil. Ce dernier moyen économiserait beaucoup le combustible, et l'extrait d'ailleurs en vaudrait mieux, parce qu'il ne serait pas sujet à brûler, comme cela arrive trop souvent aux extraits qu'on fait réduire entièrement sur le feu. Le bain-marie est bien un moyen d'éviter cet inconvénient ; mais il entraîne une grande dépense de combustible. Enfin, quand l'extrait serait aussi réduit que possible, s'il n'avait pas encore le degré de solidité convenable pour en faire des pains, à la manière de l'Opium ordinaire, il conviendrait, afin d'absorber le reste d'humidité qu'il pourrait encore retenir, et lui donner toute la solidité nécessaire, d'y incorporer un huitième ou un dixième de

son poids des capsules de Pavot séchées et réduites en poudre.

D'après les observations qui me sont particulières, et que j'ai rapportées plus haut, je suis fondé à croire que cet extrait ainsi préparé peut être employé à la place de l'extrait aqueux d'Opium, et qu'à double dose il produit absolument les mêmes effets que ce dernier. Je ne fais d'ailleurs aucune différence, je le répète, entre l'extrait retiré des têtes du Pavot noir, et celui produit par celles du Pavot blanc; ils ont des propriétés absolument semblables et au même degré: les deux plantes peuvent par conséquent être cultivées indistinctement.

On trouvera une grande économie à se servir de cet extrait à la place de celui d'Opium, et ce n'est pas exagérer cette économie que de la porter aux cinq sixièmes. Par la préparation qu'on est obligé de faire subir à l'Opium dans les pharmacies, on éprouve une perte telle, qu'une livre de cette substance ne rend que 5, 6 ou 7 onces au plus d'extrait. Or, l'Opium valant en temps de paix, dans le commerce, 15 à 20 francs la livre et même davantage, il est clair que l'extrait aqueux ou gommeux, comme on le désignait autrefois, doit revenir aux pharmaciens à 56 ou 50 fr. L'extrait des têtes de Pavot, au contraire, qui n'aura besoin de subir aucune autre préparation, ne coûtera que 6 francs la livre. Il est vrai qu'il faudra employer celui-ci à double dose; mais cela ne portera encore qu'à 12 francs ce qui coûte maintenant depuis 56 jusqu'à 50 francs. La différence en faveur de l'extrait des têtes de Pavot est énorme; et combien plus grande encore serait cette différence dans les temps de guerre, puisque nous avons vu, il y a quelques années, l'Opium exotique doubler et tripler de prix!

3°. L'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir ou blanc, est moitié plus faible que celui tiré des pédoncules et des capsules, et par conséquent quatre fois moins fort que l'Opium. Quand la dose de celui-ci serait d'un grain, on ne pourrait la remplacer que par 4 grains de cet extrait. Je pense, malgré cela, qu'il y aurait de l'avantage à le préparer, parce qu'on en obtiendrait une bien plus grande quantité que des capsules et des pédoncules, et qu'il serait à beaucoup meilleur marché que celui retiré de ces parties. Il ne coûterait en quelque sorte que les frais de fabrication, puisque les dépenses premières auraient toutes été faites pour obtenir l'extrait des capsules et des pédoncules. Les moyens

indiqués pour la préparation en grand de ce dernier, sont entièrement applicables à l'extrait des tiges et des feuilles.

4°. L'extrait des têtes de Pavot obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction, ne présente aucun avantage, puisqu'il paraît être moitié plus faible que celui retiré par contusion et expression. Il en faudrait 4 grains pour remplacer 1 grain d'Opium, et il serait, de fait, une fois plus cher que l'extrait par expression. Il a d'ailleurs un autre inconvénient très-grand, c'est d'exiger pour sa préparation beaucoup plus de combustible.

5°. L'extrait retiré par la décoction des têtes sèches du Pavot blanc, offre le même inconvénient quant à la nécessité d'employer beaucoup de combustible; et il est encore plus faible que les deux derniers extraits dont il vient d'être question; ce n'est qu'à la dose de 8 grains au moins, qu'on peut avec lui, espérer de remplacer 1 grain d'Opium. Mais sa préparation présente un avantage qui n'est pas à négliger, c'est d'utiliser les capsules du Pavot blanc qu'on a cultivé pour en avoir la graine, et qu'on jette ordinairement après en avoir retiré celle-ci, ou du moins qu'on n'emploie qu'à brûler. Je crois que les frais de combustible et de la main-d'œuvre seraient bien au-dessous du prix qu'on pourrait retirer de l'extrait, et que le produit de sa vente dédommagerait amplement des dépenses de sa fabrication.

Avant de terminer, il ne sera pas hors de propos de dire que le Pavot noir m'a paru plus robuste que le blanc, et mieux résister aux rigueurs de l'hiver, ce qui n'est pas inutile à remarquer, parce que lorsqu'on veut faire de grandes cultures de cette plante, il faudra toujours en semer les graines à la fin de l'été ou au commencement de l'automne. Les plantes qui proviendront de ces semis seront beaucoup plus fortes et plus robustes que celles qui viendront des graines semées seulement à la fin de l'hiver. Ces dernières, lorsque le printemps est sec, lèvent mal, ou les tiges sont grêles et chétives; elles ne portent qu'une seule capsule, tandis que les pieds qui ont passé l'hiver se ramifient, et portent depuis cinq à six jusqu'à douze à quinze têtes. Les plus belles tiges s'élèvent quelquefois à 4 pieds, rarement plus haut. Il ne faut ajouter aucune foi à ce que quelques voyageurs ont rapporté de l'énorme grandeur du Pavot en Perse et en Arabie, quoique ce conte ridicule ait été répété sans examen par plusieurs auteurs modernes. Comment croire, en

effet, que les tiges de cette plante puissent s'élever, dans aucun pays, à 40 pieds de hauteur, comme l'a prétendu Chardin (Voyage en Perse, vol. I, p. 51), et que les capsules puissent acquérir une grosseur de 55 pouces de tour, ainsi que l'a dit Garcias? Un champ de tels Pavots serait une forêt de haute futaie, dans laquelle on ne pourrait pénétrer que la hache à la main. Il est de fait que les Pavots ne sont pas plus grands en Orient qu'en Europe, et que ceux qui y sont cultivés en plein champ s'élèvent même moins, en général, que ceux de nos jardins. Les capsules y sont aussi, comme en Europe, communément du volume d'un gros œuf de poule; celles qui ont deux fois cette grosseur sont rares. Pour faire l'extrait de ces têtes, ainsi que je l'ai proposé, il ne faut pas attendre qu'elles aient acquis toute leur grosseur, parce qu'alors elles sont plus dures et ne contiennent presque plus de suc; le moment le plus propice pour les cueillir est lorsqu'elles sont encore tendres, environ trois ou quatre jours après la chute des pétales.

Mais la chose la plus essentielle pour la confection d'un bon extrait de Pavot indigène, c'est que cette opération soit faite pendant un temps sec et chaud, et surtout que la chaleur se soit également soutenue pendant plusieurs jours avant la récolte de la plante. Depuis dix ans, date de mes premiers travaux sur les préparations de Pavot indigène, j'ai eu occasion de me convaincre combien la chaleur de l'atmosphère a d'influence sur les vertus de l'Opium, et si les propriétés sont plus énergiques dans celui du Levant que dans celui que nous pouvons recueillir en France, cela n'est évidemment causé que par la chaleur élevée et plus constante, qui est celle de cette première contrée. La différence énorme que j'ai eu occasion de trouver, depuis que j'ai fait toutes les observations et expériences rapportées dans ce Mémoire; entre le degré d'activité de tous les extraits de Pavot que j'avais préparés en 1808, et un nouvel extrait que je fis faire en 1812 m'en a donné la preuve assurée. Je suis obligé pour cela de revenir sur ce que j'ai dit au commencement de ce Mémoire, où j'ai vaguement énoncé la fin de juin et le commencement de juillet 1808 comme l'époque où j'avais fait mes premières préparations; mais convaincu aujourd'hui de la grande influence que la chaleur de l'atmosphère exerce sur les sucs propres du Pavot, et de l'énergie de propriété qu'elle leur communique, je

préciserai davantage l'époque à laquelle je fis réellement mes principales préparations de Pavot, qui m'ont servi pour toutes les observations rapportées dans ce Mémoire, et je dirai surtout quelle était alors la chaleur de l'atmosphère. Ce fut donc le 24 et le 25 de juin 1808 que j'essayai, pour la première fois, de faire des scarifications à la surface des têtes de Pavot; mais ce ne fut que du 1<sup>er</sup> au 15 juillet suivant que je fis successivement tous mes extraits. Or depuis le 30 juin jusqu'au 15 juillet de cette année, le thermomètre de Réaumur s'éleva graduellement tous les jours depuis 20 jusqu'à 29 degrés, qui furent son *maximum*; degré de chaleur l'un des plus élevés auquel parvienne le thermomètre dans le climat de Paris. Par opposition à ces extraits préparés sous l'influence d'une grande chaleur, et dont les propriétés, comme on l'a vu, approchèrent beaucoup de l'Opium du Levant, j'ai fait faire le 26 et le 27 juin 1812 de nouvel extrait de Pavot, qui, quoique préparé avec les mêmes précautions, m'a présenté, quant au degré de vertu, des différences énormes, car ce n'a guère été qu'à la dose de 15 à 20 grains que ce nouvel extrait de Pavot a pu remplacer 1 grain d'Opium ordinaire. Je ne puis attribuer la faiblesse de ce dernier extrait qu'à ce que mes Pavots furent récoltés par un temps pluvieux, à une température de 15 à 16 degrés, et qui avait été à peu près la même pendant les huit ou dix jours précédens.

Au reste, je me suis abstenu, dans le cours de ce Mémoire, de faire aucune réflexion sur les différentes observations de pratique que j'ai présentées, j'ai écarté de même toute vaine théorie et tous raisonnemens inutiles sur la manière d'agir de l'Opium ou de ses Succédanées dans telle ou telle circonstance. Je me suis contenté de rapporter les faits avec précision et exactitude, croyant que c'était là la partie essentielle du travail que j'avais entrepris. Je ne me permettrai, en finissant, qu'une remarque, remarque que peut-être j'eusse dû faire plus tôt, mais que je ne veux pas passer sous silence, parce que je la crois essentielle; c'est que excepté l'Opium indigène retiré par incision et scarification, tous les autres différens extraits retirés du Pavot n'ont pas du tout l'odeur vireuse de l'Opium du commerce, odeur dont on a cherché à le débarrasser par diverses préparations; et à laquelle ne paraissent pas tenir ses vertus recommandables, tandis qu'elle semble être, dans la plupart des

circonstances, une des causes principales de ses facultés malfaisantes et délétères. C'est donc un avantage réel que l'extrait de Pavot a sur l'Opium, que d'être exempt de cette odeur vireuse; car alors, sans avoir les inconvéniens de ce dernier, il jouit de tous les avantages de cette précieuse substance, qui ne peut être comparée à nulle autre pour ses merveilleux effets, et qui, comme l'a dit le célèbre Sydenham, *ita necessarium est in hominis periti manu organum, jam laudatum medicamentum, ut sine illo mancasit ac claudicet medicina.*

## SECONDE PARTIE.

OBSERVATIONS SUR LES ESPÈCES DE PAVOT, AUTRES QUE LE PAVOT SOMNIFÈRE, QUI PEUVENT SERVIR A FAIRE DES EXTRAITS DONT LES PROPRIÉTÉS SOIENT PLUS OU MOINS ANALOGUES A L'OPIMUM.

Je viens de prouver la possibilité de retirer, en France, des diverses parties du Pavot somnifère, soit de véritable Opium en larmes, soit différens extraits propres à remplacer cette substance exotique. La facilité avec laquelle on peut se procurer toutes ces préparations du Pavot somnifère, et surtout les extraits, rend peut-être superflues de nouvelles recherches à faire pour trouver, dans d'autres plantes, des succédanées de l'Opium. Cependant je vais faire connaître les recherches et les expériences que j'ai faites pour m'assurer quels sont les autres végétaux qui ont des propriétés analogues à celles dont jouit cette précieuse substance. J'ai pensé d'abord qu'on pouvait naturellement espérer d'en rencontrer parmi les plantes qui étaient du même genre que le Pavot, ensuite parmi celles qui étaient de la même famille, et enfin par un examen plus approfondi de toutes celles auxquelles on a attribué, avec plus ou moins de raison, des facultés narcotiques. Il eût fallu avoir un temps beaucoup plus considérable que celui dont j'ai pu disposer, pour pouvoir donner un travail complet sur ces différens végétaux; ce que je présente aujourd'hui n'est donc qu'un faible essai.

## CHAPITRE PREMIER.

*Du Pavot douteux.*

- §. 1<sup>er</sup> *Papaver dubium*. Lin. Sp. 726. — Wild. Sp. 2. pag. 1146. — Roth. Fl. Germ. 1. pag. 227. — Decand. Fl. Fr. n<sup>o</sup> 4090. — Lois. Fl. Gall. 510.  
B. *Papaver dubium* (*Floribus albis*). Jacq. Fl. Aust. 1. p. 17. tab. 25.

Le Pavot douteux, ou Coquelicot douteux, que le vulgaire confond avec le vrai Coquelicot ou Pavot rouge, qui est le *Papaver rhæas*. Lin., ressemble effectivement beaucoup à cette dernière espèce, mais il en diffère, parce que ses feuilles sont ordinairement moins découpées, qu'elles ont une teinte un peu glauque, qu'elles sont moins hérissées de poils, et surtout parce que ses capsules, au lieu d'être ovoïdes, sont oblongues. Je n'ai jamais vu ses fleurs que rouges; mais il paraît que dans certains pays, et particulièrement en Autriche, elles sont souvent blanches, puisque c'est ainsi que l'illustre Jacquin les a représentées dans son *Flora Austriaca*. Ce Pavot croît dans les parties septentrionales de la France, en Allemagne, en Autriche et dans plusieurs autres contrées de l'Europe. On le trouve fréquemment dans les moissons, quelquefois pêle-mêle avec le *Papaver rhæas*; d'autres fois il y est seul ou presque seul, cela dépend des cantons et de la nature du terrain: il m'a paru se plaire davantage en général dans un sol sablonneux; c'est ce qui fait qu'il est assez commun aux environs de Paris.

Cette plante contient, ainsi que le Pavot somnifère, un suc blanc, lactiforme, un peu âcre et très-amer. Ce suc est de même une espèce d'Opium, mais les capsules sont trop petites, et les pédoncules sont trop grêles pour qu'on puisse jamais se le procurer avec quelque facilité, comme on peut le faire de celui du Pavot proprement dit. Je n'ai donc pas voulu entreprendre une tâche qui ne promettait aucun succès, et qui ne présentait aucun avantage; mais j'ai pensé à retirer l'extrait de toute la plante. En conséquence, j'ai fait récolter une assez grande quantité de tiges de Coquelicot douteux, lorsque j'ai jugé qu'elles devaient contenir le plus de suc, c'est-à-dire, dans les premiers jours du mois de juin, au



moment où les pétales des premières fleurs venaient de tomber, et avaient laissé quelques capsules à nu. J'ai fait piler ensemble dans un mortier de marbre, les tiges, les feuilles, les capsules et les fleurs non encore épanouies, et avant de soumettre le tout à la presse, j'ai fait ajouter une pinte d'eau par chaque pilée, afin d'entraîner par ce moyen le plus qu'il serait possible des parties extractives de la plante. Après cela on a exprimé tout le suc, et il a été converti, par les procédés ordinaires, en un extrait ayant à peu près la consistance pilulaire. J'avais employé 120 livres de Coquelicot. J'en ai retiré 5 livres 12 onces d'extrait.

§. II. *Observations sur l'emploi de l'extrait du Pavot douteux, ou Coquelicot douteux (Papaver dubium, Lin.), en remplacement de l'Opium.*

1<sup>re</sup> Obs. J'ai composé avec l'extrait préparé ainsi qu'il vient d'être expliqué, une teinture d'après la formule suivante :

℞ Extrait de Pavot douteux. . . . ℥ jv.  
Faites fondre dans vin muscat. . ℥ xxjv.

Après avoir employé cette teinture chez quelques malades sans pouvoir en tirer aucune conséquence, parce que, pour l'essayer, je l'avais d'abord donnée à de trop faibles doses, comme à 30, 50 et 60 gouttes; j'en donnai 80 gouttes pour un enfant de 16 mois qu'on m'apporta chez moi, et qui, depuis six semaines, avait en dévoiement sept à huit selles tous les jours, et qui outre cela ne dormait presque pas pendant la nuit. Ces 80 gouttes furent mêlées dans une demi-tasse d'eau sucrée, et données en quatre fois dans le courant de la journée. Cela procura du sommeil la nuit suivante, et le lendemain il n'y eut que deux évacuations par bas. Je donnai alors 160 gouttes de ma teinture pour deux jours, et on ne me rapporta plus l'enfant; sa mère me fit dire qu'il allait bien.

2<sup>e</sup> Obs. Une femme étant venue me consulter pour un enfant de 6 ans qui ne dormait pas, et qui était très-agité toutes les nuits, je lui donnai 80 gouttes de ma teinture de Coquelicot douteux, pour les faire prendre le soir, dans un peu d'eau sucrée. Cela calma l'enfant, et lui procura du sommeil. La même dose fut continuée pendant six jours avec le même succès, et au bout de ce temps il fut

inutile de rien donner à l'enfant, il avait reconvré le sommeil naturel.

5<sup>e</sup> OBS. Une dame de 52 ans était, depuis trois ans, sujette à des coliques habituelles, et depuis deux mois, elles revenaient plus fréquentes et plus fortes; espérant la soulager avec ma teinture de Coquelicot, je lui en donnai soifisamment pour qu'elle pût en prendre quatre à cinq fois en vingt quatre heures, 30. ou 100 gouttes dans une demitasse d'eau sucrée. Dans les premiers jours que cette personne prit du Coquelicot, elle fut beaucoup soulagée de ses coliques, et ses douleurs se dissipèrent même tout-à-fait par l'usage de ce médicament continué pendant quelque temps.

4<sup>e</sup> OBS. Le jeune homme âgé de 18 ans, sur lequel j'ai déjà rapporté une observation au sujet de l'emploi de l'extrait des tiges et des feuilles du Pavot noir (Voyez le n<sup>o</sup> 3 de ce paragraphe), ayant été repris du dévoïement qui déjà, en moins de quinze jours, l'avait réduit dans le premier degré du marasme, et qui était toujours accompagné de tranchées violentes; je lui fis prendre en un jour, une demi-once de teinture de Coquelicot douteux dans un verre d'eau sucrée. Cette dose modéra à peine les évacuations, car il y en eut encore huit à dix très-copieuses; mais la nuit fut meilleure et il y eut un peu de sommeil. Le lendemain je doublai la dose de la teinture, je la portai à 1 once, étendue de même dans de l'eau sucrée, et j'en fis prendre le quart en une seule fois: le reste fut donné dans le courant de la journée. Cela réussit complètement, car, dans les vingt-quatre heures qui suivirent, il n'y eut plus que deux évacuations, qui d'ailleurs ne furent pas accompagnées de coliques; et les quatre jours suivans, le Coquelicot ayant été continué à la même dose, les selles cessèrent d'être fréquentes, et devinrent naturelles. Pour prévenir une rechute, je continuai encore au malade l'usage de la teinture pendant huit autres jours, en diminuant seulement les doses à mesure que sa convalescence paraissait plus assurée, et je complétois sa guérison par des poudres amères et toniques, composées de Cachou et de Gentiane. Les premières fois que j'avais vu ce malade, il m'avait paru dans un état presque désespéré.

5<sup>e</sup> OBS. Madame \*\*\*\*, âgée de 59 ans, était attaquée d'un cholera depuis trente-six heures; déjà il y avait eu vingt-cinq à trente vomissemens et plus de quarante éva-

cuations alvines, accompagnées de coliques violentes; les dernières avaient été suivies de défaillances et même de syncopes. Appelé au bout de ce temps, je trouvai la malade dans un état de prostration presque absolue; il n'y avait point de fièvre, mais le pouls était petit et faible. Je prescrivis 40 gouttes de teinture (1) d'extrait aqueux d'Opium avec 30 gouttes d'Ether sulfurique dans une potion sucrée simple. Le tout ayant été pris en vingt-quatre heures, les accidens parurent se modérer un peu, il n'y eut que trois vomissemens et cinq évacuations alvines. Je continuai alors la même potion; mais le mieux ne se soutint pas pendant la nuit, il y eut même cinq vomissemens, des nausées fréquentes et au moins dix selles. Le lendemain matin, au lieu d'augmenter la dose de la teinture d'extrait aqueux d'Opium, je mêlai dans 6 onces d'eau sucrée, 1 once de teinture de Coquelicot douteux, avec 1 once d'eau de fleurs d'Oranges, et je prescrivis de ne donner aucune autre boisson à la malade, mais de lui faire prendre le tout d'heure en heure en douze fois. Le soir du même jour je trouvai la malade beaucoup mieux; depuis le matin il n'y avait pas eu un seul vomissement, il n'y avait eu que quelques nausées et quatre évacuations par bas; les tranchées étaient d'ailleurs beaucoup diminuées. Je fis continuer la teinture de Coquelicot; pour la nuit la dose fut seulement de 4 gros, et de neuf heures du soir au lendemain neuf heures du matin, il n'y eut que deux selles, et la malade dormit sept à huit heures. A son réveil elle se trouva fort bien, elle n'était que très-faible. La teinture de Coquelicot douteux fut continuée à la dose d'une once pour vingt-quatre heures; trois petits bouillons, qui furent donnés dans le courant de la journée, purent être digérés, et il n'y eut pendant tout ce temps qu'une selle liquide. Le jour suivant, sixième de la maladie, les alimens furent rendus un peu plus solides et un peu plus nourrissans; le Coquelicot fut continué à la même dose que la veille, il n'y eut d'ailleurs aucune évacuation. Le septième jour, je regardai la malade comme en convalescence; je supprimai l'usage de la teinture et je fis augmenter les alimens, ce qui répara promptement les forces et ramena la santé.

---

(1) Cette teinture se prépare de manière que l'extrait aqueux d'Opium y est dans la proportion d'un grain pour quinze gouttes.

6<sup>e</sup> Obs. Le 1<sup>er</sup> août 1810, on vint me chercher pour aller voir une femme âgée de 67 ans, qui, depuis trois jours, avait un cholera. Vingt vomissemens et vingt-cinq à trente évacuations alvines en vingt-quatre heures, tels étaient les principaux accidens, suite de la maladie. Je prescrivis 1 once et demie de ma teinture de Coquelicot dans une tasse de 8 onces d'eau sucrée. Cela ayant été administré par cuillerée d'heure en heure, le vomissement fut tout-à-fait arrêté, et il n'y eut plus que trois selles jusqu'au lendemain. La malade paraissait alors hors de danger, et j'avais tout lieu d'espérer qu'elle serait promptement et complètement guérie par la continuation du même traitement; mais je n'eus pas la satisfaction de terminer cette cure; les parens, telle espérance que je leur donnasse, craignant, à cause de leur indigence, de voir la maladie se prolonger, transportèrent dès le jour même la malade dans un hospice, où j'ignore ce qu'elle est devenue.

7<sup>e</sup> Obs. Un homme de 54 ans avait depuis un an un dévoiement habituel; il était rare qu'il n'eût pas trois à quatre selles liquides tous les jours. A cette incommodité, qui, comme on peut le croire, avait beaucoup affaibli sa santé, se joignit une autre maladie; il fut pris d'une fièvre tierce dans le courant du mois de juin de l'année 1810, n'ayant opposé à cette nouvelle maladie que des moyens insignifiants, la fièvre devint bientôt double-tierce. Le malade eut recours à moi le 6 juillet. Je lui prescrivis de prendre tous les jours, en quatre fois, 1 demi-once de teinture de Coquelicot étendue dans une infusion de fleurs de Camomille romaine. Au bout de quatre jours le malade vint me dire que son dévoiement était beaucoup diminué, mais que la fièvre était toujours la même: un des accès était plus fort que l'autre; il y en avait un qui durait neuf heures, tandis que l'autre n'en durait que six. Je donnai alors au malade 1 once de teinture de Coquelicot, pour la prendre en trois fois, la première dose quatre heures avant le paroxysme, et les deux autres de suite d'heure en heure. Ce moyen employé consécutivement pendant trois jours, diminua pour la première fois la longueur de l'accès et le supprima entièrement à la seconde; mais ne put prévenir le paroxysme pour le troisième jour, de sorte que la fièvre changea de caractère, et devint simple tierce. Sous ce type elle fut d'abord rebelle au moyen que je continuais à employer

II<sup>e</sup> PARTIE.

I

pour la combattre, c'est à-dire, que jusqu'au 21 juillet il y eut encore trois nouveaux accès; à la vérité, ils diminuaient chaque fois d'intensité. Enfin la fièvre céda complètement à la dose de Coquelicot déjà indiquée. Le dévoiement était alors arrêté depuis huit jours; mais tant pour en prévenir le retour que pour s'opposer à celui de la fièvre, je fis continuer au malade, pendant quinze jours, l'usage de la teinture à la dose d'une demi-once par jour, et dans quatre tasses d'une infusion amère et aromatique. Cela réussit complètement, et au bout du temps indiqué, la santé de mon malade était dans le meilleur état possible.

8° OBS. Un enfant âgé de 15 ans, avait depuis près de vingt jours un dévoiement assez considérable; il y avait dix à douze selles tous les jours. Je conseillai, la première fois qu'on vint me consulter, la potion suivante : 6 onces d'eau distillée de fleurs de Tilleul, 1 once d'eau de Menthe poivrée, 1 once et demie de teinture de Coquelicot douteux, 1 once et demie de sirop de sucre. Cette potion fut prise toute entière par le malade, en deux fois vingt-quatre heures, et le troisième jour le dévoiement était complètement arrêté.

9° OBS. Le 7 août 1810, à huit heures du matin, on amena chez moi une petite fille âgée de 4 ans, atteinte depuis trois jours d'un dévoiement qui l'avait réduite dans la plus grande faiblesse; elle avait eu la veille plus de vingt évacuations dans la journée, et au moins huit à dix dans la nuit. Je prescrivis pour cet enfant, une potion composée avec 6 onces d'eau sucrée, 1 once d'eau de Menthe poivrée et 6 gros de teinture de Coquelicot douteux; le tout pour être donné par cuillerée d'heure en heure. Cela ayant été ponctuellement exécuté, il n'y eut plus que deux selles le reste de la journée, et pas du tout dans la nuit suivante; au contraire, l'enfant dormit plusieurs heures. Le lendemain 8, il y eut encore deux évacuations dans la matinée; la potion prescrite la veille avait été prise tout entière; j'en fis faire une nouvelle qui arrêta totalement le dévoiement, car le 9 il n'y eut pas une seule évacuation, et l'enfant ne tarda pas à se rétablir parfaitement.

10° OBS. A la même époque, le 7 août 1810, on m'apporta un autre enfant âgé de 6 mois, qui avait un dévoiement considérable depuis quinze jours, et qui depuis trois vomissait presque tout ce qu'on lui donnait. Cet enfant était si mal lorsque je le vis pour la première fois, que j'en portai tout de

suite le pronostic le plus fâcheux ; il était pour bien dire expirant, et je crus même pendant un instant qu'il était mort : la figure était décomposée, la respiration insensible, les yeux étaient fixes et éteints, les extrémités froides. Cependant un flacon d'alkali volatil que je lui mis sous le nez l'ayant un peu ranimé, j'essayai d'entretenir le peu qui restait de vie en donnant une potion composée de 5 onces d'eau sucrée, 1 once d'eau de Menthe poivrée, et 15 gouttes d'Ether sulfurique. Quelques heures après, on vint me dire que l'enfant vivait encore, et qu'il vomissait la potion que je lui avais donnée. Je fis alors ajouter à cette potion 3 gros de ma teinture de Coquelicot. Dès que le petit malade en eut pris avec cette addition, il cessa de vomir, n'eut dans le reste de la journée que deux à trois évacuations par bas, et dormit assez tranquillement pendant la nuit. Le lendemain, je fis continuer la potion. La journée parut se passer assez bien, il n'y eut qu'une seule selle, pas de vomissemens ; on donna un peu de fécule de pommes de terre délayée et cuite dans du bouillon, et comme l'enfant était très-alteré, on lui fit boire de l'eau de riz ; la nuit fut d'ailleurs tranquille. Le troisième jour je commençais à avoir une lueur d'espérance, mais elle s'évanouit bientôt. L'enfant qui, depuis un mois, était sevré du lait de sa mère, manquait d'un grand moyen de subsistance, les autres alimens, qu'on ne lui donnait que difficilement et en très-petite quantité, ne purent réparer assez promptement la faiblesse dans laquelle il était tombé, et il expira dans la soirée. J'ai lieu de croire que si l'on m'eût consulté trois ou quatre jours plus tôt, et que même dans l'extrémité où je vis cet enfant, et lorsque les accidens du vomissement et du dévoiement furent calmés par l'action du Coquelicot, s'il eût encore eu le sein de sa nourrice, il eût pu être complètement rappelé à la vie.

11<sup>e</sup> OBS. 1 demi-once de teinture de Coquelicot, donnée à une dame de 56 ans, sujette, le jour qui précédait l'époque de ses règles, à des coliques violentes, et qui en éprouvait alors de très-aiguës, calma les douleurs en moins d'une demi-heure, et donna à la personne une si grande envie de dormir, qu'elle fut obligée d'y succomber, quoiqu'elle fût encore éloignée de plus de deux heures de l'instant où elle se couchait ordinairement. Le lendemain les coliques se firent sentir de nouveau, mais elles furent légères et durèrent fort peu.

12<sup>e</sup> OBS. Dans la convalescence d'une maladie, un homme de 55 ans ne pouvait pas du tout dormir; 1 demi-once de teinture de Coquelicot, donnée le soir, lui procura du sommeil pendant une grande partie de la nuit.

13<sup>e</sup> OBS. Une femme de 54 ans avait, depuis un mois, un mal d'estomac presque continu; elle ne pouvait prendre que très-peu d'alimens, et encore les douleurs devenaient-elles plus violentes quand elle avait mangé; la nuit il n'y avait qu'une heure ou deux de sommeil tout au plus, et souvent pas du tout. Je fis prendre à cette malade environ 1 once de teinture de Coquelicot par jour, dans quatre tasses d'une infusion de Camomille romaine et de Réglisse. Au bout de quatre jours les douleurs étaient beaucoup diminuées, souvent même tout-à-fait calmées pendant le jour, et toutes les nuits avaient été fort tranquilles; il y avait eu depuis six heures jusqu'à huit heures de sommeil. Je fis encore continuer le Coquelicot pendant quatre autres jours, après lesquels la malade vint me dire qu'elle ne ressentait plus aucune douleur, et qu'elle était bien guérie.

14<sup>e</sup> OBS. Une dame de 42 ans, avait depuis deux jours des douleurs gravatives et lancinantes si violentes dans tous les membres, qu'elle était presque dans l'impossibilité de faire le moindre mouvement, et surtout de mouvoir les extrémités inférieures. Il avait fallu l'aide de trois personnes pour la mettre dans le bain; le pouls était d'ailleurs fébrile, et il n'y avait pas eu un instant de repos pendant deux nuits. Le soir qui précéda la troisième, je fis prendre 2 gros de teinture de Coquelicot dans une tasse d'eau sucrée. Une heure après, c'est-à-dire à onze heures, le sommeil vint fermer la paupière de la malade; elle dormit quatre heures de suite, et après avoir été quelques instans réveillée, elle se rendormit jusqu'à six heures du matin. A cette époque elle se trouva considérablement soulagée; ses douleurs étaient beaucoup diminuées; elle put aller jusqu'à son bain, et s'y mettre avec l'aide d'une seule personne; pendant tout le jour elle fut assez calme, put rester deux heures dans un fauteuil, et quand elle fut dans son lit, remuer les membres assez facilement et presque sans douleur: il n'y avait d'ailleurs plus de fièvre.

15<sup>e</sup> OBS. Une dame de 56 ans était sujette à des coliques nerveuses, revenant deux ou trois fois par an, et durant plus ou moins long-temps, souvent vingt-quatre heures et quel-

quelques beaucoup davantage, quand on n'y portait pas remède. La première fois que je vis cette malade, elle avait été saignée deux fois en douze heures, ce qui n'avait nullement calmé les douleurs; étant appelé auprès d'elle, je lui donnai le Laudanum liquide de Sydenham à la dose de 60 gouttes, et en deux heures elle fut guérie. Je calmai de même une seconde colique quelques mois après. Le 4 août 1810, je fus appelé pour la troisième fois et pour la même cause, les coliques avaient commencé à sept heures du matin, et il en était onze quand je me rendis auprès de la malade. Les souffrances étaient si aiguës, que je trouvai trois hommes forts et vigoureux occupés à contenir cette femme, qui s'agitait d'une manière violente et extraordinaire, et qui jetait de grands cris. Je lui fis prendre tout de suite et en une seule fois 1 demi-once de teinture de Coquelicot douteux dans un demi-verre d'eau sucrée. Peu d'instans après, les douleurs commencèrent à diminuer, et à midi la malade était calme, elle ne souffrait plus que fort peu. Pour compléter la guérison, je fis continuer la teinture de Coquelicot; en deux fois on en administra encore 1 demi-once, et cela eut le plus heureux effet; car, le reste de la journée, la malade ne ressentit aucune douleur, elle était seulement très-fatiguée et avait de la courbature, suite des mouvemens brusques et désordonnés qu'elle avait faits pendant les quatre heures que l'accès avait duré.

16<sup>e</sup> Obs. Une fille âgée de 35 ans éprouvait depuis plus de trois mois des douleurs violentes et habituelles dans l'estomac, dans le dos, dans la poitrine, et en général dans presque toute l'habitude du corps; elle avait très-peu d'appétit, ressentait un poids sur l'estomac dès qu'elle avait pris quelques alimens, et il était rare qu'elle n'eût pas plusieurs vomissemens dans le courant de la journée; le teint et le blanc de l'œil étaient jaunes, tout le corps était sensiblement amaigri; le toucher du bas-ventre faisait reconnaître les engorgemens assez considérables qui existaient dans cette partie, et surtout dans la région du foie; enfin le sommeil était presque perdu, à peine si la malade dormait une heure chaque nuit. Avant de traiter la maladie principale, et pour le faire plus efficacement, je crus devoir essayer de calmer les souffrances et arrêter les vomissemens. Je commençai donc par donner de ma teinture de Coquelicot,



en prescrivant d'en prendre quatre fois par jour, 1 gros par dose, le matin, à midi, dans l'après-dîner, et 3 gros le soir avant le coucher, le tout dans une infusion de Camomille miellée. Au bout de deux jours la malade vint me dire que du moment où elle avait commencé à faire usage de ce que je lui avais donné, ses souffrances avaient été presque entièrement calmées, et, pour me servir de ses expressions, qu'elle s'était trouvée comme dans le paradis, en comparaison des douleurs qu'elle ressentait auparavant; que les deux dernières nuits qu'elle avait passées avaient été fort tranquilles, ayant dormi chaque fois six à sept heures, tandis qu'auparavant elle avait rarement une heure de sommeil; qu'enfin elle n'avait pas eu du tout envie de vomir. D'après cette amélioration, au moins apparente dans la situation de la malade, je lui conseillai de continuer les mêmes moyens. Au bout de quinze jours de l'usage de la teinture de Coquelicot, la dose fut portée à 1 once en vingt-quatre heures, et la malade continuait à se mieux porter; souvent elle n'éprouvait aucune douleur, ou les souffrances n'étaient que très-légères; il y avait du repos toutes les nuits, les alimens passaient bien, sans occasionner de pesanteur, le vomissement n'était revenu qu'une seule fois, et encore par la raison que j'expliquerai plus bas; enfin l'état de la malade était considérablement amélioré et commençait à donner beaucoup d'espérance. Je viens de dire que, pendant les quinze premiers jours, l'usage de la teinture de Coquelicot avait sensiblement amélioré la situation de la malade, et que celle-ci s'était toujours trouvée beaucoup mieux, excepté un jour où il y eut encore un vomissement; cet accident fut uniquement causé parce qu'ayant manqué de la teinture en question, elle fut un jour sans en pouvoir prendre, et ce fut ce jour-là même que ses douleurs la reprirent et qu'elle vomit son dîner. Au reste, comme on était alors dans le mois de septembre, je conseillai à la malade de manger beaucoup de raisin, et je la mis à l'usage des pilules composées avec le savon, la gomme ammoniacque, l'Aloès succotrin, l'extrait de Chicorée, et lui continuai toujours d'ailleurs la teinture de Coquelicot. Ces nouveaux moyens réussirent complètement, car après les avoir employés avec persévérance pendant deux mois, la malade vint me remercier, me disant qu'elle était bien portante, et qu'elle était dans le cas

de reprendre ses occupations ordinaires; elle était domestique, et elle avait été obligée de quitter son service ne pouvant plus le faire.

Outre les seize observations que je viens de rapporter, j'en ai fait un grand nombre d'autres dont je ne donne pas le détail, parce que cela serait trop long, et que d'ailleurs cela ne présenterait que des répétitions; il me suffira de dire que dans l'usage habituel, et non interrompu, que j'ai fait de l'extrait de Coquelicot douteux, durant le cours d'une année, temps pendant lequel j'en ai usé plus de trois livres, j'ai eu constamment, et dans tous les cas, les mêmes succès que si je me fusse servi d'Opium. Je me crois donc fondé à assurer que l'extrait de cette plante indigène a la plus grande analogie avec l'Opium, et qu'il n'en diffère que parce que ses propriétés sont plus faibles, ce qui ne me paraît avoir qu'un très-léger inconvénient, puisqu'il suffit de le donner à de plus fortes doses pour qu'il produise absolument les mêmes effets, ainsi que le prouvent les observations qu'on a vues ci-dessus, et je crois bien démontré qu'à 12 ou 15 grains au plus, il peut complètement remplacer un grain d'Opium exotique.

Probablement que si l'extrait était préparé avec les capsules et les sommités des pédoncules, parties qui, comme dans le Pavot somnifère, contiennent beaucoup plus de suc lactiforme que le reste de la plante, il aurait plus d'énergie, et serait peut-être moitié plus fort; mais il faudrait alors une si grande quantité de ce Pavot, que la préparation qu'on en ferait deviendrait dispendieuse, à cause du temps nécessaire pour cueillir les petites parties de la plante qui seraient les seules employées. En faisant au contraire l'extrait avec les tiges, les feuilles, les pédoncules, les capsules et les fleurs, le tout ensemble, il serait assez économique, parce que dans les pays où le Coquelicot douteux est commun et croît spontanément dans les moissons, on n'aurait aucun frais à faire pour sa culture, et que sa récolte peu dispendieuse offrirait l'avantage de débarrasser les blés d'une plante importune, qui leur est nuisible quand elle est trop multipliée.

## CHAPITRE II.

*Du Pavot rouge.*

*Papaver rhæas*. Lin. Spec. 726. — Willd. Spec. 2. pag. 1146. — Lois. Fl. Gall. 310.

*Papaver erraticum primum*. Fuchs. Hist. 515. — Dod. Pempt. 447.

Le Pavot rouge, plus connu sous le nom vulgaire de Coquelicot, est une plante qui n'est pas rare dans les moissons de la plupart des contrées de l'Europe, et qui est si commune dans certains cantons, qu'elle devient très-nuisible aux blés. Ses fleurs sont d'un usage assez répandu en médecine; elles sont recommandées dans les affections catarrhales; on fait prendre communément leur infusion théiforme à la dose d'une pincée pour 8 onces à 1 livre d'eau; on en prépare un sirop qu'on trouve conseillé à la dose de 2 gros à 1 once. Administrées de ces deux manières, les fleurs de Pavot rouge sont un remède assez innocent, pour ne pas dire qu'il est souvent tout-à-fait dépourvu d'action: on peut en dire autant de leur eau distillée. Quelques pharmaciens préparent aussi un extrait en faisant bouillir les capsules dans une certaine quantité d'eau, et en faisant ensuite évaporer la décoction jusqu'à consistance convenable. Boulduc, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1712, recommande de ne pas prendre plus de 2 à 4 grains de cet extrait, ce qui est une dose tout-à-fait insignifiante. Chomel paraît avoir mieux connu ses effets, lorsqu'il dit que l'extrait des têtes de Pavot rouge est anodin et procure un sommeil assez doux, en le prenant depuis 1 demi-gros jusqu'à 1 gros. Je n'ai pas encore fait d'observations sur l'extrait des têtes de Pavot rouge en particulier; mais j'ai préparé en 1810, par contusion et expression de toute la plante, un extrait qui, d'après une seule expérience, m'a paru agir à peu près comme celui préparé par la décoction des têtes, et aux mêmes doses indiquées par Chomel.

Une demoiselle de 40 ans ou environ éprouvait depuis quatre jours, chaque fois et peu d'instans après qu'elle avait mangé, un violent mal d'estomac qui durait quatre à cinq heures; ayant eu occasion de la voir après son dîner, au

moment où elle commençait à souffrir, je lui conseillai de prendre en trois fois 1 demi-gros d'extrait de Pavot rouge délayé dans une tasse d'eau sucrée, de manière à ce que la première dose fût prise une heure après le dîner, et les deux autres d'heure en heure. A la troisième dose, la douleur d'estomac fut calmée, et elle ne se fit pas sentir le soir après souper, comme elle avait fait les jours précédens.

Je m'étais proposé de continuer mes observations sur cette espèce de Pavot; mais n'ayant pu le faire jusqu'à présent, je ne crois pas cependant courir le risque de me tromper, en avançant que cette plante est douée de vertus analogues à celles du Pavot somnifère, mais qu'elles sont moins développées. Je n'estime pas que l'extrait de la plante entière puisse être donné à moindre dose que celui du Pavot douteux, c'est-à-dire à celle de 15 à 60 grains et jusqu'à 1 gros. L'emploi de cette espèce et de la précédente, dans la pratique, pourrait être particulièrement avantageux pour ceux qui exercent la médecine dans les campagnes : ayant ces plantes sous la main, elles leur serviraient très-bien à remplacer l'Opium.

Outre les trois espèces de Pavots dont il a été question jusqu'ici, les suivantes sont encore spontanées en France et dans la plupart des contrées de l'Europe : *Papaver hybridum*, Lin.; *Papaver argemone*, Lin.; *Papaver Alpinum*, Lin.; et *Papaver cambricum*, Lin. L'analogie porte à croire que ces plantes participent plus ou moins aux propriétés de leurs congénères; mais jusqu'à présent aucune expérience n'a fait connaître le parti qu'on pourrait en tirer. Je crois, d'après les formes extérieures de ces quatre espèces, que, quant au degré de vertu, elles se rapprochent plus du Pavot douteux et du Pavot rouge, que du Pavot somnifère.

## TROISIÈME PARTIE.

PLANTES AUTRES QUE LES PAVOTS AYANT DES PROPRIÉTÉS ANALOGUES  
A L'OPIMUM.

## CHAPITRE PREMIER.

*De la Laitue vireuse.**Lactuca virosa*, Lin. Spec. 1119. — Willd. Spec. 5.  
p. 1526. — Lois. Fl. Gall. 510.*Lactuca sylvestris* *Opii odore vehementi soporifero et viroso*. Moris. Hist. 5. p. 58. s. 7. t. 2. f. 16.

LES Laitues, comme les Pavots, contiennent un suc propre laiteux, d'une saveur âcre, amère et d'une odeur vireuse. C'est à cause de ce suc laiteux que le nom de *Lactuca* (1) leur a été donné. Plusieurs plantes semi-flosculeuses ont un pareil suc; mais il n'est, dans aucune espèce, aussi développé que dans les Laitues, et il est si abondant dans celles-ci, au moment de la floraison ou un peu auparavant, qu'il suffit de presser très-légèrement les rameaux ou les boutons des fleurs pour le voir suinter à travers les pores de l'épiderme.

Parmi les anciens, Dioscorides, Pline, Celse et Galien ont attribué à la Laitue la propriété somnifère. Dioscorides (2), en parlant de la Laitue sauvage, dit qu'elle approche du Pavot pour les propriétés, et que, par cette raison, certains gens mêlent son suc laiteux à l'Opium. Pline (3) dit qu'une espèce de Laitue portait le nom de

(1) Plin. lib. xix, cap. 8.

(2) *Sylvestris Lactuca.... viribus aliquantum Papaveri similis: unde lacteum ejus succum aliqui meconio permiscuerunt*. Lib. 2, cap. 150.(3) *Est etiamnum alia distinctio atræ, quæ Meconis vocatur, a copid lactis soporiferi, quamquam omnes somnum parare creantur.... et ideo Lactucæ nomen adeptæ*. Lib. xix, cap. 8.

*Meconis*, à cause de la grande quantité de lait somnifère qu'elle contenait ; mais qu'on attribuait aussi à toutes les autres Laitues la propriété de provoquer le sommeil. Ailleurs (1), le même auteur dit encore que le suc de toutes les Laitues sauvages est blanc, qu'il a les mêmes propriétés que celui du Pavot, et qu'on le recueille dans le temps de la moisson en pratiquant des incisions sur la tige. Celse (2) met aussi la Laitue au nombre des plantes qui provoquent le sommeil ; et Galien (3), dans sa vieillesse, étant sujet à des insomnies, se procurait du sommeil en mangeant de la Laitue le soir. C'était probablement à cause de cette propriété reconnue, que, chez les anciens Romains, l'usage était de manger la Laitue à la fin du souper ; mais, par la suite, cet usage changea, comme nous l'apprend Martial, et de son temps elle se mangeait au premier service.

*Claudere quæ cœnas Lactuca solebat avorum,  
Dic mihi cur nostras incohat illa dapas ?*

MART. Lib. XIII, Ep. 14.

Avec la propriété somnifère, les anciens lui attribuaient encore plusieurs autres vertus ; ils la regardaient comme très-efficace dans l'obstruction des viscères abdominaux. Ce fut surtout par l'usage assidu de la Laitue, qu'Antonius Musa (4) guérit l'empereur Auguste d'une maladie du foie (5), qui avait résisté à tous les remèdes ; aussi cette plante acquit alors tant de réputation que, pour s'en procurer toute l'année, on imagina de la conserver dans l'oximel, afin d'en avoir dans les mois où on ne pouvait la cultiver. Aujourd'hui on peut manger de la Laitue toute l'année ; nos jardiniers ont trouvé le moyen d'en avoir dans toutes les saisons ; mais les médecins n'en font pas en général beaucoup de cas, et ils ne l'emploient guère. Il est resté dans les pharmacies une eau distillée de Laitue cultivée

(1) *Succus omnibus (Lactucis) candidus, viribus quoque Papaveri similis : carpitur per messes inciso caule.* Lib. xx, cap. 7.

(2) *Somno verò aptum est Papaver, Lactuca, maximèque æstiva, cujus cauliculus jam lacte repletus est.* Lib. II, cap. 32.

(3) *De Aliment. facult.* Lib. II, cap. 40.

(4) *Plin. lib. XIX, cap. 8.*

(5) *Sueton. in Octavio Augusto, cap. 81.*

(*Lactuca sativa*, Lin.) qui, lorsque la préparation en a été bien faite, c'est-à-dire, lorsque cette eau a été distillée plusieurs fois de suite sur de nouvelles plantes, a véritablement quelques propriétés calmantes, à ce qu'assurent des praticiens qui en ont fait usage.

La Laitue vireuse a passé dans tous les temps pour être beaucoup plus énergique que la Laitue cultivée. Les anciens médecins employaient son suc recueilli par incision, comme calmant et somnifère, et ils lui attribuaient, ainsi qu'aux semences, d'autres propriétés, comme celles d'éloigner du sommeil les songes amoureux, et d'amortir l'ardeur des organes de la génération. Les modernes ne font usage ni du suc, ni des semences de la Laitue vireuse. Collin, ayant voulu remettre cette plante en pratique, a fait beaucoup d'expériences sur son extrait, et il assure l'avoir employé avec succès dans les engorgemens des viscères du bas-ventre, dans l'ictère, et surtout dans l'hydropisie. Très-peu de praticiens ont essayé cet extrait dans les mêmes circonstances, et ceux qui l'ont fait ont contesté ses propriétés. Mon intention était de l'examiner seulement en tant que succédanée de l'Opium; mais je n'ai pas eu le temps de faire assez d'observations pour pouvoir prononcer jusqu'à quel point il pourrait remplacer cette substance. Je ne l'ai employé jusqu'à présent que cinq fois comme somnifère et calmant.

1<sup>re</sup> OBSERVATION. La première fois j'en ai donné 2 grains à une dame qui n'avait presque pas de sommeil, et cette dose ayant été prise pendant quatre soirées de suite, les nuits furent meilleures et le sommeil dura plus long-temps.

2<sup>e</sup> OBS. J'en ai pareillement donné 2 grains à une femme, qui depuis deux jours avait une douleur de rhumatisme qui la faisait beaucoup souffrir, et qui l'empêchait de prendre aucun repos. Cette malade dormit un peu mieux; mais comme je lui avais fait faire, dans le courant de la journée, plusieurs frictions avec la teinture de *Stramonium*, ce qui parut calmer les douleurs, je crois que le sommeil survenu dans la nuit ne peut guère être attribué en entier à l'extrait de Laitue.

5<sup>e</sup> OBS. 4, 8 et même 12 grains, donnés successivement à une femme qui avait un ulcère de la matrice, n'ont nullement calmé les douleurs que la malade éprouvait, et n'ont pas du tout procuré de sommeil.

4<sup>e</sup> OBS. Un homme âgé de 42 ans, tourmenté depuis

long-temps de douleurs rhumatismales qui le privaient du sommeil, dormit un peu en prenant 12 grains d'extrait de Laitue, et il eut un très-bon sommeil les deux nuits suivantes, en portant la dose de cet extrait à 18 grains.

5<sup>e</sup> OBS. La pareille dose de 18 grains du même extrait, donnée deux fois de suite à une femme de 80 ans, qui avait une insomnie presque totale, ne put lui procurer du sommeil. La même malade prit de même, sans succès, 1 demi-gros de Laudanum liquide de Sydenham; ce ne fut que par 1 gros de la même préparation d'Opium, pris en une seule fois, qu'elle obtint quatre heures de sommeil, et encore ne fut-il pas constant les jours suivans, quoiqu'on eût continué l'Opium à la même dose.

## CHAPITRE II.

### *Des Solanées, et particulièrement du Stramonium.*

La famille des Solanées est composée de plantes dont les propriétés sont suspectes; plusieurs espèces passent pour être narcotiques, enivrantes, stupéfiantes, et la plupart même sont regardées comme vénéneuses. Aucune autre classe de plantes ne paraît avoir des facultés aussi analogues à l'Opium. C'est par des expériences tentées avec beaucoup de ménagement et de précaution, que nous pourrions apprendre si quelques Solanées peuvent être assimilées aux Pavots. Le *Stramonium* est jusqu'à présent la seule plante de cette famille sur laquelle j'aie fait quelques observations.

*Datura Stramonium.* Lin. Spec. 255. — Flor. Dan. tab. 456. — Lois. Fl. Gall. 154.

*Stramonium fructu spinoso rotundo, Flore albo simplici.* Garid. Aix. 449. tab. 94.

Le *Stramonium*, ou la Pomme-épinense est originaire de l'Amérique; mais cette plante est aujourd'hui si bien acclimatée dans une grande partie de l'Europe, qu'on peut la compter au nombre des indigènes. De toutes les Solanées, le *Stramonium* paraît être celui sur lequel on a fait le plus d'expériences, et jusqu'à présent elles paraissent avoir été rarement heureuses. N'ayant pas dessein de faire une dissertation complète sur cette plante, je renvoie, pour ce qui



en a été déjà dit, aux auteurs et aux ouvrages de matière médicale ; j'exposerai seulement quelques nouvelles observations sur l'emploi de l'extrait préparé avec le suc des tiges et des feuilles.

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Monsieur M<sup>\*\*\*</sup>, âgé de 76 ans, sujet à des douleurs rhumatismales, dont les accès revenaient ordinairement tous les hivers, et duraient douze à quinze jours, ayant été pris, le 5 décembre 1809, d'une douleur de cette nature, qui avait son siège dans toute la cuisse gauche, je lui fis appliquer, sur la partie douloureuse, une flanelle pliée en quatre et imbibée dans la dissolution d'un gros d'extrait de *Stramonium*, faite dans une certaine quantité d'eau chaude. Au bout de deux ou trois heures, le malade souffrait beaucoup moins, ce qui m'engagea à conseiller, dans le courant de la journée, de nouvelles fomentations. On en fit deux autres avec ce qui restait de la dissolution, et le soir les douleurs étaient presque totalement calmées ; le malade dormit pendant toute la nuit, le lendemain il se sentait à peine de sa douleur, il put se lever facilement, se promener dans sa chambre, et depuis ce temps, il fut environ trois mois sans se ressentir de son rhumatisme.

2<sup>e</sup> Obs. Une femme de 26 ans vint chez moi, se plaignant d'un mal de dents qui la faisait cruellement souffrir, comme je lui conseillais d'aller chez un dentiste, et qu'elle répugnait à se faire arracher les dents qui lui faisaient mal, je lui donnai 2 gros de teinture de *Stramonium*, pour en mêler 50 à 40 gouttes dans une cuillerée d'eau tiède, et en baigner la partie de la bouche dont elle souffrait. Après avoir répété le bain quatre à cinq fois dans l'espace d'une demi-heure, le mal de dents se dissipa entièrement. La teinture de *Stramonium*, employée dans ce cas, et dont il sera encore question par la suite, est composée avec 2 onces de l'extrait de la plante, délayées et dissoutes dans 12 onces d'eau-de-vie.

3<sup>e</sup> Obs. Une petite fille de 6 ans, qui avait une maladie organique du cœur, parut être soulagée par un cataplasme de farine de graine de Lin, recouvert avec 1 gros d'extrait de *Stramonium*, et appliqué sur la région précordiale : l'enfant était à toute extrémité lorsque je lui fis faire cette application, qui fut continuée pendant huit jours. Au bout de ce temps, pendant lequel la petite malade fut aussi mise à l'usage de la teinture de la même plante, elle allait beau-

coup mieux ; les palpitations, ou plutôt les mouvemens précipités, tumultueux et violens du cœur étaient un peu calmés. La teinture de *Stramonium* avait été commencée à la dose d'une goutte, et dans l'espace de huit jours, elle avait été portée à celle de 10 gouttes quatre fois par jour. Je me flattais déjà d'avoir trouvé un remède, ou au moins un moyen palliatif contre une maladie jugée incurable ; mais après six semaines d'une convalescence imparfaite, les accidens recommencèrent plus violens que jamais, et l'enfant succomba malgré l'emploi des mêmes moyens.

4<sup>e</sup> OBS. Une femme de 36 ans avait, depuis deux jours, une douleur de rhumatisme, dont le siège était dans la cuisse et la jambe du côté droit ; elle souffrait cruellement, ne pouvait pas se tenir levée, ni même se remuer dans son lit, et enfin elle n'avait pas eu un instant de sommeil depuis l'invasion de la maladie. C'était le matin que je la vis, je lui donnai 1 once de teinture de *Stramonium*, pour qu'elle s'en fit frictionner plusieurs fois les parties douloureuses. Le soir les souffrances étaient beaucoup diminuées, et la malade dormit assez bien pendant la nuit, après avoir pris 2 grains d'extrait de Laitue vireuse. Le lendemain le mieux se continua, ce qui ne m'empêcha pas de faire encore les frictions de teinture de *Stramonium*. Le troisième jour, depuis que j'avais vu la malade, elle se leva et vaqua à toutes les occupations de son ménage ; elle ne sentait pas la moindre douleur.

5<sup>e</sup> OBS. 50 gouttes de teinture de *Stramonium*, mêlées à une certaine quantité d'eau tiède, et employées en injection dans le vagin, par la malade qui fait le sujet de l'observation suivante, ne produisirent d'autre effet que de causer pendant environ une heure une espèce d'ivresse. Ces injections ayant été continuées tous les jours pendant un mois, l'état d'ivresse continua d'être à peu près le même dans les premiers jours, mais ensuite il devint moins fort, et finit par ne plus se faire sentir. La malade n'avait d'ailleurs qu'une légère envie de dormir, et ces injections n'apportèrent aucun soulagement heureux à sa maladie.

6<sup>e</sup> OBS. Croyant avoir une occasion favorable d'essayer l'extrait de *Stramonium* sur la femme de 54 ans, ayant un ulcère à la matrice, qui a déjà fait le sujet de la seconde et de la cinquième observation sur l'emploi de l'Opium indigène (voyez pages 112 et 115), je substituai aux pilules de

5 grains de cette substance, que je lui faisais prendre tous les soirs, 5 pilules d'un tiers de grain d'extrait de *Stramonium*, pour prendre en cinq fois dans le courant de la journée. Cela ne produisit d'abord aucun effet; les douleurs qui avaient été calmées et engourdies par l'action de l'Opium, se firent sentir de nouveau, et le sommeil diminua en proportion. Les jours suivans je portai successivement la dose de l'extrait de *Stramonium* à 1 demi-grain et à 1 grain par pilule, ce qui fit jusqu'à 5 grains que la malade prenait en douze heures. A cette dose seulement, l'action de cet extrait se manifesta par un léger délire et par une espèce d'ivresse, mais sans que cela parût agir aucunement comme calmant et comme narcotique. Perdant alors l'espoir de soulager par ce moyen, craignant d'ailleurs qu'à une plus forte dose le délire et l'ivresse ne se prononçassent d'une manière dangereuse, et ne voulant pas prolonger davantage les souffrances de la malade quand j'avais la facilité de les calmer, je revins aux préparations de Pavot pour les lui continuer jusqu'au moment qui devait terminer sa trop malheureuse existence.

7<sup>e</sup> Obs. Ce fut avec aussi peu de succès que je tentai une seconde fois l'emploi de l'extrait de *Stramonium* chez une femme de 47 ans, qui avait un squirrhe de l'utérus: c'est la même malade qui fait le sujet de la première observation sur l'extrait des têtes sèches du Pavot blanc. (Voyez page 114.) J'avais également commencé à lui faire prendre mon extrait à 1 tiers de grain plusieurs fois le jour, et je parvins à lui en donner 8 grains, du matin au soir, sans que cela parût produire le moindre effet calmant; mais aussi sans qu'il y eût apparence de délire ni d'ivresse. Cependant comme mon but, celui de soulager les douleurs de la malade, n'était pas rempli, j'abandonna le *Stramonium* pour avoir recours à des moyens plus efficaces.

Ce que j'ai fait d'observations n'est sans doute pas suffisant pour en tirer des conséquences certaines, cependant il me paraît qu'on peut quelquefois employer avec avantage l'extrait de *Stramonium*, en l'appliquant à l'extérieur dans les douleurs rhumatismales et nerveuses, et que, dans ces cas, il remplacerait bien l'Opium. Cependant je n'ose affirmer que cet extrait serait toujours sans inconvénient appliqué ainsi à l'extérieur, parce que, pour produire de l'effet, il doit être employé à forte dose; et l'on trouve, dans les auteurs, des observations qui prouvent le danger des

fomentations trop long-temps continuées, étant faites avec d'autres Solanées, comme la Jusquiame et le Tabac. Quant à l'usage de l'extrait de *Stramonium* à l'intérieur, les essais que j'ai tentés ont eu trop peu de succès pour que je puisse le conseiller, et je ne vois pas comment il pourrait être utile, puisqu'à faible dose, comme à 1 demi-grain ou à 1 grain, il ne produit aucun effet, et qu'à 4 ou 5 grains, au lieu d'agir comme calmant, il cause de l'agitation, du délire et de l'ivresse.

## RÉSUMÉ.

Il résulte de toutes les observations que j'ai faites pour chercher des succédanées à l'Opium, que jusqu'à présent aucunes plantes, si ce n'est celles qui sont du même genre que le Pavot, ne paraissent propres à fournir des extraits ayant toutes les vertus de l'Opium, et que, dans le genre du Pavot, l'espèce qui donne cette substance dans l'Orient est encore celle dont il est le plus facile et le plus avantageux de faire, en France, diverses préparations capables de remplacer le plus excellent des médicaments narcotiques.

Les divers produits qu'on peut retirer du Pavot somnifère indigène jouissent tous, d'ailleurs, des mêmes propriétés que l'Opium exotique; ils n'en diffèrent que par leur degré d'énergie qui est moindre; mais en les donnant à des doses plus fortes et proportionnées, on en obtient absolument des résultats semblables. Ils doivent, selon que les effets qu'ils produisent sont plus rapprochés du médicament exotique, être classés dans l'ordre suivant :

1°. Opium indigène, produit du suc laiteux du Pavot, retiré, soit par scarification des capsules, soit par incision des pédoncules, deux à trois jours après la chute des pétales.

2°. Extrait obtenu par contusion et expression des capsules, à la même époque.

3°. Extrait fait par décoction des jeunes capsules.

4°. Extrait retiré par contusion et expression des tiges et des feuilles fraîches.

5°. Extrait préparé par la décoction des capsules desséchées.

Pour ne point répéter ce que j'ai dit sur la manière de doser ces différents produits, je renverrai aux explications que j'ai données pages 118 et suivantes.

II<sup>e</sup> PARTIE.

K.

## 146 DES SUCCÉDANÉES DE L'OPIMUM.

Le Coquelicot douteux et le Pavot rouge fournissent des extraits dont les propriétés générales sont encore identiques avec celles de l'Opium; mais ces extraits sont tous beaucoup plus faibles, et ils demandent à être employés à une dose douze ou quinze fois plus forte, s'ils sont faits avec les plantes entières.

Les Laitues paraissent être les végétaux dont les propriétés ont le plus d'analogie avec les vertus des Pavots; mais elles ne m'ont pas encore fourni assez d'observations pour prononcer définitivement à leur égard.

Les Solanées, si on les juge d'après ce que j'ai recueilli de particulier sur le *Stramonium*, ne paraissent pas propres à remplacer l'Opium, surtout à l'intérieur.

---

## CINQUIÈME MÉMOIRE.

---

### RECHERCHES ET OBSERVATIONS

SUR LES PROPRIÉTÉS DU NARCISSE DES PRÉS OU  
NARCISSE-PORILLON.

---

*Narcissus pseudo-Narcissus*. Lin. Spec. 414. — Bull.  
Herb. tab. 589. — Engl. Bot. tab. 17. — Red. Lil.  
vol. 3. tab. 158. — Lois. Fl. Gall. 190.  
*Narcissus luteus sylvestris*. Dod. Pempt. 227.  
*Narcissus*. n° 929, 950, 967, 975. Barrel. Icon.

J'AI déjà fait mention des Narcisses dans mon Mémoire sur les Succédanées de l'ipécacuanha, en indiquant les bulbes de plusieurs espèces comme ayant la propriété de provoquer le vomissement; je vais maintenant parler des fleurs de l'une de ces plantes, qui, soit d'après les expériences faites avant moi, soit d'après mes propres observations, paraissent jouir de propriétés assez remarquables pour attirer l'attention des praticiens.

Le docteur Dufresnoy, médecin à Valenciennes, assure que, par l'usage de l'extrait des fleurs du Narcisse des prés, appelé aussi *Narcisse sauvage*, *Porillon*, *Aiault*, il a obtenu de très-grands succès dans les convulsions les plus fortes et les plus invétérées, dans l'épilepsie et dans le tétanos. C'est au hasard qu'il doit la découverte de ces propriétés précieuses. Une fille, depuis long-temps vaporeuse et souvent attaquée de convulsions, avait fait mettre dans sa chambre une grande quantité de fleurs du Narcisse des prés destinées à joncher la rue lors du passage d'une procession; le lendemain elle dit au docteur Dufresnoy, son médecin, qu'elle éprouvait un grand changement dans son état, qu'elle n'avait pas eu de convulsions et qu'elle avait mieux dormi, ce qu'elle ne pouvait attribuer qu'aux prières qu'elle adressait depuis long-temps à la Vierge. En réfléchissant,

K 2

le médecin crut reconnaître, pour cause de cet heureux changement dans l'état de la maladie, les fleurs dont la chambre était remplie. Pour s'en assurer, il les fit renouveler, et la nuit suivante fut bonne et sans convulsions. Le troisième jour et les deux suivans, les fleurs ayant été retirées, les convulsions reparurent; mais la chambre ayant été de nouveau garnie de fleurs, les mouvemens convulsifs n'eurent pas lieu. Le docteur Dufresnoy ne douta plus alors que sa malade ne fût redevable du mieux qu'elle éprouvait, aux émanations qui s'échappaient des fleurs de Narcisse, et cela l'engagea à faire préparer un extrait avec ces mêmes fleurs, et à l'essayer pour calmer les mouvemens convulsifs d'une autre demoiselle qui en était attequée depuis dix ans. Par l'usage de cet extrait continué pendant long-temps, cette seconde malade fut guérie radicalement. Après ces deux observations remarquables, M. Dufresnoy en rapporte plusieurs autres, depuis lesquelles il dit encore avoir très-souvent prescrit, dans les maladies convulsives, soit l'infusion, soit l'extrait des fleurs de son Narcisse, et l'avoir fait presque toujours avec succès, n'ayant vu que rarement ce remède se démentir.

L'infusion et le sirop des fleurs de Narcisse sauvage ont été les moyens avec lesquels le même médecin a guéri une grande quantité d'enfans attequés de la coqueluche. Ce sirop fait vomir les malades sans les fatiguer, et calme les quintes de toux qu'ils éprouvent dans cette cruelle maladie. Je ne rapporterai pas les observations du traitement heureux de plusieurs malades attequés d'épilepsie ou de tétanos, on pourra en voir les détails dans l'ouvrage du docteur Dufresnoy (1).

Depuis la découverte des propriétés antispasmodiques des fleurs du Narcisse des prés, dues à M. Dufresnoy, M. Veillechêze, chirurgien, demeurant aux environs de Nantes, a confirmé, par de nouvelles observations (2), les bons effets de l'extrait des fleurs de cette plante, dans la coqueluche; les guérisons qu'il a obtenues ont été promptes et radi-

---

(1) Caractères, traitement et cure, etc. par André Dufresnoy, médecin.

(2) Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie, n° de décembre 1808.

cales, par le moyen de cet extrait donné plusieurs fois le jour, à la dose d'un quart de grain à 1 grain. Le même praticien n'a pas été aussi heureux dans le traitement de l'épilepsie par le Narcisse; il assure n'avoir eu, en général, qu'un succès éphémère, sans pouvoir obtenir de guérison radicale.

La même chose m'est arrivée chez trois épileptiques que j'ai mis à l'usage, non de l'extrait de Narcisse, mais à celui des fleurs réduites en poudre. L'intensité des accès a été diminuée; leur retour a été éloigné de manière que l'un de ces malades, qui tombait quatre à cinq fois par semaine, a été jusqu'à un mois sans avoir d'accès, et que les deux autres, au lieu de les avoir tous les huit jours, n'en avaient plus que tous les deux mois; mais, arrivé à cet état d'amélioration, je n'ai pu avoir la satisfaction de parvenir à la guérison complète. Après avoir continué leur traitement assidûment, l'un pendant quatre mois, et les deux autres pendant huit à neuf, les malades se sont lassés, et je ne les ai pas revus. Cependant, comme les épileptiques que j'ai traités par les fleurs du Narcisse des prés, ont éprouvé une amélioration marquée, et que peut-être on eût pu attendre encore davantage d'un traitement plus prolongé, je recommanderai à l'attention des médecins une plante trop négligée et encore trop peu connue, quoiqu'elle paraisse mériter d'être distinguée à cause de ses effets, sinon certains, au moins très-avantageux dans les convulsions, le tétanos et l'épilepsie, trois maladies contre lesquelles nous manquons souvent de moyens, et dans lesquelles les guérisons sont très-difficiles et fort rares. On va voir d'ailleurs tout à l'heure que ce ne sont pas là les seules propriétés intéressantes dont soient doués le Narcisse des prés et les Narcisses en général.

C'est au hasard que le docteur Dufresnoy a dû la découverte des vertus antispasmodiques des fleurs du Narcisse des prés; c'est aussi le hasard qui m'a fait découvrir les facultés fébrifuges et anti-dysentériques de ces fleurs. Ce que j'avais trouvé dans les anciens sur l'éméticité des bulles des Narcisses, me fit penser à tenter l'usage de leurs fleurs, dans l'espoir de trouver en elles un succédané à l'Ipécacuanha. Après avoir fait plusieurs essais infructueux, à de faibles doses, comme à 10, 15, 20, 30 et 40 grains, j'en donnai 50 à une femme âgée, ayant une diarrhée depuis huit jours,

K 3



et 40 grains à un enfant de 7 ans, qui avait eu huit accès d'une fièvre quotidienne. Ces deux malades n'eurent de même aucun vomissement, quoique ç'eût été dans l'intention d'en provoquer que j'eusse administré le Narcisse; mais le lendemain je remarquai avec surprise que, d'une part, la diarrhée était guérie, et que, de l'autre, la fièvre n'était pas revenue. N'ayant, ni avant ni depuis, donné à mes malades rien autre chose qui pût avoir influé sur leur guérison, laquelle fut radicale, je crus ne pouvoir la rapporter qu'aux fleurs du Narcisse des prés; et dès lors je me proposai de vérifier leurs nouvelles propriétés par des expériences particulières. Celles que j'ai faites jusqu'à présent sont au nombre de dix-huit, en employant ces fleurs comme fébrifuges, et de treize en les administrant comme anti-dysentériques. Dans le premier cas, treize malades sur dix-huit ont été guéris radicalement; dans le second, neuf sur treize ont vu leur maladie promptement et heureusement terminée.

*Observations sur les fleurs du Narcisse des prés, employées en poudre et en nature, à titre de fébrifuges.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. Un enfant de 7 ans avait depuis huit jours une fièvre quotidienne dont les accès duraient neuf à dix heures, lui ayant donné 40 grains de poudre de Narcisse pour le faire vomir, il n'y eut pas de vomissement; mais la fièvre, qui devait revenir le soir, ne reparut pas, et ne revint pas les jours suivans.

2<sup>e</sup> OBS. Un homme de 36 ans avait depuis près d'un mois une fièvre tierce; ayant pris divers fébrifuges, l'intensité des accès se trouva beaucoup diminuée; mais il avait encore pendant un quart d'heure, tous les deux jours et le soir, un frisson assez fort, et un mal de tête qui durait trois à quatre heures; ce qui caractérisait encore l'accès de la fièvre. Je donnai à ce malade 1 gros et demi de fleurs de Narcisse des prés, pour prendre en plusieurs fois quelques heures avant le paroxysme; il prit tout en trois fois, et depuis il ne s'est plus senti de sa fièvre.

3<sup>e</sup> OBS. Une femme de 53 ans avait eu, au mois de décembre 1808, deux accès de fièvre tierce, qui avaient duré plus de douze heures; le temps du froid ayant été de quatre heures. 1 gros de fleurs de Narcisse, donné en plusieurs fois avant le troisième accès, réduisit celui-ci à un léger

mouvement fébrile qui ne fut pas précédé de froid ; et une seconde dose des mêmes fleurs arrêta complètement la fièvre avant le quatrième accès ; il n'y en eut pas le moindre retour , et , pour me servir de l'expression de la malade , la fièvre fut coupée comme avec un couteau.

4<sup>e</sup> Obs. M. X...., âgé de 50 ans, avait été attaqué, au mois d'août 1808, d'une fièvre tierce qui dura trois mois, avec deux interruptions seulement, l'une de quinze jours, et l'autre de six. Dans les premiers jours de décembre, la fièvre s'arrêta de nouveau ; mais le 10 du même mois, nouvel accès qui revint tous les jours sans interruption jusqu'au 18 janvier 1809. A cette époque, on n'avait rien opposé à cette dernière fièvre ; mais lors de la première, le malade avait pris deux purgations, 5 onces de Quinquina en nature, et des tisanes avec les fébrifuges indigènes.

Le paroxysme de la double tierce existante au 18 janvier commençait tous les jours, vers les dix à onze heures du soir, par un frisson de trois heures ; la chaleur succédait ensuite, et vers la fin de la nuit, à six ou sept heures du matin, il se terminait par un peu de sueur. Les premières voies étant en bon état, j'ordonnai tout de suite 2 gros de fleurs du Narcisse des prés, délayés dans un verre d'eau sucrée, pour prendre en quatre fois de deux heures en deux heures, en commençant huit heures avant l'accès. Cette quantité de Narcisse prise comme je l'avais conseillé, ne donna aucune nausée au malade, et l'accès fut retardé de quatre heures ; il ne vint qu'à trois heures du matin, et se termina sur les dix à onze. A midi, l'apyrexie étant complète, je conseillai de prendre la même dose de Narcisse, et la nuit suivante la fièvre manqua totalement. C'était au deuxième accès depuis l'administration du Narcisse que la fièvre était supprimée, cela donnait l'espoir d'une guérison prompte ; mais le troisième accès revint comme précédemment. Rien ne fut opposé au quatrième ; le froid de celui-ci dura cinq heures, ce qui fatigua beaucoup le malade, et m'engagea à faire prendre avant le cinquième paroxysme, 30 gouttes de teinture de l'extract des têtes vertes du Pavot noir, dans une tasse d'eau sucrée. La fièvre, par ce nouveau moyen, fut totalement suspendue. La potion avec le Pavot fut continuée avant le sixième accès, et il fut supprimé comme le cinquième ; mais le malade ne fut pas si heureux pour le septième, car celui-ci, malgré la continua-

tion du Pavot, revint comme si on ne lui avait rien opposé. J'ordonnai alors la potion suivante, pour être prise en quatre fois, en commençant la première dose huit heures avant l'accès, et en continuant de deux heures en deux heures : ʒ. 8 onces d'eau de fontaine, 4 onces d'eau distillée de Menthe poivrée, 5 gros de fleurs de Narcisse des prés en poudre, 80 gouttes de teinture d'extrait des têtes de Pavot noir, et 1 once et demie de sirop de sucre. La première dose de cette potion causa quelques nausées, celles-ci étant calmées, le malade prit une seconde dose au bout de deux heures, et demi-heure après il y eut un vomissement abondant. Cet accident empêcha de prendre les deux autres doses; mais il ne fut d'ailleurs pas défavorable, car la fièvre ne se fit pas sentir, c'est-à-dire, que le huitième accès fut supprimé. Le lendemain, voulant de même tâcher de prévenir le neuvième, je fis continuer le reste de la potion, et je prescrivis de le prendre en trois fois, et de trois heures en trois heures. Le malade eut des nausées aux deux premières doses, et la dernière fut rendue par le vomissement; mais une chose essentielle, c'est que la fièvre ne se fit pas plus sentir que la veille, et que dès lors elle ne revint pas. Le dixième jour je suspendis l'usage du Narcisse et du Pavot, pour y substituer une poudre composée avec parties égales de Rhubarbe, de Gentiane et de racine d'Avorus, à la dose de 50 grains par jour, à prendre en quatre fois. Cela fut continué jusqu'au dix-huitième jour; à cette époque, il n'y avait eu aucun retour de fièvre; le convalescent avait bon appétit, mais il était faible, ses jambes enflaient le soir. Je lui fis encore continuer les poudres amères auxquelles je joignais un peu de scille. Le 16 février, trentième jour du traitement, M. X.... n'avait rien senti qui ressemblât à de la fièvre; ses forces commençaient à revenir, ses jambes étaient beaucoup moins infiltrées: je l'engageai à ne pas interrompre encore l'usage de ses poudres. Le 10 mars, c'est-à-dire vingt-deux jours plus tard, M. X.... était tout-à-fait bien portant; il y avait alors quarante-trois jours qu'il n'avait eu aucune atteinte de fièvre, et sa santé n'éprouva plus aucun dérangement pendant le reste de l'année.

5<sup>e</sup> OBS. J'ai été obligé de rapporter en détail l'observation précédente, à cause des rechutes qui ont compliqué le traitement; dans celle qui suit, les fleurs du Narcisse des prés ont eu un succès beaucoup plus prompt et beaucoup plus

facile. M. G...., âgé de 55 ans, avait depuis dix huit mois une fièvre quarte, contre laquelle il avait vainement employé le Quinquina; je lui prescrivis 1 gros et demi de fleurs du Narcisse des prés, à prendre quelques heures avant le paroxysme, et la fièvre fut supprimée dès la seconde fois qu'il en fit usage. Par précaution, cependant, M. G.... prit encore le Narcisse une troisième fois; mais peut-être qu'il eût pu s'en dispenser, car la fièvre était radicalement guérie, quoiqu'on fût alors dans la saison la moins favorable, c'est-à-dire, à la fin de janvier.

6<sup>e</sup> Obs. Une femme de 52 ans avait eu cinq accès de fièvre double-tierce, dont les paroxysmes duraient six heures; après lui avoir fait prendre un vomitif, je lui administrai 1 gros et demi de poudre de Narcisse, ce qui, dès la première fois qu'elle le prit, fit totalement disparaître la fièvre: on était alors au commencement de mars.

7<sup>e</sup> Obs. Une femme de 46 ans avait une fièvre double-tierce depuis cinq jours; le sixième je lui fis prendre un vomitif, et l'accès eut lieu comme à l'ordinaire, sa durée étant de huit à neuf heures. Le septième jour je prescrivis 2 gros de Narcisse, que la malade, au lieu de prendre en quatre fois, comme je le lui avais prescrit, prit en deux. Cela lui causa deux vomissemens, qui n'empêchèrent pas le fébrifuge de produire son effet, car il s'en fallut de bien peu que la fièvre ne fût totalement coupée, et l'accès ne se fit sentir que par un très-léger frisson et un peu de malaise, ce qui dura en tout à peine une heure. Tout me donnant l'espoir de réussir, je donnai, pour prévenir le huitième accès, 1 gros et demi de Narcisse, et la fièvre fut complètement guérie.

8<sup>e</sup> Obs. Un jeune homme de 20 ans avait une fièvre quarte depuis quatre mois; l'accès le prenait régulièrement à midi; le frisson était d'une demi-heure, le paroxysme entier de huit heures. Le 15 mars 1809, le malade prit 2 gros de Narcisse en poudre, délayés dans 3 onces d'eau sucrée et un peu d'eau de fleurs d'Orange; il prit cela en quatre fois, en commençant à six heures du matin et en finissant à onze, une heure avant le moment où il devait avoir l'accès, qui, par ce moyen, fut considérablement diminué d'intensité, car il n'y eut pas de frisson, et la fièvre ne fut marquée que par un peu de malaise. Le 16 mars, pareille dose de fleurs de Narcisse fut administrée de la

même manière, et il n'y eut pas de fièvre, mais seulement un certain malaise causé par quelques nausées produites par le Narcisse. Le 19 fut comme le 16. Le 22, le malade ne prit rien, et la fièvre ne revint pas; elle était bien guérie. Le 28, la fièvre ne s'était pas fait ressentir, le jeune homme était en tout point bien portant. Quinze jours plus tard, c'était la même chose. Dans le courant des quatre premiers mois, le malade avait pris quatre doses de Quinquina, de chacune 5 gros, ce qui avait coupé la fièvre à la quatrième dose, mais elle était revenue douze jours après.

9° OBS. Un garçon de 21 ans avait une fièvre quarte depuis huit mois; l'accès prenait à onze heures du matin; le froid durait trois heures, et le paroxysme entier douze heures. Je vis ce malade à la fin de mars; je lui fis prendre 2 gros de fleurs du Narcisse des prés, le matin du jour où il devait avoir son accès, ce qui le retarda de trois heures, borna le temps du froid à une demi-heure, et le paroxysme entier à cinq heures. Cette diminution sensible dans l'intensité de la fièvre pouvait me faire espérer de guérir ce malade radicalement; mais un voyage de quelques jours, que je fus obligé de faire, me le fit perdre de vue, et m'empêcha de pouvoir compléter sa guérison.

10° OBS. Une femme de 35 ans avait eu trois accès de fièvre tierce, lesquels avaient été précédés de huit jours de fièvre quotidienne; le quatrième accès fut prévenu par 2 gros de Narcisse, et au lieu d'un frisson de deux heures, la malade ne ressentit qu'un léger malaise et un peu de froid. Une seconde dose de fleurs de Narcisse fut donnée pour prévenir tout-à-fait le cinquième paroxysme; et en effet la malade n'en eut pas le plus léger ressentiment: on était alors au mois d'avril.

11° OBS. Jusqu'ici les fleurs du Narcisse des prés avaient été constamment fébrifuges, et d'une manière non équivoque; une propriété aussi constante eût été une chose bien précieuse, malheureusement j'eus le désagrément de les voir échouer trois fois de suite chez des malades qui, au printemps de 1809, eurent des fièvres intermittentes très-opiniâtres, et dès lors il me fallut cesser de les regarder comme un fébrifuge infaillible.

Madame V...., âgée de 38 ans, était tombée malade le 7 mai 1809, d'une fièvre intermittente tierce, dont les accès duraient dix heures, et anticipaient de deux heures les uns

sur les autres. Après avoir convenablement évacué les premières voies par l'ipécacuanha et par deux purgations, je crus pouvoir administrer 1 gros de fleurs de Narcisse des prés avant le sixième accès. La malade ne put supporter cette dose, quoique donnée en trois fois, et elle rejeta tout en plusieurs vomissemens. Avant le septième paroxysme, je voulus encore tenter le Narcisse à la même dose, mais en le divisant davantage, et en lui associant 2 onces d'eau de Menthe poivrée, cela ne me réussit pas davantage; et il me fallut renoncer entièrement à ce moyen. La malade, après cela, n'ayant pas voulu prendre le Quinquina, je tentai, avant le huitième accès, l'usage de 80 gouttes de teinture de l'extrait des têtes de Pavot noir, ce qui n'eut aucun effet. Il en fut de même de 40 gouttes de Laudanum liquide de Sydenham, données deux fois, c'est-à-dire avant le neuvième et avant le dixième paroxysme. Pour abrégé ce qui concerne le reste du traitement de cette fièvre assez rebelle, je dirai que rien ne fut opposé au onzième accès, et qu'il se fit sentir avec autant d'intensité que le premier; que le douzième fut retardé de trois heures et réduit à cinq, par l'usage de quatre lavemens composés chacun avec 1 gros de racine de Gentiane en poudre et autant de Valériane sauvage, et donnés de deux heures en deux heures avant le paroxysme; que par le même moyen, le treizième accès ne fut sensible que par un léger frisson et un peu de malaise qui durèrent à peine deux heures; qu'enfin le quatorzième fut complètement prévenu, et la fièvre radicalement guérie par l'emploi des mêmes lavemens, que la malade put garder de demi-heure à deux heures, et qu'on ne donnait que par demi-seringue.

12<sup>e</sup> OBS. Un homme de 51 ans fut attaqué, au mois de mai 1809, d'une fièvre tierce dont les accès étaient de douze heures, et anticipaient de quatre heures les uns sur les autres; après avoir évacué convenablement les premières voies, parce qu'il y avait des signes prononcés d'embaras gastrique, je donnai 1 gros et demi de fleurs de Narcisse pour prévenir le quatrième paroxysme, et cela n'eut aucun succès. 2 gros de la même plante ne réussirent pas davantage avant le cinquième et le sixième accès. Les suivans furent de même combattus, sans le moindre avantage, par différens amers indigènes, surtout par l'écorce de Marronnier. L'Ether sulfurique uni au Laudanum liquide, à la dose de 36 gouttes chacun, furent administrés tout-à-fait inutilement avant le

onzième et le douzième accès. Le treizième et le quatorzième résistèrent aussi à des doses de 4 gros de Quinquina ; ce ne furent que le quinzième et le seizième paroxysme qui furent suspendus par ce même moyen ; mais le Quinquina ayant été interrompu , la fièvre revint de nouveau , il y en eut encore huit accès ; enfin elle ne céda complètement que par l'usage prolongé de nouvelles doses de Quinquina données par haut , et par l'emploi de la Gentiane et de la Valériane sauvage administrées en lavement.

13<sup>e</sup> Obs. Un jeune homme de 22 ans ayant été attaqué d'une fièvre double-tierce , au mois de mai 1809 , je lui fis prendre quatre fois de suite les fleurs de Narcisse des prés , et les accès continuèrent à revenir de la même manière , en avançant de deux heures les uns sur les autres. Les amers indigènes employés ensuite jusqu'au treizième accès , n'eurent aucune prise sur la fièvre , elle fut seulement suspendue pendant quatre jours , au quatorzième paroxysme , par le moyen du Laudanum liquide et de l'Ether sulfurique ; mais elle revint au dix-huitième accès , continua sans interruption jusqu'au vingt-septième , et ne fut guérie à cette époque qu'après qu'on eut réitéré six fois l'administration du Quinquina en nature , à la dose de 4 gros chaque fois.

14<sup>e</sup> Obs. Une jeune fille de 14 ans avait eu , au mois de juillet 1809 , quinze accès de fièvre double-tierce ; étant appelé pour la voir , je lui fis d'abord prendre un émétique et deux purgations , ensuite je lui ordonnai 1 gros de fleurs de Narcisse à prendre en quatre fois avant le paroxysme. Cette seule dose suffit pour couper la fièvre ; la malade fut dès lors radicalement guérie , et si le lendemain je fis prendre une seconde dose de la même plante , cela fut uniquement par précaution.

15<sup>e</sup> Obs. Madame F... avait , au mois d'août 1809 , depuis huit jours consécutifs , un accès de fièvre qui commençait à trois heures après midi , et qui finissait à minuit. 1 gros et demi de fleurs de Narcisse des prés pris en quatre fois avant le neuvième paroxysme , le réduisit à très-peu de chose , et pareille dose de la même plante , prise avant le dixième , prévint tout-à-fait celui ci , et guérit radicalement la malade. Le premier jour qu'elle avait pris le Narcisse , elle avait eu deux vomissemens , le second jour elle n'en eut pas.

16<sup>e</sup> Obs. Un homme de 33 ans ayant , au mois de mai 1810 , une fièvre double-quarte depuis seize jours , je lui fis

prendre, en six fois et avant le paroxysme, 1 gros et demi de la poudre de fleurs de Narcisse des prés, délayé convenablement. Cela lui occasionna trois vomissemens, qui n'empêchèrent pas que la longueur et l'intensité de l'accès ne fussent diminuées de moitié. Pareille dose du même médicament, administrée le lendemain en six fois et en six heures, ne produisit que deux vomissemens, et le paroxysme ne dura que trois heures au lieu de huit. Cette diminution sensible de la fièvre me faisant espérer de la guérir facilement, je donnai au malade 5 gros de la poudre de Narcisse, pour prendre avant les deux accès qui devaient suivre, et les prévenir s'il était possible; mais cet homme n'étant pas revenu me dire l'effet que cela avait produit, je n'ai pu avoir la certitude de sa guérison, et je ne dois pas compter son observation au nombre de celles qui ont été favorables, quoique je puisse présumer qu'il n'aura négligé de revenir que parce qu'il n'aura pas été repris de sa fièvre.

17<sup>e</sup> OBS. J'ai guéri, au mois d'août 1810, une fièvre double-tierce qui durait depuis un mois, chez un homme de 35 ans, par le moyen de 2 gros de fleurs de Narcisse. Ce fut à la troisième dose que les accès furent totalement supprimés.

18<sup>e</sup> OBS. Un homme de 57 ans, demeurant rue Contrescarpe, près des fossés de la Bastille, fut aussi guéri, à peu près dans le même temps, par semblable moyen, d'une fièvre tierce dont les paroxysmes duraient dix heures. Il avait déjà eu quatre accès quand il prit le Narcisse; mais dès lors le cinquième, le sixième, le septième furent toujours en diminuant, et le huitième fut totalement supprimé.

*Observations sur l'emploi des fleurs du Narcisse des prés, données en nature et en poudre dans la dysenterie et la diarrhée.*

1<sup>re</sup> OBSERVATION. J'avais donné, à une femme de 72 ans, ayant depuis huit jours une diarrhée qui causait six à sept évacuations alvines par jour et souvent davantage, 50 grains de fleurs de Narcisse, dans l'intention de la faire vomir. La malade n'eut pas un seul vomissement, mais la diarrhée fut guérie dès le jour même.

2<sup>e</sup> OBS. Un homme âgé de 58 ans avait, depuis quinze jours, une dysenterie assez considérable; il comptait dix,



douze et quinze selles en vingt-quatre heures. Les déjections étaient glaireuses, sanguinolentes, accompagnées ou précédées de coliques violentes; le malade était outre cela tourmenté par un ténesme fréquent, et il avait peu de sommeil pendant la nuit, à cause des besoins réitérés qu'il éprouvait d'aller à la garde-robe. Je prescrivis 1 gros de fleurs de Narcisse en poudre, délayé dans 8 onces d'eau sucrée; cela ayant été pris en quatre fois, à trois heures d'intervalle, il n'y eut pas d'évacuation pendant toute la journée; la nuit fut calme et tranquille, le malade dormit bien, mais le lendemain matin il y eut quatre selles en peu de temps. Je fis continuer ce jour-là le Narcisse à la même dose que la veille; dès lors il n'y eut plus qu'une évacuation pendant le reste de la journée; les coliques étaient dissipées, et la nuit fut parfaitement tranquille. Le troisième, le quatrième et le cinquième jour, tout se passa encore mieux que les deux premiers, et le malade se trouva entièrement guéri après avoir continué le Narcisse jusqu'au sixième jour.

5<sup>e</sup> OBS. Un enfant de 2 ans avait une diarrhée depuis plus de quinze jours; il allait à la selle quinze à vingt fois par jour, et était réveillé la nuit par ces besoins fréquents. Je lui prescrivis 1 gros de fleurs de Narcisse en poudre dans 4 onces d'eau sucrée. L'enfant prit cela en deux jours, et dès le second, les selles furent peu fréquentes, il n'y en eut que trois. Le troisième et le quatrième je continuai le Narcisse, et les évacuations, au nombre de deux le troisième jour, furent naturelles le quatrième; il n'y en eut ce jour-là qu'une seule.

4<sup>e</sup> OBS. Un homme âgé de 65 ans était attaqué depuis douze jours d'un flux dysentérique; il avait eu, en vingt-quatre heures, vingt-cinq à trente selles glaireuses, sanguinolentes, avec ténesme et des coliques presque continuelles, sans pouvoir jouir d'un seul moment de repos pendant la nuit, à cause de la fréquence des évacuations. 1 gros et demi de Narcisse en poudre fut donné dans 8 onces d'eau sucrée, pour être pris d'heure en heure par deux cuillerées à la fois. Le malade commença à prendre cette espèce de potion à six heures du soir, et il en ressentit du soulagement dès le milieu de la nuit, dans le courant de laquelle il n'eut que cinq évacuations, au lieu de quinze à vingt qui avaient lieu ordinairement; le ténesme et les coliques étaient aussi bien diminués. Dans la matinée qui suivit, il n'y eut jusqu'à

deux heures après midi, que deux selles, et le malade avait d'ailleurs dormi pendant plusieurs heures. Le mieux marqué qui se faisait déjà ressentir m'engagea à lui prescrire une nouvelle potion; mais malgré le bien évident qu'il avait éprouvé de la première, il négligea de prendre la seconde, ou n'en prit que quelques cuillerées de loin en loin, et lorsque je retournai le voir pour la troisième fois, je le trouvai aussi mal que la première. Ce malade fut alors transporté dans un hospice.

5<sup>e</sup> OBS. Un jeune homme de 14 ans était attaqué depuis dix jours d'une dysenterie qui le faisait beaucoup souffrir: il avait huit à dix selles dans le jour et autant la nuit. 2 gros de Narcisse, pris dans l'espace de deux jours, calmèrent en grande partie la maladie; il n'y eut plus que deux selles par jour, et la continuation du même médicament, à la même dose, guérit tout-à-fait le malade le quatrième jour du traitement. Je dois observer que le premier jour que le Narcisse fut administré, il y eut deux vomissemens, un seulement le second jour, et qu'il n'y en eut pas les deux suivans.

6<sup>e</sup> OBS. Une petite fille de 2 ans, ayant depuis deux jours une diarrhée qui la faisait aller à la selle douze à quinze fois en vingt-quatre heures, fut également guérie en prenant tous les jours, pendant quatre jours, 1 demi-gros de la poudre des fleurs de la même plante; et du moment où l'on fit faire usage du Narcisse à cet enfant, il n'y eut plus que deux selles en vingt-quatre heures.

7<sup>e</sup> OBS. Un enfant âgé de 5 ans avait depuis six semaines une diarrhée considérable; le nombre des selles était, chaque jour, de douze à quinze. Je prescrivis à ce petit malade 3 onces d'eau sucrée, dans lesquelles je fis délayer 1 gros et demi de Narcisse. Le tout fut pris en deux jours, et il n'y eut, pendant ce temps-là, que trois selles le premier jour, et que deux le second. Le Narcisse fut encore continué à la même dose les deux jours suivans, et dès lors les évacuations se bornèrent à une et deux par jour; elles n'étaient d'ailleurs plus liquides.

8<sup>e</sup> OBS. Une femme de 45 ans, qui avait depuis deux mois un dévoiement colliquatif (les évacuations étant chaque jour au nombre de dix à douze), n'a pu être guérie par le Narcisse; au contraire, la quantité des selles a paru augmenter pendant les deux jours qu'elle en fit usage; car

il y eut alors, en vingt-quatre heures, jusqu'à dix-huit et vingt évacuations alvines. Je ne fus pas étonné de voir le Narcisse échouer chez cette femme; sa maladie étant d'ailleurs compliquée d'obstructions invétérées dans les viscères du bas-ventre, et surtout dans la région du foie, avec infiltration assez considérable de toutes les extrémités inférieures. Les préparations d'Opium réussirent mieux, et arrêtaient le dévoiement pendant quelque temps; mais cela ne dura guère, et très-peu de temps après la malade alla terminer ses jours dans un hospice.

9° OBS. Une femme de 52 ans avait depuis quatre jours une dysenterie, accompagnée de fortes coliques et de ténesme; les envies d'aller à la selle revenaient au moins vingt-cinq ou trente fois en vingt-quatre heures. 2 gros de Narcisse, pris dans l'espace de trente-six heures, calmèrent en grande partie tous ces accidens; il n'y eut plus que trois à quatre selles par jour, presque sans coliques, tout-à-fait sans ténesme, et la maladie fut totalement guérie le quatrième jour du traitement, par la continuation de l'emploi des fleurs du Narcisse des prés, qui furent portées à 5 gros pour deux jours. Quelques poudres amères et toniques achevèrent, après cela, de rétablir promptement la malade.

10° OBS. Un petit garçon d'un an était attaqué depuis huit jours d'un dévoiement considérable; il avait douze à quinze évacuations par jour. Lui ayant fait faire une potion simple dans laquelle on délaya 1 gros de fleurs de Narcisse, cela parut d'abord modérer les évacuations pendant les deux premiers jours; mais le troisième et le quatrième elles redevinrent aussi nombreuses qu'elles l'avaient déjà été, quoique j'eusse continué l'usage du Narcisse. Je n'en fus point étonné, parce que l'enfant était dans la dentition: il n'avait que quatre dents qu'il venait de percer dans l'espace d'un mois. L'eau de riz et le sirop Diacode, sans arrêter tout-à-fait le dévoiement, le modérèrent un peu, et ce fut assez pour que le petit malade eût assez de force pour achever le travail des autres dents.

11° OBS. M. R..., âgé de 42 ans, avait une dysenterie depuis six jours; le nombre des évacuations, en vingt-quatre heures, n'était pas moindre de douze; il fut parfaitement guéri en deux jours de temps par le moyen de 2 gros de poudre de Narcisse.

12° OBS. Un homme de 56 ans avait aussi depuis cinq

jours une diarrhée si considérable, qu'il comptait dix-huit à vingt selles par jour ; il prit en deux jours 2 gros de fleurs de Narcisse en poudre, et au bout de ce temps les évacuations étaient bien modérées ; il n'y en avait plus que trois en vingt-quatre heures. Le malade continua encore l'usage du même moyen pendant deux autres jours, et après ce temps il était parfaitement guéri.

15<sup>e</sup> Obs. Un enfant du sexe masculin, âgé de 16 mois, étant dans la dentition, avait depuis quinze jours un dévoiement qui occasionnait douze à quinze selles en vingt-quatre heures ; je lui fis prendre, en deux jours, une potion dans laquelle il y avait 1 gros et demi de fleurs de Narcisse des prés en poudre. Le premier jour que le petit malade en fit usage, il vomit trois fois et n'eut que quatre selles ; le second jour il ne vomit pas, et les évacuations alvines furent au nombre de huit à dix. Je continuai la même potion pour les deux jours suivans, en y faisant ajouter 5 grains d'extrait par expression des têtes vertes du Pavot noir. Au bout de ce temps, le dévoiement était complètement arrêté, mais comme il est fort incertain que le Narcisse en soit l'unique cause, et que ce pourrait bien être au contraire l'extrait de Pavot, je ne compte pas cette observation en faveur du Narcisse.

Ayant communiqué à M. Lejeune, médecin à Verviers, le précis de mes Observations sur le Narcisse des prés, il m'écrivit, le 25 novembre 1811, la lettre suivante, pour me faire part des avantages qu'il venait de retirer de l'emploi de cette même plante :

« Une épidémie dysentérique qui exerce ses ravages dans Verviers et ses environs depuis la mi-juillet, et qui n'est pas encore dissipée, m'a laissé peu de loisir pour ma correspondance ; mais j'ai à vous féliciter sur le nouveau moyen de thérapeutique dont vous avez enrichi la matière médicale, et avec lequel je viens d'obtenir un plein et entier succès dans cette épidémie. Sur cent soixante-douze individus, auxquels j'ai administré mes soins, et qui ont tous été traités par la poudre des fleurs du Narcisse des prés, aucun n'est mort, à l'exception d'un vieillard nonogénaire et d'une vieille femme presque octogénaire ; mais j'ai été appelé trop tard, et quand la fièvre adynamique avait déjà compliqué la phlegmasie muqueuse, car d'autres vieillards ont été guéris par le même moyen. Sur la fin du trai-

2<sup>e</sup> PARTIE.

L

tement cependant, j'ai ajouté quelquefois la poudre de la racine de *Geum urbanum*, Lin., et d'autres fois, selon les circonstances, le Laudanum liquide de Sydenham. Il est à remarquer qu'un gros de la poudre de Narcisse délayé dans 10 onces d'eau, avec 1 once de sirop d'écorce d'Orange, et donné par cuillerées d'heure en heure, a presque constamment excité la contractilité musculaire de l'estomac, et produit le vomissement; aussi j'ai constamment ouvert et fini le traitement de cette maladie par la même potion. J'ai seulement diminué la dose pour les enfans et pour ceux qui avaient l'estomac trop irritable. Quant au régime que j'ai fait suivre pendant le traitement; de l'eau de riz pour boisson, du bouillon de mouton au riz pour potage, et souvent, sur la fin, du vin ferré. Le riz au lait ne m'a pas paru être contraire. Il est mort dans les campagnes beaucoup de malades, qui n'ont pas été traités par ma méthode, et ceux qui ont échappé sont, en général, restés plus de temps à se rétablir; de plus, aucun de mes malades n'a eu de rechute, tandis que quantité d'autres en ont éprouvé de bien funestes. J'avais dans le mois de mars, comme par inspiration, fait récolter une grande quantité de fleurs de Narcisse, et j'ai à me louer de ma prévoyance. Les fièvres muqueuses vermineuses sont pour ainsi dire endémiques dans ce canton; car depuis sept à huit ans que j'y exerce la médecine, j'en ai eu constamment à traiter. Comme cette maladie a des grands points de similitude avec la dysenterie, j'ai déjà donné avec le plus grand succès, à neuf à dix malades, le remède indiqué pour la dysenterie, et j'ai lieu de présumer qu'à l'avenir je pourrai en faire constamment usage pour les traitemens de ce genre de fièvre qui moissonne annuellement une grande quantité d'enfans et d'adolescens. Il me reste à essayer cette fleur dans le traitement de la fièvre quarte et de la fièvre quotidienne, et je présume que ces fièvres, du même ordre, céderont au même moyen de thérapeutique qui ranime les propriétés vitales de la muqueuse des voies gastriques ».

#### RÉSUMÉ.

En commençant mes Observations sur les fleurs du Narcisse des prés, j'étais loin de prévoir les résultats que j'en ai obtenus. Je ne cherchais d'abord dans ces fleurs réduites en poudre, qu'une substance qui pût remplacer l'*Ipecacuanha*;

mais trompé dans mon espérance, leur emploi comme émétique ne m'ayant pas réussi, j'ai dû pousser plus loin mes recherches lorsque j'ai cru m'apercevoir que ces mêmes fleurs, administrées dans des cas de fièvres intermittentes ou dans des diarrhées, avaient, par un autre mode d'action qu'on ne leur avait pas encore soupçonné, guéri ces mêmes fièvres intermittentes ou ces diarrhées. Comment ont-elles agi dans ces cas? est-ce par la propriété anti spasmodique qui leur avait déjà été reconnue? Ou les maladies dans lesquelles je les ai employées étant causées par l'atonie des organes de la digestion, le Narcisse a-t-il guéri en agissant comme fortifiant de l'estomac et des intestins? Sans vouloir, quant à présent, soutenir l'une ou l'autre opinion, je ferai seulement remarquer la propriété qu'elles paraissent avoir de s'opposer à l'intermittence fébrile, propriété dont le succès a été très-frappant dès la première fois qu'elles ont été administrées dans les 1<sup>re</sup>, 2<sup>o</sup>, 6<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> Observations, ou qui s'est au moins manifestée d'une manière bien sensible, par la diminution très-prononcée dans la longueur des paroxysmes, chez les malades des 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> Observations. Cette même propriété s'est également bien fait sentir chez le cinquième, le septième et le huitième malade, par la suppression de la fièvre avant le deuxième accès. Dans la 17<sup>e</sup> et la 18<sup>e</sup> Observation, le Narcisse a été pris trois et quatre fois avant d'agir comme fébrifuge; dans la 4<sup>e</sup>, il a fallu lui associer d'autres moyens, quoique dès la seconde fois qu'il eut été pris, il eût bien décidément agi comme anti-fébrile. Enfin, si les fleurs de Narcisse ont échoué, sous ce rapport, chez les onzième, douzième et treizième malades, ce n'est qu'avec beaucoup de peine que leur fièvre a pu être guérie par d'autres moyens.

D'après ces considérations, je crois donc devoir recommander les fleurs du Narcisse des prés à l'attention des praticiens; il peut être utile de constater, par de nouveaux faits, leur propriété fébrifuge, non que, sous ce rapport, j'ose me flatter qu'on puisse les comparer au Quinquina; mais peut-être qu'en les combinant à quelque substance amère indigène, elles pourraient approcher encore davantage des vertus de ce précieux médicament.

Quant à l'utilité dont peuvent être les fleurs de Narcisse employées dans la diarrhée et la dysenterie, il me paraît

que l'usage constamment heureux qu'en a fait M. le docteur Lejeune, sur cent soixante-douze malades atteints d'une dysenterie épidémique, est une preuve suffisante de leur efficacité dans ces cas, et confirme d'une manière positive les neuf Observations premières que j'ai faites en faveur de ce moyen, et que j'ai rapportées plus haut.

Mais avant de terminer ce Mémoire, j'ajouterai, pour faire connaître ce qui a été fait depuis quelque temps sur le Narcisse des prés, que, pendant que je faisais des recherches et des expériences variées sur cette plante, d'autres praticiens, MM. Armet et Waltecamp, médecins à Valenciennes, s'occupaient aussi des fleurs du Narcisse des prés, et les employaient fréquemment dans leur pratique. D'après leurs observations dont M. Charpentier, pharmacien à Valenciennes, a fait connaître le résultat dans le 5<sup>e</sup> volume du Bulletin de Pharmacie, pag. 128 et 328, en publiant en même temps l'Examen chimique, fait par lui, des fleurs de cette plante; celles-ci, réduites en poudre, auraient la propriété de provoquer le vomissement, étant administrées seulement à la dose de 24 à 50 grains, et elles pourraient ainsi très-bien remplacer l'Ipecacuanha.

Déjà à l'époque où MM. Armet et Waltecamp firent connaître le résultat de leurs observations sur les propriétés des fleurs de Narcisse, je crus devoir, non pas accuser d'inexactitude le rapport de M. Charpentier sur les faits qu'il contient, mais témoigner mon étonnement de voir annoncée, comme étant un bon succédané de l'Ipecacuanha, une substance que j'avais essayée dans cette intention, et que je m'étais vu forcé d'abandonner sous ce rapport, à cause du peu de succès que j'en avais obtenu. M. Charpentier, dans une lettre en réponse à celle que j'avais fait insérer dans le Bulletin de Pharmacie, vol. 5, p. 179, et dans laquelle je faisais part de mes doutes à l'un des rédacteurs de ce journal; M. Charpentier, dis-je, continua à présenter les fleurs de Narcisse comme un très-bon émétique. « Depuis, » dit-il, que MM. Armet et Waltecamp ont eu connaissance de la lettre de M. Loiseleur-Deslongchamps, ils n'ont pas moins continué leurs observations, et toujours avec le même succès. Il ne se passe pas de jour qu'ils n'aient occasion d'en donner (du Narcisse) à des malades, soit de la prison, soit de l'hôpital militaire ou de celui des enfants trouvés, et c'est à la dose de 24 à 50 grains pour les adultes.

» Ayant dernièrement besoin de vomir, et voulant essayer  
 » moi-même la poudre de Narcisse des prés, j'en pris, d'a-  
 » près les conseils de M. Waltecamps, 50 grains en trois  
 » doses qui me procurèrent cinq vomissemens : je dois ob-  
 » server que, pour les provoquer, je buvais de temps à autre  
 » 5 à 4 onces d'eau tiède, ainsi que cela se pratique, comme  
 » on le sait, lorsqu'on a l'intention de vomir avec l'Ipéca-  
 » cuanha.

» Jusqu'à présent ces messieurs n'ont pas associé le tar-  
 » trate de potasse antimonie à la poudre de Narcisse des prés,  
 » comme on le fait avantageusement avec l'Ipécaacuanha ».

D'un autre côté, M. le docteur Lejeune, de Verviers, qui, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, a, dans une dysenterie épidémique, fait un grand usage du Narcisse des prés, dit aussi que la poudre de ces fleurs faisait le plus souvent vomir ses malades.

Mon intention était de faire de nouvelles observations pour confirmer ou pour infirmer mes premiers résultats, qui, pour des raisons que je ne puis comprendre et qu'il serait difficile d'expliquer, se trouvent si en opposition avec celles de MM. Armet, Waltecamps et Lejeune, puisque, sur trente-un malades auxquels j'ai donné depuis 50 grains jusqu'à 2 gros et même 5 gros de fleurs de Narcisse en poudre, sept seulement ont eu des vomissemens, et que ceux qui en ont éprouvé n'en ont eu qu'un, deux, ou tout au plus trois. Cependant tous ces malades avaient pris les quantités assez fortes de fleurs de Narcisse que je viens de fixer, dans l'espace de six à huit heures. Je n'ai pas besoin de répéter ici que j'avais plusieurs fois auparavant donné infructueusement les fleurs de Narcisse, comme émétiques, à la dose de 10, 15, 20, 50 et de 40 grains; et, dans ces premiers cas, j'avais même sollicité et cherché à faciliter les vomissemens en faisant prendre aux malades la poudre supposée émétique dans de l'eau tiède, et en leur conseillant encore d'en boire ensuite pour occasionner des nausées. Mais les observations qu'il eût été nécessaire de faire pour rechercher les causes de cette manière si différente d'agir des fleurs du Narcisse entre mes mains et dans celles de MM. Armet, Waltecamps et Lejeune, me sont devenues impossibles à faire, par des circonstances qui n'ont pas dépendu de moi; tout ce que je puis dire à ce sujet, d'après quelques cas qui se sont présentés depuis dans ma pratique, c'est que la manière dont



la dessiccation des fleurs du Narcisse est faite paraît avoir quelque influence sur l'éméticité qu'elles peuvent contracter; ainsi il m'a paru que lorsque leur dessiccation avait lieu rapidement, ces fleurs restaient d'un beau jaune. C'est dans cet état que je les ai toujours employées dans les observations qui font le sujet de ce Mémoire, et elles n'étaient alors que très-rarement émétiques. Lorsqu'elles avaient au contraire été récoltées par un temps de pluie, ou que l'atmosphère, constamment humide pendant quelques jours, n'avait pas permis de les dessécher promptement, ou enfin lorsqu'on y avait mis peu de soin; elles passaient alors facilement, par l'une de ces trois causes, au jaune verdâtre; et, dans ce cas aussi, elles agissaient beaucoup plus souvent comme émétiques. J'ai d'ailleurs encore cru remarquer que l'eau bouillante développait beaucoup leur propriété émétique, et que, toutes choses égales d'ailleurs, la décoction de vingt ou trente fleurs de Narcisse, prise même refroidie, provoquait plus fréquemment le vomissement qu'une quantité pareille de fleurs prises réduites en poudre. La décoction dans l'eau m'a paru tellement développer la propriété émétique des fleurs du Narcisse des prés, que celles-ci fournissant à peu près le quart de leur poids d'extrait, 3 à 4 grains de ce dernier ont fréquemment excité des vomissemens chez plusieurs malades, et ces 3 à 4 grains d'extrait ne correspondent cependant qu'à 12 et 16 grains de fleurs en nature, quantité avec laquelle je n'ai jamais vu vomir un seul malade.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit en dernier lieu, que nous sommes loin de bien connaître encore toutes les propriétés des fleurs du Narcisse des prés; il ne faut regarder que comme des aperçus ce qui a été fait à ce sujet; mais ces aperçus paraissent annoncer, dans cette plante, la faculté d'agir sur notre économie d'une manière assez énergique, pour qu'il puisse devenir utile de déterminer plus exactement en quoi consiste leur mode d'action.

Quelques chimistes se sont essayés à analyser les fleurs de ce Narcisse; mais je ne crois pas non plus qu'on doive regarder ce qu'ils ont fait comme fournissant tous les renseignemens désirables sur les principes constituans de ces fleurs. M. Charpentier, déjà cité plus haut, a trouvé qu'elles contenaient de l'acide gallique, du mucilage, du tannin, de l'extractif, du muriate de chaux, de la résine

et du tissu ligneux. M. Caventou, plus récemment (Journal de Pharmacie, vol. 2, pag. 540), présente cent parties de ces mêmes fleurs, comme étant composées, d'une matière grasse odorante, six parties; d'une matière colorante jaune, quarante-quatre parties; de gomme, vingt-quatre parties; et de fibre végétale, vingt-six parties. Considérées d'après cette dernière analyse, c'est surtout par leur principe colorant qui peut fournir un beau jaune à la peinture et à la teinture, que les fleurs du Narcisse des prés seraient précieuses; mais nous croyons que les chimistes ne les ont pas encore traitées sous tous les rapports, puisqu'ils n'ont point trouvé jusqu'à présent le principe auquel elles doivent leurs propriétés médicamenteuses, comme l'Ipécacuanha doit la sienne à l'*Emetine*, l'Opium à la *Morphine*, etc.; à moins qu'on ne suppose qu'elles résident dans la matière grasse odorante.

FIN DES MÉMOIRES.



---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

### PREMIER MÉMOIRE.

Des succédanées de l'Ipécacuanha.....	pag. 1
§. I. De l'Ipécacuanha.....	ib.
§. II. Des Euphorbes.....	5
Euphorbe de Gérard.....	10
— Cyprès.....	11
— des bois.....	ib.
— Pithyuse.....	12
— Épurge.....	ib.
— Péplus.....	13
§. III. Des Narcisses et du Lis-Narcisse.....	17
Narcisse odorant.....	ib.
Lis-Narcisse.....	19
§. IV. De l'Asaret.....	20
§. V. De la Dentelaire et de la Bétaine.....	24
Résumé.....	27

### SECOND MÉMOIRE.

Des succédanées du Séné.....	29
§. I. Du Séné.....	ib.
§. II. De la Globulaire Turbith.....	30
Globulaire vulgaire.....	37
§. III. De l'Anagyre.....	ib.
§. IV. Des Garous.....	41
Thymelée.....	42
Tarton-raire.....	44
Garou.....	46
§. V. De la Camelée.....	49
Résumé.....	50

### TROISIÈME MÉMOIRE.

§. I. Du Jalap et de ses succédanées.....	53
§. II. Des Liserons.....	58
Soldanelle.....	59
Liseron à feuilles de Guimauve.....	65
Essai d'analyse de la racine de Soldanelle.....	66
§. III. De la Bryone.....	68

TABLE DES MATIÈRES.	169
§. IV. De l'Élatérium ou Concombre sauvage..... pag.	71
§. V. Des Roses .....	74
§. VI. De la Thapsie velue, de l'Eupatoire et de l'Anthérique à feuilles planes.....	75
Résumé .....	78

## QUATRIÈME MÉMOIRE.

Des succédanées de l'Opium.....	81
---------------------------------	----

## PREMIÈRE PARTIE.

Observations sur la possibilité de retirer du Pavot somnifère cultivé en France, soit de véritable Opium en larmes, soit différens extraits propres à remplacer l'Opium thébaïque.	81
CHAPITRE I <sup>er</sup> . Du Pavot somnifère et de l'Opium en général.	ib.
CHAP. II. Procédés employés pour obtenir l'Opium indigène, ou différens extraits de Pavot.....	87
CHAP. III. Observations sur l'emploi de l'Opium indigène, ou des différens extraits du Pavot de France, en rempla- cement de l'Opium thébaïque .....	94
§. I. Emploi de l'extrait des têtes vertes du Pavot noir, pré- parées par contusion, expression et évaporation .....	ib.
§. II. Emploi de l'extrait des tiges et des feuilles de Pavot noir .....	100
§. III. Emploi de l'extrait des têtes de Pavot noir, obtenu sans contusion ni expression, et seulement par décoction.	104
§. IV. Emploi de l'extrait des têtes de Pavot blanc, obtenu par contusion et expression .....	107
§. V. Emploi de l'Opium indigène, obtenu par incision des têtes et des pédoncules du Pavot noir .....	112
§. VI. Emploi de l'extrait retiré par décoction des têtes sèches du Pavot blanc .....	114
§. VII. Considérations générales sur les doses auxquelles doivent être donnés les différens extraits de Pavot, com- parativement à l'Opium; sur la manière la plus écono- mique de les préparer, etc. ....	117

## SECONDE PARTIE.

Observations sur les espèces de Pavot, autres que le Pavot sommifère, qui peuvent servir à faire des extraits dont les propriétés sont plus ou moins analogues à l'Opium. ....	124
CHAP. I. §. I. Du Pavot douteux.....	125

§. II. Observations sur l'emploi de l'extrait du Pavot douteux, ou Coquelicot douteux, en remplacement de l'Opium..... pag. 126  
 CHAP. II. Du Pavot rouge..... 136

TROISIÈME PARTIE.

Plantes autres que les Pavots ayant des propriétés analogues à l'Opium..... 138  
 CHAP. I. De la Laitue vireuse..... *ib.*  
 CHAP. II. Des Solanées, et particulièrement du Stramonium..... 141  
 Résumé..... 145

CINQUIÈME MÉMOIRE.

Recherches et observations sur les propriétés du Narcisse des prés ou Narcisse Porillon..... 147  
 Observations sur les fleurs du Narcisse des prés, employées en poudre et en nature, à titre de fébrifuges..... 150  
 Observations sur l'emploi des fleurs du Narcisse des prés, données dans la dysenterie et la diarrhée..... 157  
 Résumé..... 162

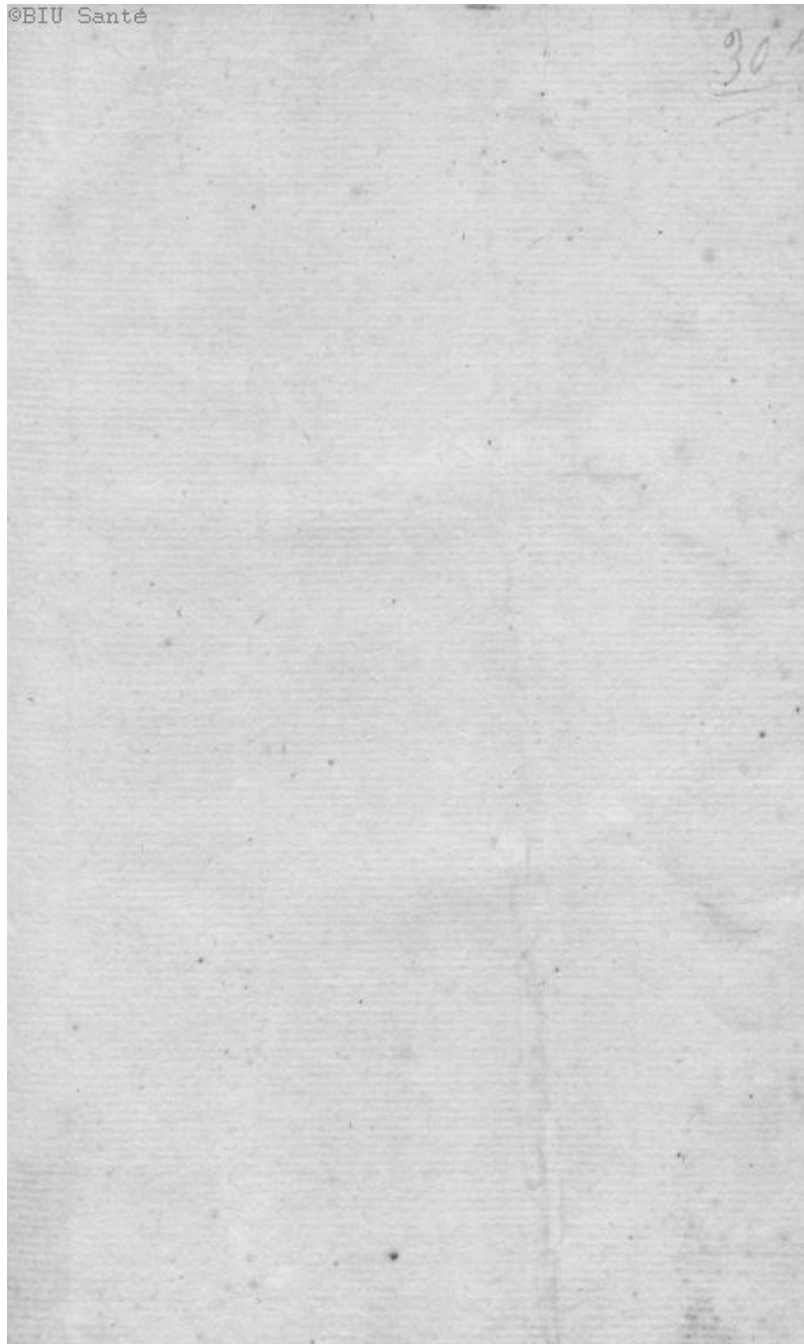
FIN.



ERRATUM.

Page 119, ligne 22, chaumières; lisez, chaudières.

30



DICTIONNAIRE  
UNIVERSEL  
DE MATIÈRE MÉDICALE

ET DE  
THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE;

CONTENANT L'INDICATION, LA DESCRIPTION ET L'EMPLOI DE TOUS LES  
MÉDICAMENS CONNUS DANS LES DIVERSES PARTIES DU GLOBE;

PAR F. V. MÉRAT,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, membre de l'Académie royale de Médecine, etc., etc.

ET A. J. DELENS,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Inspecteur-général des Études, Membre titulaire de  
l'Académie royale de Médecine, etc., etc.

6 VOLUMES IN-8°. — TOMES 1<sup>er</sup> ET 2<sup>es</sup> EN VENTE. — PRIX : 2 FR.



CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

*Le Dictionnaire universel de Matière médicale et de Thérapeutique générale sera composé de six vol. in-8° de 500 à 700 pages, caractère gaillarde neuf, 42 lignes à la page. — Le deuxième volume a paru le 10 avril 1850. A partir de cette époque, les autres se succéderont de 4 en 4 mois.*

*Le prix de chaque volume est de 8 fr. et franco 10 fr.*

*Les éditeurs prennent l'engagement de livrer gratis aux souscripteurs les volumes qui dépasseraient le nombre de six. Il sera publié, avec le dernier volume, la liste des souscripteurs.*

Pour donner une idée du cadre immense que les auteurs de ce Dictionnaire ont embrassé, fruit de dix années de recherches, il nous suffit d'indiquer que, selon l'importance de sujet, l'histoire de chaque médicament comprendra tous les articles du tableau ci-dessous :

- 1<sup>o</sup> Noms : latin, officinal, commercial, vulgaire, ancien et moderne; définition.
- 2<sup>o</sup> Découverte; historique; gisement ou lieu natal; extraction ou récolte; état commercial; espèces, variétés, sortes, qualités.
- 3<sup>o</sup> Description pharmacologique; choix; préparation pharmaceutique; altérations, modifications, substitutions.
- 4<sup>o</sup> Analyse chimique.
- 5<sup>o</sup> Action immédiate et médication chez l'homme et les animaux, dans l'état sain et dans l'état morbide; effets thérapeutiques; doses; formes; mode d'administration; adjuvans et correctifs, indications et contre-indications; inconvéniens.
- 6<sup>o</sup> Opinions diverses des auteurs; classification.
- 7<sup>o</sup> Compositions; mélanges; composés pharmaceutiques.
- 8<sup>o</sup> Bibliographie; article important qui manque dans les ouvrages analogues.

IMPRIMERIE DE M. THUAU,

rue du Cloître-St-Benoît, n. 3.